This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

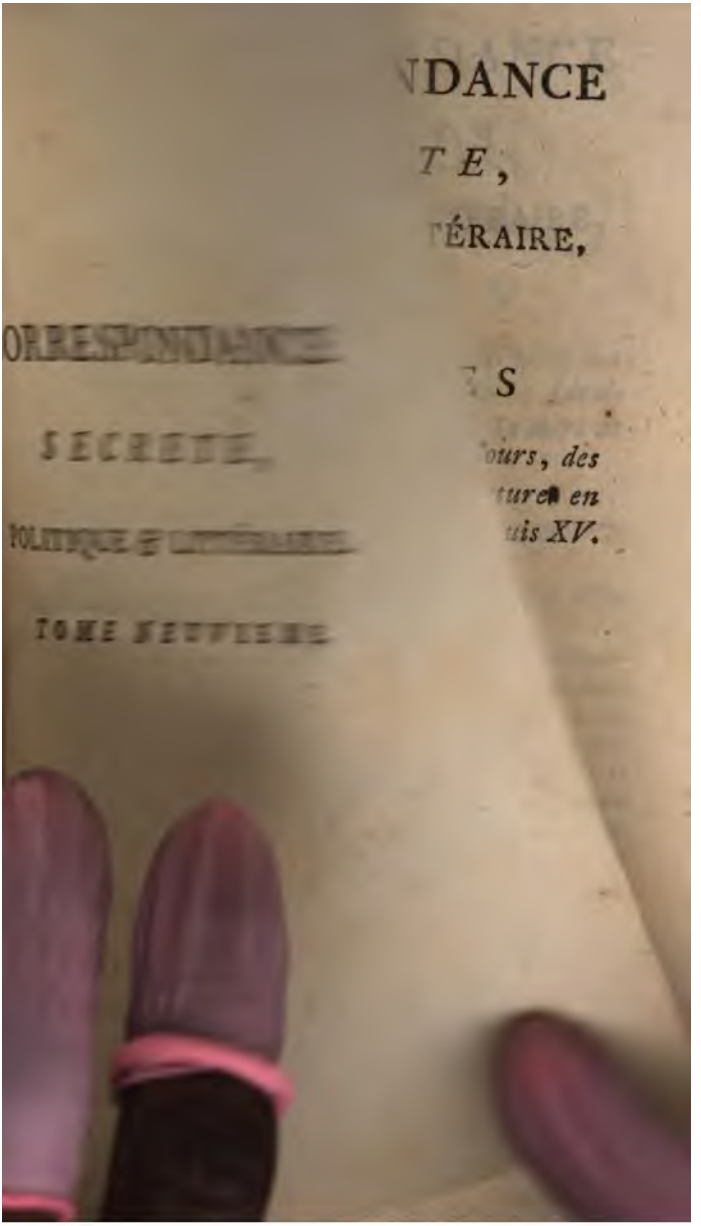
NDANCE
T E,
TÉRAIRE,
S
ours, des
ture en
uis XV.

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

MÉMOIRES

Pour ſervir à l'Hiſtoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

TOME NEUVIEME.

* * *
* *
*

A LONDRES,

Chez JOHN ADAMSON.

1787.

DC 136
A2.C6
v.9

CORRESPONDANCE

SECRETE,

POLITIQUE & LITTÉRAIRE,

OU

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Cours, des Sociétés & de la Littérature en France, depuis la mort de Louis XV.

De Paris, le 9 Novembre 1779.

L'EMBARRAS où ſe trouvent les correſpondans littéraires toutes les années, dans les mois d'Octobre & de Novembre, eſt extrême. Ce dont on parle le plus à préſent en fait de littérature, eſt le Journal de Linguet dont la plupart des articles ſont remarquables, tant par la hardieſſe que par l'abondance & la facilité du ſtyle. C'eſt un mélange de raiſon, de délire, de groſſiéreté & de talent. Toutes ces qualités trouvent ici des partiſans; on admire juſqu'à ſes écarts & ſes mauvaiſes plaiſanteries. Il y a des gens qui s'extaſient ſur la maniere dont il a reproché à M. d'Alembert ſa bâtardiſe, & ſur le ſpirituel ſurnom d'*Anti-*

carré qu'il lui donne deux fois par mois (*). On dit que le Secrétaire perpétuel ſe déſole tous les ſoirs dans ſon logis du Louvre, & qu'il ſe tue à courir tous les matins pour dire qu'il ne lit jamais ces ſottiſes-là, & que par conſéquent il eſt clair qu'il y eſt tout-à-fait inſenſible. Il ſembleroit qu'il y a une convention entre lui pour répéter ſans ceſſe cette proteſtation, & entre ſes auditeurs pour n'en rien croire. Il devoit bien ſe ſouvenir que ces petites ruſes ne réuſſiſſoient pas même à *Papa grand homme*, & que c'eſt une foible reſſource de ne recueillir que cela de ſa ſucceſſion. Ce qui doit l'affecter le plus, c'eſt que Linguet paroît fort protégé. Le Roi & Monſieur liſent exactement toutes ſes feuilles, & M. de Vergennes qu'il avoit osé maltraiter il y a environ deux ans, l'a très-bien reçu dans ſon dernier voyage à Paris qui s'eſt fait vers le mois de Juin. C'eſt un dogue à longues dents que le miniſtere a lancé contre la philoſophie. A propos de philoſophes, ils déſertent petit à petit le *Mercure de France*, ſans qu'on s'en apperçoive. On n'y voit plus rien de M. d'Alembert; le ſuperbe la Harpe eſt à Lyon où l'on prétend qu'il ſe fait preſque autant d'ennemis que dans le lieu de ſa naiſſance. Si ce jeune homme-là voyage dans les différentes

(*) Le Philoſophe ſe nomme *Le Rond d'Alembert*, & vous vous rappellez la proſcription prononcée contre la quadrature du cercle. Ainſi le ſurnom d'*Anticarré* forme un double calembour. Peut-on imaginer rien de plus joli?

parties du monde, il finira par être un bien aimable cosmopolite. Quoi qu'il en soit, le Mercure est réduit à M. de St. Ange & M. de Charnois. Il est ici en assez mauvaise odeur; Il n'y a que la partie des nouvelles politiques qui le soutienne. Elle est d'un M. de Fontanelle qui la rédige d'une façon très-intéressante pour les bons citoyens : car il affoiblit presque toujours les mauvaises nouvelles, & il s'étend avec complaisance sur celles qui sont avantageuses.

Anecdotes sur le Roi de Prusse.

Ce Prince n'a jamais auprès de lui aucun des grands Officiers de la Couronne : aussi tout se passe bien singuliérement : son Trésorier est un heiduque qui ne sait ni lire ni écrire, & qui monte sur le devant de la voiture du Roi lorsqu'il voyage, tandis qu'il a des Secrétaires qui suivent leur maître en carrosse. Cet heiduque paie la cuisine, la livrée & l'écurie, & exécute les ordres que le Roi donne pour le paiement des gratifications & autres dépenses : la cassette du Roi est entiérement confiée à ce domestique qu'il affectionne. Le chasseur de son cabinet avoit, il y a quelque temps, cet emploi de confiance & en abusa étrangement. Voici comment le Roi s'en apperçut. Il avoit ordonné quelques ouvrages de marquetterie ; l'ouvrier n'étant point exact, le Roi en demanda la raison ; il apprit qu'il étoit extrêmement occupé pour fournir un lambris dans une nouvelle maison que le S*** venoit de faire construire. Le Roi surpris de

la dépenſe que faiſoit ſon Tréſorier & curieux d'en voir l'objet, fit eſpionner le moment où ſon homme ſeroit à ſa nouvelle maiſon. Comme elle eſt ſituée à côté de Sans-Souci, le Roi s'y rendit en allant à la parade, & y entra au moment où l'on s'y attendoit le moins : il ſe fit conduire par-tout, trouva tout charmant & loua beaucoup le goût du maître : arrivé à une chambre à coucher, il la trouva ſi élégante qu'il demanda avec vivacité qui couchoit dans ce magnifique réduit. Son homme fort embarraſſé répondit à voix baſſe : c'eſt moi, Sire. Le Roi ſortit ſans lui répondre, & rencontrant à la porte l'entrepreneur, il s'informa combien elle coûtoit. Soixante mille écus, lui répondit-il. Alors le Roi demanda à ſon Tréſorier d'où il avoit tiré cet argent. De votre caſſette, Sire, dit-il en ſe jettant à ſes pieds : mais je le remplacerai. Le Roi dont la patience étoit à bout, lui donna une volée de coups de canne, & lui dit en s'en allant : je te l'aurois pardonné, coquin, ſans cet appartement jonquille où tu as l'audace de coucher. Cet homme ſe crut perdu : mais le lendemain le Roi le fit venir, lui ordonna d'ouvrir la caſſette en ſa préſence, & n'y trouvant que ſept ou huit cens louis ; prends le reſte, coquin, lui dit-il, & que je ne te voie plus. L'affaire fut ainſi terminée. Cet exemple fait voir qu'on a grand tort de dire ce Prince avare ; il n'eſt qu'économe ; & même lorſqu'il récompenſe, perſonne ne le fait auſſi grandement que lui. Le trait ſuivant en ſera la preuve :

Le Général Leſchwitz ayant ſervi le Roi avec la plus grande diſtinction pendant l'avant derniere guerre, n'en reçut aucune récompenſe tout le temps qu'elle dura; & à peine pendant ſix ans de paix, le Monarque lui adreſſa-t-il la parole. Au bout de ce temps, le régiment des Gardes du feu Roi étant venu à vaquer ainſi que le commandement de Potzdam, le Général en fut gratifié. La même année, il échut au Roi pour deux cens mille écus de terres qui lui étoient réverſibles : ce Prince ſaiſit encore cette occaſion de récompenſer ſon Général; il lui envoya le brevet de don, avec l'ordre de ſe mettre en poſſeſſion de ces terres, & joignit au bienfait cette courte lettre : » M. le Général Leſchwitz, les ſervi» ces importans que vous m'avez rendus pen» dant la derniere guerre ne ſont point ſortis » de ma mémoire, & *j'attendois impatiem*» ment de pouvoir vous récompenſer; je n'ai » pu le faire juſqu'à cet inſtant; allez prendre » poſſeſſion des terres dont vous trouverez le » brevet ci-joint, &c. »

Un de ſes Adjudans le Baron de ** l'ayant auſſi ſervi avec zele & diſtinction pendant la même guerre & dans des occaſions mémorables, le Roi ne lui en témoigna nulle ſatisfaction. L'Adjudant redoubla de zele pour ſon ſervice; & quatre ans après la paix, au moment qu'il s'y attendoit le moins, il reçut du Roi ſoixante mille écus en or. On a vu auſſi de ce Prince la généroſité ſuivante dans les revues de l'année 1771. Un Capitaine du régiment de.... préſenta au Roi une ſupplique

pour obtenir la permiſſion de vendre une aſſez belle terre que les devoirs de ſon ſervice l'empêchoient de régir & de réparer, & ſur laquelle il devoit d'ailleurs vingt-quatre mille écus qui le gênoient beaucoup. Le Roi de retour à Potzdam envoya vingt-quatre mille écus au Capitaine pour payer ſes dettes, & joignit à ce préſent une ſomme de ſix mille écus pour les réparations de ſa terre.

La Princeſſe douairiere de Pruſſe, mere du Prince Royal, eſt de la Maiſon de Brunſwick; elle demeure auſſi à Berlin, & a auprès d'elle la jeune Princeſſe de Pruſſe, fille du Prince Royal ſon fils & de la Princeſſe de Brunſwick, dont le mariage a été diſſous & qui a été reléguée à Stetin, où elle vit maintenant: cette derniere eſt une Princeſſe charmante, qui joint à une figure extrêmement aimable, tout l'eſprit & toute la vivacité poſſible. On rapporte une déciſion du Roi concernant cette Princeſſe. Il y a quelques années qu'elle commanda à Lyon une robe très-riche & ſe la fit adreſſer à Stetin. Comme les étoffes étrangeres paient des droits immenſes, le douanier de cette ville eut l'impertinence de retenir la robe; la Princeſſe indignée envoya dire au douanier, qu'elle en acquitteroit les droits, & qu'il n'avoit qu'à la lui apporter lui-même. Il obéit; mais à peine étoit-il entré chez la Princeſſe qu'elle ſe ſaiſit de la robe, appliqua au porteur deux ſoufflets des mieux conditionnés, & le chaſſa de ſon appartement. Cet homme bouffi d'orgueil, ainſi que ſes pareils, ſe retira fort en colere, en fit dreſſer un grand & long

procès-verbal qu'il adreſſa au Roi, & dans lequel il ſe plaignoit amérement d'avoir été déshonoré en faiſant les fonctions de ſa charge. Voici la déciſion du Roi : *La perte du droit d'acciſe ſera ſur mon compte. La robe reſteta à la Princeſſe, les ſoufflets à celui qui les a reçus. Quant au prétendu déshonneur, j'en relève le plaignant. Jamais l'application d'une belle main n'a pu déshonorer la face d'un douanier.*

Ce Monarque aime à plaiſanter avec les perſonnes qu'il affectionne, & quelquefois la plaiſanterie devient forte. Le Colonel Quintus en étoit ſouvent l'objet, ce qui cauſoit entr'eux de petites brouilleries qui étoient bientôt ſuivies d'un raccommodement. Quintus, avant d'entrer au ſervice du Roi, étoit Profeſſeur dans une Univerſité d'Allemagne & ſe nommoit *Guichard*. Au commencement de la guerre de 1755, s'étant pris d'une *belle paſſion* pour les intérêts du Roi, il quitta ſa chaire, & vint offrir ſes ſervices à ce Prince, qui les accepta dans la ſuite ; il eut d'abord le commandement d'un bataillon franc ; il ſervit dans ce poſte avec diſtinction, & c'eſt à cette occaſion que ce Prince lui donna le nom de *Quintus Icilius*, pour lequel il quitta celui de *Guichard* : depuis cette époque, il fut preſque toujours auprès du Roi, & ce Monarque ne pouvoit plus s'en paſſer. Le Colonel Quintus étoit un homme de mérite, un militaire éclairé & dépouillé de préjugés ; il a donné pluſieurs ouvrages militaires, & entr'autres l'hiſtoire de la guerre de Céſar en Eſpagne. Cet ouvrage eſtimé & eſtimable, après avoir eu trois édi-

tions, a eſſuyé une critique amère, publiée par le Comte Loloos; & le Colonel Quintus a eu le chagrin de ſe voir obligé de ſe défendre au bout de dix années de triomphe. Le Roi lui fit à ce ſujet une plaiſanterie qui l'affligea plus que tout le reſte. Un jour que ce Prince ſortoit de table, Quintus lui demanda la permiſſion de faire imprimer un nouvel ouvrage : je vous l'accorde de tout mon cœur, répondit-il, mais je vous conſeille en ami, d'en demander l'agrément au Comte Loloos. Deux jours après, le Roi étant à table, fit tomber la converſation ſur les commandans de ſes troupes légeres pendant la derniere guerre, & dit, en plaiſantant, que ces troupes n'avoient été commandées que par des voleurs; enſuite tournant la plaiſanterie ſur Quintus, il ajouta que depuis la paix, ce dernier avoit eu toute la peine du monde à ſe déshabituer de ce lucratif métier; & que pour lui, dans les premieres années, il avoit toujours eu attention de ſerrer ſes bourſes & ſes bijoux, lorſque Quintus étoit chez lui. Celui-ci un peu piqué lui répondit : il eſt vrai, Sire, que j'ai volé, mais c'étoit par vos ordres, & le gros lot étoit de votre côté. Le Roi fit ſemblant de n'avoir pas entendu la réponſe de Quintus, & changea de converſation. Cependant le Colonel ſe retira à Potzdam, & ne ſe trouva point à ſon ordinaire au coucher du Roi. Le Monarque piqué à ſon tour, ne l'envoya pas prier à dîner le lendemain, & Quintus ne ſe préſenta plus. La brouillerie dura huit ou dix jours. A la fin, le Roi ne

pouvant ſe paſſer de lui, & ne voulant pas toutefois avoir l'air de faire le premier pas, envoya un chaſſeur à cheval demander de ſa part à Quintus s'il ſe moquoit de lui, & ſi dans dix jours il n'avoit pas eu le temps de lui rendre compte de l'ouvrage de littérature qu'il lui avoit remis, & qu'il lui ordonnoit de lui rapporter. Quintus qui n'avoit rien reçu du Roi, répondit que Sa Majeſté ſe trompoit. Le Roi réitéra l'ordre, & le Colonel ſe rendit au coucher de ce Prince, qui lui parla nouvelles, littérature, &c. comme à l'ordinaire. Il fut prié le lendemain au dîner du Roi, & les choſes reprirent leur cours. »

De Paris, le 11 Novembre 1779.

Un riche fermier de Bobigny, près Paris, vient d'être obligé de prendre la fuite, pour avoir ſouſcrit pour quatre cens mille francs de billets à un Prince étranger, qui les a répandus tout de ſuite ſur la place. Il n'en a pas fallu davantage pour décréditer le pauvre malheureux, qui ne peut pas les payer. Ces billets ſe trouvant dans toutes les mains impures des uſuriers & des faiſeurs d'affaires, on préſume que le Parlement de Paris, où Charlemagne (c'eſt le nom de ce fermier) fait évoquer cette affaire, déclarera les effets nuls. Dieu ſoit béni! car le pauvre Charlemagne a été volé comme dans un bois par Son Alteſſe, qui lui a aſſigné des choſes imaginaires dans ſa Principauté. Le Prince de ***, dit une chronique très-digne de foi, joue ici un rôle au moyen des

affaires qu'il fait tous les jours ſur le pavé de Paris. *Tantôt haut, tantôt bas, ſelon les accidens;* il eſt tantôt dans la rue, c'eſt-à-dire, logé en hôtel garni, & tantôt dans un hôtel ſuperbe, où les meubles reſtent toujours pour payer les loyers. Aujourd'hui il fait courir le bruit, pour s'accréditer, qu'un oncle, dont il eſt héritier, eſt ſur le bord de ſa foſſe; demain, il ouvrira un emprunt ſur des Croix de Chevalerie, qu'il diſtribue. C'eſt un tailleur; un ſellier, un bourrelier que vous voyez décorés. Il n'y a pas même juſqu'au traiteur qui lui fournit à dîner, qui n'ait l'honneur d'en être. Bien des gens prétendent néanmoins que le Gouvernement a fait prier l'Alteſſe d'être un peu moins prodigue de ces ſortes de munificences. Elle répond à cela que ce petit trafic fait bouillir la marmite. On ferme les yeux, vu la qualité de ſa Seigneurie, mais *in petto*, on voudroit la voir bien loin. C'eſt par la même raiſon des égards dus à ſon rang, qu'on intrigue il y a deux ans pour aſſoupir un procès ridicule qu'il eut au Parlement avec un certain Marquis de ***, au ſujet de la vente qu'il lui avoit faite d'une de ces Croix, contre laquelle ce dernier réclamoit en eſcroquerie. Le Prince ripoſtoit dans un de ſes Mémoires, que leur prix étoit en raiſon du rang & de l'opulence de l'acquéreur. La mort du Marquis de *** arriva, & l'affaire en reſta là. Dès-lors, le crédit de ces Croix baiſſa au point qu'on n'en voulut plus. Il n'y eut que quelques pauvres diables de poëtes & d'empiriques qu'on en décora, pour tâcher de les

remettre en valeur ; c'eſt à ce ſujet qu'un de ces derniers, vraiſemblablement mécontent de l'Alteſſe, vient de lâcher le Couplet ſuivant dans le public.

Palſembleu, monſieur De ***,
Vous êtes trop mince
Pour vous nommer duc & prince.
Palſembleu, monſieur De ***,
Finiſſez tout court
Un pareil calembour.

Car on ſait, car on ſait qu'en vos états
Vous êtes un comte
Dont on tient fort peu de compte :
Car on ſait, car on ſait qu'en vos états
Vous ne mettez pas
Sur pied quatre ſoldats.

Il y a dans le monde un certain L***, ancien chevau-léger & ſe diſant Marquis de St. P*** fort riche, qui ne joue pas un bien beau rôle dans les archives ſecretes de la ſociété. On le taxe de devenir ſourd aux propoſitions d'honneur qu'on lui fait. Un Comte de Bony, un Gentilhomme de Bourgogne, ayant à s'en plaindre, n'a jamais pu parvenir, même à force de conſpuations, à lui faire mettre l'épée à la main. Il eſt queſtion d'une femme avec laquelle ce dernier a vécu avant le Marquis, ſon ſucceſſeur, & qui les a compromis & trompés tous les deux, en faiſant voir à l'un les lettres de l'autre : (*des cochoneries de filles !*) il s'agit pourtant de la femme d'un des Commis des Bureaux du Prince de

Montbarrey. Enfin, cette femme eſt à préſent aux gages du Marquis, lequel la laiſſe mourir de faim, après lui avoir ôté tout ce qu'elle tenoit de ſon prédéceſſeur. La rixe eſt engagée au point que le Sr. de S. P***. eſt obligé, pour l'éviter; d'intercepter des lettres, d'acheter même celles de ſon rival, & d'engager un procès criminel pour ſe ſouſtraire à une affaire d'honneur. Cependant ce Marquis vient d'acheter une compagnie de cavalerie, & cette conduite de ſa part a paru ſi mal ſonnante dans le monde, qu'il n'y a pas un officier de ſon régiment qui n'ait ajouté ſon couplet à ceux-ci, que ſon adverſaire a jettés préliminairement dans le monde. *Eh vive la joie !* Air : *lon lan la derirette.*

C'eſt le marquis de San-P*** *bis.*
Qu'on peut appeller un héros,
Lon lan la derirette.
Vous en allez juger ici
Lon lan la deriri.

De corps & d'eſprit aſſez noir, *bis.*
Le miſérable laiſſe voir
Lon lan la derirette,
Les obſcurs complots qu'il ourdit
Lon lan la deriri.

Le nom pompeux de l'Empereur *bis.*
Ne rempliſſant pas ſon grand cœur,
Lon lan la derirette,
Lui d'un ſaint Apôtre il prit,
Lon lan la deriri.

Il fit des tours à ſon papa *bis.*
Qui pour ſon fils le renia,
Lon lan la derirette,
Puis à Pierre Enciſe on le mit
Lon lan la deriri.

Le malheureux *ſorti de là*, *bis.*
Intrigua, cabala, trompa,
Lon lan la derirette,
Et de Deſrues fut ami, (*)
Lon lan la deriri.

On peut juger par ce trait-ci, *bis.*
Ce que doit attendre de lui,
Lon lan la derirette,
La pauvre femme qu'il ſéduit,
Lon lan la deriri.

Surprenant lettres & billets, *bis.*
Il corrompt femmes & valets,
Lon lan la derirette,
Il veut qu'on ſoit à ſa merci
Lon lan la deriri.

Pour un écu dans les B****
Il prend des témoins ſolemnels,
Lon lan la derirette,
Tout prêts à dépoſer pour lui,
Lon lan la deriri.

Dans tous les quartiers de Paris
Il a des cabinets garnis,

(*) Le marquis de San-P*** a négocié avec lui des affaires pour le duc de Sully défunt.

Lon lan la derirette,
C'eſt un vrai *Gloria Patri*;
Lon lan la deriri.

Il faut le voir ce fier mortel
Comme il vous accepte un cartel!
Lon lan la derirette,
Demandez au ſieur de Bony,
Lon lan la deriri.

Accourez dans ſon régiment,
Délateur, eſpion, exempt,
Lon lan la derirette,
De la police il eſt l'ami,
Lon lan la deriri.

En attendant que ſon portrait
Par *Charlot* (*) en Gréve ſoit fait,
Lon lan la derirette,
On vient de l'ébaucher ici,
Lon lan la deriri.

Le Sieur de Colſonay, ancien ſoldat des Carabiniers a fait une fin avec une certaine fille d'Amour, nommée la *Zelza*. Depuis ce mariage, elle s'eſt décorée du titre pompeux de la Comteſſe de Murtin; & pour ſoutenir l'éclat de cette nouvelle dignité, elle a pris équipage & livrée. Cette femme étoit parvenue par ſes intrigues, à faire recevoir ſon mari dans les gardes de M. le Comte d'Artois d'où on l'a chaſſé ignominieuſement, en lui paſſant la bandouilliere ſur le corps, pour avoir très-tran-

(*) C'eſt le nom du bourreau.

quillement reçu un ſoufflet qui lui prenoit depuis l'oreille juſqu'à la moitié de la bouche. La nouvelle Comteſſe de Murtin a été longtemps rue St. Honoré, faiſant la patrouille ſur la rue. Elle eſt du nombre de celles qui ſignerent dans le temps la requête que les filles de joie préſenterent contre les réverberes de cette Capitale au Lieutenant de Police, (alors M. de Sartine) pour lui expoſer le tort réel que ces corps lumineux faiſoient à leur commerce.

De Paris, le 13 Novembre 1779.

On a remarqué que l'automne étoit la ſaiſon la plus fertile en aventures triſtes & ſiniſtres. Celles dont je vous ai rendu compte derniérement, viennent à l'appui de cette obſervation. Le meurtre du gros caillou y fait ajouter que ce crime horrible ſemble devenir un forfait cyclique depuis quelques années. Rappellez-vous ce marchand de bas du fauxbourg St. Germain, qui de jalouſie aſſomma ſa femme à coups de chandelier en 1777; ce marchand de vin de la rue du Bac, qui, l'année derniere, tua ſa femme d'un coup de bouteille, pour une polonoiſe faite contre ſon gré. Je pourrois en remontant dans la malheureuſe hiſtoire des crimes bourgeois, étendre mes citations : vous n'exigez pas que ma mémoire rempliſſe cette tache révoltante; c'en eſt aſſez d'avoir à vous tracer de nouvelles horreurs. Paris n'eſt pas le ſeul théâtre où ſe fait reſſentir la maligne influence de cette ſaiſon : c'eſt dans l'Europe entiere qu'elle produit les atrocités les plus effrayan-

tes. Strasbourg vient de nous en fournir encore des exemples récens.

Un marchand de cette ville, ſa fille, âgée de ſept ans, & ſa femme, enceinte de quatre mois, venoient de ſe mettre à table pour dîner : à peine eurent-ils mangé les premieres cuillerées de ſoupe, que la femme ſe trouva mal & perdit connoiſſance : ſon mari la porte ſur ſon lit, s'empreſſe à la ſecourir, mais la malheureuſe périt au milieu des convulſions & des douleurs cruelles d'un accouchement prématuré ; la jeune fille ne lui ſurvécut que de quelques inſtans, & le mari lui-même la ſuivit de près.

Leur vieille mere, qui vivoit avec eux étoit, de concert avec la ſervante, l'auteur de cet empoiſonnement : effrayées de leur propre ouvrage, elles n'ont vu de reſſource que dans une fuite précipitée mais inutile, puiſqu'elles ſont heureuſement arrêtées l'une & l'autre. Leur ſupplice ſera d'autant plus qu'il s'eſt trouvé au fond du vaſe dans lequel elles avoient fait la ſoupe, un dépôt conſidérable d'arſenic, & que ce témoignage peut ſuffire à leur condamnation, en y ajoutant la circonſtance de leur fuite, &c.

A cet événement tragique en eſt ſuccédé un autre, dont la ſingularité des faits eſt vraiment bizarre. Le domeſtique du Marquis de la Salle étoit marié depuis peu, & n'en conſervoit pas moins ſes aſſiduités auprès d'une ancienne connoiſſance, qu'il avoit ſu rendre l'amie de ſa femme. Comme ſur ces ſortes de myſteres, les femmes ſont clairvoyantes, leurs ſoupçons les conduiſent bientôt à la conviction qu'elles crai-

gnent : ce n'eſt pas qu'elles voient toujours la vérité, mais leurs oreilles ſont ſubtiles, & la calomnie s'y grave facilement. Celle-ci devint furieuſe, en apprenant les frédaines de ſon mari. Une femme n'eut rien avoué ; c'eſt-là le grand, le ſeul chapitre de la diſcrétion, de ce ſexe : lui bonnement ſe déclara coupable, & promit de ne rien diſtraire à l'avenir, du devoir conjugal. *Promettre & tenir ſont deux* ; il revit de très-près le fruit défendu ; ſa femme l'apprit encore, & de ce moment jura la perte des coupables. Elle modéra pourtant les effets de ſa vengeance, & ne s'attacha qu'à punir *la partie pécheresſe* de l'un & de l'autre. Pour y parvenir, elle feignit d'ignorer la continuation de leurs familiarités ; elle attira chez elle la favorite de ſon époux, & profita d'une viſite, qu'elle en reçut en l'abſence de ſon mari, pour lui jouer ſa petite piece. Elle s'étoit munie de cordes, & s'y prit de telle maniere qu'elle parvint à garotter la Donzelle, dont elle prolongea les douleurs, en lui ôtant brin à brin, non pas ce qui environne les yeux, mais autre choſe.... après l'avoir ainſi humiliée & fuſtigée, elle la chaſſa honteuſement.

Quant au mari, ſon traitement a été un peu plus ſérieux. Ignorant la ſcène qui venoit de ſe paſſer, il rentre tranquillement & jouit de la ſécurité que lui devoient inſpirer les careſſes perfides de ſa femme ; la nuit vient, il ſe couche : la femme prétexte quelques beſoins, & paſſe dans une chambre voiſine. C'eſt là qu'à l'exemple de Canidie elle compoſe ſa mixtion infernale, de plomb, d'huile & de réſine, la

met en fuſion ſur le fourneau ; & profite du ſommeil de ſon mari pour ſuppléer, par cette aſperſion balſamique, à ce qu'on appelle amputation. Jugez des cris du malheureux : jugez ſur tout du caractere de cette petite race vindicative, dont voici encore un autre trait.

Le domeſtique d'un caiſſier de la comédie françoiſe, pere de famille & d'environ trente-cinq ans, avoit été d'abord le petit ſerviteur d'un de nos *roués* élégans. On ne peut approcher de ces Meſſieurs ſans y faire quelque profit, ſoit pour les mœurs, ſoit pour l'éducation : en effet, ce gaillard n'étoit pas ſot, ni ſans talent, mais il avoit un goût dominant pour le juppon, & ſa vie fourmille d'aventures.

Il y a quatre mois environ qu'il s'amouracha d'une femme de chambre aſſez jolie & très-honnête : il lui fit ſa cour, mais elle ne l'écouta point. Il n'en devint que plus entreprenant. Il s'arme un jour de deux piſtolets, & va voir cette fille. Il lui parle de ſa paſſion, & la lui peint ſi terrible, qu'il finit par lui dire que ſi elle n'acquieſce à ſes deſirs, il va ſe brûler la cervelle ; dans le même inſtant il tire de ſa poche un des piſtolets, & ſe diſpoſe à s'en ſervir. Cette courageuſe fille ne perd pas la tête ; elle ſe jette ſur lui, parvient à lui ſaiſir les bras, & dans cette attitude fatigante, le contient juſqu'à ce que ſes cris euſſent attiré quelqu'un. Les gens de la maiſon furent bientôt entrés dans ſon appartement, & délivrerent la pauvre fille de ſes craintes & de ſon embarras.

On balança d'abord ſur le parti qu'on devoit prendre à l'égard de cet homme dangereux, mais la modération le fit ſimplement chaſſer. Toute cette ſcène lui avoit échauffé la tête de telle ſorte, qu'en ſortant de la maiſon il voit les ſoldats du guet qui paſſoient par haſard; il s'arme du piſtolet qui lui reſtoit, il les aborde, & s'adreſſant à eux; « Eſt-» ce à moi, leur dit-il, que vous en vou-» lez? voici encore de quoi vous répondre. » La garde l'arrête, le conduit chez le Commiſſaire, & de là en priſon. il n'étoit queſtion que de le faire pendre; mais on parvint à le ſauver, à condition qu'il partiroit pour les iſles: ſes protecteurs obtinrent grace encore ſur ce dernier point.

Depuis ce temps, il s'eſt épris d'une nouvelle paſſion pour une coquine de la rue des foſſés de M. le Prince. M. le domeſtique y faiſoit *bouillir la marmite*, promenoit pompeuſement ſa conquête en voiture de remiſe, tandis que ſa pauvre femme & ſes enfans crioient la faim. Or vous préſumez que de tels excès d'inconduite ne peuvent avoir qu'une fin funeſte, & vous ne vous trompez pas. Vendredi dernier fut le terme de tous ces déſordres. Il n'avoit plus d'argent, & l'humeur de ces proſtituées n'eſt guere affable pour d'autres faces que pour celles qui ſont gravées ſur le métal. Ce fut donc en vain qu'il continuoit à montrer la ſienne à la porte de cette fille; *point d'argent, point de ſuiſſe*: il fut durement renvoyé. Il veut s'en venger & punir ſon ingrate. En conſéquence, il ſe munit de ſix piſtolets, monte

dans un fiacre, ſe rend chez elle, & ſe diſpoſe à l'aſſiéger. Il frappe, on ſe craint, on ne lui répond point : il redouble, la fille s'impatiente, & entr'ouvre la porte pour lui dire qu'elle ne le recevra pas. Il lui ripoſte d'un coup de piſtolet, qu'il lui lâche dans la figure. Tout coupable tremble, ſon coup mal aſſuré ne fit qu'effleurer la tête de cette fille, qui eut la force de refermer la porte ſur lui. Déſeſpéré d'avoir manqué ſon coup, effrayé de la garde qui s'approche, il ſe paſſe une balle dans la tête, mais elle ne fit que traverſer ſes joues; il avoit un troiſieme piſtolet, il le poſe & le tire contre ſa poitrine, ſans réuſſir à ſe donner un coup mortel. On l'a remis dans ſa voiture, où l'on a trouvé trois autres piſtolets, & on l'a conduit en priſon où l'on inſtruit ſon procès.

Arlequin, Roi, Dame & Valet : piece donnée, il y a huit jours aux Italiens, n'a guere de plaiſant que ſon titre : le ſujet a pourtant de la gaîté, mais il y a des ſcenes ſi faſtidieuſes, des bouffonneries ſi plattes, que ce n'eſt peut-être qu'en conſidération de Carlin qu'on a ſupporté la longueur de ſes trois actes juſqu'à la fin.

Vous avez paru, Monſieur, lire avec plaiſir la deſcription du temple que Mlle. Guimard, ou ſes amans, ont dédié à la volupté, & où cette danſeuſe célebre remplit, du mieux qu'il lui eſt poſſible, les fonctions de grande prêtreſſe. Voici celle d'une habitation qui a le même objet, & dont une nymphe un peu plus moderne fait les honneurs. C'eſt un poëte qui parle;

parle ; il ſeroit injuſte d'exiger de ſes pinceaux, la même exactitude.

MAISON

D'ANNETTE, D'HERVIEUX.

On ne croit plus aux enchanteurs ;
Ce ſiecle a banni la féerie ;
L'imagination fleurie
De nos plus brillans narrateurs
Paſſe aujourd'hui pour rêverie :
Il faut pourtant vous raconter
Un fait moderne, une merveille ;
Qu'ont vu mes yeux, que votre oreille
Avec plaiſir doit écouter.
C'eſt pour vous qu'eſt fait cet ouvrage,
Annette, & votre nom vainqueur
Me promet déjà le ſuffrage
Des yeux, de l'oreille & du cœur.

Je parcourois, il y a quelque temps, ces nouveaux édifices qui s'élevent au-delà des remparts de Paris. Le jour alloit finir, & j'errois preſque ſeul ſur un endroit de la chauſſée, que de longs marais couvroient encore, lorſque j'y crus voir paroître un artiſte que la plus tendre amitié unit avec moi. Déjà volant à lui, je me préparois à l'embraſſer : mais prenant tout-à-coup l'air & le ton d'une ſubſtance céleſte :

Arrête, me dit-il, d'une voix prophétique ;
Sous ces traits empruntés pour plaire à tes regards,
Reconnois le génie antique

Dont le pouvoir préside à ces vastes remparts.
Mon front couvert jadis d'oseille & de laitue,
D'un auguste bandeau commence à se parer.
La main du Dieu des arts se plaît à l'entourer
De temples, de jardins, de palais, de statues.
Mais un fleuron plus charmant
Doit orner mon diadême.
De ta félicité suprême,
Je veux avancer le moment.
Vois, dès ce jour, le monument
Que le sort réserve à ma gloire.
Enfant des filles de mémoire,
Qu'à tes yeux déjà l'avenir soit présent!

Quoiqu'un peu étonné de cette emphase & de l'épithete qu'il me donnoit, je souris & lui répondis : M. le Génie, les êtres merveilleux auxquels on croit le moins aujourd'hui, ce sont les génies. Il est trop vrai qu'il n'y en a plus. — A ces mots, une fureur divine me parut altérer ses traits ; il m'interrompit d'un coup de baguette, dont il traça quelques cercles en l'air & soudain,

Tout le peuple ailé des amours
Autour de nous vient se répandre ;
Tous au lieu marqué vont se rendre ;
Les travaux commencent leur cours ;
Un zele, une ardeur volontaire
Sont ces enfans de Cythere.
L'un d'eux a chargé sur son dos
Le bois, le mortier ou la pierre ;
L'autre en un fossé circulaire
Fait fumer l'onde avec la chaux.
Le bruit redoublé des marteaux

Remplit l'air, ébranle la terre.
Les amours sont expéditifs :
Déjà d'un riant édifice
L'avant-scène & le frontispice
Ont frappé mes yeux attentifs.
Dieu du goût, c'est toi qui couronnes
Du chapiteau le *plus léger*,
Ces quatre élégantes colonnes
Que leur pouvoir vient d'ériger.
Là, d'une agréable saillie
Où plus d'un plaisir s'est niché,
La balustrade est embellie;
Et l'amour, sur elle accroché,
Vient d'écrire : *A la plus Jolie.*

Cette inscription piquoit ma curiosité, quoiqu'elle m'en fit soupçonner l'objet : mais je sus me contenir, & devenu plus crédule, je dis à mon génie que si l'intérieur du temple *répondoit à ce que je voyois, j'allois demeurer d'accord de toute l'étendue de sa puissance.* Tout-à-coup je me vis transporté d'appartemens en appartemens ; & lorsque j'eus embrassé d'un coup d'œil les différentes parties qui composoient ce séjour délicieux, le génie me permit d'y laisser reposer mes regards. Il fit plus ; il prit lui-même la parole, & me dit dans la langue des Dieux, de si belles choses, qu'en essayant de vous les rendre, je donne tout à la fois, une preuve de mon audace & de ma modestie :

Suis moi, dit-il, dans ce lieu consacré
Au Dieu du vin, aux plaisirs de la table.
Là, quelque jour, plus d'un convive aimable

Libre d'ennuis, & de joie enivré,
Plus d'une grace, à l'œil vif, au cœur tendre,
Au ſein d'albâtre, au corſage élégant,
Te charmeront, ſauront te faire entendre
Ces propos gais & pleins d'un ſel piquant
Que l'eſprit trouve, & que Bacchus inſpire,
Lorſqu'agitant nos mobiles cerveaux,
Ce Dieu joufflu leur verſe ſon délire,
Et fait couler à la ronde, à grands flots,
Le vin, l'amour & les bons mots.
C'eſt dans un temple à celui-ci ſemblable
Que d'Erigone il dompta les rigueurs.
C'eſt encor là qu'il eſſuya les pleurs
De cette fille errante & reſpectable
Dont un volage indigne d'être heureux
Avoit trahi les bienfaits & les feux.
Ah! ſi Bacchus, dans les jours de ſa gloire,
Chéri par-tout & par-tout redouté
Vous eût connue, ô moderne beauté
Dont ce ſéjour gardera la mémoire,
Vos yeux, ſur lui remportoient la victoire;
Notre Erigone eût foiblement tenté
Ce jeune Dieu dans vos fers arrêté,
Et ſous la treille Ariane abuſée
N'eût jamais bu, ni l'oubli de Théſée,
Ni les plaiſirs de l'infidélité.

Tout en me parlant, le génie m'avoit conduit dans un ſallon qui me parut faire la critique de cet amas d'ornemens confus ſous leſquels nos aïeux étouffoient le bon goût Tout y étoit noble, mais ſimple. La variété des formes n'y nuiſoit pas à la pureté du deſſin. On n'y étoit frappé des détails qu'après avoir admiré l'enſemble. L'aigle de Jupiter planoit ſur

la voûte. C'eſt le maître des Dieux lui-même qui chargea cet aigle de garder les cœurs qui ſe laiſſent prendre dans ce ſallon. Soins inutiles ! j'en vis beaucoup entre les ſerres de l'oiſeau, mais je n'en vis aucun qui tentât de s'échapper. *Enfin, j'allois paſſer dans une piece voiſine. Nous y reviendrons*, me *dit le Génie. Alors* une des portes du ſallon s'ouvrit d'elle-même, & nous parcourûmes le jardin.

La nature à l'art, s'y marie ;
Mais l'art en époux complaiſant,
Y fait moins briller ſon talent,
Que ceux d'une épouſe chérie ;
Et dans ces nœuds bien aſſortis
J'ai vu que c'eſt à tort qu'on blâme
Un mari qui veut que ſa femme
Soit la maîtreſſe au logis.

Rentrés *dans l'édifice par le ſallon que j'avois* tant admiré, le génie m'ouvrit de ſa main, l'aſyle charmant que nos Vitruves nouveaux appellent *Boudoir*. Là je trouvai les ris & les plaiſirs. Ces petits dieux s'y jouoient avec les heures autour d'une pyramide, où formoient au deſſus des portes, les groupes les plus ingénieux. Ils acheverent de lever mes doutes ſur l'objet à qui leur zele venoit de bâtir ce monument. Ils ne le nommerent pourtant pas; mais un d'eux en étalant devant *moi les bijoux précieux que renfermoit une caſſette*,

Trouva la pomme héréditaire
Qu'amour legue aux charmans objets,
Qui lui rappellent mieux les traits

De la Déeſſe de Cythere.
Doux plaiſir, ce préſent m'éclaire ;
Lui dis-je en l'embraſſant ſoudain ;
Et ces lieux conſtruits par ta main,
Sont pour Annete, ou pour ta mere.

C'eſt là que cédant à mon enthouſiaſme, je me tournai vers mon guide, & dans la poſture la plus humble & la plus preſſante ; — Divin génie, m'écriai-je, vous qui daignâtes avancer pour moi cet ouvrage du temps, ne pourriez-vous pas m'en montrer la ſouveraine ? ne peut-elle l'habiter dès ce jour ? ah ! rendez-la-moi viſible, comme vous m'avez rendu viſible le ſéjour qu'elle doit embellir ! — J'y conſens, me dit-il, tu la verras ſans être vu. Garde-toi ſur-tout de parler : un ſeul mot prononcé par ta bouche détruiroit ton bonheur & mes enchantemens. Sans attendre ma réponſe, il me fit paſſer dans cette chambre, près de ce lit.... Hélas ! ce n'étoit pas là que mon guide devoit me laiſſer voir la déeſſe. Le cruel ne me donna qu'un inſtant pour conſidérer cet endroit du temple ; & mes regards ne s'y arrêterent que ſur l'autel. — Venez donc ; me crioit-il, ſuivez-moi dans cette jolie ſalle, parmi ces curioſités naturelles.... Et le barbare m'y entraînoit en étouffant quelques grains d'encens que je me préparois à brûler au pied du ſanctuaire.

Une fraîcheur délicieuſe,
Me ſaiſit tout-à-coup ſans éteindre mes feux.
Zéphir m'avoit pouſſé vers cet endroit heureux,

Où la Nymphe des bains, calme, silencieuſe,
Laiſſoit à peine entrevoir à mes yeux
Des graces, des beautés dont elle eſt envieuſe.
Mais je vous reconnus au plaiſir qui vous fuit,
Annette, aimable enchantereſſe,
Vous, qui brillante encor de la jeuneſſe,
Des talens les plus mûrs portez déjà le fruit.
Therpſicore ou Vénus, Euterpe ou Polymnie,
Vous avez dès l'enfance autité tour-à-tour,
A vos pas, à vos chants, à leur double harmonie,
Et la capitale, & la cour.
Par vos divins attraits vous y regnez encore,
Vous jouirez long-temps d'un empire ſi doux:
On ne vous dira point, *Qui vous voit vous adore*,
On dira: *Qui vous voit n'adore plus que vous.*
Que ſont à vos côtés, ces jeux de la nature,
Ces coquillages, ces oiſeaux?
L'émail des papillons, ou l'éclat des cryſtaux,
De Vénus, entre nous, valent-ils la ceinture?
Vous uniriez en vain dans ce joli faſſon,
Toutes les beautés dont ſe pare
Le cabinet fameux que dirige Buffon,
Quand vous l'habitez les voit-on?
Et pendant votre abſence où trouver la plus rare?

Je ne diſois point tout cela, je me contentois de le ſentir; car je craignois la menace du génie qui ne m'avoit laiſſé le choix que du ſilence ou de l'évanouiſſement du charme. Mais cet *à parte* finiſſoit à peine, que la déeſſe ſe croyant ſeule, fit un mouvement qui me découvrit une partie de ſes charmes. Dieux! que devins-je à ce ſpectacle! ma raiſon ſe perdit, un cri m'échappa, & tout diſparut,

le génie, mon bonheur, le temple & la divinité.

Vous à qui ma langue indiſcrette
Fit part du plaiſir de mes yeux,
De tous ces faits ſi merveilleux
Vous voyez la preuve complette.
En traçant le portrait d'Annette,
Mon crayon ne l'a point flatté.
Bien eſt-il vrai qu'en ce preſtige,
La vérité tient du prodige,
Mais le prodige eſt vérité.

De Verſailles, le 15 Novembre 1779.

On écrit de Londres que les lunettes à longue vue y ſont hors de prix, tous les habitans des côtes s'en étant pourvus afin de guetter l'approche des François. Vous reconnoîtrez là les mauvaiſes plaiſanteries de nos voiſins qui ne feroient pas mal de tourner auſſi leurs lunettes du côté de l'Irlande.

L'Evêque de Chartres a un procès très-vif contre un Vicaire de ſon Dioceſe qui a confeſſé des enfans, quoiqu'interdit pour cauſe de janſéniſme, & contre le Curé qui l'a ſouffert. Il y a déjà à ce ſujet pluſieurs arrêts du Parlement contre l'Evêque, & des arrêts du Conſeil en ſa faveur. Il a été un temps où la moitié de la nation auroit pris parti pour ou contre. Nous ſommes devenus aſſez raiſonnables pour regarder ces diſcuſſions comme affaires de Police civile.

Le Roi qui ne joue preſque jamais, a perdu les jours derniers huit cens louis. *Voilà de*

l'argent bien mal employé, a dit Sa Majeſté ; *j'aurois mieux fait de faire diſtribuer ſix livres à 3200 ſoldats, cela les eût encouragée ; jouer eſt une ſottiſe : j'y renonce.*

Il s'eſt répandu dans le public une ſatyre violente qui contient des perſonnalités très-fortes contre le Lieutenant de Police, ſur la facilité avec laquelle il accorde des permiſſions pour l'établiſſement de maiſons de jeu. L'auteur a été découvert & mis ſur le champ à la Baſtille. C'eſt un eccléſiaſtique à qui ce triſte ſéjour apprendra à ne plus faire de ſermons clandeſtins.

Le Sr. Dubois, Commandant de la garde de Paris, ſe trouvant hier à l'une des repréſentations nocturnes de Nicolet, ſuivit deux jeunes gens qui avoient pris querelle dans ce ſpectacle & qui ſortoient dans le deſſein de ſe battre. Il le leur défendit, ils le trouverent mauvais & lui demanderent de quel droit il leur parloit ainſi. — *Je ſuis Dubois*, leur répondit-il. — *Eh bien*, s'écria l'un d'eux, *avec Dubois on fait des flûtes....* Vous voyez, Monſieur, que l'eſprit de calembour ne ſe dément dans aucune occaſion. Celui-ci a coûté la liberté à celui qui l'a fait.

Le Roi de Pruſſe venoit de recevoir la nouvelle de la priſe du Port Mahon dans la derniere guerre, lorſque M. Mitchell, Envoyé d'Angleterre, qui l'ignoroit encore, entra chez Sa Majeſté. — Eh bien, lui dit le Roi, voilà qui va mal pour votre nation ; Mahon eſt pris. — C'eſt un très-grand revers, répond l'Envoyé, mais j'eſpere qu'avec l'aide de Dieu nous nous

en tirerons. — Ah, ah, je ne vous connoiſſois pas cet allié-là. — Sire, c'eſt le ſeul auquel nous ne payons pas de ſubſides. — Auſſi vous ſert-il bien mal, reprend le Roi en terminant la converſation. Depuis cette époque les Anglois ont eu bien à ſe louer de cet allié qui regle les deſtinées des hommes & qui confond leurs projets. Je vous ai annoncé que les vents contraires retenoient notre flotte dans la rade & dans le Port de Breſt malgré les ordres précis de la Cour. Il eſt heureux que des obſtacles qui ſe ſont ſuccédés l'aient empêché d'appareiller en Octobre. Les coups de vent qui ont eu lieu dans la Manche, le 26 & 27 de ce mois, l'auroient miſe dans le plus grand danger.

M. Linguet a rendu, ſelon ſon uſage, un compte très-malin du procès qui s'eſt élevé entre le Maréchal de Duras & le Comte Doſgrée. M. Meſnard premier Commis des finances, vient de certifier dans un mémoire public l'exiſtence du *bon* de Louis XV, pour une gratification de 1500 livres en faveur de ce Seigneur Breton. On a fait à ce ſujet l'épigramme ſuivante :

Monſieur le Maréchal, pourquoi tant de réſerve,
Lorſque Linguet hauſſe le ton!
N'avez-vous pas votre bâton?
Qu'au moins une fois il vous ſerve!

De Verſailles, le 18 Novembre 1779.

Les changemens projettés dans la ferme générale éprouvent beaucoup de contradictions. En attendant que cet objet majeur ſoit réglé, M. Necker met de l'ordre dans les petites parties. Le bureau de Correſpondance générale, ſingulier établiſſement dû d'abord à l'imagination induſtrieuſe de quelques particuliers, a excité par ſes ſuccès l'attention du miniſtere qui vient de lui donner une nouvelle forme & de nouveaux chefs. On a auſſi fait quelques changemens à la caiſſe de Poiſſy, qui comme vous le ſavez, Monſieur, ſe charge d'acheter tous les bœufs qui arrivent aux marchés pour les revendre enſuite aux bouchers : établiſſement favorable aux bouchers pauvres, & onéreux pour ceux qui n'ont pas beſoin du crédit qu'il accorde. On a mis à la tête de cette partie, un financier nommé *Rœquet*, homme maſſif de figure & d'eſprit, ce qui fait dire à quelques plaiſans qu'il eſt à craindre que les bouchers ne ſe trompent & ne prennent l'adminiſtrateur pour la choſe adminiſtrée.

M. Buffault ancien marchand d'étoffes, puis tréſorier de la ville de Paris, célebre par la protection de la Comteſſe du Barry, par la ſinguliere fortune qu'il a faite & par l'extrême beauté de ſa femme qu'il vient de perdre, s'eſt remarié ces jours-ci. Il a épouſé l'ancienne maîtreſſe de M. de la Ferté, intendant des menus plaiſirs, qu'il avoit enlevée il y a quelque temps à cet autre financier ſon ami & ſon bienfaiteur.

Vers sur le Prince d'Henin, *amant de Mademoiſelle Arnould, & nommé* Prince conſervateur, *par le Comte de Lauraguais, qui entretenoit précédemment cette actrice.*

Chez la doyenne des catins,
Ta place eſt des plus minces,
Tu n'es plus le *Prince d'Hénin*,
Mais bien *le nain* des *Princes*.

De Paris, le 20 Novembre 1779.

Parmi les nombreuſes feuilles périodiques qui paroiſſent ici tous les jours, toutes les ſemaines ou tous les mois, il en eſt une dont on ſoupçonnoit à peine l'exiſtence, c'eſt le *Journal de Monſieur*, rédigé par une certaine préſidente d'Ormoy, (préſidente de je ne ſais quelle élection.) Cette bonne Dame y met des chiffons de contes, eſſais de ſes deux petites filles qui ont dix ou douze ans; & le bon papa & la bonne maman s'extaſient ſur ces chef-d'œuvres-là qui ennuient profondément les pauvres ſouſcripteurs au nombre de vingt-cinq ou trente. Une circonſtance cependant a été cauſe qu'on a parlé depuis huit jours de cet obſcur journal; c'eſt qu'un ami de Sainval l'aînée l'a pris pour champ de bataille dans le deſſein de juſtifier cette actrice des mauvais propos d'un M. Charnois, qui fait depuis près d'un an l'article des ſpectacles dans le Mercure. Ce M. Charnois a épouſé la fille de Préville, & eſt tout-à-fait dévoué au parti de la Veſtris. L'ami de la

Sainval fait une énumération assez piquante de toutes les injustices & de toutes les contradictions de son adversaire. Il assaisonne ses remarques, d'anecdotes fort précieuses pour ceux qui s'intéressent à toutes les tracasseries du théâtre, & le nombre de ce genre de curieux s'augmente tous les jours. Voici quelques-unes de ces anecdotes. « Il y a sept ou huit mois, » on donna *Tancrede* & *les Muses rivales*. La » Vestris cria épouvantablement son rôle d'A» ménaïde ; & jouant celui de Melpomene à » la suite, elle dit aux Muses : *Venez voir Amé» naïde en pleurs* ; le public éclata de rire. Il » faut être vrai ; elle joua les deux mêmes » pieces la semaine d'après, prit des intona» tions plus justes & fut fort applaudie. Depuis » on donna *Mérope* & les *Muses rivales*. Sain» val cadette, joua Melpomene : ce fut la » premiere fois que l'aînée parut à la tête du » cortege qui rend hommage à Voltaire. Elle » étoit soutenue par Egiste précédé de Nar» bas ; le public cria : *Vivent les Sainval pour » représenter la Muse tragique !* Le Mercure fut » alors le Dieu du silence, &c. &c. » Autres particularités recueillies par les oisifs des foyers, & il y a grande apparence que l'auteur de la lettre est un de ces Messieurs. « Les ennemis » de la Harpe prétendent qu'il ne parla bien » de Sainval, lorsqu'elle parut dans *Sémira» mis*, que parce que cette piece est de Vol» taire, & que Marguerite dans la tragédie » de *Warvick* étoit aussi de l'emploi de Sainval. » Des raisons d'académie & de spectacle l'em» pêcherent de lui confier le rôle de Melpo-

» mene ; elle en fut piquée & joua foiblement
» Marguerite : la guerre fut déclarée entre
» l'auteur & l'actrice tragiques. Sainval peut
» avoir tort : car le public ſait qu'elle a plus
» de chaleur que M. de la Harpe. En outre,
» elle donna une peur affreuſe à l'académie,
» par la maniere dont elle joua les quatre pre-
» mieres ſcenes de la nouvelle *Médée*. Dieux !
» qu'elle fut belle ! ſon talent ne put rien pour
» les deux derniers actes ; mais on ne lui par-
» donna pas d'avoir procuré un quart-d'heure
» de ſuccès au ſévere Clément & d'inquiétude
» à dix des quarante. Voilà ce qui peut avoir
» engagé M. de la Harpe à laiſſer M. Char-
» nois ou taire ou dénigrer le ſuccès de Sain-
» val l'aînée.... » Quelques pages plus loin l'auteur raconte un autre fait dont il prétend avoir été témoin. « J'ai vu, dit-il, un Mon-
» ſieur d'un certain âge allant toujours avec
» M. Charnois ; ou aux débuts ou aux pieces
» nouvelles ; j'ai vu ce Monſieur dans le temps
» de la diſgrace de Sainval l'aînée tourner à
» l'entrée du parterre, endoctriner les jeunes
» gens qui lui paroiſſoient faciles, & après en
» avoir remarqué d'autres qui parloient avec
» chaleur, *monter au foyer*. Au Palais-Royal, je
» le vis un jour quitter pluſieurs comédiens
» pour s'approcher d'un groupe de cauſeurs :
» on parloit de ſpectacles. Ce Monſieur a, dit-
» on, été comédien de mérite en province.
» Il voulut nous faire ſentir comme il eſt adroit
» d'arranger ſa robe dans un inſtant frappant ;
» comme il eſt avantageux d'avoir de beaux
» bras ; comme rien n'eſt ſi joli que de graſ-

» ſeyer (& tout cela compoſe le ſuprême mé-
» rite de la Veſtris.) Un jeune-homme lui
» répondit : M. Charnois a écrit *fort raiſon-*
» *nablement* que *la raiſon ſeule eſt bien en-*
» *nuyeuſe* ; j'ajoutai, qu'un trait de ſenti-
» ment & qu'un élan de génie ſont préférables
» à trois heures de mines & d'échaffaudage de
» tel ou tel acteur. Cette phraſe n'étoit pas
» encore achevée que le Monſieur étoit déjà
» bien loin. »

Toutes ces petites anecdotes malignes ont procuré un ſuccès prodigieux au journal de la bonne préſidente ; on ne le croira peut-être jamais : on en a parlé cinq ou ſix jours de ſuite aux foyers de la comédie françoiſe, & on a vendu près de cinquante exemplaires du volume où ſe trouve cette fameuſe lettre contre le fameux Charnois.

Je crois vous avoir annoncé la premiere & & unique repréſentation d'une arlequinade françoiſe intitulée : *Arlequin Roi, Dame & Valet.* Je vous dois quelques détails ſur cette piece. L'auteur eſt un arriere petit couſin de Voltaire, ſoi-diſant ſon petit neveu. C'eſt un jeune officier qui a nom : *Le Chevalier de Florian.* Il s'attendoit beaucoup à faire pâmer de rire tous les ſpectateurs. Madame Denis eſt arrivée en pompe, s'eſt placée dans la loge du Roi, & la piece eſt tombée. L'effet qu'elle a produit eſt la fatigue : car il n'y avoit pas l'ombre d'une cabale ; ce qui eſt bien fâcheux pour un auteur qui n'a pas même le prétexte de ſe plaindre de l'envie. Le grand défaut de l'auteur, dans cette piece, eſt de ne préſen-

ter guere que des choſes communes, montrer beaucoup de prétentions à la plaiſanterie, & de n'être point plaiſant. Arlequin a fait naufrage dans une iſle qui vient de perdre ſon ſouverain. La coutume de cette iſle eſt d'élever au trône le premier individu que la tempête jette ſur le rivage. Voilà comme Arlequin ſe trouve Roi : il dit & fait beaucoup de balourdiſes. Mais il y a un autre uſage dans ce pays-là, c'eſt qu'il faut que le nouveau Roi épouſe la veuve de ſon prédéceſſeur. Arlequin n'y veut pas conſentir; il aime Argentine qui s'eſt ſauvée auſſi du naufrage. La Reine veuve aſſemble des troupes & le détrône. Arlequin ſe déguiſe en femme pour n'être pas arrêté. C'eſt ainſi qu'après avoir été Roi; il eſt Dame; il ſe retrouve bientôt valet : Lélio, ſon maître, qui été auſſi rejetté ſur la rive ne fait pas tant le délicat; il épouſe la Reine, & reprend M. Arlequin à ſon ſervice. Tout ce fond-là n'a fourni à l'auteur qu'une plaiſanterie paſſable. La Reine vient offrir à Arlequin ſes états & ſa perſonne. Arlequin répond qu'il eſt confondu de tant de libéralité, & qu'il eſt trop honnête pour en abuſer. Mais, répond-il, il y auroit moyen de nous arranger. Votre perſonne & vos états, grande Reine, c'eſt trop de moitié pour moi. Si vous voulez, j'accepterai vos états & vous garderez votre perſonne... Carlin eſt venu annoncer à la fin de la piece, & a accompagné ſon annonce d'une plaiſanterie aſſez froide, parce qu'il étoit en train, apparemment. *Meſſieurs*, a-t-il dit en faiſant alluſion au titre *d'Arle-*

quin Roi ; Dame & Valet ; nous ſommes bien fâchés de ce que la tierce d'as vaut mieux que la tierce de Roi. Le public & ſur-tout l'auteur ſe ſeroient bien paſſés de ce petit compliment qui ne ſera jamais cité parmi les meilleures gaîtés ne l'ami Garlin.

Du reſte cet acteur eſt toujours aimé, & l'on a pris beaucoup de part à un déſaſtre qui vient de lui arriver. Il avoit placé cinquante mille francs, fruit de ſes longues épargnes, chez un M. Rolland, ci-devant caiſſier de M. Watelet, receveur général des finances. Le S. Rolland a fait banqueroute depuis quinze jours, & eſt venu ſe conſigner à la baſtille pour prouver qu'il n'y a point de ſa faute dans cette cataſtrophe. Mais le pauvre Carlin n'en eſt pas moins pour ſes cinquante mille francs. Le ſort, ou la fortune lui a procuré du ſoulagement, comme il s'y attendoit le moins. Il y a quelques jours qu'il alloit avec ſa femme chez le financier Beaujon qui le fait venir de temps en temps pour diſſiper l'ennui de l'opulence. En y allant il avoit bien recommandé à ſa femme de ne point parler de leur aventure à M. de Beaujon, de peur d'avoir l'air de lui demander une eſpece d'aumône. Mais il ne fut pas poſſible au pauvre Carlin d'être auſſi gai qu'à ſon ordinaire, M. de Beaujon s'en apperçut, le remarqua, & lui en demanda la cauſe. Après bien des excuſes vagues, il ne put ſe défendre de la lui expliquer. Soyez tranquille, lui dit M. de Beaujon; vous avez une fille bonne muſicienne, mais aveugle; je me charge de ſa dot, de ſes dépenſes, & dès

ce moment-ci ; vous pouvez la regarder comme n'étant plus à votre charge. Je tâcherai de faire à ſon égard ce que vous auriez fait avec vos cinquante mille francs. Carlin & ſa femme tomberent aux pieds de leur bienfaiteur, & purent à peine lui exprimer leur reconnoiſſance. Ce trait fait beaucoup d'honneur à M. de Beaujon.

La mort de la Ducheſſe de Charoſt vient de répandre la conſternation parmi le nombre aſſez conſidérable de ſes amis. Voltaire avoit chanté ſa mere (la Marquiſe de Fontaine-Martel.) On ne peut faire mieux l'éloge de la fille qu'en diſant qu'elle étoit digne de ſa mere. Sa perte a coûté des larmes au Maréchal-Duc de Richelieu. La chronique veut, on ne ſait pas trop pourquoi, que la feue Ducheſſe lui ait eu quelques obligations de paternité. Ce qu'il y a de plus ſûr, c'eſt que le Maréchal s'eſt enfermé de chagrin pendant quatre jours, & qu'il n'a voulu voir perſonne pendant le dernier ſéjour de la cour à Choiſi, où l'appelloit ſon ſervice de gentilhomme de la chambre. Voici un couplet qu'on lui attribue à ce ſujet.

Elle eſt morte ! il n'en faut rien dire,
Car dans mon cœur elle reſpire.
O Dieux ! elle avoit tant d'appas !
Vine fleur de galanterie !
On ne peut être plus jolie,
Plus belle & ne s'en douter pas.
L'amour qui lui portoit envie,
Sans doute a chargé le trépas.

De priver Charoſt de la vie.
C'eſt bien ſe tirer d'embarras.
Elle eſt morte, il n'en faut rien dire,
Car dans mon cœur elle reſpire.

L'aventure ſuivante ſera, à ce que j'eſpere, la clôture des annales meurtrieres de cet automne. Le jour de la S. Martin, un jeune Robin jouoit au *reverſi* dans une maiſon d'ami & à un prix très-modéré. La fortune lui avoit été conſtamment contraire. Le Quinola lui ayant été gorgé pour la vingtieme fois, il ſe leve avec quelqu'apparence de dépit, charge un ſpectateur de tenir ſon jeu & ſort. On s'inquiete de ne le pas voir revenir, on ſonne, un laquais rapporte que ſur ſa demande on lui a remis la clef du cabinet d'aiſance, un marteau & un grand clou, avec leſquels il a diſparu. Dans l'inſtant, le bruit d'un piſtolet ſe fait entendre : tout le monde s'empreſſe de courir au cabinet ſecret. La porte en s'ouvrant laiſſe voir le joueur aſſis avec un piſtolet dans la main, & la tête penchée ſur la poitrine. Un grand ſoupir annonce qu'il n'a pas encore perdu la vie. On veut le ſecourir. Laiſſez-moi, dit-il, laiſſez ma rage s'aſſouvir, & ne m'arrachez pas au ſpectacle qui peut ſeul la juſtifier.... En diſant ces mots il montre le Quinola qu'il avoit cloué au mur. On fremiſſoit d'horreur, & on ne pouvoit ſe refuſer à la pitié qu'inſpiroit un tel délire. Je ſuis vengé, ajoute le malheureux Robin, j'ai brûlé la cervelle à Quinola.... On y regarde; on voit en effet la tête du pauvre Quinola emportée d'une balle

qui avoit percé la carte : on ne ſavoit que penſer. Le joueur ſe relève bruſquement, faiſant des éclats de rire, & rappelle les eſprits des Dames avec l'*alkali volatil*. La ſcene entiérement changée fit bientôt ſuccéder la joie, aux frayeurs les mieux fondées. Avouez, Monſieur, que *ſi non é vero, é béné trovato.*

Je reviens aux anecdotes ſur le Roi de Pruſſe. Les places de guerre que ce Prince a fait conſtruire ou réparer, lui coûtent énormément; elles ſont très-difficiles à garder, totalement défectueuſes, ſans défenſes régulieres, en un mot plus embarraſſantes qu'utiles. La conſtruction de la fortereſſe de Silbelberg en Siléſie, & les réparations de celle de Glatz ont coûté au moins ſix à ſept millions d'écus, & elles n'en ſont pas meilleures. Le Roi, viſitant ces places, dit un jour au Major Comte de P.... » Si la guerre vient, je vous donnerai le commandement d'une des deux : je ſupplie Votre Majeſté, dit le Major, de ne me point » accorder cette grace, quoique je ſois diſpoſé » à ſacrifier ma vie pour ſon ſervice. Si elle » me forçoit à l'accepter, je déſerterois. Pourquoi cela, dit le Roi vivement? C'eſt parce » que je crains Spandau, Sire. » Le Roi tourna la tête & changea de converſation. (*)

Les meilleurs ingénieurs que ce Roi ait à ſon ſervice ſont tout au plus des ingénieurs de campagne, & n'entendent rien à l'attaque ni à la défenſe des places.

(*) Spandau eſt une fortereſſe où l'on renferme les criminels d'Etat.

Le Sr. de.... Lieutenant Colonel, Ingénieur en chef d'une place en France, déſerta, vint à Poſtdam & fut préſenté au Roi ſous le nom du Comte de.... Le Roi lui trouvant du talent, accepta ſes ſervices & lui donna de bons appointemens. Le ſoi-diſant Comte fut fait Lieutenant Colonel, eut l'effronterie de préſenter ſa femme au cercle de la Reine, à celui de toutes les Princeſſes, & particuliérement à la Princeſſe Royale qui l'embraſſa & la fit manger ſouvent à ſa table. Peu de mois après, la prétendue Comteſſe mourut, & ce ne fut point ſans ſurpriſe que l'on vit arriver la véritable femme du Comte & que l'on apprit que celle qui venoit de mourir n'étoit qu'une fille de joie qu'il avoit ramaſſée à Paris. Les ennemis du Comte voulurent profiter de l'occaſion pour lui nuire dans l'eſprit du Roi, & l'inſtruiſirent de ces anecdotes. Ce Monarque ſe contenta d'écrire la lettre ſuivante au ſoi-diſant Comte. « M. le Lieutenant Colonel Comte D.... » ou M. O...., lorſque j'ai cru que vos ſervi» ces m'étoient néceſſaires, il m'a paru indif» férent que vous euſſiez avec vous ou une » femme ou une maîtreſſe. Je vous paſſe donc » avec ma tolérance ordinaire l'incartade que » vous avez faite de la préſenter à la Famille » Royale. Elle eſt morte, & cette affaire eſt » finie. Je vous conſeille cependant de réflé» chir un peu avant de préſenter celle qui » paroît de nouveau ſur la ſcene. Servez-moi » bien : à votre âge & au mien, les femmes » doivent peu occuper. Sur ce, je prie Dieu » qu'il vous ait en ſa ſainte garde. »

Un autre Lieutenant Colonel, ingénieur en France, quitta ſa patrie, vint en Pruſſe, & apporta avec lui pluſieurs plans de villes de guerre. Ayant été admis au ſervice de Pruſſe avec le même gráde, il crut faire ſa cour au Roi en lui préſentant les plans en queſtion; le Roi les prit, & lui répondit : Je vous ſuis obligé de votre préſent : mais vous ne mettrez jamais le pied dans mes forteréſſes, puiſque vous faites un ſi mauvais uſage de vos talens. Dreſſez mes mineurs & mes ſappeurs; c'eſt à quoi je vous emploie. Il fut fait Colonel quelque temps après; mais il n'a jamais été employé à autre choſe : le Roi ſe ſert de ces ſortes de gens, mais n'a nulle confiance en eux.

Ce ſujet rappelle un fait aſſez ſingulier. Au ſiege de Schwednitz, le Roi étant mécontent de la mal-adreſſe de ſes ingénieurs & mineurs, traita très-rudement un Capitaine en ſecond de ce dernier corps, & finit par lui ordonner de quitter l'armée. L'Officier qui connoiſſoit le Roi, ne répliqua rien & ſe retira : c'étoit à la tranchée qu'il avoit reçu cette rude réprimande. Comme il ſortoit du boyau, le Roi le rappella & lui dit : je veux bien que vous continuiez le ſiege & que vous vous en alliez après. L'Officier, ſans héſiter, répondit : je ſuis obligé à votre Majeſté de la faveur qu'elle m'accorde de me faire caſſer un bras ou une jambe avant de quitter ſon ſervice : mais j'ai beſoin de l'une & de l'autre pour éviter à Votre Majeſté les frais de me faire porter hors de ſes Etats. Le Roi rit de ſa répartie, le ren-

voya à ſon ouvrage, lui accorda une gratification & il eſt encore à ſon ſervice.

Le théâtre Italien offre encore une nouvelle piece : *Les événemens imprévus*, comédie mêlée de muſique. Les paroles ſont de M. d'Hèle auteur *du Jugement de Midas* & de *l'Amant Jaloux*, la muſique de M. Gretry. Cette piece a eu beaucoup de ſuccès, malgré les invraiſemblances choquantes dont elle eſt remplie. Toute l'intrigue eſt fondée ſur des *quiproquo* preſque impoſſibles à ſuppoſer, & d'ailleurs elle n'eſt ni intéreſſante, ni bien comique. Il y a de très-beaux morceaux de muſique mais preſque point d'ariettes. Il ſemble que M. Gretry a fait d'autres ouvrages fort ſupérieurs à celui-là.

ÉPIGRAMME

PAR M. MASSON DE MORVILLIERS.

Le Roux Damon au col tors, à l'œil louche,
Fait des enfans dont l'amour eſt jaloux ;
Et ceux d'Egle qui partage la couche
D'un adonis, ſemblent de vrais hiboux.
Monſieur Damon, de grace! apprenez-nous
De quel ſecret vous pouvez faire uſage :
Car vos enfans ne ſont ni laids, ni roux.
Point de les fils, belle, avez le viſage.

De Paris, le 22 Novembre 1779.

M. de Sartine ſoudoie avec des ſommes prodigieuſes, dit-on, un homme de lettres, nommé *Hilliard-d'Auberteuil*, auteur de *Conſidérations*

ſur l'Iſle Saint-Domingue, imprimées il y a trois ans, & qui fait imprimer préſentement des *Eſſais hiſtoriques & politiques ſur les Anglo-Américains*. C'eſt à cet auteur qu'il faut attribuer des *Lettres ſur le Traité de Commerce conclu entre la France & les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale*, & qu'on a dit imprimées d'abord à Philadelphie, traduites enſuite en François & réimprimées en Hollande. Mais cette Hollande-ci eſt en France, & l'on ſait aujourd'hui que ces lettres ne ſont qu'un réſumé, (écrit ſous la dictée du gouvernement & du docteur Francklin) de toutes les vues politiques du Miniſtere de France, relativement à la Grande-Bretagne. A l'égard du ſieur d'Auberteuil, homme de mérite du reſte, mais écrivain ſans ſtyle; il eſt ſi plein de ſa matiere, qu'il écrit tout cela en courant; comme il dépenſe ſon argent, joue & perd gros, hante la mauvaiſe compagnie, & eſt accablé de tous les inconvéniens qui réſultent de cette fréquentation. Ses amis & ſes protecteurs voient avec peine un pareil dérangement, mais *c'eſt un ruiſſeau qui ſuit ſa pente*. On attribue à M. *Flins des Oliviers* dont la muſe rode dans tous les cafés du Palais-Royal, les vers ſuivans qui ſe diſent & dont on lui fait tout haut des complimens au *caveau* (Café où s'aſſemblent quelques beaux eſprits nouvelliſtes & autres.)

Eh Pour Dieu! mon cher d'Auberteuil,
Abandonne ce train de vie.
Vois-tu ta jeuneſſe flétrie,
Et ta Muſe au bord du cercueil!

Que

Que m'importe à moi, la jeuneſſe,
La ſanté, la fortune & l'or?
Le plaiſir ſeul eſt un tréſor.
On n'en a point dans la vieilleſſe.

Cependant M. de Sartine mene les choſes avec une adreſſe ſurnaturelle. *Il jette aujourd'hui le chat aux jambes* à nos ennemis, en les occupant du renforcement de l'eſcadre du fameux Commodore Américain *Paul Jones*, à qui il a fait ſuggérer l'idée d'une invaſion ou deſcente ſur les côtes d'Irlande. Cet objet très-important puiſqu'il eſt queſtion de lui fournir un nombre conſidérable de vaiſſeaux & de troupes de terre, pour y parvenir, eſt vivement ſoutenu par le docteur Francklin qui ne déſempare pas de la galerie (de Verſailles,) & qui demande à force de nouveaux renforts pour le Commodore. En ſorte que le Miniſtere qui *en touche du doigt la néceſſité, n'eſt pas peu* occupé lui-même de l'événement de cette grande entrepriſe que le comte d'Aranda ſoutient auſſi de toute ſa force.

Quoi qu'en diſe ou croie la nation Angloiſe (à qui vraiſemblablement on en a donné l'alerte) les Indes Orientales ne ſont pas auſſi bien garnies, qu'il ſeroit à ſouhaiter pour nous qu'elles le fuſſent. Le Miniſtere vient cependant d'ouvrir de plus grands yeux ſur les avantages que l'Aſie offre à la France contre ſes ennemis : mais on craint fort qu'il ne ſoit trop tard pour ſonger aux Iſles de France & de Bourbon. On aſſure que le comte d'Eſtaing *a touché cette corde* au Roi dans ſes dernieres dépêches.

& que depuis ce temps tout le travail actuel des Miniſtres roule ſi bien ſur cet article intéreſſant, que pour le ſuivre avec toute la célérité qu'inſpire ordinairement aux François le premier feu des premieres idées, on prétend qu'il n'y aura abſolument point de voyage de Fontainebleau cette année. On ajoute que tous les pleins-pouvoirs *imaginables* viennent d'être renouvellés au comte d'Eſtaing, de qui l'on ne s'inquiete plus, ſi ce n'eſt pour lui envoyer inceſſamment des renforts conſidérables. On a donné ordre de les accélérer dans tous les ports. On répond à cela qu'il en faut auſſi pour l'expédition de l'Aſie, & le grand *hic*, c'eſt de l'argent; mais le comte d'Aranda qui aſſiſte réguliérement au travail, a dit que l'on ne s'inquiétât de rien à cet égard, ſinon de l'incroyable activité avec laquelle il falloit pouſſer ces travaux dans nos ports, & que l'argent ne manqueroit point. Cela donne un peu de courage à M. Necker, qu'on dit à peu près au bout de ſon ourlet, & qui prie Dieu que la prédiction du Prophete Eſpagnol s'accompliſſe.

Et cependant on parle de paix & de ſoumiſſions annoncées par l'Ambaſſadeur de Ruſſie de la part de la Grande-Bretagne, dont on dit le Miniſtere devenu auſſi impénétrable que le nôtre, qui ne s'occupe pas trop de répondre aux propoſitions, & qui ne veut plus entendre qu'aux conditions de l'indépendance de l'Amérique, de la reſtitution des places priſes en Aſie, & de l'égalité ou franchiſe du Pavillon Européen (toujours cauſe commune, voyez-vous, avec toute l'Europe) ce qui eſt le ſignal

d'une guerre longue & cruelle, car assurément l'Angleterre est loin de vouloir souscrire *à tout cela*. En sorte que les allées & les venues de Londres à Paris, & de Paris à Londres, fatiguent nécessairement les deux parties intéressées.

De Paris, le 25 Novembre 1779.

On vient de publier un livre assez intéressant. Ce sont *les Fabliaux ou Contes du douzieme & du treizieme siecles, traduits ou extraits d'après divers manuscrits anciens, avec des notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.* Ce recueil, qui a trois volumes, est précédé d'une excellente & très-longue préface qui peut passer elle-même pour un ouvrage en regle. On y retrace, avec beaucoup de sagacité, l'origine de notre langue & de notre poésie, & on y soutient, avec assez de vraisemblance, une opinion qui paroîtra paradoxale à bien des gens; c'est qu'en dépit de la réputation des troubadours, notre littérature a beaucoup plus d'obligation à nos provinces septentrionales qu'aux pays méridionaux. En un mot, il se trouve que les provinces qui, aux douzieme & treizieme siecles, produisirent les romanciers & les fabliers, sont celles-là même qui au dix-septieme & au dix-huitieme ont produit aussi *Moliere, Boileau, Racine, La Fontaine, Bossuet, Voltaire, Rousseau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, Le Brun, Descartes, Vauban, &c. &c.* La plupart des fa-

bliaux dont on nous donne la traduction, ſont remplis d'imagination, de gaîté, & il y en a même pluſieurs dont le plan eſt fort régulier. Ces vieux auteurs poſſedent ſur-tout au plus haut point le ſecret d'exciter l'intérêt de curioſité. On n'en rapportera ici qu'un exemple. La piece qui le fournira eſt intitulée *le Vallon des Faux amans.*

» Il y avoit un an que Lancelot étoit abſent & éloigné de la belle Reine Genevre ſa mie. Après avoir délivré des Chevaliers, ſecouru des Dames, exterminé des brigands & aboli beaucoup de mauvaiſes coutumes, il revenoit vers elle plus amoureux que jamais, quand ſur un tertre à l'entrée d'un vallon, il apperçut une Demoiſelle qui fondoit en pleurs, & qui en maudiſſant Morgain s'arrachoit les cheveux. Touché de compaſſion, le Chevalier s'approcha, & lui demanda le ſujet de ſes douleurs. Hélas, Sire, dit-elle, j'ai pour ami le plus brave des Chevaliers, & une jalouſie imprudente vient de me le faire perdre. J'ai voulu connoître s'il m'étoit fidele, je l'ai fait entrer dans ce vallon de la déteſtable Morgain : il vient d'y être enfermé pour jamais, & quoique convaincue à préſent de ſon infidélité, je ſens néanmoins qu'il m'eſt impoſſible de vivre ſans lui. Lancelot ne comprit rien à ce diſcours qui ne lui ſembla d'abord que le délire d'une tête amoureuſe, dérangée par la jalouſie. En vain il cherchoit des yeux cette priſon dont on lui parloit, il ne voyoit qu'un vallon frais & riant arroſé d'une riviere, dont les bords étoient plantés de quelques arbres, & terminé

dans ſon enceinte circulaire par des montagnes couronnées des forêts. Il pria donc la Demoiſelle de s'expliquer plus clairement, jurant au reſte de lui rendre ſon ami, s'il vivoit encore, & elle parla ainſi : vous connoiſſez ſans doute cette Morgain, la ſœur du Roi Artus, ſi fameuſe par ſes enchantemens & ſa ſcience magique. Elle étoit devenue éperduement amoureuſe d'un beau Chevalier, & comme elle l'aimoit plus que toute choſe au monde, elle croyoit auſſi en être aimée de même. Il ne s'étoit rendu néanmoins qu'à la crainte de ſa puiſſance, & avoit pour amie une Demoiſelle jeune & charmante auſſi belle que Morgain l'étoit peu. La fée, quand elle découvrit ce ſecret funeſte, faillit à en mourir de douleur : mais l'eſpoir de la vengeance la ranima. Elle fit épier les deux amans, & un jour qu'ils étoient dans ce beau vallon, occupés à ſe donner des preuves mutuelles de leur amour, elle parut tout-à-coup à leurs yeux ; & après avoir exhalé ſa fureur en reproches injurieux, leur annonça un châtiment qui n'alloit plus finir qu'avec leur vie. Auſſi-tôt en effet, elle les attacha magiquement dans ce lieu même, où placés à quelques pas l'un de l'autre, ſe voyant ſans ceſſe tourmentés par les deſirs les plus violens, ils ne peuvent cependant ni ſe parler ni ſe réunir. Ce n'eſt pas tout. Pour venger ſon ſexe des infidélités de l'autre, Morgain deſtina par enchantement la vallée à ſervir de priſon à tous les faux amans. Un mur d'air tranſparent & ſolide, plus impénétrable que le fer même, lui ſert d'enceinte. Du moment qu'un homme

y entre, s'il eſt coupable de la moindre infidélité envers celle qui l'aime, le retour lui eſt fermé pour jamais. La priſon au reſte eſt, dit-on, aſſez douce : car Morgain ne veut qu'empêcher ſes captifs de faire des infidélités nouvelles. Elle fournit abondamment à tous leurs beſoins : ils occupent des appartemens très-agréables, peuvent jouer, danſer, ſe voir entr'eux. Une femme, ſi elle vient avec ſon ami, peut y reſter, & il lui eſt même permis de ſortir ou de rentrer à ſon gré, pourvu toutefois qu'elle même ait été fidelle. Mais malgré tous ces adouciſſemens, l'ennui de cette éternelle captivité eſt ſi violent, que bientôt la plupart y périſſent de langueur & de chagrin. Voilà dix-huit ans qu'eſt ouvert ce lieu de vengeance, qu'on nomme également *le vallon périlleux, le vallon ſans retour, ou le vallon des faux amans.* Il ſe paſſe peu de jours ſans qu'il n'y entre quelque amant ou quelque époux, & depuis dix-huit ans, il n'y en a pas encore un ſeul, dit-on, qui ait pu en ſortir. Eh bien! ils en ſortiront tous aujourd'hui, s'écria vivement le héros, & mon bras.... Ah! Seigneur, n'expoſez pas en vain votre liberté; la valeur ne peut rien ici; il ne faut que des vertus. — J'en ai beaucoup moins que je ne devrois ſans doute : mais enfin quand on eſt réſolu de ſe battre juſqu'à la mort, quelles vertus faut-il donc encore avec cela? — On doit n'avoir jamais manqué à ſon amie, & n'avoir même jamais ſouhaité de lui manquer. — Eh! s'il ſe rencontroit, ce loyal Chevalier qui eût toujours été fidele en amour?... Sire, cette aventure

le rendroit immortel : car il auroit la gloire de délivrer tous les priſonniers, & de rompre pour toujours l'enchantement du vallon. Mais nous ne devons pas nous flatter d'un tel bonheur. Où trouver cet homme rare, cet homme merveilleux aſſez conſtant pour n'avoir aimé qu'une ſeule femme ? Morgain elle-même ne l'eſpéroit pas quand elle a mis à ſon charme cette clauſe impoſſible. Croyez-moi, Sire, portez vos pas ailleurs : on peut ſans honte renoncer à une entrepriſe où le courage eſt ſuperflu. Pour moi, c'en eſt fait ! Je veux aller m'enfermer dans la priſon de l'ingrat que j'aime, & quelque libre que je ſois d'en ſortir, on me verra vivre & mourir avec lui. Demoiſelle, s'écria Lancelot, non, vous ne mourrez pas, attendez-moi ici, vous allez voir s'il eſt encore des amans loyaux. En diſant cela, il piqua ſon cheval & s'élança dans le vallon. »

» Il ne vit d'abord qu'une eſpece de brouillard ou de fumée imperceptible. C'étoit le mur d'Airain qui ſervoit de barriere & qui s'ouvrit librement à ſon paſſage. Mais à peine eut-il mis le pied dans l'enceinte qu'il ſe trouva ſuivi par une muraille épaiſſe qui ſans ceſſe preſſant ſes pas, le forçoit d'avancer & l'empêchoit de ſonger au retour. A l'entrée ſe voyoit une chapelle .... à droite & à gauche étoient les maiſons des priſonniers. Notre Chevalier avoit toutes les qualités requiſes pour réuſſir dans cette grande entrepriſe. Il eſt par-tout vainqueur; les priſonniers ſont déſenchantés & délivrés, & la Demoiſelle qui attendoit à l'entrée du vallon retrouve le ſien. Morgain ſeule r''

toit pas trop contente. Quand elle vit partir le Chevalier : Lancelot, Lancelot, lui dit-elle, vous vous applaudiſſez ; mais bientôt que de reproches vous aurez à vous faire & que de femmes par vous vont être malheureuſes ?... » Un de mes amis termina la lecture de ce conte par une réflexion plus gaie : on voit bien, dit-il, que ce vallon-là n'a pas été imaginé dans notre ſiecle. Jamais on ne le verroit déſenchanté. Il ſeroit plus ſolide que la Baſtille.

L'avarice des procureurs & l'eſpiéglerie de leurs clercs, ont fourni le ſujet de pluſieurs contes très-plaiſans. Je me rappelle celui, où l'on repréſente ces derniers mourant de faim dans une étude, tandis que leur procureur étoit allé faire bonne chere en ville. Il avoit emporté la clef du buffet où les clercs ſavoient qu'il ſe trouvoit des proviſions. Le forcer eut été trop audacieux, & périr d'inanition auprès, c'étoit bien dur. Mes jeunes gens appellent un porte-faix, placent le buffet ſur ſon dos, & l'introduiſent dans la joyeuſe aſſemblée où le procureur ſe repaſſoit pour quatre. Là on l'invite fort poliment à procéder à l'ouverture du meuble ſacré & à en tirer de quoi nourrir la troupe affamée. On ſe fait une idée du plaiſir de cette jeuneſſe bruyante qui jouiſſoit doublement en ſatisfaiſant ſon appétit & en penſant à l'humiliation du vieil avare, auquel la rage avoit fait perdre le ſien. Voici un conte que j'ai trouvé dans un doſſier que m'a renvoyé mon procureur. Cette piece fort inutile à mon procès, pourra vous amuſer. C'eſt ſans

doute encore, une petite vengeance de quelque clerc mécontent.

LES PROCUREURS FESSÉS.

ANECDOTE

Par un Clerc de Procureur.

Près de Paris, du côté de Grosbois,
J'ai lu qu'un jour en une hôtellerie,
Trois procureurs, loin des clercs aux abois,
Du parlement célébroient la féerie.
Le doux fumet d'un gigot de mouton,
Leur promettoit une joyeuse fête;
A ces Meſſieurs, triumvirat glouton,
Un gentilhomme offrit une requête.
(Ce gentilhomme étoit le Roi Henri,
Roi des François en dépit de la ligue,
Qui, ſans ce rôt, de faim auroit péri,
Etant à jeun & rendu de fatigue.)
» Pour dieux! dit-il, agréez mon écot,
» Et me ſouffrez au bout de cette table,
» Ou me cédez un peu de ce gigot.... »
Vaine requête, aucun ne fut traitable:
On mit *néant*. Henri s'en indigna,
Manda *Vitri*, qui raſſembla ſa troupe,
Et rudement, de par le Roi, feſſa
Mes trois gourmands.... c'étoit un joli groupe.
Quand on les eût fuſtigés juſqu'au ſang:
» Allez, dit-il, apprendre à vos confreres,
» D'un gentilhomme à reſpecter le rang,
» Si non, faquins, gare les étrivieres! »
Puis le gigot tendre & cuit à propos,
Par Henri IV & ſa troupe affamée,

Avidemment fut rongé juſqu'aux os ;
Et mon trio n'en eut que la fumée.

Envoi aux Clercs.

Henri fit bien ; prenez tous ce parti ;
Mes bons amis, & pour eux d'aventure,
Si vos patrons réſervoient le rôti,
Feſſes-les bien, car ils ont la peau dure.

L'acquit de ma conſcience, Monſieur, exige que je vous communique au moins un fragment d'une lettre qui vient de m'être adreſſée. C'eſt un reproche indirect que l'on me fait de ne vous avoir pas encore parlé du tribut qu'un anonyme a rendu aux mânes de J. J. Rouſſeau, outragées. Je révere la façon de penſer qui a dicté cette lettre, parce qu'elle eſt fondée ſur l'honnêteté la plus auſtere. Je *ne puis cependant adopter entiérement le jugement que ſon auteur porte d'un homme qui a pu faire un* livre repréhenſible, mais qui n'en a pas moins été un philoſophe eſtimable, un bon ami, un tendre pere de famille, un mortel bienfaiſant & vertueux.

» Depuis long-temps, Monſieur, je nourriſſois en moi la plus vive indignation contre un auteur qui n'a guere eu pour détracteurs que des prêtres, mais qui, dans un ſiecle de bonnes mœurs, eût ſoulevé contre ſon aviliſſant ſyſtême, tout homme dont le principe eût été d'en reconnoître & d'en adopter de bons ou de mauvais : je parle de l'Auteur de l'*Eſprit* : livre rempli d'aſtuce & de ſubtilité ; livre où toute action morale n'eſt attribuée qu'à

une impulſion involontaire, & où l'homme de bien ne trouve que découragement, puiſqu'il s'y voit peint comme un être machine. Du moins, eſt-ce l'opinion déſavantageuſe qu'il m'imprima dans ma jeuneſſe, n'ayant pas voulu relire, depuis; un ouvrage qui me portoit au mépris de mon eſpece, & qui déchiroit dans pluſieurs paſſages, de la façon la plus groſſiere & la plus injuſte, celui des hommes qui me la faiſoit le plus chérir; celui que j'eſtimois & reſpectois le plus; celui dont la réputation eſt fondée ſur une conformité ſi rare, de la morale la plus auſtere & pourtant la plus enchantereſſe, à la conduite la plus irréprobable. »

» L'année derniere, parut une traduction des *Œuvres de Seneque*, par M. de la Grange: Elle fut critiquée dans ſon motif & dans ſon exécution. Le Sr. Diderot, mime fameux de la ſecte philoſophique, avide d'occaſions de débiter ſon jargon convulſif, ſaiſit celle-ci, & ſous le manteau de l'anonyme: (ruſe ſi familiere à l'infériorité, ſi néceſſaire à la calomnie) il entreprit de juſtifier, dans un *Eſſai ſur la vie de Seneque*, & ce précepteur de Néron, & ſon traducteur, précepteur des enfans de H.... »

» Je lus cet eſſai, & mettant à part ſon [illegible] giganteſque, ſes captieux raiſonnemens, ſes citations tronquées, &c. j'y retrouve encore la note la plus atroce, la plus outrageante, la plus lâche, la plus méchamment conçue contre ce vertueux Jean Jacques Rouſſeau, ſon ancien ami, ſon coopérateur d'un grand ouvrage ſi médiocrement terminé, qui v

peine d'exhaler ſon dernier ſoupir. Je rejettai ce livre mépriſable, en gémiſſant ſur mon inſuffiſance, qui refuſoit à mon indignation le plaiſir de bourrer durement un auteur, dont le charlataniſme m'avoit ſéduit juſqu'alors. Mais ce n'étoit pas le dernier de cette ſecte décriée dont la méchanceté ſcélérate devoit me révolter. »

» Un écrivain qui a uſurpé une haute réputation, a, dans un plat éloge de Milord M**** oſé ternir la mémoire de Rouſſeau, par l'imputation la plus grave, la plus fourbe, & la plus contraire aux principes de ce bon Jean Jacques, qu'il accuſe d'avoir été *coupable* d'ingratitude envers ſon ami bienfaiteur. »

» Outré de colere & d'indignation à la vue de tant d'injuſtices envers ce digne homme, j'allois ſurmonter tout amour-propre pour répondre à de tels outrages & me livrer à toute la violence de mon reſſentiment ; lorſque le ſoulévement a été général : tant d'atrocités répétées ont enfin ouvert les yeux ſur les complots de ces calomniateurs, & mis à bout les pacifiques amis de Jean Jacques. »

» Munis de titres reſpectables, ils viennent de dénoncer au tribunal du public, les factums odieux de tant de libelles. Ce n'eſt pas qu'on n'ait oppoſé beaucoup d'entraves à leur zele ; ils ont été barrés de tous côtés, lorſqu'ils ont voulu élever la voix pour confondre l'impoſture & faire entendre la vérité : l'intrigue les a forcés de recourir aux preſſes étrangeres ; mais leur courage a tout ſurmonté, la dignité de leur entrepriſe a redoublé leur ſollicitude.

Je vous engage à attirer l'attention des gens honnêtes ſur les pieces juſtificatives raſſemblées dans une petite brochure de 72 pages qui paroît à l'ombre, ſous le titre de *J. J. Rouſſeau vengé par ſon ami, &c.* avec cette épigraphe. »

. . . . . *Vertit furiale venenum,*
Pectus in ambrorum præcordiaque intima morit.

Au Temple de la Vérité.

» Je paſſe ſur l'avertiſſement; vous avez le mien. Suit une *lettre à un Anonyme*, ou *Procès de l'eſprit & du cœur de M. d'A....* L'Auteur ſoi-diſant femelle, voudroit débuter par le ton ironique, qui ſied ſi bien à démontrer les ridicules; & qui en a plus que l'homme contre lequel elle écrit? mais on voit que la gravité de ſon objet la domine, ce qui rend ſon ſtyle plus amer que plaiſant. »

» Me rappellant, dit-elle, que l'auteur de » l'Eloge avoit fait confidence à toute l'Europe, » (c'étoit du moins ſon intention) de la *larme* » qu'il avoit verſée ſur le tombeau de Madame » de Geoffrin, je voulois voir combien il en » verſeroit ſur celui d'un ami tout autrement » recommandable; je me préparois à les cal- » culer.... je n'y en ai pas trouvé une ſeule, » & dans le premier moment de ma ſurpriſe » je me ſuis écriée : *Ne pleure-t-on que les gens chez qui on dîne!....* »

Mon ami continue à analyſer la brochure; mais il ſeroit ſuperflu, Monſieur, que je vous tranſcriviſſe le reſte de ſa lettre, qui contient

une entiere juſtification de Jean Jacques, contre les imputations de ſes ennemis. Un journal étranger vous a déjà fait connoître les lettres originales de J. J. Rouſſeau & de Mylord M.... dont M. Dupeyrou à Neufchâtel eſt le dépoſitaire. Des pieces auſſi authentiques ne laiſſent plus d'armes à la calomnie & confondent les calomniateurs.

COUPLETS

PAR M. BERQUIN.

Philis, puiſqu'à nos vœux ta grace n'eſt ouverte,
Puiſque de tes amans tu médites la perte;
Contente tes deſirs : nous perdrons tous la vie:
J'en mourrai de plaiſir & les autres d'envie.

Permets qu'à mon loiſir un jour je t'entretienne,
Mes yeux deſſus tes yeux, ma main deſſus la tienne,
Que je goûte le fruit de t'avoir bien ſervie;
J'en mourrai de plaiſir & les autres d'envie.

Permets, chere Philis, que ma levre ſe joue
Tantôt deſſus ton ſein, tantôt deſſus ta joue,
Qu'à force de baiſers je la rende aſſouvie:
J'en mourrai de plaiſir & les autres d'envie.

Et quand j'aurai cueilli les roſes de ta bouche,
Tu ſouffriras encor, ſans faire la farouche,
Que ſi grande faveur ſoit d'une autre ſuivie:
J'en mourrai de plaiſir & les autres d'envie.

Au milieu de nos jeux, je ne veux point de treve,
Afin que par ma mort notre guerre s'acheve,
Et que de ces combats mon ame ſoit ravie.
J'en mourrai de plaiſir & les autres d'envie.

De Paris, le 4 Décembre 1779.

Si les qualités du cœur & de l'eſprit ſe trouvent rarement réunies dans les hommes, il eſt malheureuſement trop vrai que cet accord ſi déſirable dans les femmes, s'y rencontre encore plus rarement. Eſt-ce leur faute, eſt-ce la nôtre? eſt-ce celle de la nature? je ne prononcerai pas, mais j'obſerverai qu'il en eſt parmi elles, qui réuniſſant les vertus les plus eſtimables, aux avantages de l'eſprit, doivent nous convaincre de l'égalité des dons naturels entre leur ſexe & le nôtre. La différence de culture eſt donc ce qui peut nous donner l'avantage : en effet l'on maintient en haleine notre application dès l'âge le plus tendre, tandis que les femmes ſont livrées à la diſſipation juſques dans l'âge le plus mûr : ſans ceſſe occupées du ſeul objet de plaire par leurs attraits, leur eſprit n'a de caractere que celui qu'un intérêt ſi frivole peut y graver : auſſi leur cœur reſte-t-il ſans énergie & ne leur fait-il éprouver ni ſentimens, ni même de véritables paſſions. C'eſt de ce vuide affreux d'une ame ſtérile, que Madame Necker a prévu les triſtes ſuites; c'eſt pour s'en garantir qu'elle a nourri dès ſa jeuneſſe, toutes les facultés de la ſienne, par l'exercice des talens, par l'amour & la pratique des vertus. Elevée dans une claſſe honnête de citoyens, elle ne dédaigna pourtant pas de veiller à l'éducation des enfans de M. Thélusſon. Ses qualités lui attirerent les hommages de M. Necker dont elle

devint bientôt l'épouſe. Le choix d'un tel homme eſt une préſomption bien favorable du mérite qu'il reconnut en elle, & qui a depuis éclaté dans toutes ſes actions. Vous le reconnoîtrez dans une petite brochure imprimée ſous le nom de Mlle. M... & contenant deux contes orientaux. Madame Necker, à la faveur de l'anonyme, s'y eſt peinte trait pour trait: ce ſont, dit-elle, *les ſonges de ſa jeuneſſe*. On y trouve toutes les affections d'une belle ame, la facile abondance d'une imagination aimable & ſenſible qui cherche dans la nature des images ſimples & riantes, propres à récréer agréablement ſes loiſirs. On éprouve dès la préface, les douces conſolations de la morale & de la philoſophie, en voyant une femme placée au centre des honneurs & de la fortune, ſe replier ſur elle-même pour y jouir d'un bonheur plus paiſible.

La bienfaiſance eſt le ſujet du premier conte. On y voit des perſonnages de tous les rangs de la ſociété qui, chacun dans leur poſition, donnent des exemples touchans de cette vertu. Mais comme toute bonne action provient preſque toujours d'un bon exemple ou d'un bon précepte, il faut bien diſtinguer les belles ames dont l'influence produit dans les autres, ce qui n'eſt pour elles que l'effet de leur propre inſpiration. C'eſt ce qui rend Dalimeck ſi intéreſſante. Epouſe de Palamir, Miniſtre tout-puiſſant d'un grand Etat de l'Aſie, elle ſe vit au comble des richeſſes & des honneurs; mais le temps de revers a ſon tour. « Dali» meck, jeune encore, vit deſcendre ſon époux

» au tombeau. Profondément affligée, elle ſe
» plonge dans la plus grande retraite pour
» pleurer le bien aimé de ſon cœur. La natte
» flexible ſur laquelle elle prend un ſommeil
» agité, étoit trempée de ſes larmes; & ſon
» pain la ſeule nourriture que ſe permet ſa
» douleur, en étoit arroſé..... Dalimeck uni-
» quement ſenſible à la perte de ſon époux,
» ne s'apperçoit pas qu'elle a ceſſé d'être
» belle..... Filles des hommes! croirez-vous
» à cet oubli généreux de l'amour-propre
» qui s'immole à l'amour? mais apprenez les
» deſſeins de cette amante déſolée. Elle ſonge
» à quitter Alep; elle ſe propoſe d'habiter la
» fertile plaine d'Iſcheniazin; elle choiſit &
» fixe ſa ſolitude dans les profondes vallées
» qui s'étendent entre le Tigre & l'Euphrate,
» dans ces campagnes délicieuſes, ancien ber-
» ceau du genre humain..... Elle ſe fait ame-
» ner ſes enfans, les embraſſe, répand ſur eux
» de nouvelles larmes; & leur dit : — Votre
» pere ne vit plus ſur la terre; vos yeux &
» les miens ne le verront plus; un froid cer-
» cueil eſt maintenant ſa demeure. Ses em-
» plois, ſes charges, paſſés en d'autres mains
» fourniſſoient à cette magnificence qui vous
» entoure aujourd'hui, mais qui ne convient
» plus à une mere déſolée, à l'état préſent
» de votre fortune. Nous allons habiter les
» champs : c'eſt, dit-on, le ſéjour de la vertu;
» l'aſyle de la paix, la patrie de l'innocence :
» puiſſiez-vous y trouver le bonheur; il n'eſt
» plus fait pour moi..... »

Les cœurs honnêtes qui ont éprouvé les

tranſports de l'amour, ne liront pas le morceau ſuivant ſans émotion ; « Trois génies » puiſſans commandent aux hommes, & ſe» ment d'heures fortunées, le champ épineux » de la vie : la vertu, la poéſie & l'amour. » Enfans chéris du ciel, ils ont fait connoî» tre le bonheur à la terre. Heureuſe mille » fois l'ame pure que la vertu inſpire, que » la poéſie enflamme & que l'amour conſume !... O mes amis ! le doux moment où » pour la premiere fois on dit qu'on aime ! » plus doux encore eſt cet autre moment où » l'on ſent, où l'on voit, où l'on s'entend » dire qu'on eſt aimé ! cette premiere faveur » eſt la plus déſirable..... Inſtant unique dans » la vie, vous n'êtes plus, vous avez fui, & » nul autre inſtant ne vous remplacera ! Reſ» ſouvenirs enchanteurs ! vous charmez mes » derniers jours, vous conſolez ma vieilleſſe. » Maintenant que mes pieds chancellent, que » ma tête s'abaiſſe ſur ma poitrine & que mes » cheveux ont pris la couleur de cignes..... » Conſtant adorateur de l'amour, je m'en oc» cupe encore & lui adreſſe des vœux. Bien» faiteur, innocent enfant, tendre amour ! » ce n'eſt pas le cœur comblé de tes délices » que j'envie, c'eſt le cœur qui les déſire, » qui les attend..... » Ces citations, Monſieur, vous ſuffiront pour apprécier le cœur & la plume de l'auteur de cette petite production. N'eût-elle que le mérite d'être l'ouvrage d'une femme, elle ſeroit intéreſſante pour ceux qui voient la conſervation des mœurs, dans l'occupation du cœur & de l'eſ-

rit, ſi généralement négligée par les femmes de ce ſiecle.

Le long ſéjour que fait M. le Marquis de Villette à Ferney, ſa terre de nouvelle acquiſition, déconcerte la malignité de ſes ennemis. Son beau-pere lui ayant conduit ſa femme, on augure *qu'il* eſt rentré de nouveau dans *les bonnes voies*. Un de ſes intimes amis a fait à cette occaſion, le couplet ſuivant, ſur l'Air : *Frere amour en capuchon :*

Villette eſt donc enfin rangé,
Pour le coup, que Dieu le béniſſe !
L'air de Fernei devient propice
A tout cerveau derangé.
De ſes vices nous ſommes quittes;
Son agrément nous reſtera.
C'eſt maintenant qu'on dira, } *Bis.*
Voilà le diable hermite ! }

Cet air eſt toujours fort à la mode : M. Andrieux l'a choiſi pour célébrer l'hymen d'une jeune perſonne qui va embellir la ſociété dont il eſt le poëte. Voici la jolie chanſon que ce ſujet lui a inſpiré :

On raconte qu'Hymen un jour,
Voulant regler ſon vaſte empire
Sur les loix qu'il devoit preſcrire,
Prit les avis de l'amour.
Ecoutez quelques mots du code
De ce charmant légiſlateur :
Pour arriver au bonheur,
Retenez ſa méthode.

devint bientôt l'épouse.

[illegible] dans son printemps,
[illegible] bien son an de plaire,
[illegible] dans ses yeux,
[illegible] dix-sept ans,
[illegible]
[illegible]
[illegible] l'audace,
[illegible] le repos,
[illegible] héros
[illegible] la place.

[illegible] un feu délicieux
[illegible] son front & la colore;
[illegible] le desir qui la dévore
[illegible]celle dans ses yeux.
C'est le moment de la victoire;
Guerrier, couronnez vos exploits,
Et moissonnez à la fois
Le plaisir & la gloire.

Ainsi dans les fastes charmans
Qu'écrivit une main divine,
J'ai lu vingt fois à la sourdine
Tous les secrets des amans.
Pratiquez ce galant mystere,
Et dans neuf mois, un bel enfant
Pourra rendre à sa maman
Les baisers de son pere.

Les circonſtances actuelles jettent un nouvel intérêt, ſur une anecdote que rapporte l'*Obſervateur Anglois*, ouvrage ſingulier dont je vous ai déjà entretenu. Il s'agit d'une machine ingénieuſe inventée par un commis des affaires étrangeres, nommé M. *Genêt*.

» Avec le ſecours de cette machine, il fait » jour par jour, auſſi bien que le miniſtere » de St. James, les plus légers mouvemens que » les Anglois font dans leur marine, & il le » fait ſe donner aucune peine, avec la plus » grande facilité & en un clin-d'œil. »

» Il a un ſecrétaire immenſe diviſé & ſous-» diviſé en une infinité de tiroirs claſſés par » étages & étiquettes. Au haut, on lit d'abord: » *Etat général de tous les vaiſſeaux, frégates* » *& autres bâtimens de la marine royale an-*» *gloiſe.* Au-deſſous eſt un premier tiroir N°. 1. » qui contient les noms & la force de chacun » ſur une carte ſéparée. »

» A chaque côté & un peu au-deſſous de » ce grand titre, eſt un autre titre moins va-» gue. Ces deux titres forment la premiere di-» viſion : l'un à droite porte, *dans les ports*; » l'autre à gauche porte, *à la mer.* »

» Au-deſſous du titre *dans les ports* ſont des » ſous-diviſions en auſſi grand nombre qu'il y » a de ports en Angleterre, comme *Portſmouth*, » *Plimouth*, *Chatam*, &c. & ſous chaque nom » d'un de ces ports ſont quatre tiroirs numé-» rotés & étiquetés ; *en conſtruction ou radoub*, » *dans le port*, *en armement*, *en déſarmement.* »

» Dans l'autre part, ſont d'autres premieres » diviſions, *en Europe*, *en Amérique*, *en Aſie*,

» *en Afrique*, elles-mêmes ſont diviſées en au-
» tant de titres que les Anglois ont de poſſeſ-
» ſions dans chaque dénomination reſpective
» des quatre parties du monde, &c. »

» Ce peu de détails ſuffit pour faire com-
» prendre toute la machine. Voici maintenant
» le manœuvre de M. Genêt qui n'a pu con-
» duire ſon plan à la perfection qu'avec beau-
» coup de lenteur. »

» D'abord il n'a pas eu de peine à avoir une
» liſte exacte de tous les vaiſſeaux & bâtimens
» de mer anglois. Enſuite, il liſoit attentive-
» ment toutes les gazettes de ce pays, & à
» meſure qu'un d'eux faiſoit un mouvement,
» il le claſſoit en ſon lieu. Une fois au fait
» de la poſition reſpective de toute la marine
» britannique, ce n'a plus été qu'un jeu pour
» lui : il a exécuté le même plan pour les
» troupes & forces de terre, & il s'eſt trouvé
» en état de donner le démenti à tous les eſ-
» pions du gouvernement de France entretenus
» à grands frais. Voici ce que l'on aſſure lui
» être arrivé durant la derniere guerre. »

» En 1760 dans l'automne, les Anglois firent
» un grand armement : on fut très-alarmé en
» France; il étoit formidable par le nombre de
» vaiſſeaux & bâtimens de tranſport, & l'on
» parloit d'une quantité effrayante de troupes
» de débarquement. Les émiſſaires de la Cour
» de Verſailles ſoutenoient ces alarmes & les
» redoubloient. M. le Duc de Choiſeul, alors
» Miniſtre des affaires étrangeres, inſtruit par
» M. Genêt, ſe moquoit du Maréchal de Belle-
» Iſle encore vivant & ayant la prépondérance

» dans le conſeil. Celui-ci étoit furieux, &
» comme Miniſtre de la guerre, il alloit faire
» paſſer ſur les côtes de troupes conſidérables.
» Avant d'en venir à cette extrémité, il vou-
» lut voir & entendre un homme qui de ſon
» bureau contrediſoit ouvertement les avis que
» lui Miniſtre recevoit de ſes correſpondans
» ſur les lieux. Il le fait venir, l'interroge,
» & eſt étonné de l'aſſurance poſitive avec la-
» quelle il lui certifie que les Anglois peuvent
» tout au plus envoyer cinq ou ſix mille hom-
» mes, c'eſt-à-dire, une quantité très-inférieure
» à celle annoncée. Il veut ſavoir ſur quoi il
» fondè une aſſertion auſſi poſitive. *Sur une*
» *propoſition*, lui répond-il, *que perſonne ne*
» *ſauroit nier, M. le Maréchal, qu'on ne ſauroit*
» *déployer des forces qu'on n'a pas. La totalité*
» *des troupes en Angleterre ſe monte à.... une*
» *partie eſt en tel lieu au nombre de.... une au-*
» *tre en tel autre au nombre de....* &c. Il lui fait
» voir ainſi ſucceſſivement l'emploi de toutes
» les forces de l'Angleterre, & il ajoute : *Il*
» *n'en reſte que la quantité que je vous déclare.*
» *Donc à moins que le Roi d'Angleterre, nouveau*
» *Cadmus, n'ait la reſſource de faire ſortir des*
» *ſoldats tout formés des entrailles de la terre,*
» *il ne peut mettre ſur la flotte que tant de trou-*
» *pes de débarquement.* »

» L'événement vérifia ce qu'avoit prédit le
» premier Commis, & prouva qu'un ſerviteur
» zélé, intelligent & aſſidu dans ſon bureau à
» Verſailles, étoit plus utile que des traîtres
» mercenaires, ne pouvant opérer chez l'en-
» nemi qu'à l'ombre & avec tremblement. »

On attend des nouveautés à preſque tous les ſpectacles. La tragédie de *Pierre-le-Grand* de Dorat eſt retardée par l'indiſpoſition d'une actrice. Le ballet de Mirſa par Gardel attire beaucoup de monde à l'opéra les dimanches & les jeudis. La Reine y eſt venue dimanche dernier. Gardel ſe montre dans ce ballet, le rival du célebre Noverre, & tous nos virtuoſes aux jambes légeres y font merveille. Pendant que les comédies françoiſe & italienne ſont preſque déſertes, les quatre petits ſpectacles du Boulevard ne déſempliſſent pas. Jeannot eſt toujours fort goûté aux *Variétés amuſantes* : on dit qu'il ſera agrégé aux comédiens italiens l'année prochaine. La plupart des pieces qu'on donne à tous ces petits ſpectacles ſont mauvaiſes : mais du moins on s'y attend, & les meilleures places n'étant qu'à trente ſols, on ne ſe ruine pas. Toutes les filles qui cherchent des entreteneurs vont chez Nicolet, & en attendant meilleure fortune elles trouvent du moins des amateurs qui leur propoſent à ſouper. Le *Vaux-hall* va ſon train les dimanches & les jeudis. Autre rendez-vous de filles & de curieux. On m'en a montré dimanche dernier une fort brillante, nommée *Madame Couke*. Elle a cependant eu il y a quelques jours une petite aventure aſſez déſagréable. Deux jeunes militaires ſe ſont préſentés chez elle : le haſard a voulu qu'elle ouvrit elle-même : c'eſt une femme à carroſſe; la figure de ces Meſſieurs ne lui a pas ſemblé aſſez opulente : elle leur refuſa la porte, & voyant qu'ils inſiſtoient, ſauta à la figure de l'un d'eux, ce qui

n'eſt

n'eſt pas trop digne d'une élégante auſſi célebre. Alors l'une de nos militaires, la prend ſous le bras, la penche ſur ſon ſopha, & punit notre Venus, ſur ſes belles feſſes. On contoit cette hiſtoire au *Vaux-hall* à côté d'elle : il y a apparence qu'elle l'entendoit : elle n'en étoit ni déconcertée ni moins jolie.

LA FATALITÉ.

CONTE.

Par M. de St. Peravi.

Mon tuteur pour lui conſerva
Mon bien commis à ſa tutelle ;
Ma maîtreſſe m'étoit fidelle :
Par force, un abbé l'enleva.
J'avoit fait un grand opéra :
Mes amis en diſoient merveille ;
Certain gaſcon s'en empara,
Et de mes plumes ſe para.
Un grand me promit à l'oreille
Un poſte éminent, & déjà
J'allois obtenir le viſa :
Mon protecteur mourut la veille.
Pour ſervir, j'étois enrôlé :
Soudain la paix fut publiée,
A peine eus-je ferré mon bled,
Ma grange fut incendiée.
Enfin par mon humeur facile
Trop prompt à croire à l'amitié,
De mon héritage fragile
J'ai diſſipé l'autre moitié.
Je m'expatriai par le coche,

Et pour ſortir de mon enfer,
Je crus gagner à changer d'air;
J'avois trois gros drames en poche:
Le titre ſeul fit peur aux gens;
Ce n'étoit plus le goût du temps;
On perſifla mon pathétique.
Je m'en allai dans les foyers
Préſenter mon œuvre tragique;
On me dit d'un ton laconique:
Nous l'accepterions volontiers,
Mon cher Monſieur, ſi vous vouliez
En faire un opéra-comique.
Sur mon ſujet qui ſemble proſcrit,
J'oſai tenter un plus haut mode:
Pour un Prince que l'on chérit,
Je m'aviſai de faire une ode,
Qu'il ne lut pas. Quelqu'un me dit:
Il a talens, bravoure, eſprit:
Mais des vers ſi haut la méthode.
Lors j'oſois tout haut m'écrier:
Oui contre moi, dans tout métier,
Le ſort bande ſon arbalète:
Si le ciel m'eût fait chapelier,
Il eût fait les hommes ſans tête.

De Paris, le 11 Décembre 1779.

Les cinq & ſixieme volumes de la traduction de *Shakeſpear*, par M. Le Tourneur, viennent de paroître. Vous y verrez toujours le révoltant contraſte du trivial le plus bas, & des traits les plus ſublimes. On diroit que ce célebre auteur dramatique a exprès affecté de s'écarter de toutes les regles. Ses mêmes perſonnages ſe tranſportent, ſuivant ſon caprice, d'Italie en

Sicile, de Sicile en Egypte, d'Egypte chez les Parthes : de ſorte que, ce qui n'annonce ſur notre théâtre qu'une action, repréſente, pour ainſi dire, une hiſtoire générale, ſur celui de Londres. Le génie a, dit-on, ſes licences, mais il me ſemble que c'eſt en uſer fort à ſon aiſe. S'il doit ſecouer le joug des regles, lorſqu'il ſent qu'il peut produire, par ſes propres élans, de plus grands effets que ceux pour leſquels elles ont été faites, il doit également ſe ſoumettre à celle qui ont fixé par l'expérience, les moyens d'exciter & de ſoutenir l'intérêt théâtral. Il faut lire & voir avec une prévention prodigieuſe, les pieces de *Shakeſpear* pour les conſidérer autrement que des arlequinades decouſues, où les plus grandes beautés tragiques ſont offuſquées par le plus plat burleſque.

La premiere piece du cinquieme volume eſt, *le Roi Lear* : c'eſt un vieux Prince livré tour à tour à des excès de bonté, d'injuſtice, de fureur, de foibleſſe & de démence. Enſuite vient *Hamlet*, tragédie déjà ſi connue, & qui malgré ce mêlange de choſes ſublimes & ridicules qu'offrent toutes les pieces de *Shakeſpear*, eſt certainement ſupérieure à preſque toutes les autres productions de cet auteur. Les caracteres y ſont parfaitement nuancés & bien ſoutenus, quoiqu'ils ſoient extrêmement multipliés dans cette piece. La jeuneſſe de Hamlet excuſe aſſez les lenteurs qu'il met dans ſes vengeances : Claudius eſt un ſcélérat ſuperſtitieux ; Gertrude eſt Sémiramis ou Phedre ; & Polonius un fade courtiſan qui, pour complaire aux caprices de ſes maîtres, finit par

être tué comme un rat, à travers une tapiſſerie ; pour avoir voulu plaiſamment écouter aux portes.

Le ſixieme volume offre d'abord *Cléopâtre :* oh, pour celle-là, c'eſt bien le comble du déſordre & de l'extravagance ; il y a trente à quarante perſonnages parmi leſquels ſe trouvent Antoine, Octave & Pompée, dont des différens partis préſentent autant d'intérêts, qui, pour être ſuivis avec attention, ne laiſſent pas aux ſpectateurs le temps de reſpirer. La diverſité des événemens, la rapidité avec laquelle les perſonnages ſe ſuccedent, le mouvement continuel de la ſcene, font ſouvent oublier les amours d'Antoine & de Cléopâtre, pour s'occuper d'objets politiques offerts ſucceſſivement, dans les camps de Pompée, d'Antoine & d'Octave, ſoit ſur mer ſoit ſur terre. On peut regarder cette piece comme l'hiſtoire en action, du triumvirat, des amours de Cléopâtre & d'Antoine, du déſaſtre de l'un & de l'autre, & du triomphe d'Octave. Cet Octave tant vanté eſt gratifié là d'un triſte caractere ; je lui trouve une ame étroite & hautaine ; c'eſt un homme vindicatif, ſans courage, qu'on a voulu peindre ſenſible, & qui ne paroît qu'un ambitieux. Mais revenons à nos amoureux : ils ſont à peu près de la même trempe : l'intrigue, l'ambition & la fauſſeté forment le caractere de Cléopâtre. Antoine eſt un héros dans les camps, mais le plus foible des hommes près de cette amante voluptueuſe. Il eſt aſſez plaiſant de voir les doux paſſetemps qu'Antoine propoſe à la belle Cléopâtre. » Chere amante !

ce ſoir tous deux ſeuls, nous nous promene-rons dans les rues d'Alexandrie. » Que devien-dront nos jeunes talons rouges, lorſqu'ils en-tendront cette belle Reine s'agiter ainſi ſur le compte de ſon héros qui eſt abſent ? » O Char-nicane ! où penſes-tu qu'il ſoit à préſent ? Eſt-il debout ou aſſis ? Se promene-t-il à pied, ou eſt-il monté ſur ſon courſier fougueux ? *Heu-reux courſier qui porte le fardeau chéri de mon Antoine ! Songe à te bien conduire ſous lui !* On ne tient guere à de telles réflexions, & l'ima-gination de nos élégans ne manquera pas d'en faire les plus facétieuſes applications. Il y a ainſi, dans les pieces les plus tragiques, mille traits capables de dérider le plus déterminé Spléniſte. Cette tragédie au reſte a une grande quantité de beaux paſſages. La fin d'Antoine eſt vraiment touchante : ſon armée navale s'é-tant livrée à Octave, Antoine accuſe Cléopâ-tre de cette perfidie. Elle tremble ſur ſon re-tour, & pour éviter ſon courroux, elle lui fait donner la fauſſe nouvelle de ſa mort. Déſeſ-peré de la perte de ſa maîtreſſe, Antoine prend la réſolution de ne pas lui ſurvivre, mais il n'a pas la force de ſe donner le coup mortel. Il appelle Eros ſon écuyer ; celui-ci feignant d'obéir à ſon maître perce ſon propre ſein, Antoine ſe tue à côté de ce bon ſerviteur, & Cléopâtre ſe fait périr par la morſure d'un aſpic.

La ſeconde & derniere piece du ſixieme vo-lume eſt *Timon le Miſantrope*, que Shakeſpear n'a nullement rendu Miſantrope : c'eſt un être bon, que l'ingratitude des hommes a rendu

farouche. Elevé parmi les plus illuſtres citoyens d'Athenes, c'étoit non-ſeulement le plus riche, mais auſſi le plus généreux. Né bon & ſerviable, il épuiſa, par ſon exceſſive prodigalité, des biens immenſes, & ſe trouva réduit à demander des ſecours à ceux qu'il avoit ſi facilement enrichis; il n'en éprouve que des refus; il les invite à un grand feſtin, ils ne manquent pas de s'y rendre. Les plats étoient couverts: lorſque tous les convives ſont réunis: découvrez, meute affamée, s'écrie Timon, & dévorez!... (*les plats ſe trouvent vuides*) Beau cercle d'amis de bouche, puiſſiez-vous ne jamais voir une meilleure fête! La fumée & l'eau ſont votre parfaite image.... Voilà le dernier don de Timon, qui tout couvert de vos louanges & de vos flatteries dorées, s'en lave aujourd'hui, & vous rejette au viſage vos riches & dégoûtans menſonges: allez! Puiſſiez-vous traîner une longue vieilleſſe abhorrée! Doucereux flatteurs, déteſtables paraſites, qui dévorez en ſouriant, loups affamés, ours careſſans; vils amans de la fortune & de la bonne chere, oiſeaux de paſſage, bas eſclaves à la tête inclinée, aux genoux proſternés, vains fantômes ſans ſolidité, ridicules automates attachés au palais du riche; que tous les fléaux qui déſolent l'homme & la brute, réunis ſur vous, vous couvrent d'une lepre univerſelle!... Eh bien, où allez-vous? Attendez.... — Toi, prends d'abord ta portion,... & toi auſſi,... & toi encore. (Il leur jette les plats à la tête & les chaſſe....) Arrête, je veux te prêter de l'argent; & non t'en emprunter.... Quoi!

tout en alarmes ! Qu'il ne ſe faſſe plus déſormais de fêtes où les frippons ne ſoient les bien reçus ! Fatale maiſon, que le feu te conſume ! Péris, Athenes, péris, & que déſormais l'homme, & tout ce qui porte la figure humaine, ſoit haï de Timon !... » Cette imprécation n'eſt point démentie tout le reſte de ſa vie. Il ſe retire hors d'Athenes, dans un lieu ſauvage, où il le devient lui-même en effet. C'eſt là qu'il mourut, & qu'il fut enterré ſur le rivage de la mer près de la ville de Halès. La terre qui étoit autour de ſon tombeau fut entraînée par les flots. Timon reſta ainſi environné d'eau, & ſéparé du reſte des mortels, même après ſa mort.

M. le Prieur, d'abord Avocat, & concurrent aſſidu pour tous les prix de poéſie, s'eſt occupé enſuite de diſcuſſions plus importantes. Il eſt un des commis les plus eſtimés du bureau des affaires étrangeres. Il n'a pu cependant renoncer entiérement au culte des muſes, & elles lui arrachent encore quelquefois des hommages. Sa plume vient de tracer les jolis couplets que voici :

LA CHAPELLE DE VÉNUS.

Sortant de l'humide ſéjour,
Vénus fut conduite à Cythere :
C'étoit pour plaire à l'immortelle,
A l'étiquette de la cour.
Au ton grave de ſon modele
Pouvoit-elle ſe conformer ?
L'art de plaire & de tout charmer,
Eſt la dignité d'une belle.

C'étoit toujours nouveau chagrin :
La Majesté d'une Déesse,
Ne permet pas qu'au jour paroisse
L'albâtre arrondi d'un beau sein.
Fuyant sa tutrice incommode,
Vénus s'échappe un jour des cieux,
Pour chercher un climat heureux,
Où les appas soient plus de mode.

Elle fixe ses pas errans
Auprès d'un temple de Cybele :
Une indulgence solennelle
Le rempliſſoit de pénitens ;
Voyant une foule si grande,
Un projet lui vient aussi-tôt :
C'est d'arrêter chaque dévôt,
Et de s'appliquer son offrande.

Un simple autel naît dans les champs ;
Des fleurs font toute sa richesse :
Mais Vénus en est la prêtresse,
Et les amours les desservans.
La foule avec idolâtrie,
A son oratoire se rend :
C'est que le cœur est bien fervent,
Lorsque c'est la beauté qu'il prie.

Cybele sans adorateurs
N'avoit pas même un sacrifice :
Ah ! lui dit une jeune novice,
Il n'est plus de foi ni de mœurs ;
Faut-il qu'Emule de Cybele,
Vénus entraîne les passans !
Pour le temple, ils n'ont plus d'encens ;
Ils brûlent tout à la Chapelle.

Un étranger fort élégant ſe trouvoit dernièrement à l'opéra, dans la loge voiſine de celle de la Reine. Sa contenance indécente lui a valu le conſeil charitable qu'un exempt eſt venu lui donner, de changer de place. Il eſt allé ſe réfugier à l'amphithéâtre, où ſa préſence a fait changer de couleur à un homme très-richement vêtu, qui le croyoit ce jour-là fort loin de l'opéra. C'étoit ſon valet de chambre qui faiſoit, de ſon côté, l'agréable près de Mlle. d'Hervieux. La reconnoiſſance a été aſſez douce, graces à l'interceſſion de la nymphe qui avoit pourtant un peu de dépit de l'erreur où l'avoit jettée la vive paſſion que lui inſpire, au premier coup-d'œil, tout étranger qui paroît opulent. Le véritable amphitrion a pris ſur le champ, la place de ſon valet de chambre, & a fait un chemin très-prompt dans le cœur de la belle. Depuis deux jours que cette intrigue eſt en l'air, les diamans, les voitures, les chevaux, les contrats vont déjà un train à faire croire que le ſéjour de l'étranger dans la capitale ne ſera pas plus long que l'ordonnance ne le porte. On peut là-deſſus s'en rapporter à la ſageſſe du code, rédigé par nos prudentes Laïs, en faveur des étrangers qui viennent ici faire leurs exercices. Il eſt peu de maîtres qui faſſent faire, à leurs éleves, des progrès auſſi rapides.

La tragédie de *Pierre-le-Grand* qu'on attendoit avec impatience, a enfin été jouée. Elle a paru au public, ce qu'elle eſt en effet, un rechauffé dont quelques ſcenes & les noms tartares de quelques perſonnages ont été changés.

Cette pièce a été jouée en 1760, sous le titre de *Zulica* : elle eut alors sept à huit représentations ; c'est toute la gloire à laquelle elle peut encore prétendre. il y a quantité de choses qui répugnent à la vérité de l'histoire & à la vraisemblance de la scene, qui représente une place publique où des conjurés viennent mystérieusement s'assembler pour tramer leurs complots, & où des amoureux se donnent des rendez-vous secrets. Le troisieme acte a été fort applaudi, ainsi que grand nombre de vers saillans qui se trouvent toujours dans les pieces de cet auteur. Au surplus écoutons ce qu'il dit lui-même à la tête d'une seconde édition de cette tragédie : " Une premiere représentation » ramene tout au vrai.... Je vis distinctement » que je n'étois pas aussi sublime que je me » l'étois imaginé... L'indulgence du public qui » d'abord fut excessive, ne m'abandonna qu'aux » derniers actes où il manqua de force pour » m'applaudir, parce que je n'avois plus celle » de l'intéresser. »

L'épigramme suivante a été faite *à l'impromptu*, le jour de la premiere représentation de *Pierre-le-Grand*. L'auteur de cette méchanceté garde l'anonyme : on m'a dit cependant qu'elle sortoit de l'étroit cerveau du farceur Dugazon qui a voulu faire allusion aux jolis vers que M. Dorat a adressés à Sainval cadette, & que je vous ai fait connoître dans le temps.

Dorat, Diogene moderne,
Nous assure que sans lanterne,
Il a découvert un talent.

Ami lecteur, c'eſt une bourde,
Car il nous a prouvé par ſon Pierre le Grand,
Qu'il s'eſt ſervi d'une lanterne ſourde.

On a exécuté ces jours derniers quelques-uns des empoiſonneurs qui infeſtoient pluſieurs de nos grandes routes, qui cherchoient à ſe lier avec les voyageurs confians, les endormoient par des boiſſons narcotiques & les dépouilloient enſuite. Si les auteurs endorment ceux qui les écoutent, au moins le font-ils à bon marché.

Je vous ai déjà fait remarquer combien nos fripons ſont ingénieux. La vigilance de la police, la rigueur des juges & les précautions des particuliers, déconcertent ſouvent leurs meſures, mais c'eſt pour exciter de plus en plus l'activité de leur imagination.

Quatre filoux, ayant ſu qu'un homme riche qui demeure au Fauxbourg St. Antoine, étoit abſent depuis long-temps, & qu'il n'entretenoit aucune relation avec les perſonnes de ſa maiſon, ſe ſont imaginés de forger ſon extrait mortuaire. L'un d'eux s'eſt acoſtumé en commiſſaire, le ſecond en clerc, & les deux autres en héritiers de Province; déguiſés ainſi, ils ſe ſont tranſportés au domicile du mort-vivant, & ont produit leur faux titre au propriétaire de la maiſon, lequel, après avoir témoigné beaucoup de regrets de la perte de ſon locataire, leur a ouvert toutes les portes & les a inſtallés dans l'appartement du ſoi-diſant défunt. Prendre poſſeſſion, s'en réjouir & faire des ballots, fut pour eux l'affaire d'un inſtant:

cette vivacité imprudente leur fut fatale. Quelqu'un qui étoit dans un appartement voisin, s'apperçut de leur manege & fit part de ses soupçons. On va chez le Commissaire du Quartier, qui accourt, & qui fort scandalisé de voir sa robe & son ministère profanés par un faux confrere, l'a inhumainement envoyé au Châtelet, ainsi que la sequelle de clercs & d'héritiers; ils iront probablement de là faire le voyage & retour de Marseille à Toulon, & de Toulon à Marseille.

De Paris, le 18 *Décembre* 1779.

La tragédie de *Pierre-le-Grand* a toujours peu de succès. Les amis & les ennemis de l'auteur ont également quelque sujet de triompher. Il paroît pourtant que ces derniers ont le dessus. Comme la piece dure fort long-temps, on dit qu'au-lieu de *Pierre-le-Grand* il faut l'appeller *Pierre-le-long;* d'autres plus malveillans encore prétendent que c'est *Pierre-le-Grand* par *Pierre-le-Petit.* Quoi qu'il en soit, l'auteur a fait des retranchemens au moyen desquels sa piece aura au moins douze représentations comme la plupart de ses autres ouvrages dramatiques; ce qui a fait dire à un plaisant que M. Dorat ne tomboit jamais qu'en douze fois. Ces sortes de chûtes sont moins lourdes : mais il faut convenir qu'on a le temps de les remarquer.

Pierre-le-Grand date de loin. C'étoit, comme je vous l'ai dit, autrefois *Zulica. Zulica* a eu aussi, de son vivant, ses dix ou douze représentations, & en étoit resté là, pour toujours,

à ce qu'on croyoit. Quelques années après, M. Dorat a eu la fantaiſie de le retourner, de l'appeller *Pierre-le-Grand*, & de l'inſérer ou plutôt de l'inhumer dans ce qu'il appelloit alors ſon *Théâtre*. Peu de perſonnes s'étoient apperçues de cette cérémonie. Enfin l'auteur, piqué au jeu, le reprit encore ſous œuvre, lima & relima le ſtyle, & le préſenta aux comédiens françois. Ces Meſſieurs le reçurent avec tranſport, & c'eſt ainſi que nous venons de le revoir au théâtre, tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire conſidérablement, non pas augmenté, mais diminué. On peut le regarder comme la meilleure tragédie de M. Dorat, & c'eſt ce que bien des gens ne prendroient pas pour un éloge exceſſif. C'eſt une conſpiration contre le Czar. Le conſpirateur eſt un Officier général, nommé *Amilcar*, qui engage dans ſon complot Menzicoff qui aime ſa fille. Il le menace même de ſacrifier ſon amante s'il n'entre pas dans la conſpiration. Ce rôle a quelque énergie dans les premiers actes. Il y a une ſcene où cet Amilcar met un poignard entre les mains de Menzicoff, ce qui a ſemblé près de la ſcene de *Mahomet*. Dans la ſuite de la piece, Pierre-le-Grand pardonne, & l'on a crié à la reſſemblance avec Cinna. Ce qui a été critiqué avec le plus de raiſon, c'eſt une longue ſcene où Pierre-le-Grand tenant ſon plus cruel ennemi entre les mains, s'amuſe à faire avec lui une longue diſcuſſion, ſur les motifs qui l'ont déterminé à attenter ſur ſa vie, & il ſe trouve que ces motifs n'ont pas le ſens commun. Du reſte le caractere du Czar eſt entiérement dé-

Déſertons la ſcene Françoiſe !
Vive l'Ecluſe & Parizot !
Et ne traitons point de fadaiſe (*)
Les grands boulangers de Chaillot, (**)
Ce n'eſt plus les drames
Qui plaiſent aux Dames :
Pour les amuſer il ne faut
Qu'un ... bon Jeannot.

Il y a eu dernièrement grand tapage à l'opéra. On y donnoit une comédie de Mrs. les Bouffons. Le public s'y eſt ennuyé à un tel point que l'impatience l'a pris, & qu'il a demandé avec des cris redoublés l'expulſion de ces étrangers. Il les a interrompus & n'a plus voulu les entendre. Une des principales actrices (Madame Poggi,) eſt venue ſur le bord du théâtre faire ironiquement une triple révérence, & après avoir été plus que ſuffiſamment huée, ainſi que ſes camarades, ils ſe ſont tous retirés. Un quart-d'heure après, on a donné le ballet de Gardel qui avoit ſeul attiré la foule. Le Sr. de Viſmes, directeur du tripot lyrique vouloit abſolument que l'actrice en queſtion reparût ſur la ſcene : il lui en donna même l'ordre de la part du Roi. Que fit notre chanteuſe qui eſt une grande femme très-forte & très-réſolue ? Elle prit le directeur dans ſes grands bras, & alloit le tranſporter ainſi aux yeux de tous les ſpectateurs au beau

(*) Directeurs des *Variétés amuſantes*.
(**) Piece du répertoire brillant de ce ſpectacle.

milieu de la ſcène. Notre homme fut obligé de demander grace. L'affront que les Bouffons recevoient devoit lui être attribué du moins en partie : car il avoit fait tronquer toutes les ſcenes de leurs rapſodies qui devenoient de cette maniere encore bien plus mauvaiſes qu'elles ne l'étoient naturellement. C'étoit une eſpece de concert : mais il auroit fallu ne le donner que pour cela. Les amateurs de la muſique italienne y auroient ſeuls aſſiſté. Depuis cet événement les bouffons n'ont point reparu. Ils ne jouent plus & on les paie toujours.

Le nouvel opéra d'*Amadis* a enfin été repréſenté. M. de Viſmes a cherché ſans doute, en le hâtant, à ſe raccommoder avec le public. De long-temps les yeux n'avoient vu un ſpectacle plus magnifique ; de ſuperbes décorations, de riches habillemens, de nombreux ballets, tout annonçoit le ſéjour enchanté de la ſorciere Arcabonne. Mais que vous dirai-je de la muſique ? Elle eſt belle ſans doute. On a reconnu dans la compoſition de Bach, un artiſte éclairé, un muſicien profond, un excellent harmoniſte ; mais aucun de ces traits d'expreſſion qui décelent le ſentiment & le génie, & dont on eſt ſi ſouvent tranſporté dans tous les opéras du Chevalier Gluck. L'expreſſion eſt, en un mot, ce qui manque dans *Amadis*. Quoiqu'on ait applaudi à l'agrément des airs de danſe, on n'y a retrouvé, ni temps, ni meſure active. Ce ſont de jolis airs & non des airs danſans. La ſymphonie eſt pleine & riche, mais comme tout le reſte, ſans nuance dans ſes effets, ſans aucun de ces accidens terribles ou

agréables qui renouvellent ſi ſouvent notre admiration dans les ſublimes productions de notre Orphée germanique.

Que n'êtes-vous jolie femme & libertine ! la circonſtance ſeroit heureuſe pour mettre tant d'avantages à profit. Mlle. Arnoult vient de perdre en un jour ſon amant & ſa maîtreſſe. Vous connoiſſiez ſon tendre attachement pour la Raucourt. C'eſt par ſes ſoins empreſſés qu'elle étoit parvenue à lui former la cabale dépravée qui l'a fait rappeller d'Allemagne pour rentrer au théâtre. Depuis ce temps elle l'avoit logée chez elle : un de ces matins, la Raucourt a quitté ſa bienfaitrice avec armes & bagages, pour aller occuper un appartement du Prince d'H... amant d'Arnoult. Cela s'appelle joindre la trahiſon à l'ingratitude. Les rieurs ne ſont pourtant pas du côté de Mlle. Arnoult, tant on ſe plaît à ces petites gentilleſſes de *nouvelle* : & comme le diſent très-élégamment nos agréables, gardez-vous d'une femme qui reſſemble à ces Dames ſoit au moral, ſoit au phyſique.

C'eſt à l'opéra que s'eſt répandue d'abord à Paris, la nouvelle de l'arrivée de M. le Comte d'Eſtaing : un de nos littérateurs aimables, M. Imbert y étoit : à la lecture des détails de la traverſée de ce grand Général, la verve du jeune poëte, enflammée par un ſi beau ſujet, enfanta cet *à propos*.

D'Eſtaing vainqueur regagnoit ſes foyers,
Tandis que ce héros, des bords de l'Amérique,
Aux pieds de ſon Monarque apportoit ſes lauriers,

Un vent fougueux, jaloux, quelque peu Britannique,
Sépare ſon vaiſſeau du reſte des guerriers.
Il voguoit ſeul. Une nef arrogante,
Les léopards au vent, à ſes yeux préſente.
Elle tonne : d'Eſtaing riant de ſon effort,
Graces au ciel, dit-il, d'une voix menaçante,
Je n'entrerai pas ſeul au port.
Suis-moi, s'écria-t-il ; la nef obéiſſante
Suit, captive à l'inſtant, ſa marche triomphante,
Oui, ſoit amis, ſoit ennemis,
D'Eſtaing, ſoit douceur, ſoit contrainte,
A ſes déſirs tout eſt ſoumis,
Le François par l'amour, & l'Anglois par la crainte.

J'ai oublié de vous rendre compte d'une anecdote fort ſinguliere qui a donné beau jeu à M. Linguet contre l'Académie françoiſe. Voilà un M. de Saint-Peravi qui ſe déclare hautement l'auteur du fameux *Dithyrambe* qui a remporté le prix : il n'a point conſenti à céder aucun des avantages qui réſultent de cette victoire ; & il ſe trouve également privé de la gloire & de la médaille. Le trait n'eſt-il pas plaiſant de la part des juges & du perſonnage qui s'eſt laiſſé attribuer les honneurs du triomphe ? En plaçant ſur la tête d'un écrivain à qui il n'étoit plus permis de remporter des prix, la couronne décernée à cette piece, l'Académie a ajouté un rayon à la gloire d'un de ſes membres, & a enrichi de la médaille l'un de ſes favoris.

On annonce une *Hiſtoire de la Sorbonne*, en deux gros volumes, encore manuſcrite, & dans le genre *philoſophique*, par un certain abbé Duverney qu'on appelle dans le monde, *le*

Levrier de la Philoſophie. Cet abbé eſt le précurſeur de Mrs. d'Alembert & Compagnie, quand ils vont dans les ſociétés. On s'attend à trouver dans cet ouvrage beaucoup de ſarcaſmes & de plaiſanteries vives; mais ce à quoi l'on ne s'attend pas, c'eſt à un ſtyle délayé, lâche, diffus, &c. Au reſte, vous vous doutez bien que la plus rigoureuſe prohibition eſt préparée d'avance à cette production ſcandaleuſe. Le même auteur a fait une *Vie de Voltaire*, intéreſſante à tous les égards, mais dénuée du ſtyle que le défunt auroit dû laiſſer à ſon hiſtoriographe en faveur du ſujet. Ces deux ouvrages ne doivent point prétendre au très-petit honneur d'être imprimés à Paris. Je vous en reparlerai quand leur temps ſera venu.

Plan d'une Loterie, par une Demoiſelle qui a envie d'être mariée.

« J'ai vingt-ſix ans, & je ſuis encore fille; il y a grande apparence que je le ſerai toute ma vie, ſi les choſes ne changent pas. Il ſeroit plus honnête, je le ſais, de ne point me plaindre d'un état qui eſt celui de tant d'autres; mais la nature m'a donné un cœur & des ſens. Pourquoi faut-il que je leur impoſe ſilence? Reſpectez ſes préjugés! me dira-t-on. Hélas! c'eſt parce que je les reſpecte que je ſuis à plaindre. Tant d'hommes aimables me répetent que je ſuis charmante & paroiſſent le ſentir.... Les uns attendent la mort d'un riche parent pour m'offrir une fortune digne de ma beauté, de ma naiſſance; les autres ne deſirent, avant de demander ma main, que la récompenſe de leur

bravoure & la preuve apparente de leurs ſervices. (*La Croix de St. Louis apparemment.*) Cependant mon cœur s'épuiſe en eſpérance, & je ſuis toujours comptée au nombre de ces êtres inutiles que l'infortune a condamnée au célibat. J'entends tous les jours dire à mes oreilles : quel dommage de reſter fille avec tant de graces, avec un naturel ſi doux, ſi honnête! Une vieille tante qui n'a que des conſeils à me donner me fait quelquefois enviſager le couvent comme la ſeule retraite qui convienne à une Demoiſelle bien née, & qui n'eſt pas riche. Hélas! je ne ſerai pas plutôt enfermée dans ce triſte aſyle que tous les humains m'oublieront; peut-être ſerai-je aſſez malheureuſe pour ſentir mon cœur ſurvivre à ma beauté! alors mes deſirs feront ma honte; je n'aurai plus qu'à rougir d'un ſentiment que la nature a mis dans tous les êtres pour adoucir leurs peines, & leur faire chérir la vie. C'eſt pour éloigner ce redoutable avenir, que je me ſuis occupée des moyens de multiplier les mariages! L'intérêt que le public prend à ces jeunes veſtales qui nourriſſent dans une ame agitée un feu qui les conſume & qu'elles n'oſent éteindre, doit le rendre indulgent pour elles. Puiſſe mon projet n'avoir pas le ſort de tant d'autres, & ne pas reſter inutile pour celle qui ſe propoſe! comme on a dit de tout temps que ſe marier c'étoit prendre un billet de Loterie, je donne à mon projet la forme d'une Loterie. Je la nomme *la Loterie des Célibataires;* & je la diviſe en trois claſſes. La premiere, ſera celle de la nobleſſe militaire; la ſeconde, celle de la

robe ; la troiſieme, celle des beaux-arts. Le prix des billets de la nobleſſe militaire ſera de quatre livres, ceux de la magiſtrature de trois livres, ceux des artiſtes de trente ſols. Tous les garçons au-deſſus de trente ans ſeront obligés de prendre tous les mois un billet. S'ils ont de la répugnance pour le mariage, ils ſeront les maîtres de les donner à d'autres. Tous les peres de famille qui ont des filles parvenues à l'âge de dix-huit ans, ſeront obligés d'en prendre un pour chacune d'elles ; mais ils ſeront les maîtres de ne les pas envoyer au concours. Le jour du tirage de la Loterie tous ceux qui auront des billets, ſe raſſembleront dans la ſalle qui ſera indiquée pour chaque claſſe. Les Demoiſelles ſeront placées à quelque diſtance des hommes & auront toutes un voile baiſſé. Une jeune fille, vêtue de blanc & couronnée de fleurs, & un jeune garçon, habillé avec goût, feront tourner chacun une roue de fortune & en tireront un billet. L'homme qui aura gagné, s'avancera au ſon d'une muſique mélodieuſe, parcourra les rangs des Demoiſelles qui leveront alors leurs voiles ; & choiſira celle qui lui paroîtra la plus aimable. Les hommes défileront devant la Demoiſelle, dont le N°. ſera ſorti ; & elle donnera une couronne à celui qui aura intéreſſé ſes regards & ſon cœur. — Dans la premiere & deuxieme claſſe, on n'obſervera point le rang ; mais dans celle des hommes qui cultivent les beaux-arts, on aura égard à la ſupériorité des talens. Les poëtes occuperont la premiere place, les peintres, les architectes & les ſculpteurs occupe-

ront la deuxieme, & les muſiciens ſe placeront à la troiſieme. On diſtinguera encore le génie auquel chaque individu s'applique. Les poëtes qui élevent leur vol juſqu'à l'Epopée, ou qui font leur cour à Melpomene, auront le pas ſur ceux qui ne font que des poéſies fugitives & qui alimentent les journaux. Les peintres, les ſculpteurs qui ne travaillent que de génie laiſſeront derriere eux les peintres en portrait & ceux qui eſtropient des magots. Les grands muſiciens pourront prendre place à côté des poëtes. — Pour éviter les inconvéniens qui réſulteroient d'un choix trop précipité, & qui ne ſeroit point du goût de celui qui en ſeroit l'objet, avant que l'homme dont le N°. ſera ſorti puiſſe parcourir les rangs des jeunes perſonnes, ſi la figure leur déplaît; & ſi le compliment qu'il ſera obligé de leur faire leur donne une mauvaiſe opinion de ſon eſprit & de ſon éducation, elles feront les maîtreſſes de ne pas lever leurs voiles. Celles qui les laiſſeront baiſſés ne pourront pas être choiſies. — Il eſt aiſé de voir par-là qu'il n'y a point de ville où le projet ne puiſſe produire un grand nombre de mariages. — Le produit de la loterie de chaque mois fourniroit une dot pour pluſieurs Demoiſelles qui ont bien l'air, ſi mon projet ne réuſſit pas, de ne jamais porter cette chaîne que l'amour rend légere & de paſſer leurs triſtes jours dans les ennuis du célibat. — Je laiſſe au public le ſoin de rectifier mes idées & de leur donner plus de juſteſſe & d'étendue. Les mauvais plaiſans appelleront mon projet *le Rêve d'une fille à qui les nuits*

paroiſſent bien longues ; mais ce ne ſont point ces jolis Meſſieurs que je choiſirois pour les abréger. »

Cette plaiſanterie eſt d'une jeune perſonne de condition, qui dans la ſolitude du couvent de Panthemont, rêvoit au plaiſir que l'on goûte, *quand on s'aime & quand on eſt deux.* On aſſure qu'elle l'a fait parvenir à la Reine, & que S. M. touchée de l'état de cette pauvre fille, lui a procuré la ſatisfaction d'en changer, en lui donnant des témoignages de ſa bienveillance.

On parle d'un autre projet du même auteur, ſur *la population.* Il ne le mettra ſans doute au jour qu'après avoir permis à ſon mari d'en tirer la premiere copie.

LE FOIBLE DES FEMMES.

Colin, en badinant avec une bergere,
Avoit par un adroit détour,
Surpris d'une main téméraire,
Le plus cher tréſor de l'amour.
» Il eſt des feux charmans qu'un ſeul inſtant décele ;
» Je ne puis vous celer les miens ;
» Vous voyez mon foible, dit-elle : »
» — Non, répond-il, mais je le tiens. »

De Verſailles, le 22 Décembre 1779.

M. le Marquis d'Agouſt, Capitaine au régiment des gardes, & Capitaine des gardes (*ad honores*) de M. le Prince de Condé, a donné à Son Alteſſe quelques mécontentemens qu'Elle lui a témoignés avec vivacité. Il s'agiſſoit,

ſoit, dit la chronique ſcandaleuſe, d'une Madame Courtebonne, aimée de tous les deux. Le Capitaine a donné ſa démiſſion de la charge qu'il poſſédoit au ſervice du Prince, & lui a demandé ſatisfaction. S. A. a bien voulu la lui accorder, & lui aſſigner le champ de Mars pour rendez-vous. Le Prince s'y eſt rendu, accompagné de ſon gentilhomme ordinaire, & l'Officier étoit accompagné d'un de ſes freres auſſi Officier aux gardes. Ils ſe ſont battus de bon jeu : le Prince fut bleſſé au bras. Le combat continua, & l'Officier fut bleſſé à la cuiſſe : le Prince reçut un ſecond coup, & le combat fut fini. Cette affaire ſinguliere a eu lieu Samedi dernier. Les bleſſures n'étoient pas dangereuſes ; le Prince ſe rendit à Verſailles près de M. de Maurepas, & l'engagea à prier le Roi de ne donner aucune ſuite à cette affaire : M. de Maurepas répondit au Prince que le Roi en étoit déjà inſtruit. On aſſure que S. M. ne veut pas pardonner, & que les Princes demandent un réglement pour prévenir de pareilles aventures.

La faillite du caiſſier du Prince de Conty, dont je vous ai raconté l'hiſtoire, a donné lieu, dans quelques papiers, à un *quiproquo* offenſant pour le Sr. de Manſecourt ſon tréſorier, & qu'il eſt important de détruire. Ce caiſſier ſe nomme *Cholet*. Il eſt arrêté à la requête du Procureur-général.

L'affaire du Maréchal de *** avec le Comte Deſgrée, qui a ſuivi de près celle de la Sainval, fait jaſer tant & plus. Comme à la Cour on ne manque point de gens qui s'expriment

facilement en vers, ſur-tout lorſqu'il n'eſt pas queſtion de dire du bien de ſon prochain; le Maréchal a trouvé dernièrement les vers ſuivans ſous ſa ſerviette.

Enfin, vous triomphez, Monſieur le Maréchal,
Quel début, juſte ciel, dans les champs de la gloire!
D'un triomphe ſi beau s'ornera votre hiſtoire:
Peuples, chantez D****! Il a vaincu.... Sainval.

Auſſi grand à Paris que terrible à la guerre,
Opprimer le mérite eſt votre bon plaiſir.
C'eſt fort bien fait à vous, d'une ou d'autre maniere,
Il faut bien quelquefois montrer qu'on ſait agir.

Contemplez, ô François, le digne Succeſſeur
De Turenne & Villars, de Berwick & Maurice;
Le bâton glorieux, le prix de la valeur
D**** ſait l'acquérir en baiſant une actrice.

A l'ombre des lauriers qui ceignent votre front,
On dit que va dormir l'illuſtre favorite,
Par malheur ce repos ne ſauroit être long,
Vos lauriers, Monſeigneur, ſe flétriſſent trop vîte.

Pourſuis donc, D****, remplis tes grands projets,
Cacodemon rendra ta mémoire immortelle,
Et tu vas figurer dans le brillant Palais
Que Voltaire décrit, Chant III de la Pucelle.

L'Archevêque de Paris a fait propoſer une penſion à l'Abbé Duverney, afin qu'il ne fît pas imprimer ſon *Hiſtoire de la Sorbonne*. L'auteur a eu la nobleſſe de la refuſer.

On eſt fort curieux de ſavoir quel accueil un de nos plus grands Seigneurs fera au Comte

d'Eſtaing. Ce Prince traite hautement de révolte & de rebellion puniſſable les efforts des Américains pour parvenir à l'indépendance. *Voilà Mandrin bien honoré*, a-t-il dit en parlant de l'accueil que Paul Jones a reçu à la Cour : *Il ne reſte plus qu'à élever des trophées à Cartouche & à Washington.* Au reſte, M. d'Eſtaing n'étant arrivé ici que d'aujourd'hui même, je ne puis vous donner encore aucune particularité ſur ſon apparition. Il a dîné chez M. de Sartine. Cette entrevue aura été l'une de celles où ſi fréquemment en ce pays on ne dit pas un mot de ce que l'on penſe.

M. Duchemin doit toujours partir inceſſamment pour commander l'expédition de l'Iſle de France, où l'on envoie les corps de Lauzun & d'Eſterhazi. M. d'Archambal a une autre deſtination, également pour les Indes orientales.

De Paris, le 25 Décembre 1779.

Dans un temps où l'empire des lettres étoit déchiré par mille petites guerres inteſtines, J. J. Rouſſeau n'a jamais attaqué de propos délibéré, ni les principes, ni la conduite, ni les ouvrages de qui que ce ſoit. C'eſt une exception honorable à faire en ſa faveur. Il avoue pourtant qu'à la premiere apparition d'un livre célebre, il avoit réſolu d'en réfuter les principes qu'il croyoit dangereux ; mais il ajoute qu'ayant appris que l'auteur étoit pourſuivi, il jetta dans l'inſtant ſes feuilles au feu. Quoi qu'il ne déſigne point cet ouvrage, on ſait qu'il s'agiſſoit du livre, *de l'Eſprit*. Vous conviendrez

drez, avec tous les juſtes appréciateurs de J. J. ; que perſonne n'étoit autant que lui, capable de renverſer l'échaffaudage d'un ſyſtême auſſi pernicieux : & pour vous convaincre que ma vénération, pour ce digne homme, ne me fait point illuſion à cet égard, je vais mettre ſous vos yeux, quelques-unes des notes dont J. J. avoit formé le canevas de ſa critique. Elles font infiniment regretter qu'il ait ſacrifié l'ouvrage avec trop peu de réflexion peut-être, par égard pour M. Helvétius, qui n'en fût pas moins pourſuivi, tandis que les impreſſions dangereuſes de ſon livre auroient du moins été en partie effacées. Ces notes ſe trouvent à la marge d'un exemplaire du livre *de l'Eſprit*, & ſont écrites de la propre main de Rouſſeau. Elles décelent cette pénétration profonde, ce coup-d'œil vif & lumineux, cette juſteſſe & cette clarté de raiſonnement qui caractériſent ſi particuliérement le moindre de ſes écrits. Ce volume in-4to. que j'ai vu chez M. de Bure, où il eſt dépoſé, ſe trouva au nombre d'environ mille autres que M. du Tens acheta de J. J. lorſqu'il demeuroit à Wolton dans une maiſon de M. d'Avenport, ſous la condition que l'exemplaire du livre *de l'Eſprit* ne ſortiroit pas de ſes mains, & que les notes qu'il contenoit ne ſeroient point publiées de ſon vivant.

La mort de J. J. donnant à M. du Tens la faculté de faire un libre uſage de ces notes, il n'a pu réſiſter au deſir de les communiquer au public. Elles ſont inſérées en partie dans une brochure qui paroît tout récemment, &

dans laquelle on retrouve avec plaiſir quelques lettres de ces deux perſonnages ſi différemment recommandables, & de caracteres ſi oppoſés. Venons aux notes :

Le but principal d'Helvétius, dans ſon ouvrage, eſt de réduire toutes les facultés de l'homme à une exiſtence purement matérielle : il débute par cette aſſertion, « que nous avons deux facultés, ou, s'il l'oſe dire, deux puiſſances paſſives, la ſenſibilité phyſique, & la mémoire ; & il définit la mémoire, une ſenſation continuée, mais affoiblie. » Rouſſeau répond à cela. « Il me ſemble qu'il faudroit diſtinguer les impreſſions purement organiques & locales, des impreſſions qui affectent tout l'individu ; les premieres ne ſont que de ſimples ſenſations, les autres ſont des ſentimens. » Et un peu plus bas, il ajoute : « Non pas ; la mémoire eſt la faculté de ſe rappeller la ſenſation ; mais la ſenſation même affoiblie ne dure pas continuellement. »

» La mémoire, continue Helvétius, ne peut être qu'un des organes de la ſenſibilité phyſique,... lorſque par une ſuite de mes idées, ou par l'ébranlement que certains ſons cauſent dans l'organe de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne ; alors mes organes intérieurs doivent néceſſairement ſe trouver à peu près dans la même ſituation où ils étoient à la vue de ce chêne : or cette ſituation des organes doit inconteſtablement produire une ſenſation : il eſt donc évident que ſe reſſouvenir, c'eſt ſentir : .. — « Oui, dit Rouſſeau, vos organes intérieurs ſe trouvent, à la vérité,

dans la même ſituation où ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente ; & quant à ce que vous dites, que cette ſituation doit produire une ſenſation : qu'appellez-vous une ſenſation ? Si une ſenſation eſt tranſmiſe par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la ſituation de l'organe intérieur a beau être ſuppoſée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut ſeul ſuffit pour diſtinguer le ſouvenir de la ſenſibilité. D'ailleurs il n'eſt pas vrai que la ſituation de l'organe intérieur ſoit la même dans la mémoire & dans la ſenſation : autrement il ſeroit impoſſible de diſtinguer le ſouvenir de la ſenſation, d'avec la ſenſation : auſſi l'auteur ſe ſauve par un à peu près ; mais une ſituation d'organes, qui n'eſt qu'à peu près la même, ne doit pas produire le même effet ; » — « & il eſt donc évident, dit Helvétius, que ſe reſſouvenir c'eſt ſentir. » — « Il y a cette différence, répond Rouſſeau, que la mémoire produit une ſenſation ſemblable & non pas le ſentiment ; & cette différence encore que la cauſe n'eſt pas la même. »

L'auteur ayant poſé ſon principe ſe croit en droit de conclure ainſi : « Je dis donc que c'eſt dans la capacité que nous avons d'appercevoir les reſſemblances, les convenances ou les diſconvenances qu'ont entr'eux les objets divers, que conſiſtent toutes les opérations de l'eſprit : or, cette capacité n'eſt que la ſenſibilité phyſique même. Tout ſe réduit donc à ſentir. » — Voici qui eſt plaiſant ! s'écrie J. J., après avoir légérement affirmé qu'ap-

percevoir & comparer ſont la même choſe, l'auteur conclut en grand appareil, que juger c'eſt ſentir. La concluſion me paroît claire, mais c'eſt de l'antécédent qu'il s'agit. « Helvétius répete ſa concluſion d'une autre maniere & dit. » La concluſion de ce que je viens de dire, c'eſt que, ſi tous les mots de diverſes langues ne déſignent jamais que des objets, ou les rapports de ces objets avec nous & entr'eux, tout l'eſprit conſéquemment conſiſte à comparer, & nos ſenſations & nos idées; c'eſt-à-dire, à voir les reſſemblances & différences, les convenances & les diſconvenances qu'elles ont entr'elles : or, comme le jugement n'eſt que cette appercevance elle-même, ou du moins le prononcé de cette appercevance, il s'enſuit que toutes les opérations de l'eſprit ſe réduiſent à juger. » Rouſſeau oppoſe à cette concluſion, une diſtinction ſi lumineuſe, qu'elle ſuffit pour éclaircir *irréplicablement* cette queſtion. *Appercevoir les objets*, dit-il, *c'eſt* SENTIR; *appercevoir les rapports*, *c'eſt* JUGER. Ce peu de mots n'a pas beſoin de commentaire. Ils établiſſent clairement nos deux *Puiſſances*, comme le dit Helvétius, mais l'une *paſſive* qui reçoit les impreſſions, & l'autre *active* qui examine ces impreſſions, voit leurs rapports, les combine & les juge.

Je me ſuis un peu étendu ſur ces notes parce que de l'aveu d'Helvétius, elles contiennent *les plus fortes objections contre ſes principes*. Je ſupprime cependant des dévéloppemens intéreſſans qui prouvent l'eſprit obſervateur & logicien de J. J., ainſi que la fauſſeté du juge-

que ſon adverſaire portoit de lui, en
j'eſtime fort ſon éloquence & fort peu ſa
ſophie.
pourſuis. Dans ſon ſecond diſcours, Helvé-
avance : que nous ne concevons « que les
s analogues aux nôtres, que nous n'avons
ime ſentie que pour cette eſpece d'idées,
delà cette haute opinion que chacun eſt,
ainſi dire, forcé d'avoir de ſoi-même, &
appelle, la néceſſité de nous eſtimer pré-
blement aux autres. Mais, ajoute-t-il, on
dira que l'on voit quelques gens reconnoî-
dans les autres plus d'eſprit qu'en eux.
i, répondrai-je, on voit des hommes en
aire l'aveu, & cet aveu eſt d'une belle ame:
cependant ils n'ont pour celui qu'ils avouent
leur ſupérieur, qu'une *eſtime ſur parole;* ils ne
font que donner à l'opinion publique, la pré-
férence ſur la leur, & convenir que ces per-
ſonnes ſont plus eſtimées, ſans être intérieu-
rement convaincues qu'elles ſoient plus eſti-
mables. » — « Cela n'eſt pas vrai, répond
brufquement Rouſſeau ; j'ai long-temps médité
ſur un ſujet, & j'en ai tiré quelques vues avec
toute l'attention que j'étois capable d'y mettre.
Je communique ce même ſujet à un autre hom-
me, & durant notre entretien, je vois ſortir
du cerveau de cet homme, des foules d'idées
neuves, & de grandes vues ſur ce ſujet qui m'en
avoit fourni ſi peu. Je ne ſuis pas aſſez ſtupide
pour ne pas ſentir l'avantage de ſes vues & de
ſes idées ſur les miennes. Je ſuis donc forcé
de ſentir intérieurement que cet homme a
plus d'eſprit que moi, & de lui accorder dans

mon cœur, une *eſtime ſentie* ſupérieure à celle que j'ai pour moi, tel fut le jugement que Philippe ſecond porta de l'eſprit d'Alonzo-Perez, & qui fit que celui-ci s'eſtima perdu. »

» Ce n'eſt peut-être qu'en vivant loin des ſociétés, dit Helvétius, qu'on peut ſe défendre des illuſions qui les ſéduiſent. Il eſt du moins certain que dans ces mêmes ſociétés, on ne peut conſerver une vertu toujours forte, & pure, ſans avoir habituellement préſent à l'eſprit le principe & l'utilité publiques; ſans avoir une connoiſſance profonde des véritables intérêts de ce public & par conſéquent de la morale & de la politique. » — « A ce compte, répond J. J., il n'y a de véritable probité que chez les Philoſophes : ma foi, ils font bien de s'en faire compliment les uns aux autres. »

Conſéquemment au principe précédent, Helvétius dit que, « Fontenelle définiſſoit le menſonge : *Taire une vérité que l'on doit.* Un homme ſort du lit d'une femme, il rencontre le mari : d'où venez-vous ? lui dit celui-ci : que lui repondre ? lui doit-on alors la vérité ? non, dit Fontenelle, parce qu'alors la vérité n'eſt utile à perſonne. » — « Plaiſant exemple ! s'écrie J. J., comme ſi celui qui ne ſe fait point un ſcrupule de coucher avec la femme d'autrui, s'en feroit un de dire un menſonge. Il ſe peut qu'un adultere ſoit obligé de mentir; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur ni adultere.

Helvétius faiſant l'apologie du luxe, porte l'eſprit de paradoxe au point de dire, « que les femmes galantes, dans un ſens politique,

plus utiles à l'état que les femmes ſages. »
ſeau répond : l'une ſoulage des gens qui
ſrent, l'autre favoriſe des gens qui veulent
richir. En excitant l'induſtrie des artiſans
luxe, elle en augmente le nombre : en fai-
t la fortune de deux ou trois, elle en ex-
vingt à prendre un état où ils reſteront
bles. Elle multiplie les ſujets dans les pro-
inutiles : elle les fait manquer dans les
ns néceſſaires.

ns une autre occaſion, Helvétius remar-
at que l'envie permet à chacun d'être le
égyriſte de ſa probité & non de ſon eſprit,
ſeau dit : « ce n'eſt point cela, mais c'eſt
en premier lieu la probité eſt indiſpenſable,
non l'eſprit ; & qu'en ſecond lieu il dépend
nous d'être d'honnêtes gens, & non pas des
ns d'eſprit. »

On m'apporte avec beaucoup de myſtere, un ouvrage tout nouveau intitulé : *Le Deſtin de l'Amérique* : au premier coup-d'œil, cette production me paroît ingénieuſe, & piquante. Je vous en rendrai compte dans ma premiere lettre.

Pour égayer cette lettre qui vous paroîtra peut-être un peu trop pleine de métaphyſique, je vous tranſcrirai, Monſieur, une lettre fort plaiſante d'une ancienne danſeuſe de l'opéra ; (Mlle. Saron, ſurnommée à juſte titre l'*Impudique*) c'eſt une eſpece de plaidoyer burleſque ſur ce qu'un Notaire veut lui faire rendre une ſomme de 1500 livres qu'il ſe repent trop tard de lui avoir prêtée. Il s'étoit adreſſé à un Commiſſaire de police à qui la figurante a écrit en ces termes.

» Je voudrois bien déférer à votre conſeil ;
» j'en fais cas, mais cela n'eſt pas poſſible,
» & mon Adonis qui eſt un homme de loi fait
» que, de tout ce que j'ai, rien ne m'appar-
» tient plus que mes faveurs. Le Roi retient
» une partie de mes rentes pour payer les im-
» pôts, des gens de mauvaiſe-foi ſe diſputent
» le reſte ; mais Sa Majeſté ne ſe réſerve rien
» ſur les premiers, & la chicane n'y peut mor-
» dre. J'ai le droit inconteſtable d'en diſpoſer
» librement, & par conſéquent de les donner
» ou de les vendre. On interdit ceux qui pro-
» diguent leur bien au premier venu ; on les
» traite de fous : je ne ſuis pas folle ; vous
» conviendrez, après avoir vu le perſonnage,
» que rien ne pouvoit m'exciter à la généro-
» ſité. Au moins doit-on recueillir le plaiſir du
» bienfait. »

» J'ai donc vendu ce que je ne pouvois ac-
» corder gratuitement : rien ne manque à la
» vente, & tous les Notaires de Paris y au-
» roient paſſé qu'elle ne ſeroit pas mieux en re-
» gle. Ils m'ont appris qu'il falloit trois points :
» *la choſe, le prix & le conſentement* : j'ai livré
» la premiere, je retiens le ſecond, quant au
» troiſieme, ſon portrait donc l'acquéreur m'a
» gratifié en répond. Je ſuis prêt à le rendre
» s'il me croit dédommagée de ce cadeau : je
» ne me ſuis nullement trouvé ſatisfaite de ſa
» perſonne, à bien plus forte raiſon, ne me
» tiendra-t-il pas lieu de réalité. Quand je vou-
» drai être généreuſe, je choiſirai mieux. Ainſi
» je m'humilie en avouant bonnement que l'in-
» térêt ſeul m'a guidée. Je préfere pour mon

» amour-propre que l'on m'accuſe plutôt de » cupidité que de mauvais goût. Je m'en rapporte donc à votre jugement, Monſieur, & » à l'équité du Magiſtrat que je reſpecte. C'eſt » une dériſion que la prétention de ce petit » Notaire; une miſérable chicane, & j'eſpere » que ſes confreres le remettront dans les bons » principes. »

Madame la Comteſſe de Harcourt donne dans Paris un exemple bien éclatant de la force de l'amour conjugal. La mort lui enleva ſon mari en 1769. Cette tendre épouſe entiérement livrée à ſa vive douleur, s'eſt appliquée à imaginer tous les moyens de l'entretenir. Elle a fait élever dans l'égliſe de Notre Dame, à la mémoire de ſon époux, un riche mauſolée de la compoſition de Le Moyne, & s'y eſt fait repréſenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuſe. Non contente de ce lugubre tribut, elle a fait jeter en cire la figure en grand du Comte, elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont ils ſe ſervoit & l'a fait placer dans un fauteuil à côté du lit où elle avoit coutume de coucher. Pluſieurs fois, chaque jour, elle va s'enfermer dans ce triſte lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, & de la conſtance de ſon amour, & de l'amertume de ſes regrets.

*Vers de M. Roman à Mademoiſelle *** qui, en cueillant des roſes, s'étoit engagée à donner à l'auteur toutes les épines.*

Oui, je compte ſur ton ſerment;
A mon eſpoir, rien ne s'oppoſe:
Dès que je te vois une roſe,
Je dis: une épine m'attend.
Une épine eſt bien peu de choſe:
Mais c'eſt beaucoup pour un amant.
Un rien d'une amante adorée,
Eſt plus flatteur, plus précieux
Que ce nom, ce rang, ces aïeux
Dont la grandeur eſt énivrée.
L'amour à tout ajoute un prix.
On vit la belle Cythérée
Sous la chaumiere d'Adonis
Oublier Chypre & l'Empirée.
Voilà cependant bien des jours
Où rien n'a ſcellé nos amours,
Où tu dis n'avoir point de roſes;
J'irai l'obſerver de plus près:
Tous les amans ſont des furets;
Je dénicherai quelque choſe.
Pour trouver l'objet de mes vœux,
Il ne faut pas que je devine;
Je ſais ce proverbe ſi vieux:
Point de roſe ſans une épine.
Et d'abord, j'en ſuis très-certain,
Il eſt deux roſes ſur ton tein
Que tu permets peu que l'on touche;
Plus bas, il en eſt ſur ta bouche
Qui ſont rivales du carmin.
Plus bas, ſur deux monceaux d'albâtre

A côté d'un nœud de rubans,
Sont deux boutonnets attrayans,
Boutonnets que l'on idolâtre,
Faits pour les levres des amans.
Plus bas, il eſt une autre roſe
Où l'amour dans ſes doux loiſirs,
Puiſe le ſuc dont il compoſe
La vraie eſſence des plaiſirs.
Sur cette roſe purpurine,
Je dois jetter mon dévolu;
Elle a ſûrement ſon épine;
J'en ai pour garant ta vertu.
Lorſque le Dieu de l'hyménée,
Qui pour l'amour ſe gêne peu,
Viendra dans ce magique lieu
Faire une moiſſon fortunée;
En ce moment, rappelle-toi
Quel arrangement eſt le nôtre:
La roſe à lui, l'épine à moi.
Dieux! s'il alloit *malgré ta foi*,
Se ſaiſir de l'une & de l'autre!
Je ſuis dans un cruel effroi.
Pour nous ſouſtraire a ſa rapine,
Pour retrancher à ſes ébats,
Sous le feuillage à la ſourdine,
Un beau matin ne puis-je pas
Prendre d'avance mon épine.

L'ASTRONOMIE DE L'AMOUR.

Livrez-vous à l'Aſtronomie,
Buffon, la Lande & d'Alembert!
Dans les beaux yeux de ma Julie,
Pour moi je vois le ciel ouvert;
Sans aller ſur mer & ſur terre,

Du ſoleil chercher le degré,
Dans mon réduit tout à mon gré,
Je parcours un double hémiſphere,
Et je n'obſerve tout au plus
Que le paſſage de Vénus.

De Paris, le premier Janvier 1780.

C'EST un manege aſſez plaiſant à Paris, de voir le même ouvrage paroître & diſparoître en vingt-quatre heures. Il ſemble que l'autorité ſoit d'accord avec les libraires ou l'auteur, pour leur procurer un débit plus lucratif; & le public s'y prête aſſurément de ſon mieux. On regardoit aſſez indifféremment une petite brochure de M. Caron de Beaumarchais, lorſqu'elle parut, il y a huit jours: depuis ce temps elle eſt ſévérement défendue, on ſe l'arrache des mains, & on la paie le double. Cette petite brochure, qui a le titre impoſant, d'*Obſervations ſur le mémoire juſtificatif de la Cour de Londres, dédiée à la Patrie*, avec cette épigraphe: *Facit indignatio verſum;* eſt en effet ſérieuſement, & ſouvent aſſez vigoureuſement écrite. Je paſſe ſous ſilence quelques termes, quelques plaiſanteries triviales & déplacées; mais ſans cela, en eût-on cru Beaumarchais l'auteur?

Notre miniſtere y eſt aſſez mal-traité; la nation Angloiſe durement apoſtrophée, mais, lorſqu'il eſt queſtion du Vicomte de Stormont, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, dont notre armateur François a reçu les plus mauvais offices auprès du gouvernement, on ſent, à

ur des expreſſions, la bile recuite qui
ite dans le ſein de Beaumarchais. On ſe
de de toute ſon indignation & de ſa
, au récit qu'il fait des contrariétés que
entrepriſes de commerce maritime ont
rouvées par les plaintes de ce malveillant
aſſadeur. Pour vous donner une idée de
écrit maintenant très-rare, je vais vous en
r quelques pages.

raćtériſe ainſi, le poſte d'Ambaſſadeur.
n reçu parmi les Rois d'entretenir à grands
s, les uns chez les autres, des faſtueux in-
ſiteurs, dont le vrai mérite eſt autant de
éclairer ce qu'on fait dans le pays de leur
ſidence, que d'y répandre ſans ſcrupule les
plus fauſſes notions des événemens, lorſque
cette fauſſeté peut être utile à leurs auguſtes
commettans..... « Il entre en matiere. » S'il
étoit de mon plan de traiter le fond de la
queſtion qui diviſe aujourd'hui les deux cours,
je n'aurois nul beſoin d'établir par les faits
particuliers qui me concernent, que, non-
ſeulement nos Miniſtres ont montré plus d'é-
gards qu'ils n'en devoient à l'Angleterre, à la
nature des liaiſons ſubſiſtantes..... C'eſt par
des faits nationaux & connus de l'Europe en-
tiere, que je ferois évanouir le reproche de
perfidie, tant de fois appliqué dans ce *mémoire juſtificatif*, à la conduite de la France..... En
effet, quelle eſt donc la nation qui prétend
aujourd'hui nous ſouiller du ſoupçon de per-
fidie, en réclamant avec tant d'aſſurance &
l'honneur & la foi des traités? N'eſt-ce pas
cette même nation Angloiſe, injuſte envers

nous par ſyſtême, & dont la morale à notre égard a toujours été renfermée dans cette maxime applaudie mille fois à Londres, dans la bouche du grand politique Chatam : ſi nous voulions être juſtes envers la France & l'Eſpagne, nous aurions trop à reſtituer. Les affoiblir ou les combattre eſt notre unique loi, la baſe de tous nos ſuccès ? »

» N'eſt-ce pas ce même peuple dont les ou-
» trages & les uſurpations n'ont jamais eu d'au-
» tres bornes que celles de ſes pouvoirs ; qui
» nous a toujours fait la guerre ſans la décla-
» rer ; qui, après avoir, en 1754, aſſaſſiné Ju-
» monville, Officier François, au milieu d'une
» aſſemblée convoquée en Canada pour arrê-
» ter des conventions de paix & fixer des limi-
» tes, a ſans aucun objet même apparent, com-
» mencé la guerre de 1755, en pleine paix par
» la priſe inopinée de 500 de nos vaiſſeaux.... »

» N'eſt-ce pas cette même nation uſurpa-
» trice, pour qui la paix la plus ſolemnelle-
» ment jurée, n'eſt jamais qu'une treve accor-
» dée à ſon épuiſement.... qui, dès 1774,
» avoit ſouffert que ſon Commandant, le
» Sr. Macnémara, fît enlever un vaiſſeau Fran-
» çois du commerce de Nantes, qu'on n'a ja-
» mais rendu ? qui, dans l'année 1776, après
» nous avoir outragés de toute façon dans
» l'Inde, inſulta ſur le Gange trois vaiſſeaux
» François, la *Ste. Anne*, la *Catherine* & l'*Iſle*
» *de France*, & fit tirer ſur eux à boulets, au
» paſſage de Calcuta, briſa nos manœuvres,
» tua ou bleſſa nos matelots, & couronnant
» l'atrocité par la dériſion, leur envoya ſur

champ des chirurgiens pour panſer les ? outrage dont tous les commerçans nde irrités & conſternés, n'ont ceſſé de demander juſtice & vengeance au Roi de France. &c. &c. »

» N'eſt-ce pas un marin de cette nation que » déſigne le Capitaine Marchequais de Bor- » deaux, arrêté en Mars 1777, à 130 lieues » de la côte de France, lorſqu'il déclare, » qu'on lui a tiré huit coups de canons à bou- » let, briſé toutes ſes manœuvres, & que même » après avoir envoyé quatre hommes & ſon ſe- » cond, faire viſer ſes paſſe-ports, & prouver » qu'ils étoient en regle, il n'en a pas moins » vu paſſer ſur ſon bord les ſcélérats, vu cre- » ver ſes ballots, bouleverſer tout ſon navire, » le piller, l'emmener priſonnier, & le rete- » nir, lui ſixieme, à leur bord, tant qu'il leur » a plu de lui voir avaler le poiſon de l'inſulte, » & des plus groſſiers outrages?.... &c. &c. »

» Nos Greffes d'Amirautés ſont remplis de » pareilles plaintes & déclarations faites en » 1776 & 77, contre les Anglois, ce peuple » ſi loyal en ſes procédés, qui nous accuſe » aujourd'hui de perfidie ! »

» Ils nous enlevoient donc nos navires mar- » chands à l'attérage même de nos iſles. Ils » pourſuivoient leurs ennemis juſques ſur nos » côtes, & les y canonoient de ſi près, que » les boulets portoient à terre ; & ils ne fai- » ſoient nul ſcrupule de répondre par des bor- » dées entieres aux repréſentations que les » Commandans de nos frégates venoient leur » faire de l'indécence de leurs procédés, té-

» moin le Chevalier de Boiſſier, qui ne pou-
» vant retenir ſon indignation, ſe crut obligé
» de châtier cette inſolence auprès de l'iſle à
» *Vache*, en déſemparant à coups redoublés
» une frégate angloiſe, & la forçant de ſe
» retirer dans le plus mauvais état à la Ja-
» maïque. »

» Ils tiroient à boulets ſur des navires en-
» trés dans les ports de France; témoin.....
» Ne portoient-ils pas l'outrage au point de
» tenter de brûler des vaiſſeaux américains
» juſques dans nos baſſins? Inſulte conſtatée à
» Cherbourg, & qu'on ne put attribuer à
» l'étourderie d'aucun particulier; puiſque
» c'étoit une corvette du Roi, Capitaine en
» uniforme, & parti de Jerſey par ordre ex-
» près de la Cour, avec promeſſe de 300 gui-
» nées, s'il exécutoit ſon inſultant projet, &c. »

» A qui donc l'écrivain du *Mémoire juſtificatif*,
» prétend-il donner le change en Europe?... »

Après un tableau aſſez frappant des motifs & des circonſtances de la révolution de l'Amérique, par lequel Beaumarchais veut prouver que notre cour n'y eſt entrée pour rien, mais que le Vicomte Stormont, contre la vérité, contre ſes lumieres, & contre ſa conſcience, n'a pas ceſſé d'envoyer à ſa cour des expoſés très-infidieux, très-faux de la conduite de la nôtre; il en vient aux citations du *Mémoire juſtificatif* qui le concernent, & c'eſt alors que dans l'amertume de ſon indignation, il s'attache non-ſeulement à hurler après M. de Stormont, qu'il nomme *ce fatal Ambaſſadeur*, mais à reprocher, avec aſſez de force, à nos Mi-

part de Mrs. d'Arnaud, le Bret, Feutry, le Mierre, Maréchal, le Suire, &c. tous contribuables pour quelque plat de leur métier.

» L'élégant Fléchier étoit fils d'un fabricant de chandelles. Un Prélat de Cour, tout fier de sa naissance, fit sentir à l'Evêque de Nismes qu'il étoit fort surpris qu'on l'eût tiré de la boutique de ses parens pour le placer sur le siege épiscopal. Fléchier sortant à regret de sa simplicité ordinaire, dit à son confrere : « Avec » cette maniere de penser, je crains que si » vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez » fait des chandelles. »

» Le Régent de France demandoit à Fontenelle quel jugement il falloit porter des ouvrages en vers ?... Monseigneur, « dites tou» jours qu'ils sont mauvais, & sur cent fois » vous ne vous tromperez pas deux. »

» Quelqu'un exhortoit l'abbé de St. Pierre, la veille de sa mort, à dire un mot à ceux qui l'entouroient. Il répondit : « Un mourant a » bien peu de chose à dire, quand il ne parle » ni par foiblesse ni par vanité. »

» L'abbé de Voisenon a conservé son humeur gaie jusqu'au dernier instant. Peu de temps avant sa mort, il se fit apporter son cercueil de plomb qu'il avoit déjà fait préparer : « Voilà donc, dit-il, ma derniere rédingotte ? » & se tournant vers un de ses laquais dont il avoit eu quelquefois sujet de se plaindre : *J'espere*, ajouta-t-il, *qu'il ne te prendra pas envie de me voler celle-là ?.* »

» Louis XVI parcourt souvent la galerie & les appartemens du château de Versailles sans suite

& ſans gardes. Ce jeune Monarque a même coutume de ſortir quelquefois dans l'après-dînée, ſuivi de ſon valet de chambre, & monte juſqu'à des quatrièmes étages chercher & ſecourir des familles infortunées qui ſont bien loin de ſe douter du rang ſuprême de leur bienfaiteur. Un garde du corps le voyant ſortir un jour ſeul, le ſuivit de loin. D'autres ſe joignirent à lui, ainſi que pluſieurs Seigneurs, & dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelqu'accident, ils l'attendirent à la porte de la maiſon. Le Roi en ſortant s'en voyant entouré, leur dit d'un air agréable : « Parbleu, Meſſieurs, il » eſt bien ſingulier que je ne puiſſe aller en » bonne fortune, ſans que tout le monde le » ſache ! »

On a cru juſqu'à préſent que J. J. Rouſſeau copioit de la muſique uniquement pour vivre, & l'on a été dans l'erreur. Ce grand homme ſi ſingulier à la vérité, mais ſi vertueux, conſervoit ſoigneuſement les petites ſommes que ce travail lui rapportoit, & s'en ſervoit pour ſoulager des perſonnes honnêtes dont il connoiſſoit les preſſans beſoins. Tout ſe ſait à la longue. Ce ſecret, ſi bien gardé pendant ſa vie, a tranſpiré depuis ſa mort. C'eſt un fleuron de plus à ajouter à ſa couronne. J. J. ayant à peine de quoi vivre, a donc, à force d'épargnes, trouvé le moyen d'empêcher les autres de mourir. Peut-on citer à préſent ces riches, qui abondans de tout, même en prodiguant tout, donnent difficilement, & ſeulement pour faire rougir ceux qui reçoivent.

Des gens, dignes de foi, aſſurent que Rouſ-

dans ſa derniere retraite, prenoit ſoin
bonne femme du village, & qu'on a
é cette pauvre femme, accablée de la
... de J. J. à genoux devant le tombeau
ſon bienfaiteur. Les perſonnes qui l'ont priſe ſur le fait, lui ayant demandé pourquoi elle étoit à genoux : « Hélas! dit-elle, » *je pleure & je prie.* — Mais, ma bonne, M. Rouſ» ſeau n'étoit point catholique : — il m'a fait » du bien : *je pleure & je prie.* » Ce fut avec toutes les peines du monde qu'on arracha de la tombe cette bonne femme qui fondoit en larmes, on la retrouve ſur les premieres épreuves de la gravure où M. Moreau a conſigné le tombeau de ce Philoſophe.

M. Rouſſeau faiſoit ordinairement pluſieurs airs ſur les mêmes paroles. Il donnoit aiſément l'un de ces airs, mais perſonne au monde n'auroit pu l'engager à céder celui qu'il avoit adopté pour lui.

Parlons maintenant d'une affaire dont vous ſerez d'autant plus étonné, qu'on la croyoit aſſoupie, & qu'elle prend une tournure très-ſérieuſe : mais pour vous la rendre intelligible, ou du moins la rappeller à votre mémoire, je vais remonter à ſa ſource.

M. Baſtard, conſeiller d'état & chancelier de la maiſon de M. le Comte d'Artois, avoit pour premier commis un nommé *Le Bel*, qu'il a fait mettre à la Baſtille le 16 Décembre 1778, comme falſificateur, concuſſionnaire, &c. *Le Bel*, ayant demandé à être jugé légalement, ſur la plainte portée par le Procureur général le 29 Mars 1779, des *falſifications, ratures, ſurcharges*.

surchanges & surtaxes, pratiquées ſur des lettres expédiées, & ſur des *actes de foi & hommage*, en la chancelerie du Prince; & d'après les informations faites ſur ladite plainte, *Décret de priſe de corps* a été décerné contre *Le Bel*, qui en conſéquence fut transféré le 30 Mai dans les priſons de la conciergerie, où il a ſubi pluſieurs interrogatoires, dans leſquels il prétend avoir prouvé :

1°. Que les falſifications qu'on lui impute ne ſont que des corrections. 2°. Qu'elles ont été ordonnées par M. le Chancelier. 3°. Que ce magiſtrat en a touché ſeul le produit. 4°. Qu'on ne peut à cet égard lui oppoſer l'invraiſemblance d'un fait conſtaté par des pieces liées entr'elles, de maniere à former le corps de preuves les plus lumineuſes.

Le Parlement, la grande Chambre & la Tournelle aſſemblées, viennent en effet de décréter *M. Baſtard d'aſſigné pour être oui*, ainſi qu'un nommé *Pyron*, agent des affaires du Prince, & quelques autres. M. le Febvre d'Amecourt étoit le rapporteur, mais n'opinoit pas pour le décret.

Voilà, Monſieur, où en eſt cette affaire, dont l'importance du perſonnage & des délits, fait déſirer à tout Paris d'en voir l'iſſue. Sans me permettre d'autre réflexion, je vous donnerai ſeulement comme une ſimple citation, que ce M. Baſtard étoit très-lié avec le fameux *Maupeou*, lors de la grande révolution; & que c'eſt à ſon rapport, dit-on, (car j'avois cru que c'étoit à celui de M. Lambert) que le conſeil a caſſé l'arrêt de Lally. A propos de ce

ameux procès, dont la révision a été renvoyée Parlement de Rouen, il ne faut pas vous laiſ- ignorer que M. d'Eprémenil, conſeiller aux quêtes & qui, fort jeune encore, s'eſt acquis e réputation méritée par ſon éloquence, s'eſt hargé de plaider la cauſe du Parlement de Paris, auprès de celui de Rouen, où il doit ſe rendre inceſſamment : M. de Lally, lui-même, parlera contre lui & défendra la mémoire de ſon Pere.

Vers faits ſous le nom de Madame du Châtelet & adreſſés à M. de Forcalquier qui avoit envoyé à cette Dame une pagode tenant un hémiſphere.

Ce gros Chinois en tout differe
Du François qui me l'a donné ;
Son ventre en tonne eſt façonné ;
Et votre taille eſt bien légere :
Il a l'air de s'extaſier
En admirant notre hémiſphere :
Vous aimez à vous égayer
Pour le moins ſur la race entiere ;
Que Dieu s'aviſa d'y créer.

Le col penché, clignant des yeux,
Il rit aux anges d'un ſot rire :
Vous avez de l'eſprit comme eux ;
Je le crois & je l'entends dire.

Peut-être en vous parlant ainſi,
C'eſt vous donner trop de louanges ;
Mais il ſe pourroit bien auſſi
Que je fais trop d'honneur aux anges.

Ces vers ne ſont point connus, & n'ont jamais été imprimés.

L'IVROGNE PRUDENT,

Par M. Pons de Verdun.

Francœur dans une taverne,
Ayant bu trop de vin pur,
De nuit gagnant ſa caſerne
Donna du front contre un mur :
Oh, oh ! celui-ci me berne !
Mais nous allons voir beau jeu ;
Ami tu ſauras dans peu
Comme un dragon ſe gouverne ;
Cornes de bouc ! & ſoudain
Ne reſpirant que vengeance,
Francœur fait le ſabre en main
Des prodiges de vaillance :
Mais au dernier coup pouſſé,
Son acier ſe rompt en quatre ;
Ceſſons, dit-il, de nous battre,
Le Poltron eſt cuiraſſé.

De Verſailles, le 3 Janvier 1780.

Si dans l'accueil que le Roi a fait à M. le Comte d'Eſtaing, on a reconnu l'homme ſenſible aux belles actions, le Prince attaché aux bons ſerviteurs, & l'ami des braves défenſeurs de la patrie ; l'excellence de ſon cœur n'a pas moins éclaté. Ses repliques & ſes réflexions ont ſouvent annoncé un ſage & toujours un homme de bon ſens. Son intégrité déconcerte furieuſement nos gens de parti. M. le Comte de Broglio a voulu dénigrer les opérations de M. le Comte d'Eſtaing. *Oui*, lui a dit

il a eu tort en effet de me conſerver
leaux & ſes équipages qu'il me ramene
cat, & vous qui n'avez fait que paroître
ce, vous m'avez fait déſerter plus de
mille hommes. On ſait combien M. le
omte de Broglio, bien différent du Maréchal
on frere, d'ailleurs brave militaire & négo-
ciateur adroit, eſt peu aimé à cauſe de ſon
extrême dureté & de ſes emportemens.

Madame de Laval, dont le nom annonce l'une des plus anciennes familles du Royaume, s'eſt préſentée pour être reçue *Dame pour accompagner Madame.* Cette place lui avoit été comme promiſe : elle n'a pu l'obtenir, parce qu'elle eſt fille de M. de Boulogne, ancien tréſorier de l'extraordinaire des guerres, & par conſéquent n'eſt pas de qualité. M. de Laval, ſon beau-pere, premier gentilhomme de *Monſieur*, a donné ſa démiſſion. Toute la famille de Montmorency jette les hauts cris. En effet, il eſt peu de nos meilleures familles qui ne ſoient un peu ſouillées par le ſang impur mais doré de nos financiers.

De Paris, le 5 Janvier 1780.

Le public de haut parage pour qui tout n'eſt qu'une ſuperficie, a vu avec une ſorte d'étonnement que M. le Comte d'Eſtaing, ſavoit faire ſa cour aux neuf ſœurs avec la même aiſance qu'il ſait conquérir. Voici des vers qu'on vient de recueillir & qu'on trouve ſous ce nom glorieux dans une *Encyclopédie poétique* d'un M. de Gaigne, ancien officier, à

qui, par-parenthese, la clique anti-Voltairienne qui subsiste toujours & à la tête de laquelle est l'Archévêque de Paris, a fait offrir une somme considérable pour l'engager à supprimer la dédicace qu'il a faite de cet ouvrage *aux Mânes de Voltaire*.

PORTRAIT DE LOUIS XIV.

Aux traits éblouissans qui forment les Héros,
Joignant mille vertus qui charment le repos,
Ce Prince revêtu de la grandeur suprême,
Sembloit à tous les yeux la devoir à lui-même.
Bienfaisant, Pere, ami, sans cesser d'être Roi,
Sans sceptre & sans aïeux, il eût donné la loi.

Un nommé *Piat*, substitut du Procureur du Roi, s'étant trouvé dernièrement dans un cas pressant, s'est avisé de faire *caca* dans le jardin du Luxembourg. Pris sur le fait, les suisses du Palais grossiers & ivres, l'ont maltraité, arrêté & conduit au Gouverneur, le Marquis de **, qui a menacé le substitut de l'envoyer à Bicêtre. Le particulier offensé & piqué, s'est fait connoître & a été relâché sur la promesse qu'il a faite de se représenter en temps & lieu. Cette belle histoire de .... (*on n'ose pas dire*;) commençoit à s'engager par des *factums* respectifs. Piat crioit à sa dignité blessée plus par les mauvais traitemens que lui avoient faits les suisses que par les menaces du gouverneur; le Marquis reclamoit moins les devoirs de sa place, que l'autorité qu'elle lui donnoit. Enfin tout le monde rioit, les quolibets, les épigrammes pleuvoient *à travers* des

mémoires imprimés, lorſqu'il eſt venu des ordres de *Monſieur*, (frere du Roi, propriétaire actuel du Luxembourg,) aux deux parties, de ſe tenir tranquilles & d'en reſter là. Je citerai en chroniqueur fidele une des épigrammes qui coururent ſur ce beau ſujet. Elle m'a paru la meilleure & je la crois parodiée du poëte *Scarron*.

Or, admirez quel beau procès
Entre *** & Piat s'engrêne ?
De quoi s'agit-il dans les faits ?
Quel mal a fait Piat à *** ?
Piat n'a pas pu ſe retenir :
*** eſt trop prompt à punir.
Mais que l'un des deux gagne ou perde,
Nous aurons tous bien du plaiſir,
A leur voir manger de la M....de.

On a beaucoup parlé dans le temps, de ce goût de bergerie qui avoit gagné nos femmes. Le genre chanſonnier s'en eſt emparé & enrichi, & l'on va chantant ſur l'air du Vaudeville de la Roſiere : *Chantez, danſez, amuſez-vous*, &c. ces jolis couplets.

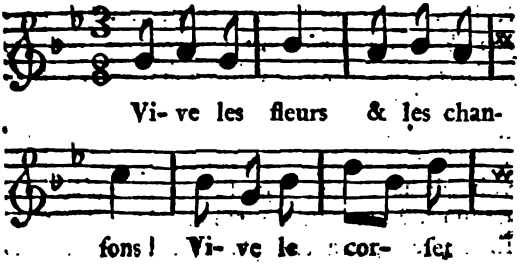

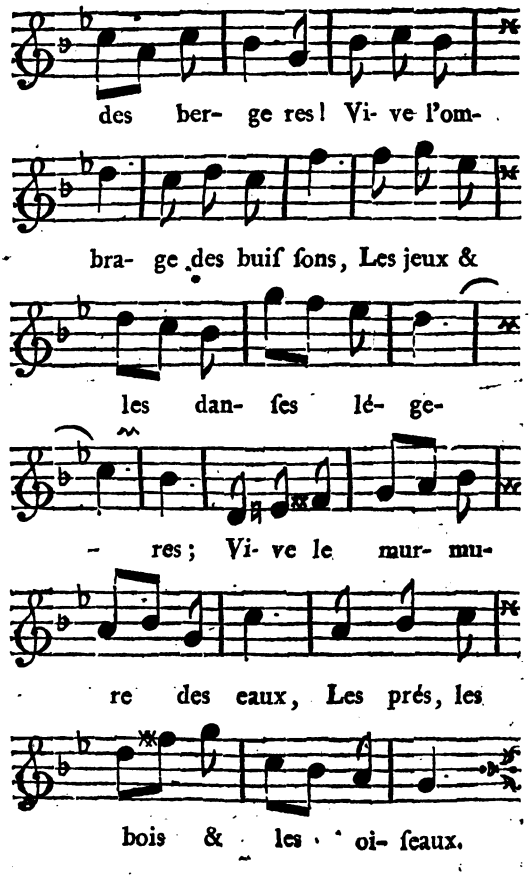

Pour goûter le parfait bonheur,
Ce n'eſt aſſez d'être jolie;
Il faut encor ſentir ſon cœur:

L'ame, à la cour, eſt engourdie.
Loin du monde, au milieu des champs,
Niſe interroge enfin ſes ſens.

C'eſt pour aimer, c'eſt pour ſentir,
Que Niſe vint dans ces retraites,
Elle y trouva près du plaiſir
L'amour couché ſous nos coudrettes.
Depuis bien du temps à la Cour,
On ne revoyoit plus l'amour.

Niſe n'avoit pas dix-neuf ans,
Mais il avoit en récompenſe
Un teint fleuri, des yeux brillans
D'amour, de joie & d'eſpérance;
Un cœur.... quel bien que celui-là!
Niſe le vit & ſoupira.

Ce que Nicette vit encor,
Amour n'en a pas fait myſtere,
Niſe lui parut un tréſor,
En lui prouvant à ſa maniere,
Que pour l'amour un grand Seigneur
Ne vaut pas un ſimple Paſteur.

Un certain Chevalier de Paris, joli homme, fort bien né du reſte, mais qui ſait tirer parti de ſes avantages auprès des femmes, s'eſt aviſé, ces jours-ci, de ſe procurer cinq cens louis d'une maniere toute naturelle parmi les Meſſieurs. Une fameuſe cantatrice, la Dame Neufchatel, laquelle fait l'agrément de tous les concerts de la Capitale, & qui avoit pour lui des bontés, avoit auſſi beſoin de cette ſomme, & ne pouvant ſe la procurer, ſans

engager des effets de prix, elle prie le très prévenant Chevalier de vouloir bien ſe charger de ce ſoin pour elle. En même temps elle lui remet une très-belle paire de girandoles fines que celui-ci va placer, mais dont il ne reparle plus. On eſt inquiet deux trois jours; on lui en demande des nouvelles : il répond qu'on verra cela, & qu'il y ſonge. Cependant le Sr. Paſquier (fils du fameux Conſeiller au Parlement de ce nom) qui vivoit en titre avec la Dame, l'invite à ſe trouver le lendemain à un concert qu'il donne chez lui; & comme elle arrive ſans diamans, il témoigne ſa ſurpriſe, & plus il trouve de diſcrétion, plus il cherche à pénétrer le myſtere. A la fin on lui dit *le fin mot*. Le Sr. Paſquier n'en fait ni une ni deux, demande ſa voiture & vole comme un trait chez le Lieutenant de police; le Sr. Le Noir. Le Chevalier, mandé le lendemain à la police, prend un ton, répond par la phraſe ordinaire, qu'il eſt fort étonné qu'on mande à la police un homme comme lui, *qui n'eſt ni laquais, ni lanterne, ni put*.... — On lui répond que tout cela eſt à merveille; mais qu'on lui donne deux heures pour arranger cette affaire, ſinon qu'on verra.... Au bout des deux heures, il paroît enfin avec un Jouaillier, porteur des diamans, & qui offre de les remettre au Magiſtrat, pourvu qu'on lui rende 6000 livres qu'il a déjà avancées deſſus. Il s'en falloit de la moitié que le Chevalier de Paris n'eût la ſomme; & comme le lombard ou mont de piété, établi pour ces ſortes d'opérations, eſt

ſous la direction & au bénéfice (dit la critique) de la police, ce Magiſtrat prononça que le Jouaillier, pour ſa peine de prêter ſur gages ſans miſſion, ſeroit tenu de ſe remplir de la moitié qui manquoit, en billets ſignés du jeune dégourdi qui ne les paiera peut-être jamais, & que les diamans ſeroient rendus à la propriétaire. Cette aventure, très-propre à prémunir les femmes contre l'honnêteté apparente de certains hommes au doux ſourire & aux belles manieres, ne laiſſe pas de faire quelque tort au Chevalier de Paris, & de divertir les curieux, aux dépens des êtres brillans de ce monde, qui aiment beaucoup à attraper les femmes & les marchands.

De Paris, le 8 Janvier 1780.

Le deſtin de l'Amérique, ou *Dialogues pittoreſques, dans leſquels on développe la cauſe des événemens actuels; la politique & les intérêts des Puiſſances de l'Europe, relativement à cette guerre, & les ſuites qu'elle devroit avoir pour le bonheur de l'humanité*, eſt un ouvrage rempli à la fois de bonne plaiſanterie, de vues politiques & de philoſophie. Les interlocuteurs ſont: *S. M. B., Lord North, Lord Weymouth, le Duc de Richmond, Lord Germaine, Lord Bute, Lord Sandwich, M. Sthevens, l'Ambaſſadeur des Etats-Généraux; M. de Simolin, un Envoyé de la Cour de France, un Marchand d'Amſterdam, des Sécretaires, des faiſeurs de projets, un Philoſophe.*

Dans le ſecond dialogue entre le Roi, le Lord North & le Lord Weymouth, ce dernier

nier fait un éloge mérité de notre Miniſtre de la marine.... « Mais, ajoute-t-il, il ſera toujours impoſſible à la France de ſoutenir, ſans liberté nationale, une guerre maritime, dont la baſe porte néceſſairement ſur le crédit national, qui ne peut exiſter ſans liberté. Or il n'y a pas d'apparence que la nation françoiſe recouvre ſes droits. Il y a quelques années qu'un de ſes Contrôleurs-généraux me jetta dans une peur terrible. Il coupoit dans le vif. Nous étions perdus, s'il fût reſté dans le miniſtere. Ce patriote enthouſiaſte n'alloit à rien moins qu'à établir une liberté générale de religion & d'induſtrie. Combien cette opération n'auroit-elle pas attiré d'hommes induſtrieux, & même de matelots en France, où ils auroient gagné plus qu'ailleurs, & dépenſé moins, parce que le pays produit toutes les choſes de premiere néceſſité, & tant de choſes qui rendent la vie agréable ! Que d'opulens rentiers, dont les capitaux ſont dans les fonds de France, ſeroient allés demeurer dans ce pays de fées ! Combien les effets royaux n'auroient-ils pas augmenté la maſſe de la circulation ! Alors, au-lieu de verſer chez l'étranger les intérêts de ſes dettes, la France les eût répandus dans le même ſein où elles les avoit puiſés ; & les nations voiſines, dont les particuliers avoient prêté à la France, euſſent été priſes pour dupes. Mais heureuſement nous payâmes dans ce pays tant d'écrivains pour décrier ce dangereux Miniſtre, tant de courtiſans pour le perdre auprès du Roi, tant d'eccléſiaſtiques pour ſoulever le peuple, que le

pauvre Turgot n'a pas tenu plus long-temps que tous les Miniſtres qui veulent le bien de leur patrie. Quel crédit la liberté civile & religieuſe n'eût-elle pas donné à la France, & quel malheur c'eût été pour l'Angleterre! »

Les dialogues ne pouvant être analyſés ſans perdre ce qu'ils ont de plus piquant, & les bornes d'une lettre m'obligeant de reſſerrer cet extrait, je tranſcrirai en entier le dialogue qui termine la brochure. C'eſt un philoſophe qui s'entretient avec le Lord North.

Le Philoſophe. Vous avez, Milord, dédaigné ſouvent mes avis ſalutaires. Je vous aurois abandonné dans la ſituation déſeſpérante où vos funeſtes conſeils viennent de réduire l'Angleterre, ſi mon amour pour la patrie ne l'emportoit ſur l'amour-propre philoſophique.

Lord North. Au moins nous aurons la conſolation de terraſſer nos ennemis dans un beau mémoire juſtificatif que nous allons faire circuler dans toutes les Cours de l'Europe.

Le Philoſophe. A quoi cela peut-il ſervir?

Lord North. Que devions-nous faire, tandis qu'ils s'efforcent de nous noircir dans tous les pays.

Le Philoſophe. Nous taire & nous battre.

Lord North. Votre génie, Monſieur, a percé les profondeurs des ſciences les plus abſtraites : vous avez, dans des écrits immortels, jugé le Roi & la nation, les hommes & les choſes; daignez développer, avec la franchiſe qui vous eſt naturelle, vos idées ſur la guerre préſente.

Le Philoſophe. Je vous l'ai dit, il y a long-temps, Mylord; elle eſt barbare & dénaturée, & les auteurs ont trahi leur Roi, leur patrie, l'humanité. Il eſt cependant un moyen de ſauver notre honneur dans cette criſe périlleuſe : que dis-je? Il ſauve à la fois notre honneur & nos intérêts.

Lord North. Quel eſt ce précieux moyen? Vous avez excité toute ma curioſité; je ſuis impatient de le connoître.

Le Philoſophe. Commencer par proclamer l'indépendance des treize Colonies révoltées, de la Floride & du Canada.

Lord North. Eſt-ce là votre beau projet?

Le Philoſophe. Enſuite, renoncez, d'une maniere non moins ſolemnelle, à la Jamaïque, aux Barbades & à toutes nos Iſles ſous le vent.

Lord North. Vous perdez la tête!

Le Philoſophe. Quand nous aurons déclaré tous ces pays indépendans, fait alliance avec les habitans, qu'ils auront établi leur gouvernement ſur une baſe ferme, & que leur neutralité les mettra à l'abri de l'invaſion de nos ennemis; nous proclamerons, avec le même droit & la même ſolemnité, l'indépendance de tous les établiſſemens des autres nations de l'Europe en Amérique.

Lord North. Mais ſi les Colons, ſujets de l'Eſpagne & de la France, refuſent la liberté que nous leur offrirons, que faudra-t-il faire?

Le Philoſophe. Nous les forcerons de l'accepter; nos anciens co-ſujets les Américains ſeront nos amis ou reſteront neutres. Avec

les forces que nous employons actuellement contre les insurgens, rassemblées & dirigées contre la Martinique, St. Domingue, la Grenade, Cuba, le Perou, le Mexique, la Louisiane, &c.... nous pouvons nous promettre des succès d'autant plus faciles, que ces pays ont des motifs bien plus puissans de secouer le joug que n'en ont eu nos colonies : ce parti est le seul qui nous reste : toute ma crainte est qu'il ne soit même trop tard d'y avoir recours ; & que les François, les Espagnols & nos colonies révoltées ne nous chassent entiérement de l'autre hémisphere.

Lord North. Mais le Portugal, la Hollande, & même le Danemarck, ne mériteroient pas de partager le sort des François & des Espagnols.

Le Philosophe. Aussi ne les attaquerions-nous pas. Lorsque l'Amérique Angloise, Espagnole & Françoise seroit libre ; nous proposerions aux Hollandois, aux Portugais & aux Danois, ou de rendre également leurs propres colonies indépendantes, ou de renoncer à la liberté de commerce dans tous les pays que nous aurions affranchis. Il est vrai qu'il seroit difficile de les assujettir à cette derniere alternative ; mais la crainte de voir leurs colonies s'avancer d'elles-mêmes à l'indépendance par l'exemple des autres ne contribueroit pas peu à les déterminer à un sacrifice, qui seroit amplement racheté par le commerce libre avec toutes les colonies des autres peuples. La Hollande consentiroit d'autant plus volontiers à cette proposition, que

ce petit pays ne peut fournir qu'à ſes dépens, des habitans pour former & entretenir des colonies agricoles, éloignées.

Lord North. Ce projet préſente de beaux côtés ; avouez-moi cependant, qu'il n'eſt guere philoſophe d'égorger les hommes pour leur faire accepter la liberté.

Le Philoſophe. Je doute qu'en portant la liberté aux habitans des établiſſemens étrangers en Amérique, il ſoit néceſſaire d'en venir à ces cruelles extrêmités. On pourroit frapper en Europe des coups, dont l'effet ſe feroit ſentir dans les pays, que l'on voudroit rendre libres. Après tout, le bien de l'humanité eſt préférable à celui d'une nation. Il s'agit de couper pour toujours la racine des guerres futures, & je ne vois pas de moyen plus efficace. Depuis deux cens ans le ſang ne coule que pour des miſérables intérêts de commerce. Pendant bien des ſiecles encore, le ſang Anglois, François, Américain rougira la ſurface des mers, ſi l'Amérique ne devient pas entiérement libre : une haine invétérée, un reſſentiment implacable ne ceſſera d'armer ces trois nations & de cauſer, à chaque inſtant, des embraſemens généraux & affreux. Daignez ſeulement vous rappeller une des dernieres ſcenes que cette malheureuſe guerre a produites. Mettez-vous devant les yeux la rencontre de notre frégate le *Quebec* avec la frégate Françoiſe la *Surveillante*. Je ne ſache pas qu'il y ait de ſpectacle plus intéreſſant pour un vrai philoſophe, plus attendriſſant pour un cœur ſenſible. Figurez-vous deux hommes

également vaillans, qui reſpectent peut-être leur mérite réciproque, brûlent de fureur & de rage à la vue l'un de l'autre, pour un futile point d'honneur national. Ils ſont à peu près égaux en force; ils ne peuvent guere ſe promettre de l'avantage l'un ſur l'autre: ils ne laiſſent pas de lancer le feu, le fer & la mort: voyez-les au milieu d'une foule de corps étendus ſans vie, mutilés, ou rendant le dernier ſoupir: rappellez-vous, combien ces frêles machines ont coûté de ſoin à la mere qui les allaita, aux maîtres qui ont perfectionné leurs facultés intellectuelles ou phyſiques, à la patrie qui veilla à leur défenſe: penſez à préſent que les fruits amers de la victoire ne ſeront que pour des ambitieux qui n'ont point partagé le péril: en vain chercherions-nous à le diſſimuler: les François voient dans ces affreux momens, la mort d'un œil auſſi ſec que les Anglois. La ſoif de vanger leurs anciennes injures, leur inſpire autant d'acharnement que l'animoſité nationale peut nous en inſpirer contr'eux: juſqu'à quand les malheureux humains victimes inſenſées de leurs folies, iront-ils gaîment à la mort pour ſervir l'ambition ou la vaine gloire de quelques chefs de nations, que ſouvent même ils n'ont jamais vus? Ecoutez, Milord, quand les nations ne pourront plus diſputer ſur les mers que d'induſtrie & d'émulation; ne verrez-vous pas diſparaître les germes empoiſonnés, féconds & ſans ceſſe renaiſſans de cet horrible état qui rend l'homme le plus grand ennemi de l'homme? En un

mot, ſi la paix perpétuelle pouvoit être plus que le rêve des hommes de bien, quel événement pourroit l'accélérer davantage que l'indépendance des deux Amériques? Si vous ne pouvez éteindre la rage d'avoir des colonies, tranſportez-en dans les terres incultes de votre propre pays; & avant de répandre votre population au-dehors, voyez, ſi au-dedans, elle eſt auſſi floriſſante qu'elle peut l'être. Bornons-nous aux limites que la nature nous a fixées; tous nos efforts pour ſoutenir notre puiſſance extérieure ne peuvent plus être que les convulſions de la mort.

Lord North. Ainſi votre projet ſeroit de réduire notre Empire à l'Iſle de la Grande-Bretagne.

Le Philoſophe. Oui, Milord, la nature a évidemment formé chaque Iſle pour ſe ſuffire à elle-même, & être le ſiege de la liberté, & la Grande-Bretagne, qui eſt la plus grande de toutes, peut être le modele & la protectrice des autres. Ainſi l'Irlande devroit ne nous être attachée que par une alliance étroite, à laquelle ſa ſituation & ſon intérêt l'engagent aſſez. Ainſi nous devrions abandonner Minorque & forcer les Eſpagnols à quitter l'Iſle Majorque & les François l'Iſle de Corſe.

Lord North. Votre projet reſpire l'enthouſiaſme d'un honnête homme, d'un bon patriote, d'un ami de l'humanité. Mais les temps ne ſont pas encore mûrs pour un projet ſi relevé. Je vous avouerai même que votre ſyſtême s'offre ſous un air de grandeur qui m'en

impoſe. Je connois votre déſintéreſſement. Je n'oſe vous propoſer les récompenſes publiques que vos talens mériteroient.

Le Philoſophe. Je ne veux rien. Je n'attends pas même les applaudiſſemens du ſiecle préſent. Mon cœur me dit que j'aurai l'aveu de toutes les ames libres & ſenſibles & le ſuffrage de la poſtérité.

On reproche à M. Sédaine d'avoir employé le langage du dix-huitieme ſiecle, dans un ſujet charmant qu'il vient de donner au théâtre : c'eſt le tableau touchant des mœurs antiques, dont la ſcene eſt tirée du fabliau d'Aucaſſin & Nicolette.

L'amour du Damoiſeau pour une fille inconnue, ſon empriſonnement & la fuite de Nicolette, qui, enfermée comme lui, parvient à rompre ſes chaînes, ſont les principaux incidens des deux premiers actes. Au troiſieme Aucaſſin recouvre ſa liberté ; & pendant les orgies d'une cour pléniere, il s'enfuit avec un Pâtre, qui lui indique la retraite de ſon amie. On pourſuit les deux amans, ou les retrouve dans une forêt voiſine ; & au moment où, entourés de ſoldats, ils croient devoir être ſéparés pour jamais, c'eſt alors qu'ils ſe voient réunis pour toujours. La muſique, qui eſt de Gretry, répond parfaitement à la douceur & à la naïveté du ſujet : on a ſur-tout diſtingué l'ariette du Pâtre, qui eſt effectivement une des plus agréables tournures de chant qui ſe rencontre dans les meilleures productions de ce mélodieux compoſiteur. En général, cette piece a

plu ; mais c'eſt ſur-tout à la cour qu'on l'a unanimement & vivement applaudie. Je n'en dirai pas autant d'*Agis*, tragédie dont on parle avec éloge depuis plus de trois ans, & qui en moins de trois heures eſt tombée à plat ſur le théâtre de LL. MM. En effet, il y a des hardieſſes inſoutenables : & je m'appuie d'un exemple :

. . . . . J'aurois beſoin d'un bras,
Qui, de la mort d'un Roi ne s'épouvante pas.

J'avouerai tant qu'on voudra que c'eſt un Spartiate qui parle, mais en ce cas, qu'il retourne à Lacédémone, & qu'il n'écorche pas nos oreilles à Verſailles. L'auteur doit ſe défaire de cette rudeſſe de morale qui l'a déterminé dans le choix de ce ſujet, il eſt plein d'étoffe du côté des idées & de nerf dans ſa verſification. On l'appelle *Legnan*. C'eſt ſon début dans la carriere dramatique, Meſſieurs de la comédie Françoiſe fort enchantés de la lecture des premieres ſcenes de ſa piece, le placerent dans un fauteuil, près du buſte de Corneille qui orne leur foyer. Ce petit aréopage, comme vous le voyez, a ſes rangs & ſes places tout auſſi bien que l'académie.

De Verſailles, le 9 Janvier 1780.

La pauvre Demoiſelle Mayon que le jeune Prince de Carignan a épouſée à St. Malo, & qu'il a laiſſé enceinte, étant obligé de retourner auprès du Roi de Sardaigne qui l'a rede-

mandé à cette occaſion, eſt dans le plus violent déſeſpoir. Il paroît que ſon mariage ſera caſſé. Il avoit été précédemment queſtion d'unir Mlle. de Bourbon à ce Prince.

On eſt étonné de la fermeté avec laquelle notre jeune Monarque réſiſte aux ſuggeſtions adroites par leſquelles on cherche à détruire la confiance extrême qu'il a dans le Vice-Amiral. Les ennemis les plus puiſſans qu'ait M. d'Eſtaing, ſont de la maiſon de Noailles. On prétend que cela provient de l'influence de l'Archevêque de Paris ſur cette illuſtre famille & des liaiſons intimes du Prélat avec un certain Miniſtre, qu'on ſait bien n'être pas dans le cœur, l'ami du Conquérant de la Grenade.

Tout le monde connoît l'ancienne hiſtoire qui fait M. le Comte fils d'un Serrurier : on l'a ſouvent répétée à la Cour depuis ſon retour : M. de Maurepas, ennuyé d'entendre ſi ſouvent cette fable dont on lui rebattoit les oreilles à deſſein, répondit dernièrement à l'un des organes de la calomnie, par ce vers ſi connu :

S'il n'eſt du ſang des dieux, il mérite d'en être.

On prétend que M. de Beaumarchais a reçu du Miniſtere une gratification de 1000 écus pour ſa gentille réponſe à l'éloquent manifeſte du Roi d'Angleterre. Il falloit un couplet à cette occaſion, on a fait celui-ci :

En vérité, cher Beaumarchais,
J'aime te voir à ton pupitre

Diſeutez & te rendre arbitre
Entre l'Anglois & le François ;
Honneur ſoit fait à ta balance ;
Entre nous tu vaux un tréſor,
Prends les intérêts de la France,
Elle te paie au poids de l'or.

M. le Comte de Buckley que le Sr. Beaumarchais a jugé à propos d'apoſtropher dans ſon écrit ſupprimé ſur la demande de Mrs. de Choiſeul & de Praſlin, vient d'écrire à ce ſujet à M. de Vergennes une lettre fulminante dans laquelle il demande juſtice & punition contre l'écrivain banquier.

De Paris, le 15 Janvier 1780.

Je crois devoir conſigner ici les deux lettres de Mrs. les Ducs de Choiſeul & de Praſlin à M. le Comte de Vergennes, qui ont donné lieu à la ſuppreſſion du Mémoire de Beaumarchais. Elles ſont l'une & l'autre du 17 Décembre 1779. Voici celle du Duc de Choiſeul.

» J'ai reçu, Monſieur, de la part de l'auteur, un écrit, ayant pour titre : *Obſervations ſur le Mémoire juſtificatif de la Cour de Londres* : on aſſure, Monſieur, que ce Mémoire vous a été lu ; l'on ne peut pas douter, par la maniere dont il ſe publie, qu'il ne ſoit autoriſé par le Gouvernement. C'eſt d'après cette opinion que je penſe, que vous trouverez naturel que j'aie l'honneur de vous faire obſerver, qu'il ſe trouve dans

» cet écrit une fauſſeté de fait & de bon ſens, ſur laquelle il eſt juſte, décent & même politique d'éclaircir authentiquement le Roi & le public. »

» M. de Beaumarchais, à la page 35 de » ſon Mémoire, après avoir fait le tableau, » vraiment touchant, & juſqu'à ce moment inconnu de l'Europe entiere, des anxiétés » leſſéchoient d'inſomnies; après avoir [illegible] ſoupçons, l'inquiétude & les re- [illegible] e l'Amérique & de [illegible] oit la victime, dit [illegible] courage, quand il a penſé que la [illegible] rie ieroit vengée de l'a- » baiſſement auquel on l'avoit ſoumiſe, en » fixant par le traité de 1763, le petit nom- » bre de vaiſſeaux qu'on daignoit encore lui » ſouffrir. »

» C'eſt cette aſſertion fauſſe & abſurde que » je prends, *Monſieur*, *la liberté* de vous » dénoncer. »

» Vous connoiſſez le traité de 1763, vous » ſavez que, dans le fait, rien n'eſt ſi dénué » de vérité & de vraiſemblance, que ce qu'oſe » avancer affirmativement M. de Beaumar- » chais : ſi vous vous êtes fait rendre compte » de la négociation de ce traité, qui doit être » dans vos bureaux, vous aurez vu, que ce » fut l'Angleterre, qui la premiere propoſa la » paix à la France, & que malgré ſes ſuccès, » elle reſpectoit trop la grandeur du Roi, » pour imaginer de lui propoſer une condi- » tion auſſi humiliante. »

» Le Miniſtre de la marine ne peut pas

» ignorer que la plus grande partie des vaiſ-
» ſeaux, employés dans la guerre actuelle,
» ont été donnés gratuitement au Roi en 1762
» par les différens corps & communautés de
» ſon royaume, & qu'ils ont été conſtruits,
» auſſi-tôt après la paix, en 1763.»

» Ainſi, il ne peut y avoir aucune diffi-
» culté de publier la fauſſeté du fait avancé par
» M. deBeaumarchais : mais j'aurai l'honneur
» de vous obſerver, Monſieur, que ce fait
» faux, conſigné dans un écrit, qu'on ſuppoſe
» approuvé par le Miniſtere, peut avoir des
» conſéquences dangereuſes.»

» La premiere ſeroit que le Roi fût dans
» l'erreur ſur un fait de cette importance. S. M.
» n'ignore pas, ſans doute, que ſes Miniſtres
» ont connoiſſance du Mémoire de M. de Beau-
» marchais; naturellement, elle doit croire
» que ce qui eſt dit dans ce Mémoire, ſur le
» dernier traité, eſt vrai : ſon cœur noble
» & ſenſible eſt ſûrement peiné d'une condi-
» tion de ce traité auſſi humiliante pour la mé-
» moire du feu Roi, & auſſi déshonorante
» pour la nation, dont il eſt Souverain. Je
» crois, Monſieur, qu'il eſt juſte & inſtant
» que vous détrompiez S. M. en mettant ſous
» ſes yeux la lettre que j'ai l'honneur de vous
» écrire. J'oſe même deſirer, que vous diſiez
» au Roi, que quelque ſoumis que je fuſſe aux
» volontés du feu Roi, par devoir & par reſ-
» pect, il n'auroit pas été en moi de contri-
» buer par ma ſignature, à un article auſſi
» contraire à l'honneur de ſon regne.»

» L'aſſertion poſitive de M. de Beaumar-

» chais peut faire craindre un autre danger,
» ſi elle n'étoit pas pulvériſée dans ſon prin-
» cipe, par l'autorité du Roi, avec la plus
» grande authenticité. »

» Vous ſavez, Monſieur, que la prévoyance
» eſt une des qualités des plus eſſentielles en
» politique. »

» Quelques formidables que ſoient les for-
» ces du Roi; quelque grand que ſoit le pou-
» voir & l'influence de S. M. en Europe; quel-
» que talent qu'on puiſſe avoir pour conduire
» ſa puiſſance reſpectable; le ſort des armes
» dépend de tant de haſards, que l'on éprouve
» quelquefois des malheurs, même, en ſui-
» vant les projets les plus habilement com-
» binés. »

» Je ſuis bien éloigné de craindre des revers
» dans la guerre actuelle; mais qui peut répon-
» dre des événemens dans une autre guerre?
» Et ſi ces événemens conduiſoient au deſir,
» au beſoin de rechercher la paix; les An-
» glois, qui, à Gertruidenberg, n'ont pas
» penſé à limiter les forces de la France, qui
» en 1763 n'ont pas même eu en imagination,
» la hardieſſe de faire une telle propoſition,
» ne ſeroient-ils pas autoriſés, d'après un Mé-
» moire avoué par le Miniſtre de France,
» d'avancer comme prétention, cette condi-
» tion de paix, ſans craindre de révolter les
» Miniſtres & une Nation, qui auroit imaginé
» d'elle-même de paſſer ſous le joug. Je vous
» demande pardon, Monſieur, de m'être étendu
» auſſi longuement ſur cet objet, je n'ai pu
» me refuſer à l'intérêt que je dois y prendre;

» &

» & j'ai cru que, lorſque M. de Beaumarchais
» faiſoit part à l'Europe de ſes ſentimens ſur
» les différends de l'Angleterre & de l'Amé-
» rique, & de ſa volonté de ſoutenir l'hon-
» neur & le droit de la Couronne de France,
» je pouvois vous confier mon ſentiment ſur
» un fait qui intéreſſe la gloire du feu Roi,
» lorſque j'avois l'honneur d'être ſon Miniſtre.»

J'ai celui d'être, &c.

Voici celle du Duc de Praſlin.

» J'ai reçu, Monſieur, il y a quelques
» jours, une petite brochure, qui a pour
» titre, *Obſervations, &c.* par Pierre Auguſtin
» Caron de Beaumarchais. Je n'y ai d'abord
» fait aucune attention, parce que je m'oc-
» cupe rarement de la lecture des brochures,
» & ſur-tout de celles qui ſont relatives à la
» politique : mais le bruit que celle-ci a fait
» dans le public, a excité ma curioſité, &
» j'aurois peine à vous exprimer à quel point
» j'ai été ſurpris d'y trouver, page 35 le
» paſſage ſuivant : mais mon courage renaiſ-
» ſoit, quand je penſois que ma patrie ſeroit
» vengée de l'abaiſſement, auquel on l'avoit
» ſoumiſe en fixant, par le traité de 1763,
» le petit nombre de vaiſſeaux qu'on daignoit
» lui ſouffrir. »

» Si cet écrit, Monſieur, étoit l'ouvrage
» d'un particulier, ſans miſſion, qui ne s'eſt
» pas donné la peine de lire le traité dont il
» parle, j'aurois mépriſé l'aſſertion erronée
» qui s'y trouve : mais il paſſe dans le monde

» pour être publié ſous l'autorité du Gouver-
» nement : dès-lors, on doit croire qu'il ne
» contient que des vérités ; & la part que
» j'ai eue à ce traité, ne me permet pas de
» voir avec indifférence l'article que je viens
» de rapporter, qui intéreſſe à la fois mon
» honneur, celui de la nation, & la mémoire
» du feu Roi. »

» Vous ſavez certainement, Monſieur, que
» dans le traité de Paris, il n'y a aucun arti-
» cle qui fixe le petit nombre de vaiſſeaux que
» la Grande-Bretagne daigne encore ſouffrir
» à la France ; que même dans tout ce traité,
» qui n'a point d'article ſecret, il n'y a pas
» un ſeul mot dont on puiſſe tirer une induc-
» tion de cette nature ; & ſi vous voulez
» vous faire repréſenter toute la négociation,
» vous verrez qu'une pareille clauſe n'a ja-
» mais été propoſée. Les Miniſtres Anglois,
» avec qui nous avons traité, connoiſſoient
» tout l'avantage de leur poſition, & ils ont
» très-bien ſu ſe prévaloir de nos pertes &
» de nos malheurs, pour demander des con-
» ditions de paix proportionnées à leurs ſuc-
» cès, mais, Monſieur, c'eſt une juſtice que
» je leur dois, ils penſoient noblement, &
» ils ſavoient les égards qui ſont dûs à de
» grandes Puiſſances ; ils n'ont jamais haſardé
» des propoſitions inſultantes, & j'oſe dire
» qu'ils me connoiſſoient aſſez, pour prévoir
» la maniere dont j'y aurois répondu ; j'ajou-
» terai encore que le feu Roi, qui ſavoit
» ſoutenir la dignité de ſa perſonne, & l'in-
» dépendance de ſa couronne, n'auroit jamais

» permis à aucun de ſes Miniſtres, de mettre » ſous ſes yeux une clauſe ſi étrange. La paix » étoit alors deſirée par tout le royaume ; on » alloit même juſqu'à la regarder comme né- » ceſſaire, mais je puis atteſter qu'elle n'au- » roit jamais été faite, ſi nos ennemis l'avoient » miſe au prix de notre honneur. »

» Au ſurplus, Monſieur, cette prétendue » limitation de nos forces maritimes, démen- » tie par tous les actes de ce traité, & par » toute la négociation, l'eſt encore aux yeux » de tout l'univers par le ſeul fait du rétabliſ- » ſement de notre marine. Il eſt notoire qu'elle » étoit preſque anéantie en 1763 ; & depuis » cette époque l'on n'a ceſſé de travailler pu- » bliquement dans nos ports, à la remettre » ſur le pied le plus reſpectable où elle ait » été depuis le commencement de la Monar- » chie. Quand j'ai quitté ce département, la » France avoit déjà ſoixante quatre vaiſſeaux, » indépendamment de ceux qui étoient ſur » les chantiers, & toutes les matieres néceſ- » ſaires pour en conſtruire dix à douze de » plus, & environ cinquante groſſes frégates » ou corvettes. Les Anglois voyoient ce ré- » tabliſſement d'un œil inquiet & jaloux, mais » ils n'en ont jamais porté de plainte ; ils ſa- » voient bien qu'ils n'avoient pas le droit de » s'y oppoſer ; & on peut croire que s'ils » avoient été autoriſés par le traité de Paris, » ils n'auroient pas négligé de faire valoir un » titre ſi utile & ſi glorieux. »

» J'ai peut-être trop étendu mes obſerva- » tions ſur un article, dont l'erreur ſe décele

» d'elle-même ; mais, Monſieur, occupant » aujourd'hui la place qui m'a été confiée au- » trefois, vous êtes plus fait qu'un autre pour » ſentir & pour approuver mes motifs ; & je » crois que vous penſerez comme moi, qu'il » eſt de la juſtice & de la dignité du Roi de » faire déſavouer publiquement l'article que » je lui dénonce : je ne craindrai pas même » de dire, qu'il doit cette ſatisfaction à la mé- » moire de ſon grand-pere, à l'honneur de » ſa couronne, & à celui de la nation qu'il » gouverne. »

» J'eſpere, Monſieur, que vous voudrez » bien mettre ſous les yeux de S. M. ma juſte » & reſpectueuſe réclamation, avec les titres » ſur leſquels elle eſt fondée, & me faire » part des ordres qu'elle jugera à propos de » donner en conſéquence. »

N'exigez, Monſieur, aucun jugement de ma part ſur l'almanach des muſes de cette année ; c'eſt toujours un mêlange de bon & de médiocre, quoiqu'en général fait avec goût. Je le parcours à la hâte pour vous en donner quelques petites pieces, en attendant que vous vous le ſoyez procuré. Voilà bien des étrangers pour moi dans la table des auteurs ! M. de la Boutraie, Mlle. Beſſin, M. Dourneau, curé à S. D., M. Philippon, &c. &c. & des anonymes. Le quatrain ſuivant eſt de l'un d'eux. Il a rapport à la priſe du corſaire le Grambi, armé par les Dames de Londres.

Sur un corſaire armé par des femelles,
Vous vous flattiez en vain d'obtenir des ſuccès ;

Anglois, tout ce qui tient aux belles;
Appartient de droit aux François.

ÉPIGRAMME.

Alix diſoit à ſon époux Martin:
Dans notre bourg on doit élire un maire;
Tu le ſeras; car encor ce matin
Notre Curé l'a dit à ma commere;
Nos habitans ainſi l'ont réſolu.
— C'eſt leur avis, mais ce n'eſt pas le nôtre;
J'aimerois mieux cent fois être cocu!
— Compere, eh bien! l'un n'empêche pas l'autre.

Par M. Pons de Verdun.

AUTRE.

Aminte & Philémon, époux depuis quatre ans;
Jeunes tous deux, n'ont point d'enfans:
Là-deſſus grand procès intenté par Aminte.
Philémon ſe défend, & cite ſes travaux.
Mais la cour les met *dos à dos*:
Plaiſant remede au ſujet de la plainte.

Par M. Panis.

Une Demoiſelle conſidérant une Montre.

Comme elle bat! ſon bruit imite
De mon cœur *le palpitement.*
L'aiguille approche du moment:
Ainſi le deſir qui m'agite,
Me rapproche de mon amant!
Comme elle tourne lentement!
Ah! vers mon amant, ma penſée
Eſt mille fois plus empreſſée.

dais dans ces inſtans pleins d'appas
Qu'il me dira : *je vous adore*,
Lente aiguille, ne tourne pas ;
Ou du moins ſoit plus lente encore.

Par M. Gai.

En tranſcrivant cette intéreſſante petite piece M. Mayer, je me dis ce que l'Abbé de Pierre ſe diſoit à lui-même, en entendant jour u femme aimab.. s'exprimer avec graces : « quel dommage, dit-il, ive pas ce que je penſe ! »

nſe à une Lettre dans laquelle il n'y avoit rien d'écrit.

» Je l'ai reçu, ce papier trop flatteur,
Ce billet doux, dont l'encre impure
N'a point profané la blancheur,
Et dont l'inviſible écriture,
Echappant à mes yeux, ſe fait lire à mon cœur.
Rien de plus éloquent ſouvent que le ſilence :
Vingt fois tes regards me l'ont dit ;
Auſſi de ce billet où tu n'as rien écrit,
Je ſais ce qu'il faut que je penſe,
Fut-il jamais un plus heureux moyen !
Qu'il ſert bien ta délicateſſe !
Et que je trouve de tendreſſe
Dans ce papier qui ne dit rien !
J'y vois tous les tranſports d'une ame qui s'épanche ;
La pudeur ne vient pas contraindre tes aveux ;
Et ſans rougir par ce détour heureux,
C.... à mon amour tu donnes carte blanche.

Par M. Imbert de Champréal.

Cette idée eſt charmante, remplie d'eſprit, de ſentiment, d'amour ; que je plains l'être froid qui n'y ſera pas ſenſible !

Mardi dernier une de nos Laïs, nommée *Sainte Marie*, voulut faire enlever ſes meubles, d'un appartement qu'elle occupoit, ſans en payer les loyers. Le garçon du propriétaire de la maiſon qui eſt un parfumeur, voulut l'en empêcher : l'amoureux de cette fille, qui lui avoit ſûrement échauffé la tête, s'eſt mêlé de la querelle, & après pluſieurs propos, il a tiré un coup de piſtolet ſur le garçon, qui n'a été bleſſé que légérement à l'épaule : il s'eſt ſauvé auſſi-tôt, & s'eſt retiré dans la maiſon de Mlle. Allard, rue Sainte Anne ; mais la populace l'ayant ſuivi, & s'étant attroupée, a entouré la porte cochere, & ne s'eſt diſperſée que lorſque le coupable a été pris par la garde, qui l'a conduit chez le Lieutenant criminel, & de là en priſon. Ce jeune homme s'appelle *Perrin Deſalmons*, fils d'un directeur d'artillerie de Metz. Il avoit été nommé par le Prince de Naſſau, l'un des Colonels de ſa légion, mais des affaires d'intérêt les ont brouillés ; avant même d'avoir joint le corps, ils ont été en inſtance au Parlement, & je ne ſais ſi leur procès eſt jugé.

Le Prince de Galles ſe trouvant, il n'y a pas long-temps, dans une nombreuſe ſociété où l'on parloit de Paul-Jones, demanda à l'Archevêque de Cantorbery s'il ne croyoit point que cet homme-là fût de la Province de Galles : *Ma foi, Monſeigneur*, répondit le prélat,

tout ce que je puis vous dire, c'eſt que par ſon nom de famille il me paroît Gallois ; mais par ſes actions, c'eſt un diable.

LA CHASSE DANGEREUSE.

Imitation de Bion par M. Léonard.

Un jour, dans un épais bocage,
Un enfant chaſſoit aux oiſeaux,
L'amour volant ſous le feuillage,
Se trouve pris dans les roſeaux.

Oh! dit l'enfant, la belle proie!
(Jamais il n'avoit vu l'amour)
Il alloit palpitant de joie
Fondre ſur lui comme un vautour.

L'amour rompt le piege & s'envole;
L'enfant pleuroit : un vieux berger
Prit en ſouriant la parole :
Il connoiſſoit l'oiſeau léger.

Jeune imprudent! bénis ſa fuite;
Tu riſquois tout à l'approcher :
Le perfide aujourd'hui t'évite :
Bientôt il viendra te chercher.

ROMANCE.

Aux genoux d'une maîtreſſe,
Amour, dans ta folle ivreſſe,
De ma crédule jeuneſſe
J'ai vu s'enfuir les inſtans;

Céde au moins à la ſageſſe
Quelques jours de mon printemps !

Oui, d'un trop long eſclavage
La raiſon qui me dégage
M'avertit qu'il eſt un âge
De renoncer à tes jeux,
Et mon amante volage
M'en avertit encor mieux.

Sans rivaux, ſans jalouſie,
Quand dans tes bras, ô Lesbie,
Paſſant doucement la vie,
Seul j'étois aimé de toi,
Nul Monarque de l'Aſie
Ne fut heureux comme moi.

Quand dans ces yeux que j'adore....
Mais, quoi ! l'aimerois-je encore ?
Non, du feu qui me dévore,
Je ſens s'affoiblir l'ardeur,
Raiſon, vertu, que j'implore,
Rendez la paix à mon cœur.

Tout ce qu'un amant fidele,
Dans les tranſports de ſon zele,
Peut dire & faire pour celle
A qui ſon ſort eſt lié,
J'ai tout dit, tout fait pour elle,
L'ingrate a tout oublié.

O Dieux, témoins de ma peine,
Peut-être de l'inhumaine,
Craindrez-vous que je ne vienne
Vous demander le retour !

Non, c'eſt aſſez que j'obtienne
L'oubli d'un cruel amour.

Mais plus tendre, plus ſincere;
Déja je vois ma bergere,
Qui d'une erreur paſſagere,
Vient mériter le pardon,
Et ſur ſon ſein ma colere
Expire avec ma raiſon.

De Verſailles, le 18 *Janvier* 1780.

M. de Baud***, maître des requêtes, riche, mais joueur & diſſipé, vient d'être enfermé à Charenton comme fou. C'eſt une folie de *diſtraction* qui l'avoit ſaiſi. En ſortant de table chez M. le Garde des Sceaux, il lui étoit arrivé pluſieurs fois de mettre des couverts d'or & d'argent dans ſa poche.

Voilà la Ducheſſe de Mazarin, qui perdra 150,000 livres de rente par la réforme que M. Necker veut faire des fermiers généraux, qui ne ſont que *prête-noms* des fonds, ou qui ne compenſent point cet abus par l'aſſiduité au travail d'un nombre de ces derniers. Il en étoit un que le Sr. de Beaujeon, banquier de la cour du feu Roi protégeoit. Qu'on juge de l'étendu d'eſprit de ce millionaire. Il ſe rend chez M. Necker pour ſolliciter ſa bienveillance en faveur de ſon protégé. Le Miniſtre des finances, qui n'en avoit pas la même opinion que le protecteur, fit cette queſtion à ce dernier. Mais qui ſera ſa caution ? MOI, repart le financier en frappant ſa

groſſe panſe. *Diable*, lui dit le S. Necker, *vous parlez comme Corneille.* (le fameux MOI.... de ce Poëte) Il ſurvient alors du monde avec qui s'entretient le Miniſtre des finances. Beaujeon étonné du peu d'importance qu'on a miſe à ſon *moi*, ſort & rentre chez lui, en donnant tout au diable. — Eh bien, lui demanda ſon protégé fort inquiet de la réponſe du Miniſtre....? Eh bien, repart Beaujeon avec humeur..... rien..... que diable voulez-vous que je diſe à un homme qui m'a dit que je parle comme *une Corneille.* Le récit de cette anecdote toute récente a fait partir le Roi & toute la cour d'un grand éclat de rire aux dépens du pauvre Beaujeon.

Le Sr. Dumas, l'ancien gouverneur des iſles de France & de Bourbon, eſt malade de chagrin depuis environ ſix ſemaines, des obſtacles qu'il a éprouvés de la part du miniſtere pour ſon avancement. Il a été la dupe du Comte d'Aranda & des promeſſes que ce Miniſtre lui avoit faites de lui faire avoir de l'emploi, en ſorte que M. d'Aranda, M. de Maurepas, M. de Vergennes, M. de Sartine & le Prince de Montbarrey, ſont entiérement l'objet des tranſports de la fievre chaude qui dévore ce malade.

De Paris, le 21 Janvier 1780.

LA grande réforme dans les fermes a enfin vu le jour. Aujourd'hui tous les fermiers généraux ſont aſſemblés chez le directeur général des finances, qui eſt grandi de deux pouces depuis cette opération. On ne ſavoit s'il penchoit du côté des fermes ou des régies, il s'eſt mis des deux côtés. Il faut avouer cependant que les quarante fermiers généraux reſtans auront bien de la crédulité, s'ils s'attendent, par les nouveaux arrangemens, à tâter des profits du bail prochain. Au reſte il y a encore loin d'ici à la répartition. M. Necker s'eſt fait honneur par ſa rénonciation aux droits que ſes prédéceſſeurs s'étoient attribués au renouvellement des baux. Les croupes ſont ſupprimées & bien des gens en ſouffriront dans leur fortune.

Minerve dicta jadis des loix ſomptuaires au bon Idomenée, Roi de Salente; la philoſophie en inſpire, de nos jours, à Guſtave. Les réflexions de ce jeune Monarque, que j'ai ſous les yeux, ſont remplies d'humanité, de ſageſſe & de politique. En recherchant les principales cauſes du luxe, il les trouve dans l'imitation; ce qui eſt vrai. Que fait-il pour ſouſtraire ſa nation à ce piege? il veut la ramener à elle-même; je veux dire, à ſes mœurs, à ſes uſages, à ſes vêtemens naturels. Ecoutons ce jeune Prince lui-même, s'entretenir avec ſes ſujets. « Le luxe, en s'introduiſant dans un pays pauvre, devient un

vrai fléau. On a tâché d'oppoſer des barrieres à ce mal. La nation aſſemblée a toujours parlé ſur ce ton. Elle s'eſt occupée à fortifier ces barrieres par des monceaux de loix accumulées les unes ſur les autres ; mais tout a été inutile : & l'expérience atteſte, que depuis 30 ans l'Etat s'occupe à réprimer le luxe dans les habillemens, & que depuis 30 ans on ne s'eſt occupé qu'à éluder les loix. »

» Tant qu'on portera l'habillement des autres nations, on voudra les égaler en magnificence, & l'on ſuivra ſervilement toutes les modes. Le premier jeune homme ou la premiere marchande de modes qui en apportera une nouvelle, cauſera des révolutions perpétuelles dans l'habillement de la cour & de ville, & occaſionnera non-ſeulement aux particuliers, mais même au corps de l'Etat une dépenſe énorme & d'autant plus fâcheuſe, qu'en nuiſant à la balance du commerce, elle eſt même humiliante pour l'eſprit, quand on fait réflexion, qu'elle eſt peut-être l'invention de quelque jeune éventé de Paris, ou de quelque jeune folle, ſi elle ne l'eſt pas même de perſonnes, dont le métier eſt auſſi agréable qu'il eſt mépriſable. »

» Il faut donc couper le mal dans ſa racine, & nous mettre dans l'impoſſibilité d'être des copies. En changeant pour toujours la forme de notre habillement, & en nous écartant entiérement de celui des pays étrangers, nous nous mettrons hors d'état de ſouhaiter, les ſuperfluités dont nous ſommes inondés.... Si l'on conſidere la bonne grace, il ne s'eſt

jamais trouvé d'habit plus meſquin & moins agréable à l'œil que celui que l'on porte aujourd'hui. J'en appelle à nos maîtres.... Peintres, &c.

» Si l'on ne s'arrête qu'à la commodité & à la ſanté, on conviendra aiſément, qu'il n'y a point d'habillement plus incommode que celui qui ſerre toutes les parties du corps qu'il couvre, qu'on ne peut point boutonner, qui ne garantit ni la poitrine, &c. »

» Si nous paſſons de l'habillement des hommes, à celui des femmes, nous les verrons placées à moitié nues parmi les frimats du Nord, leur gorge & la moitié de leurs dos découverts, leurs bras couverts de gans très-minces, qui ſervent plus à conſerver la peau, qu'à garantir du froid. D'immenſes paniers, ſerrant leur taille, pour laiſſer entrer ſous leurs juppes tout le froid des plus rigoureux hivers : je n'oſe porter mes regards plus loin, mais peut-être trouverions-nous des uſages encore plus éloignés du climat où nous vivons..... Si donc en ſubſtituant à l'habit froid & incommode des hommes un habit plus chaud.... N'agirions-nous pas en gens ſenſés, qui n'adoptant que des idées à eux, ne voudront plus être ſerviles imitateurs des autres?... Le but que l'on ſe propoſe eſt grand.... J'entends cependant mille cris s'élever, je vois tous les préjugés s'armer. Quoi ? s'écria-t-on, changer ? Pourquoi non..... Pierre I trouva des mœurs barbares : ..... Il vouloit ſe rapprocher de l'Europe, pour avoir des mœurs & des arts : .... Il ne pouvoit que beaucoup

gagner en imitant les autres : peut-être gagnerons-nous à nous conſerver ce que nous ſommes.... Et il faut que cette nation ait un fonds de grandes qualités, pour n'avoir pas été totalement corrompue par 50 ans..... d'influence étrangere.... Si Pierre I devoit extirper chez ſon peuple l'eſprit national pour lui en inſpirer un plus doux, plus éclairé, plus européen, s'il étoit forcé de leur dire : ne ſoyez plus Ruſſes, ſoyez François, Allemands, Anglois, je crois qu'il eſt auſſi eſſentiel pour nous de dire : ſoyez Suédois : ſoyez ce que vous étiez ſous vos anciens Rois, braves, bons chrétiens, bons ſujets, bons fils, bons époux, bons peres, bons citoyens; ſoyez en un mot, ce que ceſſent d'être les autres nations : prenez un eſprit national, & j'oſe dire qu'un habit national y contribue plus qu'on ne penſe. Cela pourra paroître un paradoxe, mais l'expérience eſt encore ici un bon maître..... Voyez l'eſprit d'union qui regne dans un régiment..... ſéparez-en un bataillon, donnez-lui un uniforme différent; vous ne tarderez pas à voir le changement que l'habit aura opéré ſur les eſprits depuis ce moment..... Permettez aux prêtres de prendre des habits ſéculiers, entre les momens deſtinés aux offices, comme ils le font en Angleterre, & vous verrez la gravité, la décence de leur état bientôt les quitter..... Que dira l'Europe?..... Elle nous applaudira : ... mais ſi parmi la foule, il ſe trouvoit des eſprits aſſez légers pour croire une nation barbare, parce qu'elle porte des habits plus longs ou plus courts que les

e lui dirai : vous n'êtes point du dix-
ne ſiecle. La philoſophie qui l'a voulu
r, en écartant les préjugés, n'eſt donc
venue juſqu'à vous ? c'eſt cette philoſo-
, qui fait eſtimer tout ce qui eſt utile ;
i'appelle à mon ſecours, non cette phi-
e d ſtructive, qui apprend à mépriſer
mbattre la raiſon avec les armes
.... mais cette philoſophie bienfai-
ui en écartant les préjugés nuiſibles,
es conſidérations, qui viennent tou-
verſer les grands biens, fait éclairer
oſes utiles, & honorer par ſon ſuf-
entrepriſes hardies, quand elles ſont
lees ſur l'utilité évidente, & j'oſe croire
tel eſt le changement que je propoſe, &c... »
l eſt ſi rare, Monſieur, & ſi intéreſſant
voir ſur le trône un jeune homme de
rente-trois ans devenir le réformateur de ſa
nation, qne je me ſuis livré avec plaiſir, à
tranſcrire ces réflexions, extraites d'une bro-
chure toute récente.

Nous avons une foule d'ouvrages ſur les Anglois, leur conſtitution & leur pays : beaucoup de voyageurs vont de toutes les parties du monde éclairé, viſiter cette nation ; & la diverſité des rapports qu'on en fait & des jugemens qu'on en porte, prouve qu'elle n'eſt pas encore bien connue. Voici un nouvel écrivain qui ſe préſente pour l'apprécier. Celui-ci nous peint les Anglois comme les gens les plus ennuyés & les plus ennuyeux. Les dimanches ſur-tout on s'ennuie fort en Angleterre ſoit à Londres, ſoit à la campa-

gne ; s'il en faut croire notre auteur dans ce paſſage. « Les ſpectacles ſont fermés les di-
» manches, & ces mêmes jours, les caba-
» rets & les tavernes ne s'ouvrent qu'aux
» pratiques à certaines heures & avec pré-
» caution : tous jeux, danſes, inſtrumens ſont
» interdits : les gazettes politiques, l'éternel
» aliment des Anglois ſont ſuſpendues. Les
» péages établis aux barrieres ſont tiercés ;
» & tout Londres eſt réduit, lorſqu'il fait
» beau, à courir le Parc, ou à ſe répandre
» l'après-dîner, depuis cinq juſqu'à neuf heu-
» res, dans les guinguettes des environs ;
» s'abreuver triſtement de thé ou de bierre,
» ſans parler à ſon voiſin. C'eſt le plus beau
» ſpectacle du monde, que de voir hommes,
» femmes, enfans ſe regarder triſtement en
» cheminant, & bâillant ou aſſis les bras
» croiſés dans leur ſalle auprès de la fenêtre
» fermée en tout temps, à compter les paſ-
» ſans. Les grandes fêtes de l'année, appor-
» tent un renfort de triſteſſe qui déſole l'étran-
» ger. Les Anglois réuſſiſſent à peindre les
» *Caricatures* ou charges qui amuſent tous les
» Etats : tant la vérité eſt ſûre de plaire !
» Les eſtampes nouvelles à bâilleurs y ſont
» achetées avec empreſſement. Les amans
» bâillent auprès de leurs maîtreſſes ; l'ivrogne
» bâille le pot à la main ; le prédicateur bâille
» avec ſon auditoire : on a vu même au gi-
» bet le patient bâiller, avant que de faire
» le ſaut périlleux & l'aſſemblée faire chorus
» de bâillemens. »

C'eſt ainſi qu'avec quelques mauvaiſes plai-

ſans vouloir écouter le rapport ;
...n conclut qu'ils avoient tous deux tort.
Faut-il gronder, dit-il à ſa voiſine,
L'époux qui cherche à conſerver ſon bien ?
Si d'un chiffon le refus vous chagrine,
Que ferez-vous, quand vous n'aurez plus rien ?
Reſpectez donc le tuteur favorable
Qui ſait veiller à tous vos intérêts :
Tel aujourd'hui veut avoir l'agréable,
Qui peut manquer du néceſſaire après.

...ur ta conduite, elle eſt digne de blâme ;
... au mari notre nouveau Caton ;
...and on afflige une auſſi belle femme,
On ne ſauroit jamais avoir raiſon.
Tu ſais qu'amour nous vend cher ſes ſervices ;
Il veut de nous de coûteux ſacrifices :
Tu l'éprouvas avant d'être lié :
J'oublierois donc mes droits ſur ma moitié,
Et je croirois qu'elle eſt une maîtreſſe,
Dont chaque nuit je paie la tendreſſe....
L'avis eſt bon, dit l'époux en fureur :
Mais un écu, dans ma plus forte ivreſſe
De mes Iris payoit chaque faveur ;
Celles-ci ſont d'une plus chere eſpece ;
Je les achete au moins un louis piece.
Lors ſa moitié lui dit d'un ton plus doux :
Voyez juſqu'où la paſſion vous trouble !
Eſt-ce ma faute ? il ne tiendroit qu'à vous
Que chaque fois ne vous coûtât qu'un double ;

De Paris, le 27 Janvier 1780.

PARMI les ouvrages qui ont été publiés cet hiver, il en eſt quelques-uns qui méritent d'être diſtingués. De ce nombre ſont les ſuivans:

Recherches ſur les Initiations anciennes & modernes, par M. l'abbé Robin. L'auteur fait remonter très-haut ces myſtérieuſes cérémonies: il en place la naiſſance au temps où les vices & les crimes commencerent à habiter la terre; il n'y a ſûrement pas d'origine plus ancienne dans le monde.

Les initiations modernes ſe bornent à la *Franc-maçonnerie*. Ce n'eſt, ſelon l'auteur, ni à Salomon rebâtiſſant le temple de Jéruſalem, ni à Godefroi de Bouillon, conquérant de la Paleſtine, que cette ſociété doit ſa naiſſance; mais par l'unité de but, la conformité des principes & la reſſemblance des uſages, il cherche à prouver qu'elle eſt une émanation de l'ancienne chevalerie. La plus ancienne trace de *Franc-maçonnerie* qu'il ait trouvée dans l'hiſtoire, remonte à l'an 926. A cette époque, on voit en Angleterre Edwin, frere du Roi Athelſtan, former une grande loge à York. Il prétend que la *Maçonnerie* n'eſt connue en France que depuis 1720.

Lettres d'un Voyageur Anglois. Ces lettres renferment une rapide notice des principales villes de l'Europe. On reconnoît à pluſieurs traits que l'auteur (M. Sherlock) n'eſt point du pays dont il a adopté la langue pour écrire cet ouvrage. *Les hommes*, dit-il, *ont par-tout du*

plaiſir à parler mal de leur Souverain.... Ce principe eſt un peu britannique, ce jugement littéraire ne l'eſt pas moins : *Jamais*, s'écrie-t-il à propos de Shakeſpear, *la nature n'a produit un Poëte égal à lui ;* Homere *eſt celui qui s'en approche le plus, mais il en eſt encore bien loin.* L'anecdote ſuivante prouve pourtant ſon reſpect pour les grands hommes de l'antiquité. » La meilleure maniere de donner une idée » de la ſupériorité de l'exécution grecque, eſt » de citer un fait. Le *Laocoon* a été trouvé » avec un ſeul bras. On a voulu lui en don- » ner un autre ſemblable, pluſieurs artiſtes » ont eſſayé, & tous ont échoué ; Michel- » Ange, le génie le plus hardi que l'Italie ait » eu, qui conçut l'idée de mettre le Pan- » théon dans l'air, & qui a fait le Dôme de » St. Pierre dans les mêmes dimenſions, crut » pouvoir y réuſſir ; & après y avoir travaillé » pendant deux ans, humilié & déſeſpéré, il » rompit ſon ouvrage en mille pieces. Guglielmo della Porta diſoit qu'en marbre il n'étoit pas poſſible de le faire, mais qu'il le » feroit en argille, comme on le voit aujourd'hui. »

Voici une anecdote de Swift que nous devons au même écrivain. « Miledi Cartwright, » femme du Vice-Roi d'Irlande dans le temps » de Swift, lui diſoit : l'air de ce pays-ci eſt » bon : Swift ſe jetta à genoux : de grace, » s'écria-t-il, ne dites pas cela en Angleterre, » ou ils y mettront un impôt. »

Nouveaux mélanges de Poéſies grecques, auxquels on a joint deux morceaux de littérature an-

gloiſe : La vénération due aux anciens ; nos maîtres en plus d'un genre & peut-être les auteurs de toutes nos connoiſſances dont la ſource primitive ſe perd dans l'obſcurité des temps plus reculés encore, exigeroit que l'on enſevelît dans l'oubli, tout ce qu'ils ont fait de médiocre ; nous devrions faire à cet égard comme le fils de Noé qui couvrit la nudité de ſon pere pendant ſon ſommeil. A quoi peut nous ſervir la deſcription que Moſchus fait de la pudeur d'Europe qui, au milieu des flots, les yeux levés au Ciel, s'occupe encore du ſoin de rabaiſſer ſa robe que font voltiger çà & là les Zéphirs folâtres ?.... & le tableau que trace Bion de la douleur de *Vénus* lorſque ſon amant expire & *qui verſe autant de larmes, qu'*Adonis *verſe de gouttes de ſang ?*.... Quelle image que celle de *Héro dont les talons bien tournés offroient lorſqu'elle marchoit, la roſe nuancée avec le lys.* (*Muſée*).... Il étoit auſſi inutile de faire revivre le nom de *Triphiodore*, que de traduire ſes ouvrages. Dans ſon poëme de la *Priſe de Troye*, Helene *vient écouter aux portes du fameux cheval, pour voir ſi elle reconnoîtra à la voix, quelque grecque, en cas qu'il y en ait dedans.*

L'Académie Françoiſe devenue incomplette par la mort de M. de Foncemagne, a acquis le quarantieme qui lui manquoit en la perſonne de M. de Chabanon. Après les complimens d'uſage répondus par M. le Maréchal de Duras, le récipiendaire a lu un diſcours en vers *ſur le traitement qu'on doit dans la ſociété aux méchans & aux frippons.* M. de la Harpe

a fait enſuite une nouvelle démarche pour ſe réconcilier avec les mânes de Papa grand-homme ; il a lu des morceaux détachés d'un éloge en proſe de Voltaire. Ce diſcours renfermoit comme de raiſon, quelques traits d'éloge pour les gens en place & tout le monde a applaudi à celui qui regardoit notre directeur des finances qu'on ne pouvoit louer dans un moment plus favorable que dans celui-ci.

Voici la réponſe que M. le Comte de Vergennes a faite à la lettre de M. le Duc de Praſlin dont je vous ai envoyé la copie.

» C'eſt avec beaucoup de raiſon, M. le » Duc, que vous réclamez contre le paſſage » inſéré dans l'écrit ayant pour titre : *Obſerva-* » *tions ſur le Mémoire juſtificatif de la Cour de* » *Londres*, qui ſuppoſe une limitation du nombre de vaiſſeaux que la France pourroit entretenir. Le Roi & ſon Conſeil n'ont pas été » moins choqués de cette abſurde & ſinguliere » aſſertion, que vous vous en montrez offenſé. » Quoique cet ouvrage ſoit d'un particulier » ſans aucune miſſion, & qui a eu l'étourderie d'écrire d'après des préjugés populaires, » ſans prendre la peine de s'éclairer par la » lecture des actes du traité de 1763 auprès » des perſonnes qui auroient pu lui fournir des » lumieres ſûres, & par conſéquent que ſon » erreur ne puiſſe faire dogme & tirer à conſéquence, S. M. a néamoins jugé devoir en » détruire juſqu'à la trace. Je joins ici, M. le » Duc, une copie de l'arrêt que le Roi a » rendu dans ſon Conſeil : j'eſpere qu'il vous

» paroîtra

» paroîtra ſatisfaiſant & remplir tout ce que » vous pouvez deſirer. »

L'anecdote ſuivante, tirée de l'*Almanach littéraire* m'a paru digne de vous être tranſmiſe.

» Le voyage de Guſtave III dans l'intérieur de la Suede, à la fin de 1772, fut marqué par divers traits, les uns ſinguliers, les autres touchans. Tous peignent les ſentimens du peuple pour le Monarque. Lorſque le Roi reconnoiſſoit les environs de Swine-Sund-Norvégien, le batelier Lars, le même qui avoit tranſporté ſur la rive Suédoiſe les habitans de Norvege, & dont le plus grand deſir étoit de voir le Souverain, ſe préſenta auſſi devant lui, & le harangua avec cette franchiſe qu'on appelle peut-être familiarité dans les pays où l'on n'approche pas des Rois. " Votre Majeſté » a paſſé trop près de mon habitation, pour » qu'elle trouve mauvais que je lui ſouhaite » la bienvenue. J'ai amené avec moi ma femme, deux de mes fils & ma belle-ſœur, » pour partager ma joie & le bonheur de la » voir : j'oſe eſpérer qu'elle le leur permettra. » Le Monarque adoré de la Suede, ne vit dans ce diſcours qu'un vif empreſſement qui le flatta, & quoique grand Roi, ou plutôt parce qu'il l'eſt, y répondit avec ſon affabilité & ſa ſenſibilité ordinaires. Le Batelier, pendant qu'il envoyoit chercher ſa famille, continua d'entretenir le Prince. " Il y a long-temps, lui » dit-il, que votre famille occupe le trône; » il y a trois cens ans que la mienne eſt en » poſſeſſion de l'emploi de Batelier du Sund. » Guſtave lui demanda s'il comptoit laiſſer cet

emploi à ſon fils. " Sans doute, répondit le » Batelier au Roi, l'aîné de ma maiſon a tou- » jours pris la rame, auſſi-tôt que ſes forces » le lui ont permis, pour aider ſon pere : j'ai » rendu ce ſervice au mien; mon fils me le » rend à ſon tour. „ Le Souverain fit approcher l'enfant & le careſſa. Les entrailles du pere s'émurent, & dans un moment d'enthouſiaſme, il s'écria : " Je mourrois content, ſi » je pouvois un jour rendre à Guſtave l'hon- » neur & le plaiſir qu'il me fait. Que n'avez- » vous un fils que je puiſſe careſſer à mon » tour. „ Le Batelier Lars eſt venu à Stockholm depuis la couche de la Reine. Le Roi l'a apperçu ſe promenant aux environs du château. Sa Majeſté l'a reconnu; & ſe rappellant l'anecdote que nous venons de rapporter, elle a fait venir Lars & l'a conduit elle-même auprès du Prince royal. " Voilà mon fils, lui » a dit le Monarque! tu deſirois lui rendre » les careſſes que j'ai faites au tien; embraſſe- » le. „ Le Batelier eſt tombé à genoux & a imploré les bénédictions du Ciel ſur le pere & ſur le fils. „

Cette autre anecdote forme la critique de ces loix qui mettent celui qui a l'idée de l'infraction, dans le cas de meſurer la peine avec les avantages du délit; & il en eſt beaucoup de cette nature.

Il eſt d'uſage en Angleterre de donner une récompenſe aux ſoldats ou à quelque particulier que ce ſoit, qui prend un déſerteur. L'appétit de cette récompenſe fit concevoir dernièrement à trois ſoldats d'un régiment, en

garniſon aux environs de Londres, le projet de tirer au ſort celui d'entr'eux qu'ils accuſeroient d'avoir déſerté. Les deux qui furent favoriſés de la fortune, conduiſirent leur camarade avec les formalités ordinaires à l'Etat-Major. Le coupable ſuppoſé eſt condamné à trois cens coups de verge. Le jour arrive où il doit ſubir ſon jugement; mais après avoir eſſuyé cent coups de fouet, il dénonça ſes camarades & raconta le fait tel qu'il étoit & avec toutes ſes circonſtances. Le Commandant ordonne ſur le champ qu'il ſoit remplacé par ſes complices; & chacun d'eux partagea par tiers, le châtiment qu'on devoit infliger en entier au ſoi-diſant déſerteur.

Lettre ſur la Coquette.

Je viens d'avoir une maladie qui m'a cruellement & très-long-temps inquiété; mais je ne ſavois pas ce que je viens d'apprendre en entrant en convaleſcence; c'eſt que j'étois malade d'un rhume fort à la mode, & qu'on appelle *la coquette.* J'avoue que je ne l'aurois pas ſoupçonné. Il n'eſt que les François pour donner les noms les plus plaiſans aux choſes les moins plaiſantes; car j'imagine que cette dénomination eſt de fraîche date; & je ne crois pas qu'on l'ait jamais trouvée dans les ouvrages du ſavant Hippocrate. Je préſume que le premier qui a donné ce nom, c'eſt quelque amant jaloux d'une coquette, qui ſe trouvant auſſi tourmenté par ſa maladie qu'il l'avoit été par ſa maîtreſſe, a cru devoir appeller ſon

rhume, la coquette; quoi qu'il en ſoit, je ne peux plus douter que cette dénomination n'exiſte réellement, car je viens d'être témoin d'une anecdote que je vais vous raconter.

Un jeune homme de Province avoit été fort amoureux, éperduement amoureux d'une femme charmante, mais qui avoit bien au moins [illegible] de coquetterie que de beauté; enfin [illegible] étoit ſi fort connu, qu'on ne [illegible]ment que la coquette. [illegible] en étoit fort jaloux; & l'on [illegible] de ſa maîtreſſe a dû le mettre à de rudes épreuves. Quoique heureux avec elle, il ſouffroit jour & nuit d'un amour dont il vouloit & ne pouvoit ſe guérir. Il voyoit moins ſouvent ſa maîtreſſe; il eſſayoit d'en dire du mal. Il ſe plaignoit toujours: mais il étoit toujours amoureux de la coquette; car je vous ai dit que c'eſt ainſi qu'on la nommoit. A la fin, il réſolut de recourir au grand ſpécifique, c'eſt-à-dire, à la fuite. Il eſt inconteſtable que c'eſt le remede le plus ſouverain: mais il n'eſt pas facile à prendre; il le prit, il s'expatria pour venir à Paris: il avoit prié qu'on ne lui parlât plus de la coquette; il n'oſoit ouvrir aucune lettre, de peur d'y trouver ſon nom; il n'oſoit preſque regarder, de peur de la trouver ſous ſes yeux, tant ce qu'il avoit ſouffert, avoit laiſſé dans ſon ame une profonde terreur.

Il étoit enfin parvenu à y ſonger un peu moins en approchant de Paris; il ſe flattoit preſque de l'avoir oubliée, lorſqu'en arrivant il ſe trouva aſſez ſérieuſement malade. Il ſe

conſoloit de cet accident, en ſongeant au moins qu'il n'auroit plus à ſouffrir de ſa maîtreſſe. Le lendemain comme il ſe plaignoit de ſa maladie, & qu'il en expliquoit les ſymptômes. Savez-vous, lui dit-on, ce qui vous rend malade? c'eſt la coquette. A ce mot le pauvre garçon ſe trouva preſque mal. Ah! bon Dieu, s'écria-t-il! le croyez-vous? — Je ſuis donc bien malheureux! Quoi! c'eſt encore elle: je ne pourrai donc jamais lui échapper! C'eſt donc en vain que j'aurai quitté mon pays pour la fuir. — Comment, lui dit-on, vous avez quitté votre pays pour la fuir! mais elle eſt à Paris. — Ciel, reprit le malade! que m'apprenez-vous? elle eſt à Paris. — Aſſurément. — Et où, s'il vous plaît? — Parbleu, par-tout. — Oh! oui, je le crois; elle eſt toujours par-tout. Ah! je vois bien qu'il me faudra mourir. Alors on ſe prit à le raſſurer, en lui diſant qu'on n'en mouroit pas. L'imbroglio dura quelque temps encore; mais un mot lâché le fit ceſſer. On s'apperçut que l'un parloit d'un rhume, & l'autre d'une maîtreſſe. La ſcene ne laiſſa pas que de m'amuſer, moi qui aime la comédie, & qui en étois ſevré depuis quelque temps. Enfin le jeune homme ſortit d'erreur, un peu honteux pourtant de la mépriſe. Il ne ſonge maintenant qu'à guérir, non ſans avoir un peu peſté contre un peuple, dont les étranges dénominations nous expoſent à confondre un rhume avec une jolie femme.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Un particulier ſe préſenta avant-hier à la porte de l'opéra pour y prendre un billet ; le concours étant fort nombreux, on lui vola ſa bourſe : il ne tarda pas à s'en appercevoir, & s'en plaignit tout haut. Les Officiers de police, dont le zele & l'habileté ſont connus, ſe mirent ſur le champ à faire les recherches convenables. Le voleur ſe voyant environné & fixé par des yeux pénétrans & exercés, jetta la bourſe derriere lui ; il fut arrêté. On le trouva ceint de quatre vingt-treize louis en or & porteur de bijoux. Il eſt conſtitué priſonnier.

En faiſant des fouilles ſur le bord du grand chemin de Clermont à Limoges, on a trouvé à un pied de profondeur dans la terre, pluſieurs urnes remplies d'oſſemens & de cendres. Ces urnes ſont d'une terre très-fine & ne ſont point endommagées : la plus grande contenoit une médaille de cuivre que les payſans ont rompue pour voir ſi elle étoit d'or. Auprès des mêmes urnes étoit un vaſe & une coupe qui paroiſſent avoir ſervi aux libations. Par-tout où l'on a fouillé dans le même champ, **on a trouvé des urnes de même eſpece. Il y a lieu de croire que cet endroit étoit deſtiné à la ſépulture de quelques perſonnes d'une claſſe particuliere.**

LE TÉNIA OU VER SOLITAIRE,

ÉPIGRAMME.

Un jouvenceau du ténia rongé,
A ſon chevet tenoit ſa mere en larmes.

Un ami vient un jour qu'il eſt purgé,
Et veut ſavoir d'où naiſſent ces alarmes.
Ha ! dit la mere, il court à ſon trépas,
Il fait des vers ſi longs, ſi longs, ſi plats....
L'ami répond : c'eſt là ſa maladie ?
Conſolez-vous, allez, on n'en meurt pas :
Mille rimeurs ſont dans le même cas,
Qui cependant ſont tous encore en vie.

LE SOUPER FIN,

ÉPIGRAMME.

Un beau Chevalier d'induſtrie,
Damis, m'abordant un matin,
Me dit : grondez-moi, je vous prie ;
Je ſuis un fieffé libertin.
Lundi dernier avec floriſe
Je commence mon carnaval ;
La petite eſt fort à ma guiſe :
Mardi, je la conduis au bal.
Mercredi, nouvelle ſottiſe :
Chez Roſette qui n'eſt pas mal,
Pour mes beaux yeux la nappe eſt miſe.
Jeudi ſuivant, chez la Marquiſe,
Je ſuis prié d'un ſouper fin :
Là je ſable d'aſſez bon vin,
Et mange une perdrix eſquiſe.
— Damis, vous êtes un menteur :
Car jeudi paſſé, jour de fête,
Vous ſoupâtes chez un traiteur
Où l'on mange à dix ſols par tête.

De Verſailles, le 31 Janvier 1780.

Il y a deux jours que la ville & la Cour étoient dans la plus vive inquiétude ſur le ſort de la Grenade ; nous ſommes raſſurés,

mais on étoit ſi perſuadé généralement, & parmi nos Miniſtres, que l'Amiral Parker avoit fait rentrer cette conquête ſous la domination de l'Angleterre, que M. le Maréchal de Noailles, qui avoit un grand dîner chez lui, s'eſt privé du plaiſir d'offrir à ſon monde un ſuperbe morceau de ſucrerie, repréſentant *le fort de la Grenade* qui devoit être l'ornement de ſon deſſert.

Cette nouvelle venue de Londres n'avoit pas d'autre fondement que les lettres où Parker marque qu'il ſe propoſe de faire des tentatives pour reprendre les Iſles, dont les François ſe ſont rendus maîtres.

Nos Miniſtres n'en diſent mot, mais ils ont bien une autre puce à l'oreille. Des lettres d'Oſtende d'abord, & peu après un courier expédié par un de nos amis de Londres, où nous entretenons fort cher des gens qui nous marquent ce que *les papiers Anglois* diſent à bon marché, nous ont appris de très-fâcheuſes nouvelles, indépendamment des priſes immenſes faites ſur les Eſpagnols par Rodnei. Il y a à parier que lui & les vents ont diſperſé, pris & détruit une bonne partie de l'eſcadre de Dom Gaſton, de celle de Langara & de Cordova qui auront été ſucceſſivement offertes à ſes coups. On parie deux contre un que delà il aura été faire à Gibraltar ce qu'il aura voulu.

La nouvelle réforme d'une partie de la maiſon du Roi a porté l'effroi dans le reſte. Le grand commun eſt dans la déſolation. Ce nombreux troupeau de valets a peur de man-

quer de pâture, mais vingt millions d'hommes qui le nourriſſent, y ont plus de droit que lui.

De tous les actes de courage que nos faſtes préſentent depuis quelque temps, celui-ci n'eſt pas le moins curieux. M. Duvivier, Commiſſaire des guerres, âgé de quarante cinq ans, vient d'épouſer Madame Denis, nièce de M. de Voltaire. Je ne la garantis pas nubile, mais je puis aſſurer qu'elle a pour le moins ſoixante-huit bonnes années, & ſoixante-huit livres de chair ſuperflu. Cette vieille folle a caché ſon mariage à toute ſa famille. Auſſitôt que l'Abbé Mignot, ſon frere, qui demeuroit avec elle l'a appris, il s'eſt ſéparé d'elle. On aſſure qu'elle a donné, par contrat de mariage, la plus grande partie de ſon bien à ſon généreux époux, qui par reconnoiſſance a déjà fait lit à part.

De Verſailles, le 4 Février 1780.

Nous ſommes entiérement raſſurés ſur le ſort de la Grenade, dont on avoit annoncé la priſe. L'Amiral Parker a fait effectivement une tentative contre cette iſle, mais il a été repouſſé avec une perte conſidérable. C'eſt-à-dire que nous ſommes encore à peu près ſur nos pieds en Amérique, mais il reſte à ſavoir ſi nous pourrons long-temps y réſiſter aux forces que les Anglois y envoient. Nos trembleurs ſont d'autant plus inquiets qu'ils remarquent l'adreſſe avec laquelle nos ennemis ont toujours réuſſi à nous devancer. Les Anglois ont plus d'une fois même donné le change

à nos eſpions, & nous en avons une preuve récente dans l'affaire d'Irlande. Ce n'eſt que depuis peu de jours que leurs rapports nous ôtent l'eſpoir de faire réuſſir certains grands projets en ce royaume. Il paroit que le miniſtere Anglois a impoſé efficacement les mains ſur les têtes exaltées que St. Patrice protege: toutes les aſſemblées des volontaires libres n'aboutiront qu'à une liberté précaire, & leurs volontés céderont toujours à celles des chefs qui ont vendu les leurs. Préſentement d'ailleurs, quelque diviſé qu'on y puiſſe être pour une cauſe particuliere & inteſtine, nous ſommes certains qu'on n'y ſera pas moins réuni pour la cauſe commune. Il s'eſt élevé quelques troubles en Ecoſſe; on a prétendu que nous y avions part; nous en pourrions profiter, mais nous ne pouvons compter ſur aucun des amis que nous nous flattons d'avoir dans les pays ſoumis aux léopards.

M. le Vicomte de Noailles a gagné en arrivant ici un pari conſidérable qu'il avoit fait avec le Prince des Aſturies; il s'agiſſoit de faire en huit jours la route de Paris, le Colonel a mis quatorze heures de moins & a été payé ſur le champ par l'Ambaſſadeur & en or. A propos d'or on a remarqué qu'une vieille fille de cinquante-deux ans a porté au dernier emprunt 1500 louis d'or frappés en 1732 & encore tout neufs.

Nos politiques de Cour ſont un peu déroutés ſur le compte de M. de Sartine & de M. d'Eſtaing qui paroiſſent ſe maintenir également dans l'eſtime du Roi. Le Comte d'Eſtaing

a des partiſans diſtingués & le gros du public pour lui, mais M. de Sartine eſt Miniſtre & a infiniment plus d'eſprit, d'adreſſe, d'amabilité & de ce qu'on appelle *manege de Cour*, que ſon antagoniſte. Il ſeroit donc fort poſſible que M. de Sartine, tout en comblant d'éloges M. d'Eſtaing, le fît reſter ſans emploi pour la campagne prochaine. J'ai oublié de vous conter ce trait entre ces deux Meſſieurs : lorſque M. d'Eſtaing peu après ſon retour fut travailler chez le Miniſtre, il lui dit avec ſon ton bruſque ordinaire : „ Monſieur, ſi je m'étois amuſé à faire la guerre aux Anglois avec de l'intrigue, nous ſerions encore à Savannah, & j'y ſerois ſur mes jambes. — Oui, Monſieur, lui répondit le Serpent, (c'eſt ainſi que les Courtiſans déſignent M. de Sartine) non-ſeulement vous y ſeriez, mais *vous ſeriez dedans.* » Le Comte d'Eſtaing, altéré du ſarcaſme, leva le ſiege & partit.

Voilà le d'Eſtaing de la France,
Elogé, couronné, de la cabale atteint....
Va, ma Patrie, en tout, tu n'es qu'une catin,
Dont on paie toujours trop cher la jouiſſance,
Sans en jouir, ce point eſt toujours entendu,
Car tel Héros vit dans l'hiſtoire,
Honoré de l'éclat dont il s'eſt révêtu,
Qui n'a vecu que pour la gloire
Et qui du reſte eſt fou....

Ces vers qui ſentent l'humeur & quelque choſe de plus, ſont attribués au Comte d'Eſtaing.

De Paris, le 6 Février 1780.

DANS les guerres précédentes le peuple payoit tranquillement les impôts, & ſans trop s'inquiéter des événemens, attendoit tranquillement une victoire pour la chanter, le retour d'un Général vainqueur pour le célébrer, ou ſa diſgrace pour l'accabler d'épigrammes. La nation eſt maintenant bien plus occupée de ſes intérêts; chacun témoigne l'empreſſement le plus vif pour apprendre ce qui ſe paſſe, & la vivacité de notre imagination devançant les ſuccès, en fabrique les relations, ſuppoſe les détails les plus vraiſemblables & décrit ce qu'elle deſire, comme ſi l'événement avoit déjà rempli nos vœux. Des narrations fauſſes mais concertées avec la plus grande adreſſe, des écrits politiques où l'on reconnoît toute la légéreté & l'eſprit qui caractériſent le peuple françois, ont remplacé les chanſons & les épigrammes auxquelles la ſage modération de notre miniſtere fournit peu d'occaſions en prouvant que l'on peut avoir des ſuccès & ménager l'effuſion du ſang. Les plumes qui juſqu'ici paroiſſoient n'être point deſtinées à tracer des ouvrages ſérieux, ont fait des traités de politique, des hiſtoires ſuivies, des diſſertations profondes ſur les affaires préſentes: elles ont trouvé des lecteurs dont on ne penſoit pas que ces objets duſſent jamais captiver l'attention. Le génie de la nation eſt toujours le même, mais un nouveau degré d'attachement pour ſes maîtres, inſpiré par la ſageſſe de leur admi-

niſtration, a dirigé tous les regards vers les affaires publiques, la tendre ſollicitude d'un pere pour le bonheur de ſes enfans, rappelle toujours ceux-ci au ſoin de leurs propres intérêts, qu'ils ſont ſouvent portés à négliger.

Au milieu des productions politiques dont nous avons eu, cet hiver, un grand nombre, on a vu fleurir également tous les genres de littérature. Je continuerai à vous entretenir ſucceſſivement & avec la conciſion que vous deſirez de ces fruits divers de la fertilité de nos écrivains, qui ſe laiſſent quelquefois entraîner au-delà des bornes qui leur ſont preſcrites.

On vient de faire ſortir de la preſſe une *Lettre circulaire des Etats-unis de l'Amérique*, où l'on trouve le tableau de l'état des finances de l'Amérique; elle annonce la réſolution priſe par le Congrès de retirer ſon *papier-monnoie*, & les moyens ſûrs qu'il doit employer pour cette opération.

On a traduit de l'Anglois l'*Hiſtoire de l'origine & des progrès du Gouvernement des Provinces-unies, du Danemarck, de la Suede, de la Ruſſie & de la Pologne juſqu'en* 1777. Cet ouvrage a pour objet de développer les reſſources & l'état actuel des Gouvernemens du Nord.

Aucunes circonſtances ne pouvoient être plus favorables au débit du grand ouvrage que M. Robinet a entrepris ſous le titre de *Dictionnaire univerſel des Sciences, morale, politique, de diplomatique, &c.* Collection où ſe trouvent d'excellens articles, mais qui n'offre aucun plan, aucun ſyſtême ſuivi, & qui, comme

beaucoup d'autres, embraſſant un grand nombre d'objets, n'en remplit parfaitement aucun. Les dix & onzieme volumes viennent d'être publiés & ne renferment encore que la fin de la lettre B. & le commencement de la lettre C.

Les *Nouvelles Conſidérations ſur St. Domingue*, en réponſe à celles de M. Hilliard d'Auberteuil, font deſirer que celui-ci continue ſes travaux, mais l'intérêt de ſa ſanté ayant ſuccédé à celui de ſes plaiſirs, ce jeune écrivain ſe trouve ſans ceſſe interrompu dans ſa courſe littéraire.

Je ne dois point oublier une eſtampe nouvelle, intitulée : *Le Génie tutélaire de la France délivrant l'Amérique du joug de l'Angleterre.*

L'Indication des Ouvrages & Pieces de Légiſlation relatives à la ſaiſie des bâtimens neutres, eſt un manuel utile à la majeure partie de nos concitoyens : le patriotiſme a répandu extrêmement parmi nous le goût du commerce, depuis qu'il s'en eſt ouvert de nouvelles branches par la révolution de l'Amérique ſeptentrionale.

La nouvelle traduction de l'*Hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, compoſée en Anglois, par une ſociété de gens de lettres*, ſe continue avec aſſez de ſuccès. On en eſt au tome dixieme. Ce volume renferme une période de l'hiſtoire des Lacédémoniens & offre des détails intéreſſans ſur les loix de Lycurgue. « Ces loix n'eurent pas moins d'influence ſur les femmes de Sparte que ſur les hommes. Les Lacédémoniennes reſpiroient autant que leurs époux l'amour de la patrie ; & ſavoient mépriſer tout ce qui tient au luxe,

On disoit à l'une d'elles : *Vous êtes les seules femmes de la Grece qui commandiez à vos maris : — aussi*, répondit-elle, *sommes-nous les seules qui mettions au monde des hommes.* »

Un ancien Professeur de philosophie vient de publier une *Histoire véritable des temps fabuleux* : ce seroit vainement qu'on chercheroit de la vérité & de la philosophie dans cette *Histoire véritable.*

Le Dithyrambe auquel l'Académie françoise a décerné la palme, l'année derniere, étoit prédestiné à faire, de façon ou d'autre, du bruit dans le monde. Je vous ai communiqué, Monsieur, les pieces sur lesquelles M. de Saint-Péravi établit ses droits ; je vous dois la réplique qui combat cette réclamation. Cette défense a été insérée ainsi, dans une de nos feuilles journalieres, espece d'arêne publique où les Wighs & les Toris peuvent combattre également & qui sans doute offrira bientôt de la part du revendicateur une nouvelle production à cet étrange procès.

» L'auteur du Dithyrambe couronné par l'Académie françoise, le 25 Août 1779, a eu communication de deux lettres imprimées à ce sujet, l'une dans un journal, intitulé : *Lettres Hollandoises* ; l'autre dans *l'Année littéraire.* L'auteur de la premiere affirme que le Dithyrambe qui a remporté le prix, est de M. de St. Péravi, & qu'il le lui a vu faire. La seconde lettre est de M. de St. Péravi lui-même & n'est pas tout-à-fait si affirmative ; il s'éleve même contre cette assertion, & annonce seulement, qu'il a en effet envoyé un Dithy-

rambe à l'Académie françoiſe & que *la marche*, *le plan*, *les idées ſont les mêmes* que dans la piece couronnée. Ni l'un ni l'autre de ces Meſſieurs ne prend la peine de prouver cette identité par la moindre citation. »

» L'auteur du Dithyrambe couronné qui n'avoit jamais entendu parler du Dithyrambe de M. de St. Péravi, ni d'aucun autre ſur le même ſujet, a cherché quel pouvoit être le prétexte de cette réclamation. Il s'eſt aſſuré qu'*en effet il* y avoit eu un *Poëme Dithyrambique*, autre que le ſien, & envoyé ſous ce titre au concours. Il a conclu delà, que l'auteur des *Lettres Hollandoiſes* avoit cru apparemment qu'il ne pouvoit y avoir qu'un Dithyrambe au monde, & que ce ne pouvoit être que celui de M. de St. Péravi, quoique l'Académie n'en eût fait aucune mention. Il n'y a pas la moindre réponſe à faire à cette maniere de croire & de raiſonner. »

» Quant à M. de St. Péravi, qui *aime mieux croire* que l'on s'eſt *rencontré* avec lui ſur *la marche*, *le plan & les idées* de ſon ouvrage, l'auteur du Dithyrambe couronné, très-empreſſé de voir comment on *ſe rencontre* à ce point, ne peut que l'inviter, de la maniere la plus preſſante, à imprimer ſon ouvrage tel qu'il a été envoyé à l'Académie & qu'il eſt *reſté* dans les dépôts de cette compagnie. Le public jugera de cette curieuſe conformité.

Signé, L'AUTEUR *du Dithyrambe couronné.*

La fin tragique du Capitaine Coock dans l'iſle d'Owhie a paru généralement intéreſſer. Vous

me ſaurez gré ſans doute, Monſieur, de vous tranſcrire les détails ſuivans ſur la vie de cet homme célebre.

» Le Capitaine Cook étoit né en 1725 dans les environs de Newcaſtle de parens obſcurs, & avoit commencé en conſéquence par ſervir, ſoit aux mines de charbon, ſoit à la charrue : lorſqu'il eut atteint ſa dix-huitieme année, quelqu'un eut la charité de le mettre en apprentiſſage chez un marchand de charbon de terre & il apprit ſur les bâtimens qui tranſportent cette marchandiſe les premiers élémens de la navigation : de mouſſe-charbonnier, paſſant ſur les vaiſſeaux du Roi & s'élevant graduellement par ſon propre mérite, il parvint au grade de Capitaine en pied ? Il obtint le commandement de l'*Endeavour*, à bord duquel il partit de Depfort le 30 Juillet 1768, & arriva le 13 Avril ſuivant à l'iſle Otaheite, voyez les relations de ſes voyages) il navigua dans les mers du Sud juſqu'au mois de Mars 1770, & revint par Batavia en Angleterre, où il arriva le 12 Juillet 1771. Il avoit été accompagné dans ce voyage par M. Banks & le Docteur Solander. »

» En Novembre 1771 on lui donna le commandement du ſloop du Roi la *Réſolution*, & en Juin 1772, accompagné de deux célebres Botaniſtes (Mrs. le Docteur Foſter & ſon fils) il entreprit ſon ſecond voyage, dont l'objet étoit la découverte de l'hémiſphere du Sud : ayant pénétré juſqu'au degré 71 de la latitude ſeptentrionale ; ne trouvant plus devant lui que des vaſtes iſles de glace qui ne permet-

toient pas qu'il pénetrât plus loin ; il revint ſur ſes pas & arriva à Plymouth le 20 Juillet 1775. Un an après il repartit de Plymouth pour une troiſieme tentative, & depuis qu'il avoit doublé le Cap de Bonne-Eſpérance, perſonne n'en avoit reçu de nouvelles en Europe, lorſque celle de ſa triſte fin nous eſt parvenue par la voie de la Ruſſie. »

» Le Capitaine Cook uniſſoit à tous les talens qui diſtinguent les hommes de ſa profeſſion, toutes les qualités, toutes les vertus qui inſpirent l'affection & le reſpect : on rapporte de lui, qu'étant très-jeune encore, un de ſes amis le pria d'être parrein de ſa fille, ce qu'il accepta en diſant qu'il feroit un jour ſa femme de ſa filleule. Quoique, vu le genre de vie qu'il avoit embraſſé, il y eût peu d'apparence qu'il fût jamais à même de tenir parole : cette eſpece d'engagement lui parut ſi ſacré que lorſque l'enfant eut atteint ſa quinzaine il l'épouſa ; il diſoit à ce ſujet à ſes amis, lorſqu'il partoit pour un nouveau voyage, que le printemps de ſa vie avoit été orageux, ſon été pénible, mais qu'il laiſſoit en Angleterre un fond de joie & de bonheur pour embellir ſon automne. »

» Jamais marin n'entendit mieux que lui la maniere de conſerver dans des voyages de long cours, & ſon vaiſſeau en bon état & ſon équipage en bonne ſanté ; avec ce qu'il appelloit ſon *régime*, il avoit trouvé le ſecret, dans ſon ſecond voyage (qui avoit été de trois ans & dix-huit jours, dans lequel il avoit parcouru tous les climats, du degré 52 de

latitude ſeptentrionale au ſeptante-unieme de latitude méridionale) il avoit, diſons-nous, trouvé le ſecret de ne perdre qu'un ſeul homme de 118 dont ſon équipage étoit formé : encore eſt-il certain, que ce matelot en partant avoit la poitrine attaquée : on voit par la lettre du Capitaine Clerke qu'il en avoit été de même dans le cours de ſon dernier voyage ; il mande que les équipages ſont en parfaite ſanté. »

» A l'égard du ſuccès de ſes voyages & de ſes tentatives, il n'a pas encore répondu complétement au vœu des géographes & des négocians : ce qui peut faire eſpérer que ſon ſucceſſeur ſera plus heureux, c'eſt que l'on ſait que quelques iſles voiſines du Kamptſchatka ont ouvert depuis trois ou quatre ans deux ou trois petites branches de commerce avec les côtes ſeptentrionales de l'Amérique, & que le trajet eſt peu conſidérable : le Capitaine Clerke qui ſuccede au commandement en chef, & paroît déterminé à ſuivre l'entrepriſe, eſt un officier rempli de talens, & généralement eſtimé : il avoit ſervi comme volontaire dans le premier voyage que le Capitaine Cook appelloit *ſon tour du monde* : il l'avoit accompagné dans le ſecond, & en avoit reçu le grade de Lieutenant : ſon protecteur en partant pour le troiſieme avoit demandé & obtenu pour lui le commandement du ſloop la *Diſcovery*, en ſorte que le Capitaine Clerke a vu tout ce qu'a vu le Capitaine Cook, & paroît ſingulierement propre à réparer ſa perte, autant qu'il eſt poſſible de la réparer. »

LE PRIX DU TEMPS.

Glycere, nos beaux jours ſe paſſent comme un ſonge ;
La vie eſt un éclair qui brille & qui s'enfuit,
Et des biens paſſagers que notre erreur pourſuit ;
Hors le plaiſir, tout eſt menſonge.
Sans ceſſe tourmentés du beſoin d'être heureux,
Profitons des inſtans que le deſtin nous laiſſe ;
Bientôt la triſte vieilleſſe
Viendra glacer nos feux,
Et fermer pour jamais nos cœurs à la tendreſſe.
Glycere, hélas ! ce penſer eſt affreux.
Eh bien ! trompons le ſort : que la parque inhumaine
Tourne dans les plaiſirs le fuſeau de nos jours ;
Et ſi la faulx du temps vient rompre notre chaîne,
Qu'elle nous frappe unis dans le ſein des amours.
Alors enivrés d'ambroiſie,
Succombant ſous le poids de la félicité,
Si nous ſentons finir le charme de la vie,
Nous nous réveillerons dans l'immortalité.

De Paris, le 12 Février 1780.

L'HOMME ſenſible pleure à l'écart ſes amis, & ne s'en applaudit qu'avec lui-même ; le philoſophe ne hait point, ne calomnie point, ne médit pas même ; il ſe taît, ou rend juſtice pour tout éloge. C'eſt ce digne emploi que M. le Preux remplit envers M. Bernard de Juſſieu, dont il nous retrace la vie ſimple, active, & conſtamment dévouée à l'inſtruction & à l'utilité de ſes ſemblables : ces qualités vraiment philoſophiques euſſent été de peu de prix aux yeux de certains philoſo-

phes (*) dont l'induſtrieuſe philoſophie ne conſacre leur ſouple éloquence qu'à l'éloge des grands, qu'ils ont le ſecret admirable de rendre de très-petits perſonnages, au jugement de ceux qui s'en rapportent à eux. Que paroît en effet Mylord Maréchal dans l'éloge eſpiégle qu'on en a fait & qu'on ne peut attribuer qu'à la dériſion, à l'ignorance ou à l'aveuglement? un vieillard minutieux, indifférent ſur tout, plein de qualités reſpectables, mais envoyant *des Indulgences à la douzaine* à ceux qui l'ont enſuite loué. Ce n'étoit donc pas ſans raiſon qu'on ſe demandoit dans le temps, ſi cette apologie, indigne d'un homme tel que Milord, n'étoit point une cenſure adroitement maſquée du titre d'éloge.

Il n'en eſt pas ainſi de l'hommage que rend M. le Preux à la mémoire de M. de Juſſieu: l'impartialité, l'exactitude & la clarté nous rappellent les talens & les vertus eſtimables de ce citoyen, digne de notre reconnoiſſance plus que de nos regrets, puiſque ſa mort, comme le dit M. le Preux d'après la Fontaine, *fut le ſoir d'un beau jour.*

» L'enfance de Bernard de Juſſieu, n'eut rien d'extraordinaire; point de ces éclairs d'imagination, point de ces efforts de mémoire qui étonnent, font naître l'idée d'un

(*) Il en eſt qui verſent une *larme* ſur le tombeau d'une amie, qui arroſent des poiſons les plus amers, la cendre d'hommes véritablement grands, & qui ſous le vain prétexte d'un hommage à des mânes regrettées, déchirent leur mémoire par les plus cauſtiques épigrammes.

prodige, annonçant beaucoup pour le moment, promettant davantage pour l'avenir, & ne laiſſant le plus ſouvent que des eſpérances trompées.... A peine avoit-il terminé ſon cours de philoſophie, il fut engagé par ſon frere Antoine de Juſſieu, à le ſuivre dans un voyage entrepris pour examiner les plantes des Pyrénées, de l'Eſpagne & du Portugal.... Ce voyage amena le goût de la botanique & de l'hiſtoire naturelle; tout ce qui frappa ſes yeux dans ce genre de connoiſſance fut ſaiſi avidement.... A ſon retour, il ſongea alors à ſe dévouer à la pratique de la médecine; mais il n'avoit pris conſeil que du deſir d'être utile. Quand il eut fondé l'exercice de cette profeſſion, il ſe jugea lui-même, & ne tarda pas à y renoncer.... Il trouva chez lui un obſtacle inſurmontable, un fond de ſenſibilité, tel, qu'il ne pouvoit voir de malades ſans le devenir lui-même.... On ſent ici de reſte, qu'il ne s'agit pas de cette ſenſibilité d'emprunt, toujours aux ordres de l'intérêt ou de la politique.... Je parle de cette ſenſibilité vraie, profonde, qui fait preſque toujours le tourment de l'ame, qu'il faudroit appeller *la ſympatie du dehors*, parce qu'elle nous fait trouver nos maux, comme auſſi nos plaiſirs, hors de nous-mêmes.... Vaillant rempliſſoit avec éclat la place de démonſtrateur des plantes au jardin du Roi; averti par l'âge & par les infirmités de choiſir un ſucceſſeur, il préſenta B. de Juſſieu, à qui la place fut accordée..... Le jardin des plantes s'étoit reſſenti des infirmités de Vaillant; il prit un au-

tre aſpect; ce fut, pour ainſi, une création nouvelle; M. de Juſſieu, âgé alors de vingt-cinq ans, ſembloit avoir porté toutes les paſſions de ſon âge ſur ce ſeul objet....»

» M. de Juſſieu, fait pour ſe recommander à la poſtérité par des productions intéreſſantes, eut le tort de ne preſque rien publier.... Il penſoit à cet égard comme nos peres, qui voyoient un danger réel à imprimer dans la langue du pays ce qui a trait à la pratique de la médecine.... Il donna en 1739 un mémoire ſur la plante appellée *Pillulaire*. Ce qui fait le mérite de ce mémoire, c'eſt la préciſion & la clarté du ſtyle, c'eſt une exactitude admirable dans les détails; c'eſt dans l'anatomie de cette plante ce coup d'œil ſûr, qui a caractériſé, dans l'anatomie humaine, Vinſlou & Petit; c'eſt la découverte intéreſſante des parties ſexuelles de cette plante dont aucun botaniſte ne s'étoit douté avant lui..... Si nous avions ſous les yeux tous les individus, propres à former la chaîne naturelle dont M. de Juſſieu avoit l'idée; peut-être, il ſe trouveroit que par des gradations inſenſibles, en arrivant au bout de la chaîne des êtres que nous offre le regne végétal, on auroit tout ce qu'il faut pour diſtinguer d'une maniere préciſe la derniere plante d'avec le premier individu du regne animal. Le Polype ſeroit-il le dernier animal & la premiere des plantes?.... Combien de chaînons nous manquent encore pour compléter la chaîne que M. de Juſſieu, avec l'immenſité de ſes connoiſſances, n'a fait qu'entrevoir! après cela, s'éton-

nera-t-on qu'il ſe fût dégoûté de tous ces ſyſtêmes imaginés pour la commodité des phyſiciens.... & ſi peu utiles au progrès de la ſcience ? auſſi, lorſque le ſublime citoyen de Genéve le fit conſulter ſur le ſyſtême qu'il devoit embraſſer pour l'étude de la botanique, M. de Juſſieu répondit : qu'il ſe contente d'obſerver les plantes avec les caracteres que la nature lui préſente, il eſt impoſſible qu'un pareil homme étudie ainſi la botanique & ne nous apprenne pas quelque choſe. »

» M. de Juſſieu faiſoit tous les ans des herboriſations aux environs de Paris : il apprenoit à ſes éleves à lire dans le grand livre de la nature ; c'étoit un ſpectacle intéreſſant de voir la patience avec laquelle ce grand maître faiſoit épeler, pour ainſi dire, les novices dans cette ſcience ; la bonté particuliere avec laquelle il accueilloit le premier venu, ne pouvoit laiſſer à l'indiſcrétion même que le déſeſpoir de ſe rendre jamais importune. On ſe permettoit quelquefois d'uſer de ſupercherie ; on lui préſentoit les plantes mutilées de toutes les façons, des plantes étrangeres mêlées avec les plantes qu'on venoit de cueillir ; M. de Juſſieu, nommoit tout d'un coup les plantes ſous le maſque, & avec autant de modeſtie que de complaiſance.... Auſſi lorſque Linné vint faire un voyage en France, on ſait que rebuté de la même fraude ſon mot fut : il n'y a que Dieu ou notre maître, M. de Juſſieu, qui puiſſe ainſi reconnoître des plantes ; *aut Deus, aut Magiſter noſter Juſſieu*..... M. de Juſſieu s'étoit fait une loi qui arrangeoit

geoit bien tout le monde, celle de tout dire & de ne rien réclamer, & quand par haſard, on mettoit en œuvre quelques-unes de ſes idées ſans lui en faire l'hommage, il oublioit fort obligeamment que ces idées lui euſſent jamais appartenues. Il avoit coutume de dire : *que la vérité perce, il importe fort peu par qui elle nous arrive* : le mot qui convient ſi fort à notre nature, que l'orgueil du demi ſavant ne peut articuler, ce mot *je ne ſais*, étoit celui que M. de Juſſieu ſembloit prononcer avec plus d'aſſurance.... Il a donné pendant quelques années des leçons de botanique au feu Roi ; dans un pays comme celui de la cour, où toutes les profeſſions ſe changent en celle de courtiſan, il auroit fallu quelquefois oublier d'être botaniſte : mais M. de Juſſieu ne vit que des plantes, où d'autres n'auroient vu que des moyens d'aller à la fortune.... »

» Une ſeconde attaque d'apoplexie l'emporta le 6 Novembre 1777.... ſa fin fut auſſi douce que l'avoit été tout le cours de ſa vie, nul faſte, nulle foibleſſe, une patience admirable, une expreſſion touchante de ſenſibilité à l'égard de ceux qui l'approchoient, &c... »

Chaque état, Monſieur, a ſes vétérans ; il en eſt parmi les ſoldats, parmi les marins, il en eſt parmi les empoiſonneurs : le dernier de ces endormeurs, dont on a fait ces jours paſſés l'exécution, étoit dans ſa ſoixante-ſeptieme année. Il n'a témoigné dans cet affreux moment ni foibleſſe, ni même de répugnance à ſe prêter aux effrayans préparatifs d'un ſupplice auſſi barbare que celui du feu, précédé

de la rupture de tous ſes membres. Tous ces exemples n'en impoſent point : la bande de ces ennemis de la ſociété s'accroit de jour en jour, & ſe répand dans toutes les différentes provinces du royaume. Cette déclaration très-inquiétante a, dit-on, été faite par la femme d'un des exécutés, dans l'eſpoir d'obtenir ſa grace. Cette méchante créature, que vous avez peut-être vue cent fois dans nos rues de Paris, avoit adopté depuis long-temps l'habit d'amazone, pour débiter des chanſons, dont elle racloit auſſi durement les airs ſur ſon violon, qu'elle les chantoit aigrement. Néanmoins la ſingularité du perſonnage arrêtoit les paſſans, & la faiſoit ſouvent appeller dans les maiſons; elle vit dans ſon métier tant de facilités de corriger la fortune, qu'elle ne tarda pas à adminiſtrer, par-ci par-là, de cette poudre dont on aſſoupit ſi promptement ſon monde; mais le ſuccès aveugle bientôt en nous enhardiſſant : étant entrée chez un marchand de vin, qu'elle trouva ſeul, elle ſe mit dans la tête de l'endormir & de vuider ſon comptoir : tout cela fut fait en un moment ; malheureuſement une jeune fille qui étoit dans une ſalle voiſine, & qui voyoit tout à travers la porte vitrée, fit un cri de frayeur; l'empoiſonneuſe ne balance pas, dans l'eſpérance de cacher ſon crime, elle réſout d'en commettre un ſecond plus horrible encore, elle aſſaſſine cette pauvre enfant, & s'enfuit. C'eſt alors qu'elle a été arrêtée. Quelle activité prodigieuſe dans la végétation du cœur humain ! quelle prompte progreſſion dans celui

de cette ſcélérate, elle eſt dans le même jour friponne, empoiſonneuſe, meurtriere & délatrice de ſes complices....

Il arrive ſouvent que les filoux ſavent profiter de la méfiance même qui multiplie les précautions pour ſe garantir de leurs pieges. Une aventure récente prouve ce que j'ai obſervé pluſieurs fois, que l'on reconnoît juſques dans les eſcroqueries plus fréquentes ici qu'ailleurs, le caractere de la nation qui mêle toujours le plaiſant au ſérieux, l'épigramme aux affaires même d'intérêt. M. de la Roche, homme riche, allié à nos plus opulentes maiſons de finance, & qui a acquis une eſpece de célébrité par l'originalité qu'il affecte & la familiarité qu'elle ſeule peut rendre ſupportable dans le ſanctuaire, où chacun dépoſe les hommages les plus reſpectueux, M. de la Roche, dis-je, Gentilhomme ordinaire du Roi, avoit pris pour aller faire ſon ſervice à Verſailles, une de ces chaiſes à deux que l'on nomme, en langage diſtingué, *voitures de la cour*, & à qui l'on donne, en jargon trivial, la dénomination d'un *vaſe d'ignominie*, d'un *pot de chambre*. Un homme dont l'extérieur etoit le plus propre à prévenir en ſa faveur, c'eſt-à-dire, de bonne mine & bien vêtu, ſe préſente pour être le ſecond. On chemine en parlant de choſes indifférentes. Je veux dire en parlant d'un côté & en écoutant de l'autre, car M. de la Roche jaſe volontiers, quelquefois avec eſprit, mais toujours longuement; l'inconnu offre du tabac : *je vous remercie*, dit le gentilhomme, *depuis l'hiſtoire des*

endormeurs je ne prends plus de tabac ; j'ai cependant une aſſez belle boîte, comme vous le voyez, c'eſt un préſent du feu Roi. En diſant cela, il tiroit de ſa poche une fort belle tabatiere où étoit le portrait de Louis XV, entouré de diamans. On examine la boîte, on l'admire : le propriétaire la remet dans ſa poche, la voiture arrive, & M. de la Roche monte au château. Une réminiſcence du temps, où il prenoit encore du tabac, un geſte involontaire dirige la main du bon gentilhomme vers la poche, où jadis la tabatiere étoit logée : il ne la ſent plus ; ſa main tremblante viſite les recoins de la poche ; il ne s'y trouve qu'un méchant papier ſur lequel ces mots étoient tracés avec un crayon : *quand on ne prend pas de tabac, on n'a pas beſoin de tabatiere.* M. de la Roche furieux fait retentir le château de ſes plaintes, mais on ne peut les écouter ſans rire, & on dit même que le ſecrétaire, qui a dreſſé l'ordre au Lieutenant de police pour faire chercher le filou, rioit en écrivant.

Je vous ai communiqué dans le temps, & les journaux l'ont répété depuis, ce qui s'étoit paſſé lors de la réception de M. de Chabanon à l'Académie françoiſe, je ne vous dirai donc qu'en paſſant que ſon diſcours n'a pas fait grande ſenſation. On dit aſſez méchamment que la premiere place vacante chez ces immortels ne peut échapper à Gardel ou à Noverre, maîtres de ballets. Pour vous faire ſentir la critique de ce nouveau choix, il faut vous dire que M. de Ch. eſt un des meilleurs violons de la capitale, & l'on prétend que la

réputation qu'il s'eſt acquiſe dans la muſique ſemble mieux fondée que celle qu'on lui a ſuppoſée dans la littérature.

Ce démon de littérature gagne, comme vous le voyez, tous les états. Nos marchands de la rue St. Denis n'y ont pas moins de prétentions, que les muſiciens & les danſeurs de cette capitale. L'un d'eux vient, non pas d'écrire, mais de faire imprimer une lettre *politico-morale*, par laquelle il prétend rappeller nos Dames à leur véritable parure, dont la baſe, ſelon lui, eſt la richeſſe des étoffes, & la quantité qu'on en emploie. « La mode des robes à la Polonoiſe, dit-il, celle des robes à la lévite, dont la forme eſt ſi enfantine, a fait tomber abſolument toutes nos manufactures où ſe fabriquoient autrefois ces belles étoffes, qui, à la richeſſe de la matiere, réuniſſoient la perfection du travail, l'élégance & la majeſté du deſſein, & qui donnoient tant de célébrité à nos fabriques dans toutes les parties de l'univers. Si nos grandes Dames, ſi celles qui jouiſſent d'une brillante fortune continuent à ſe livrer à ce goût ſi bizarre pour des habillemens auſſi meſquins que ceux qui ſont aujourd'hui en vogue, c'en eſt fait pour toujours d'une branche de travail qui faiſoit tant d'honneur à l'induſtrie françoiſe, &c. &c. »

Si vous aimez la variété des ſpectacles, vous devez voir de bon œil les deux nouveaux théâtres qu'il eſt queſtion d'ajouter au grand nombre que nous en avons déjà dans cette capitale. Vous ſavez qu'outre les trois

grands ſpectacles, où l'on voit des tragédies, des drames, des comédies, des opéra-comiques & larmoyans, des pieces italiennes & françoiſes, de grands opéra françois, des opéra Italiens, des fragmens, des ballets tragi-pantomimes hiſtoriques, il y en a aux Boulevards un nombre étonnant; ſavoir, les *grands danſeurs du Roi*, *l'ambigu comique*, les *éleves pour la danſe de l'opéra*, & les *variétés amuſantes*. On vient d'obtenir le privilege d'un nouveau ſpectacle à Chaillot, où l'on en conſtruit préſentement la ſalle : comme elle ſera placée hors des barrieres, il ſera permis à ce nouveau directeur, de faire jouer toutes les pieces de la comédie françoiſe, italienne, & de l'opéra-comique, qu'il voudra. L'ouverture s'en fera au commencement de l'été. Le privilege d'un autre ſpectacle, qu'on ſollicite vivement, & qui n'eſt pas encore obtenu, a pour objet ce qu'étoient dans leur principe les petits comédiens de bois.

Un Abbé, libertin de profeſſion, que je ne vous nommerai point, très-conſtant compagnon de plaiſir du Marquis de V., s'aviſa dernièrement de vouloir rire aux dépens de quatre drôleſſes qui ſont à la ſuite de la légion de la Gourdan, & à qui il en vouloit. En arrivant au Vauxhall, il s'entendit aiſément avec des roués de la bonne claſſe de ſa connoiſſance, pour répandre le bruit que le Marquis étoit de retour de la veille (de ſa terre) & qu'il étoit dans le Vauxhall. Voilà nos filles en l'air, qui demandent s'il a ramené ſa femme. — « Non, elle eſt reſtée là bas. — Bon!

(La bonne bourde !) » Enfin l'Abbé dit aux quatres élues, qui ſont des plus dans le genre, que le Marquis l'a chargé de les inviter à ſouper. (C'étoit l'ordinaire, tous les jours de Vauxhall, avant le mariage de ce Marquis.) » Ainſi, leur dit-il, après le Vauxhall, vous » monterez dans vos voitures, & vous vous » y rendrez. » La Urbain, la petite Beze, la Martin, la Chouchou, toutes coquines de la même force, y ſont bientôt montées, & fouette cocher, (elles indiquent peu exactement.) Les chevaux les emportent, & la voiture s'arrête à l'hôtel du Marquis de N. Les valets frappent; on ouvre. Les femmes (filles) demandent tout uniment au ſuiſſe : le Marquis y eſt-il ? — Oui, Meſdames, (peu accoutumé à ces ſortes de viſites, il les prenoit pour des femmes de qualité qu'on attendoit à ſouper.) Elles montent comme des folles, traverſent les appartemens en chantant à haute voix: *de l'amour tout ſubit les loix ;* & arrivées au ſalon donnent, en criant *eh Marquis*, un grand coup de pied dans la porte qui s'ouvre, & qui laiſſe voir à une compagnie très-honorable & très-nombreuſe un groupe de quatre coquines, qui s'appercevant bientôt de la mépriſe, reſtent ſottes comme des paniers. « Mille pardons, Meſſieurs, Meſdames, d'une voix entrecoupée; nous croyions être chez le Marquis de V. » La Marquiſe de N. ne ſavoit, comme dit le proverbe, à quelle ſauce manger le poiſſon, parce que ſon mari affectoit de les combler d'honnêtetés, pour jouir encore mieux de leur embarras. Enfin elles pren-

nent le parti de ſe congédier elles-mêmes ; & retournent chacune chez elle, l'eſtomac vuide & le cœur gros. Cette aventure, qui ſe répandit le lendemain ; fit beaucoup rire. Mais l'Abbé n'oſe plus retourner aux Vauxhall, où les quatre friponnes ont complotté de lui arracher les yeux.

De Paris, le 19 Février 1780.

M. de Sartine paroît toujours faire bon viſage, mais on le croit plus chancelant que jamais, depuis que le Duc de Chartres eſt parvenu, dit-on, à mettre contre lui la Reine & le Comte d'Artois. Ce dernier, à ce qu'on aſſure, a parlé ſi vivement au Miniſtre de la marine, qu'il lui a forcé la main par rapport à notre brave Bougainville, auquel il a dû rendre ſon ancienneté. Il y a eu ces jours-ci chez ce M. de Bougainville un dîner, qui a fait du bruit, & auquel on a donné le nom de *dîner des mécontens.* Il étoit compoſé entr'autres du Duc de Chartres, du Comte d'Eſtaing & du Prince de Naſſau. Aucun des convives ne s'y eſt trouvé qui ne fût ennemi mortel de M. de Sartine, lequel n'a pu même être ſervi de ſes anciennes *mouches*, dont il a conſervé l'uſage, car on avoit pris la précaution de faire ſortir tous les domeſtiques. Il étoit plaiſant de s'appercevoir combien ce petit événement a inquiété le Miniſtre de la marine. Les fréquentes viſites qu'il a faites à l'Archevêque de Paris, lequel intrigue & opere plus que M. de Sartine, ont effrayé la cabale ; mais il eſt ſi ruſé,

ſi adroit, que je ne ſerois point ſurpris de le voir emporter ſur tous les adverſaires.

Annonces, affiches & avis divers ou Journal général de France. Du Vendredi 31 Décembre 1779.

On s'eſt permis, Monſieur, ſous ce titre d'une de nos feuilles hebdomadaires & en imitant ſa maniere & ſon ſtyle, de répandre une longue kyrielle de méchancetés plus ou moins équivoques, plus ou moins ordurieres ſur la plupart de nos femmes & filles *du monde* les plus connues. Cela ne peut guere amuſer que les concitoyens de ces louables perſonnes, parce qu'elles en ſont plus ou moins célebres. Pourtant, à cauſe de la ſingularité, je vous en tranſcrirai quelques articles.

Biens Seigneuriaux à vendre.

» Terres & grands fiefs, dans l'iſle Macquerelle, partie en bois taillis, partie en terres labourables, appartenans à Mlles. Miſy, Doucet, Montauban, St. Yves & Deſribes, à vendre en totalité ou par portions égales. S'adreſſer aux propriétaires, rue des Cordeliers & en leur abſence à Madame Gourdan. »

» Fiefs & Châteaux des Deux-Portes, à vendre par licitation, & payables en monnoie de France, ou en monnoie de l'Empire. On recevra de l'argent de toutes mains. S'adreſſer à Mlle. Roſalie, dite le Vaſſeur. »

» Domaine de la Folie dans le Marquiſat de St. Chamond; ſavoir, Maiſon, dite le *Muſæum*-

Espanar, & dépendances avec vieux moulins à eau & à vent, pluſieurs arpens de prés, à la vérité très-fauchés, point de vignes, mais beaucoup de terres plus labourées que labourables, à vendre à l'enchere. S'adreſſer à la Marquiſe de St. C*** en ſon hôtel, Boulevard du Temple, & en ſon abſence, au Sr. d'Ar..... dit Bac. d'ambaſſade, au Prophete Jérémie, à l'Eſtrapade le matin, & l'après-midi, rue Vuide-Gouſſet, à l'Emprunteur. »

Biens en roture à vendre ou à louer.

» Quatre grands Quartiers d'héritage à vendre, avec une très-grande entrée fort fréquentée ſur le devant & une porte bâtarde ſur le derriere qui l'eſt preſque autant. S'adreſſer à Mlle. Porcin à toute heure du jour, en ſa demeure, rue Trouſſe-Vache, excepté depuis ſix heures du ſoir juſqu'à huit, qu'elle travaille aux Thuilleries. »

„ Grand & magnifique terrein, dit le Trou-d'Enfer, propre à faire un haras de jeunes chevaux. S'adreſſer à Madame Molé, rue Jean Pain-mollet, aux Vaches-Suiſſes, qui le fera voir avec la plus grande facilité. „

„ Pluſieurs Arpens de marais, propres pour des pâtures, mais ſans garantie d'hommes ni d'animaux, à cauſe des fondrieres. S'adreſſer à Mlles. Crépeaux, Bigottini, Coulon & Puyſieux, à l'Académie Royale de muſique. „

„ Maiſon très-ſpacieuſe, dite *la Plaine*, vu ſon immenſité, charges & offices d'Intendans des

Menus, rapportant l'impoſſible, outre les droits caſuels, à vendre : la maiſon, comme on voudra. S'adreſſer pour la maiſon, à Madame Buffault, & pour les Intendances à ſon mari, ancien marchand de ſoie, & aux Srs. Papillon de la Ferté, Mareſchaux-Deſentelles & Bourboulon, ſur le pavé de Paris.

Maiſons ou Appartemens à louer.

„ Pluſieurs grands & beaux appartemens à l'Hôpital général, vacant par la retraite des Dlles. Granville, Soucke & Raucourt. S'adreſſer aux anciennes Locataires, rue de la Bourbe, à la Levrette & au beſoin, un peu plus haut. „

„ Portion de lit à louer pour le premier du mois prochain. S'adreſſer à Mlle Violette, ou à ſa femme de chambre, rue Verte, à la Pantoufle, & dans peu à l'Hôtel-Dieu. „

„ Petit appartement au cinquieme en ſiamoiſe, à troquer contre un au premier, en damas de trois couleurs. S'adreſſer à Mademoiſelle Ste. Marie, ouvriere en tours de lit, rue de la nouvelle Halle, & chez Madame Delaunay, rue des Petits-Champs, où elle travaille à la journée. „

Ventes de Meubles & Effets.

„ Une Vénus aux belles feſſes en beau marbre blanc repréſentant Mlle. Contat, d'un beau genre & pouvant ſervir de modele, ſi les pieds & les mains étoient du même auteur. „

ableau repréſentant Mlle. Colombe en
e, grand comme nature, ſur deux pieds
pouces de large. Elle eſt peinte offrant
mices au Dieu des jardins. La taille du
, quoique coloſſale, ne paroît pas pro-
onnée. „

„ Beau Tableau repréſentant *Danaé* recevant une pluie d'or dans le tonneau des Danaïdes. S'adreſſer à Mlle. Duthé. „

„ Les ſept Péchés mortels, ſavoir : l'Avarice, repréſentée par Mlle. Amenaïde ; la Pareſſe, par Mlle. Beaupré ; la Colere, par Mlle. Luzy ; la Luxure, par Mlle. la Guerre ; la Gourmandiſe, par Mlle. Urbin ; l'Orgueil, par Mlle. Thevenet ; l'Envie, par Mlle. Béze. Ce tableau eſt frappant par la reſſemblance. „

„ Deux Fauteuils à baſcule de l'invention du Marquis de V. également commodes pour les deux ſexes, à vendre. S'adreſſer à M. le Marquis de B. & en ſon abſence au Comédien Clairval. On les voit le matin chez le Sr. Peixotto ; Banquier, rue des Juifs, à l'Avarice. Le Sr. Michu, dite la Dlle. Michu, eſt chargé de les faire voir. „

Charges, Offices ou Rentes à vendre.

„ Charge de Secrétaire du Roi du grand College à vendre forcément. On pourroit la troquer contre un office d'Avocat conſultant du Palais Royal. S'adreſſer au Sr. Dupiro, ſubſtitut du Procureur du Roi de la Grenade, rue des Aveugles, à la Bonne-Foi. On obſerve qu'on ne pourra traiter qu'au comptant,

les deniers étant réſervés pour faire les frais du voyage. — Office de Mouchard, à la ſuite du Vauxhall. S'adreſſer à Mlle. Dorval, rue St. Fiacre, à la Truye. „

Vente de Chevaux, Equipages & autres Effets.

„ Berline Angloiſe, Chevaux & Equipages après le départ de Mlle. du Fayel l'ainée pour la Salpétriere. „

„ Deux jolis poulains égaux, parvenus à leur croiſſance. S'adreſſer à Mlle Frécourt, & pour le prix à Madame ſa mere au cinquieme arbre de la grande allée du Palais Royal. „

„ Très-beau Perroquet vert, qui ne ſait encore dire que *Montez*, *Monſieur*, *payez*, » *baiſez mon cœur*, & *allez-vous-en*; „ mais on eſpere qu'il en apprendra davantage par la ſuite. Prix un louis. Chez Mlle. Felix, rue St. Julien le pauvre, à l'Enſeigne du Babillard. „

Effets perdus ou trouvés.

„ Une très-belle paire de Girandolles. Prix 12000 liv. perdue dans la ſalle de la grande-chambre du Palais, par Mlle. Neuf-chatel, dite Niniche. S'adreſſer au Chevalier de Paris, au Galant eſcroc, rue du Haſard. „

Livres nouveaux.

» Traité de l'Uſure & de la Léſine, dédié à M. le Duc de C. par le Duc de P. Se trouve chez le Curé de St. Euſtache. „

ruiner tous ſes amans, pour ſoutenir ſon état de fille du monde. La quinzaine de ſes faveurs ſera diviſée en cinq lots, qui écherront aux numéros ſortis de la roue de fortune. Le gagnant aura un terne nocturne, & de plus à ſouper, & pourra donner des coupons à qui bon lui ſemblera. Les billets ſeront de douze livres, & ſeront garantis par le Docteur *Préval*. La Dlle. Renard les délivrera elle-même aux amateurs tous les matins, rue du puits qui parle, au buiſſon ardent, & dans la grande allée du palais royal, depuis une heure juſqu'à deux heures après midi & minuit. »

Annonces diverſes.

» La ſociété royale de médecine propoſe, pour prix de l'année prochaine, deux médailles d'or de la valeur de 1200 livres chacune. La premiere ſera adjugée au meilleur mémoire ſur les maladies des Dlles. Cléophile, d'Ervieux, & la ſeconde au meilleur mémoire ſur l'Epizootie, nommée par les ſavans *Furor Amoris Anti-Phyſici*, dont les Dlles. Raucourt, Soucke, Sophie, Agnès, Denis & Colombe ont infecté la capitale. Ces mémoires devront contenir les remedes néceſſaires; & attendu la nature extraordinaire & opiniâtre de ces maladies, tous les ſavans, tant regnicoles qu'étrangers ſont invités à concourir. »

» La Dlle. Durancy continue de montrer, ſans ſuccès, un ours Africain. Cet animal eſt couvert depuis les pieds juſqu'à la tête d'un poil extraordinairement long & touffu. Il ne

ſe nourrit que de chair humaine, & il en fait une grande conſommation tous les jours. »

» On peut voir chez la Dlle. Bianchi, dite Argentine, rue de l'Amant jaloux, un ſquelette injecté, qui marche, mange, digere & couche comme une perſonne naturelle. Il n'y a que la tête & le cœur qui ne font point de fonction; il parle italien, bégaie le françois, mâchote l'anglois, & n'écorche perſonne. »

Anecdotes.

» Malgré la rigueur des loix contre les duels, l'amour, qui ne connoît point de loix, alloit enſanglanter les boulevards, & quel qu'eût été le vainqueur, la France étoit à la veille de faire une perte irréparable, ſans le dévouement de Mlle. Montauban. Voici le fait. Le pierrot du fameux Nicolet, qui eſt en poſſeſſion de faire depuis long-temps les délices de la capitale, étoit auſſi en poſſeſſion depuis long-temps du cœur & du lit de la Dlle. la Guerre, lorſque cette nouvelle Hélene s'eſt ſubitement épriſe du célebre Jeannot, le Pâris des boulevards. Les deux rivaux ſe préparoient à en venir aux mains, lorſque la Dlle. Montauban eſt venue généreuſement offrir de ſe charger de la conſolation du pierrot. Jeannot, après avoir un peu balancé, s'eſt enfin réſigné. Il a embraſſé ſon rival: la paix s'eſt rétablie, & l'on aſſure que les deux couples amoureux ne ſe quittent plus. »

Spectacles.

s comédiens François donneront au- ui le *Fat puni & l'Impertinent*. Le ſieur remplira les deux rôles. »

» Les comédiens Italiens donneront aujourd'hui la premiere repréſentation de la *Courtiſanne amoureuſe*, au profit du Sr. Julien, qui va quitter le ſpectacle. »

» Aux boules des différentes troupes donneront pour le ſervice de la Cour, &c. &c. »

Le bel hôtel du Duc de Choiſeul vient d'être vendu à une compagnie d'entrepreneurs. La manie de percer des rues gagne de plus en plus. On en percera une au milieu du ſuperbe jardin de cet hôtel, une à travers l'hôpital des Quinze-vingt, une à l'hôtel de Longueville, où eſt la manufacture générale du tabac, une à l'ancien hôtel de Conti, une à l'ancien hôtel d'Aligre : enfin, Monſieur, l'on perce par-tout; nos plaiſans diſent que Paris va devenir comme un crible, & les gens ſenſés répondent que, puiſque la rage de bâtir a tant écarté les limites de cette ville monſtrueuſe, il eſt juſte qu'on la vuide dans le milieu.

Le bailli de la Tour, au dernier bal de l'opéra, a payé fort cher quelques idées charnelles auxquelles il s'eſt abandonné. Une jolie coquine l'a accoſté, l'a careſſé & ſerré dans ſes bras. Pendant ce temps un filou, qui étoit d'intelligence, a coupé le ruban auquel une

ſuperbe croix de diamans étoit ſuſpendue. Il a diſparu, la coquine s'eſt éclipſée, & le bailli eſt reſté avec ſes regrets.

M. le Comte d'Eſtaing a éprouvé, encore une fois à l'un de nos grands théâtres, combien le peuple François eſt enthouſiaſte de la gloire, & reconnoiſſant envers ceux qui prennent ſa défenſe, & le ſoin de le venger. Ce Général étoit hier à l'opéra ; on y donnoit *Iphigénie*. Il étoit vêtu d'une maniere ſi ſimple, qu'il ne fut remarqué qu'au quatrieme acte. L'acteur alloit entrer ſur la ſcene, lorſqu'une fanfare de timballes & de trompettes annonce l'approche d'un guerrier. Les yeux cherchent & rencontrent en effet ce digne Chevalier d'honneur & de gloire ; les applaudiſſemens les plus redoublés ſe joignent à la muſique, & la ſalle retentit de ces cris flatteurs : *Vive le Comte d'Eſtaing !* Les acclamations ſembloient être à leur comble ; elles redoublerent encore au moment où Créon, au-lieu de préſenter la couronne à Jaſon, la poſa aux pieds du Comte d'Eſtaing, que le deſtin ſembloit avoir tout exprès amené dans la loge de M. le Duc de Chartres, laquelle borde le théâtre. Ce triomphe attendriſſant n'étoit nullement préparé, & tous les ſpectateurs y ont concouru ſi unanimement qu'on auroit dit que M. d'Eſtaing n'avoit plus d'ennemis, ou qu'ils étoient entraînés par le ſentiment irréſiſtible qui nous arrache, malgré nous-mêmes, un hommage pour la valeur & le patriotiſme.

ÉPITRE A THÉMIRE.

Dans la paiſible ſolitude
Où la fortune m'a conduit,
Sans regrets, ſans inquiétude,
Rêvant le jour, dormant la nuit,
De ma fugitive exiſtence,
Précieux le ſonge vain;
[illegible]
[illegible] le deſtin,
[illegible]re-humain
[illegible] couler avec avon[illegible]ce,
Du plaiſir la douce v[illegible]eur
Et l'onde amere du malheur;
Je me diſois : ſans l'eſpérance,
Dont le rêve conſolateur
Vient ranimer notre courage,
Supporterions-nous l'eſclavage
Qui nous enchaîne à la douleur?
Tranquille au port après l'orage,
Loin de moi je voyois s'enfuir
Les illuſions du bel âge;
Et ſi quelque doux ſouvenir
Réveilloit mon ame aſſoupie,
Si quelque impérieux deſir
Surmontoit ma mélancolie,
Je ne lui donnois qu'un ſoupir.
Des grandeurs la vaine chimere
Fuyoit comme l'ombre légere
Cede aux premiers rayons du jour:
Et le fantôme de la gloire
S'étoit diſſipé ſans retour.
Des chaſtes filles de mémoire

Si par fois je ſuivois la cour,
Dans leur temple auguſte & paiſible ;
Du malheur d'être né ſenſible,
Je cherchois à me conſoler.
Les pleurs qu'Erato fait couler,
Ne ſont point mêlés d'amertume ;
Des beaux arts le flambeau divin
Eclaire, & jamais ne conſume.
Ainſi je trompois du deſtin
La dure & bizarre influence :
Heureux dans mon inſouciance,
J'oubliois ces hommes pervers,
Bouffis d'orgueil & d'inſolence,
Qui nous vantent leur bienfaiſance,
Même en nous ſurchargeant de fers,
Ces tyrans, dont l'ingratitude
A la vertu n'offre pour prix,
D'une accablante ſervitude,
Que les outrages du mépris.
J'oubliois ces noirs fanatiques,
Dont le zele eſt nourri de fiel,
Qui dans leurs fureurs extatiques
Se chargent de venger le ciel,
Et ces êtres qui de l'envie,
Eprouvant le tourment cruel,
De l'homicide calomnie
Diſtillent le poiſon mortel ;
J'oubliois tout, hors ma patrie,
Mes pénates, & mes amis.
Mais quand ta voix enchantereſſe
Me rappelle en ces lieux chéris,
Qui virent naître ma tendreſſe,
Mon cœur s'envole auprès de toi ;
Je ſens balancer ma ſageſſe,

Et ma raiſon fuit loin de moi.
Je ne vois plus que ce bocage
Témoin de mon premier ſoupir,
Soupir furtif, timide homage
D'un cœur étonné de ſentir.
Je vois cette grotte champêtre
Inacceſſible aux feux du jour,
Où je reçus un nouvel être
Quand tu cédas à mon amour.
Sur des fleurs [illegible] Thémire,
Goûter [illegible] ſommeil,
[illegible] ſoupire,
[illegible] ton reveil,
[illegible] uant couvre de roſes
Son ſein, qu'il voit croître & baiſſer,
Et ſur ſes levres demi cloſes,
En tremblant ravit un baiſer.
Si Thémire eſt encor fidelle,
Arrête amour! crains ſon courroux,
Tes plaiſirs ne ſont plus pour elle,
Je ne ſuis plus à ſes genoux.
Mais, ſi la douce erreur d'un ſonge,
Donnoit le change à ſes deſirs,
Amour, fais durer ce menſonge,
Pour éterniſer ſes plaiſirs.
Rêve au bonheur, ô, ma Thémire,
Il n'en eſt plus pour ton amant,
Son cœur que la douleur déchire,
Se flétrit & meurt lentement.
Depuis l'inſtant de ma naiſſance
J'ai vu cinq luſtres s'écouler,
Le malheur laſſoit ma conſtance
Quand l'amour vint me conſoler,
Tu m'en as fait ſentir l'ivreſſe,

Et dans ta coupe enchantereſſe,
J'ai goûté le nectar des dieux,
Sans les biens de l'amour heureux
Qu'eſt-ce, hélas! que notre exiſtence?
Donne des pleurs à mon deſtin
Tranſplanté ſous un ciel d'airain,
Je n'en puis vaincre l'inclémence,
Le tien, Thémire, eſt plus ſerein,
A ton bonheur il doit ſourire,
Cueille les roſes du plaiſir,
Ton ami loin de toi ſoupire,
De ne pouvoir te les offrir.

Par M. Col...

De Paris, le 26 Février 1780.

. . . . . *ridiculum acri*
Fortiùs ac meliùs magnas plerùmque ſecat res.
Illi, ſcripta quibus comedia priſca viris eſt,
Hoc ſtabant, hoc ſunt imitandi.

Hor. Sat. X. L. I.

CETTE épigraphe indique l'objet d'une petite pièce dont je dois vous rendre compte, & qui ſe diſtribue aſſez myſtérieuſement depuis quelques jours. C'eſt une ſanglante comédie en trois actes & en vers, qui a pour titre *Laſſone*, ou *la ſéance de la Société Royale de Médecine*, dont l'inſtitution de nouvelle date a occaſionné, parmi les membres de l'ancienne faculté, tant & tant de rumeurs qui durent encore. Il faut être vrai; l'amour de l'humanité, qui n'eſt peut-être pas la moindre des chimeres, n'eſt pas à coup ſûr, le

reſſort général qui excita le zele de Mrs. Vicq-d'Azir & de Laſſone, fondateurs de cet établiſſement. L'intérêt de l'un, l'ambition de l'autre ont probablement tout fait; mais, où eſt l'homme qui, parmi les hommes, n'agiſſe d'après ces principes? Dans une cour monarchique, où chaque individu peut devenir petit Monarque, ne fût-ce que d'une province, d'une ville, d'un château, d'une tour, d'un hameau, d'une iſle déſerte; comment trouver extraordinaire qu'un médecin veuille auſſi devenir le Monarque d'un petit état purgatif? Mais il a fallu s'attirer des ſujets d'une république libre; ce point étoit difficile, & notre médecin courtiſan, n'y eſt parvenu qu'en faſcinant les eſprits, de l'attrait des récompenſes, des penſions, des brevets & des honneurs; & ſur-tout, en employant, à l'exemple de tous les impoſteurs adroits, un fanatique collegue, dont le caractere ne me paroît pas indulgemment tracé dans cette premiere ſcene monologue du premier acte.

» Le deſſein en eſt pris; je perds la *faculté*.
Comment arriverai-je à la célébrité?
Irai-je . . . . . .
D'un honneur ſans profit portant le poids extrême,
Pour l'amour des humains me dévouer moi-même? . . . .
» Pour cet honneur du moins mon ame n'eſt pas faite:
Je l'obtiendrai bien mieux. . . . . .
. . . . . par le nom vraiment beau
De riche diſſequeur & d'opulent bourreau!
Sans argent en effet, que peut être la gloire? . . . .
Nos affaires déjà ſont dans le meilleur train,

Nous

Nous avons tout trompé, juſques au Souverain,
Du Miniſtre & du Roi la ſévere prudence....

Un certain Fourcroy eſt à Vicq, ce que Vicq eſt à Laſſone, c'eſt-à-dire, *ſon ame damnée* : il précede les autres membres à l'aſſemblée, & trouve Vicq dans ſon cabinet. Celui-ci ſort un inſtant, & Fourcroy s'applaudiſſant de ſa nouvelle cotterie, s'écrie :

» De m'attacher à Vicq, oh! que bien il me prit!
Quel homme que ce Vicq! & qu'il a donc d'eſprit!....
Comme en argent comptant ce cabinet abonde!....
Dieu! que de charlatans, pour piller le public,
Viennent payer en or la ſignature Vicq!
C'eſt ce qu'on ne ſait pas. . . . . .

Les autres membres arrivent à leur tour, & ſon introduits ſur le mot du *guet* qui eſt J. F.... ou Jean-François. Vicq ne manque pas de les haranguer, d'exalter ſes talens & leur chef.

» Ambitieux ſoutiens du grand nom de Laſſone....
Les héros, les appuis du grand art d'Iatrique (*)
(*Il les nomme tous*)
» Nous voici donc enfin, avec lettres-patentes....

(*) Ce terme eſt regardé comme Synonyme de médecine : mais il dit plus : non-ſeulement il préſente l'idée de la médecine humaine, mais encore celle de la médecine vétérinaire ou des bêtes de charge, & même celle de la médecine que l'on peut employer à l'égard d'un animal de quelque eſpece qu'il ſoit.

Nous allons inſtaller, dans ce jour ſolemnel,
L'intérêt, le vrai dieu, contre ce vieux autel,
Où des dieux ſurannés. . . . . .

Cette grave aſſemblée ſe change tout-à-coup en eſpece de farce très-plaiſante par l'introduction de *Lyonnois* (*) qui s'y préſente inconnu. Vicq lui demande.

» Monſieur a-t-il traité quelques épidémies ? —
— » J'ai rencontré, Monſieur, beaucoup d'épizôties ;
. . . . . En moins de quatre jours,
Je viens tout récemment d'interrompre ſon cours,
» Dans la maiſon du Roi. . . . . .

Après s'être déchaîné contre l'ignorant, le barbare traitement que Vicq employa dans les maladies de beſtiaux, au ſecours deſquels le gouvernement l'avoit envoyé dans les provinces méridionales, il ſe fait amener tous ſes chiens qui étoient à la porte & ſe fait reconnoître pour Lyonnois. Ce n'eſt pas aſſez pour lui d'apoſtropher tous les membres, il campe un ſoufflet à ce pauvre Fourcroy, en lui diſant :

» Et toi, reçois ceci ſur ta face importune,
» Pour m'ôter à la fois l'honneur & la fortune.

Laſſone, le grand Archiâtre vient enfin,

(*) Médecin de chiens.

& s'entretient avec de Vicq des difficultés que leur entrepriſe a éprouvées.

. . . . . .

» Mais vous ſavez comment nous avions intrigué!...

» Avec peu de talens & de minces études,
La fortune . . . . . .
M'éleva chez les grands, qui toujours occupés
De ſoins ou de plaiſir, ſont aiſément trompés.
Parvenu, j'ai ſu plaire à ce monde magique,
Et j'y paſſe aujourd'hui pour un mérite unique.
Couronné des grandeurs je le fus par l'amour.
O d'Azyr! . . . . . .
Je vais donner une heure aux ſoins du cabinet,
Et le reſte du jour eſt tout à Pingenet. (*)

A cet entretien ſecret, ſuccede l'aſſemblée de la ſociété : on y propoſe de la part de l'Abbé Terray cette queſtion :

» Peut-on des bleds nouveaux employer la farine;
» A faire un pain qui ſoit ſelon la médecine?

L'opinion miniſtérielle fait loi, bien entendu, puiſque c'eſt celle de Laſſone : chacun donc répond, *cum Principe noſtro*; & M. Laſſone fils (bien haut) *cum domino* mon pere.

On fait enſuite l'ouverture de paquets qui viennent d'être remis par un courier. C'eſt de la part de Bouvart, Saillant, Guerret, d'Arcet, & Maloet, renégats de ce tripot. Leur

(*) Parodie plaiſante de deux vers de *Zaïre*.

acte de renonciation vaut la peine d'être ici tout au long.

» *A ces Meſſieurs du comité royal,*
En vain chercheroit-on à m'en faire dédire ?
De votre corps, Meſſieurs, Soudain je me retire ;
Et ſi vous demandez quelles ſont mes raiſons,
En deux mots les voici : Guenet fuit les fripons ;
Il fuit les intrigans & doit à la décence,
A l'honneur, à ſon corps, unique obéiſſance.

» L'intérêt, la cabale & les ſombres détours
Qui vous ont réuſſi, lui déplurent toujours ;
Et comme il fit ſerment aux autels du mérite,
De marcher droit toujours, pour toujours il vous quitte.

Vicq ouvre un autre papier ; c'eſt de Maloet.

» Publier à grand bruit le bien qu'on prétend faire
N'eſt pas, Meſſieurs, prouver que l'on en fait.
Séduit par vos diſcours, je me vois à regret
De vos crimes réels complice involontaire.
Ennemi né de tout forfait,
Maloet n'eſt pas votre affaire :
Il ne fait point ſon dieu d'un ſordide intérêt.
L'honneur par-deſſus tout, l'honneur eſt ſon idole ;
Et ſa premiere volupté,
Il la trouve dans l'équité ;
Il la trouve en ſon cœur dont la paix le conſole.
Ce ton à votre égard doit paſſer pour frivole,
Je me ſers d'un langage à vous tous inconnu ;
Parlons plus clairement : je vous quitte & j'abjure
Une ſociété qui me rendoit parjure,
Qui m'eût fait oublier juſqu'au nom de vertu.

Je déteſte à jamais la noirceur de vos brigues;
Je renonce en ce jour à vous, à vos intrigues;
Et, d'un cœur déſormais mûrement conſulté,
J'embraſſe avec tranſport, ma chere faculté.

Ceci ne finiroit pas, je laiſſe Mrs. Saillant & d'Arcet de côté, & je termine cette analyſe, déjà beaucoup trop allongée, pour vous copier cette lettre d'abjuration & d'adieu, de Bouvart.

A LA SOCIÉTÉ.

» Tant qu'à mes yeux un air d'utilité
De votre chef maſqua les entrepriſes;
Que je n'y vis ni ruſes ni ſurpriſes;
Tant que le bien ou l'intérêt de l'art,
Dut là-deſſus impoſer à Bouvart,
Je fus à vous; & collegue fidele,
Je m'efforçai de vous prouver mon zele.
Laſſone alors n'enfreignoit pas les loix,
La faculté conſervoit tous ſes droits.
Mais aujourd'hui que, comblant l'injuſtice
Pour ſatisfaire une infâme avarice,
De vos deſſeins vous montrez la noirceur,
Quand je vous vois fouler aux pieds l'honneur,
Loin de reſter avec vous dans la chaîne,
Pour vous, je paſſe à la plus juſte haine;
Mais diſons mieux, c'eſt au plus froid mépris.
De cet aveu ne ſoyez pas ſurpris.
Connoiſſez-moi, quelque loi qui l'ordonne,
Jamais Bouvart ne ſera ſous Laſſone.
Lâches, rampez à ſes pieds abſolus!
Tout eſt fini: je ne vous verrai plus.

Or, vous ſaurez, Monſieur, que ce Bouvart ne vaut pas mieux, ou pour mieux dire, vaut bien moins que tout autre : & certainement la ſociété de médecine ſera toujours un contre-poiſon utile, (c'eſt le vrai mot) pour arrêter les progrès de l'eſprit de corps plus dangereux encore ici qu'ailleurs. Dieu veuille pour les pauvres humains, qu'élevée ſoit par l'ambition, ſoit par le patriotiſme, la ſociété de médecine, en s'appliquant aux progrès de cet art, détruiſe les erreurs & les faux principes héréditaires dans plus d'une faculté; qu'autoriſant peut-être, pour de l'argent, quelqu'empirique à mal arracher des dents ou à racler un peu trop les entrailles des ſots, elle arrête les funeſtes effets d'un charlataniſme bien plus à craindre, puiſqu'il ſe préſente ſous la fourrure & dans un carroſſe doré.

On ſoupçonne ce même Bouvart dont on connoît la bile aiſée à s'enflammer, d'être l'auteur de ce libelle où il ſe trouve quelques bonnes plaiſanteries.

Ne m'en voulez point, Monſieur, de vous avoir caché, juſques à ce jour, parce que je m'efforçois de la révoquer en doute, une baſſeſſe dont j'ai rougi, dont le ſouvenir me révolte, & dont les circonſtances allumeront votre colere & votre indignation. Oui, cette vilaine créature, cette moderne Xantippe, cette indigne compagne du meilleur, du plus ſenſible des hommes, ſans effroi pour l'image impoſante, que la tombe de J. J. offroit à ſes regards; ſans égard pour les lieux attendriſ-

ſans qu'elle habitoit avec lui, cette mépriſable Vachine (*) vient d'épouſer un domeſtique du Marquis de Gérardin. Ce digne ami de Rouſſeau n'a rien négligé pour perſuader à ſa veuve, que les yeux de l'Europe entiere attachés ſur elle par vénération pour le philoſophe auquel elle appartenoit, l'accableroient d'affronts & de mépris, & qu'il étoit odieux de méſuſer auſſi indignement de ſa petite fortune qu'elle ne devoit qu'à la bienveillance des amis de Rouſſeau : à cela, cette femme a répondu, qu'il étoit vingt Ducheſſes, qui, ſans conſidération pour leur rang, s'étoient mariées à des gens bien au-deſſous d'elles : la différence qu'il y a, Madame, lui a repliqué M. de Gérardin, c'eſt qu'il ſera toujours des Ducheſſes, & qu'il n'y a eu & ne ſera peut-être qu'un Jean-Jacques.

Au reſte, l'homme eſt un aſſez bon ſujet; il s'appelle *John*. M. de Gérardin s'en étant ſervi en Angleterre, & lui ayant reconnu quelques bonnes qualités, l'avoit amené en France, & lui avoit donné une ſorte de ſupériorité ſur les gens & les ouvriers de ſa maiſon. Le Curé d'Ermenonville, ayant refuſé de faire le mariage, ſous le prétexte que John étoit proteſtant, ils ſe ſont retirés l'un & l'autre dans un village voiſin, ſur la déclaration formelle que M. de Gérardin avoit faite, de ne vouloir pas les ſouffrir chez lui.

Si les petits & les grands ont unanimement

(*) Sobriquet que lui donnoit Voltaire.

blâmé l'alliance, dont je viens de vous rendre compte, il n'en a pas été ainſi de celle de notre vieux Maréchal. On a ri, clabaudé, louangé cette ſingularité dans un homme de quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre ans. Pour moi, je le compare à Caton, qui, dans le même âge à peu près, ſe maria à une fille de quinze à dix-huit ans. Il y a pourtant cette différence, que, quoique ces deux vieillards ſe ſoient déterminés par des motifs tout ſemblables, ils different étrangement l'un & l'autre dans leur choix. Caton étoit vigoureux, il lui falloit des femmes pour le conſoler du veuvage. Un matin, ſon fils rencontra celle qui ſortoit d'auprès de ſon pere, il lui en fit honte & des reproches.... Caton ne l'eût pas plutôt appris, qu'il choiſit dans la lie du peuple une fille ſans biens & ſans nom, & l'épouſa. Au moins, notre vieux Duc a-t-il honoré ſa couche d'une femme reſpectacle, dont la naiſſance & la réputation ſont d'accord. C'eſt Madame de Routh, âgée de quarante-deux ans, fille du Comte de Lavaux, Chambellan du Roi Staniſlas, d'abord Chanoineſſe, & depuis, veuve de M. de Routh Irlandois, mort pendant la derniere guerre à l'iſle de France. Je vous donne ces détails, pour que vous ne confondiez pas, ainſi que partie du public, cette Dame, avec une autre certaine Dame de Roux, qui étoit maîtreſſe du Maréchal depuis nombre d'années.

Madame de Routh a quatre enfans, dont un fils eſt page de la chambre du Roi, & trois jeunes Demoiſelles, qui demeuroient

avec elle aux Tuilleries, où notre octogénaire alloit encore gaillardement & ſouvent grimper cent marches pour la voir; quoiqu'on attribue la réſolution du Maréchal à des mécontentemens contre ſon fils; le Duc de F... il eſt pourtant certain qu'il n'a point du tout exagéré les dons qu'ils a aſſignés par contrat à ſa nouvelle épouſe. Vingt mille livres de douaire, dix mille livres de logement, & cent cinquante mille livres qu'il a reconnues ne me paroiſſent pas d'une grande munificence; il eſt vrai, que ſa qualité de veuve de Maréchal en France, entraînera la penſion de 6000 livres & peut-être de 12000 dont jouit le Duc.

Il y a certainement beaucoup de nos élégantes qui ont aſſez de franchiſe pour écrire la lettre ſuivante : mais qu'elle ſoit vraie ou ſuppoſée, je ne dois pas moins vous la tranſmettre, ſoit comme pouvant former un tableau reſſemblant, ſoit comme une production agréable de l'imagination.

Lettre d'une jeune femme à ſon amie.

» Si tu veux avoir, ma bonne amie, un tableau parfait de l'ennui, de l'impatience & de la mauſſaderie perſonnifiés, envoie-moi ton peintre, & qu'il faſſe mon portrait. En vérité j'en mourrai, ſi le carême dure encore long-temps. Il n'a commencé que d'hier, & je le trouve ſi long! c'eſt un terrible paſſage au moins! le ſilence qui ſuccede au bruit du carnaval, me paroît reſſembler à celui du

tombeau. Quel bouleverſement, grand Dieu! on ſe couche & l'on dort la nuit. D'honneur, les veilles, le bal m'ont exténuée; ma poitrine & mon eſtomac ſont dans un état affreux, & cependant je me trouve encore plus malade d'ennui que de fatigue. En vérité, je me meurs. Quel vuide inſupportable, ce repos me fatigue horriblement, & ce ſilence me donne un mal de tête épouvantable. Oh! ce paſſage eſt trop bruſque auſſi. Je voudrois que la ſaiſon du carnaval ne fût pas la même par-tout. Je voudrois qu'il commençât dans un pays, au moment où il finit dans l'autre. Qu'en un mot, nous autres jolies femmes nous puiſſions, en voyageant à l'exemple des hirondelles, pourſuivre le carnaval de climats en climats, comme elles pourſuivent le printemps.

» Mais ce n'eſt point de cela que j'ai à t'entretenir. Mon mari s'eſt apperçu de mon ennui; tu n'imaginerois jamais le moyen dont il ſemble s'être aviſé pour me guérir. Il paroît décidé à reſter aſſiduement auprès de moi, à ne me plus quitter. Tu conviendras que cela n'arrive qu'à moi. Tu peux me rendre un ſervice eſſentiel; & je l'attends de ton amitié, ſi tu veux me ſauver la vie. Mon mari eſt le meilleur homme du monde; tu as de l'eſprit; il a de la confiance en toi; voilà ſur quoi je fonde mon eſpérance. Je te ſupplie de le voir, de cauſer avec lui; & ſans avoir l'air d'être dans ma confidence, de lui parler de ce qui me touche. Tâche de le rendre raiſonnable. Fais-lui entendre qu'après avoir paſſé les vingt-quatre heures ſans voir

ſon-mari, le voir tout-à-coup une journée entiere, peut avoir des ſuites fâcheuſes; que cela peut faire à la tête d'une jeune perſonne le mal que le paſſage bruſque du grand chaud au grand froid fait à la ſanté; qu'un choc auſſi rude & auſſi imprévu eſt dangereux pour une ſanté auſſi foible que la mienne; qu'en un mot, s'il faut que nous nous voyons pluſieurs heures par jour, il tâche au moins d'en amener l'habitude par une gradation preſque inſenſible. On peut ſe voir un quart-d'heure aujourd'hui, quelques minutes de plus demain, & augmenter ainſi de jour en jour; afin de paſſer par degrés des courts momens aux longues heures. Tu vois que je ne demande que des choſes raiſonnables, des procédés. Enfin, ma chere amie, je n'eſpere plus qu'en toi. Agis pour moi, & réuſſis. Encore un mot, fais qu'il ceſſe de me reprocher mon goût pour les plaiſirs vifs & bruyans, quoiqu'il me les reproche avec toute la douceur poſſible; car, en vérité, c'eſt le meilleur mari du monde; & perſuade-lui bien qu'il vaut encore mieux voir ſa femme malade de fatigue, que mourante d'ennui. »

De Verſailles, le premier Mars 1780.

SUIVANT des lettres particulieres de Madrid qui ont échappé à la ſurveillance miniſtérielle, la cour y eſt fort aigrie contre nous & ſpécialement contre M. de Sartine, qu'apparemment le Comte d'Aranda n'aura pas peint avec des couleurs avantageuſes. Le

p nier mouvement du Miniſtre Eſpagnol, .t été d'envoyer un courier à Verſailles y demander juſtice de notre Miniſtre de Marine, avec menace de renoncer à l'alnce, mais on s'eſt un peu calmé & on s'eſt rné à ſe plaindre fortement à notre Amſſadeur à Madrid, du retard que M. de Sarapporté à la ſortie d'Eſcadre de Dom n du Port de Breſt, on attribue à ce ru la défaite de Dom Langara, au ſecours quel Dom Gaſton n'avoit pu arriver aſſez M. de Sartine trouvera ſans doute de es & de bonnes raiſons pour détruire cette uſation. En attendant, nos politiques les mieux inſtruits diſent que notre gouvernement a renoncé à toute deſcente ou attaque contre l'Angleterre en Europe, parce que la Ruſſie & quelques autres puiſſances viennent de menacer de prendre parti pour la nation Britannique, ſi on l'attaquoit dans ſon centre, voulant s'en tenir au contraire à la neutralité ſi la guerre actuelle étoit portée hors de l'Europe.

M. de Vergennes paroît fort mécontent de voir que tous les expédiens que ſa politique a mis en uſage, pour déterminer la République de Hollande à prendre parti contre l'Angleterre, n'ont pas produit leur effet & qu'il y a même à craindre que l'influence très-puiſſante du Stadhouder, conſeillé par l'habile Chevalier Yorck, ne faſſe prendre une réſolution toute oppoſée, dès que les forces maritimes de la République ſe trouveront ſuffiſamment augmentées, c'eſt à quoi ce Prince

fait travailler vivement. Nous ne ſommes pas plus raſſurés du côté de la Ruſſie, quelque conte qu'on nous ait fait à ce ſujet. Nos bons François adoptent tout ceux qu'on veut leur faire.

De Paris, le 4 Mars 1780.

LORSQU'IL eſt queſtion du bonheur de l'humanité, vous conviendrez qu'on ne peut trop publier les actions bienfaiſantes qui la conduiſent peu à peu vers ce but ſi déſirable. Il eſt utile de tranſmettre aux Grands, des exemples dignes d'exciter leur généreuſe émulation : car c'eſt en vain que la philoſophie prêche depuis long-temps ſon ſtérile langage ; cette raiſonneuſe rivale de la religion, en lui enlevant ſes hypocrites, parfois bienfaiſans, en a fait autant d'égoïſtes effrontés, conſtamment inſenſibles à la pitié & inacceſſibles à l'émotion ſi douce des ſentimens de la nature. De ſorte que la portion la plus miſérable de l'humanité n'a jamais été ni plus maltraitée, ni plus délaiſſée que dans ce ſiecle de bourſoufflure philoſophique. Combien ne doivent donc pas paroître grands & reſpectables, des êtres, dont la fortune, le mérite & le rang ſont l'apanage, qui, pénétrés des miſeres de cette claſſe de citoyens, vont la conſoler dans les aſyles dégoûtans & peſtiférés, où les uns portent des chaînes, où les autres voient voltiger ſans ceſſe autour d'eux l'image hideuſe de la mort prête à frapper l'agoniſant dont ils partagent le grabât ! Monſieur & Ma-

Necker, ont visité ces jours passés les
x & les prisons de cette capitale. Sé-
ient occupés des moyens de procurer
malheureux, que les foiblesses ou les
maux de l'humanité y conduisent, une exis-
ence qui ne fasse pas rougir leurs semblables,
ils ont voulu voir de leurs yeux & de très-
ès, ce que le grand nombre n'ose envisager
de très-loin à travers les murs épais dont
lieux sont en
eur bourse fut géné-
eusement distribuée
t leur ame vivement
ffectée d'un spectac
ui révolte les sens.
a Conciergerie ma
it depuis long-temps
'une infirmerie, fau
n terrein commode:
Monsieur & Madame Necker ont obtenu un
emplacement convenable dont le chapitre de
la Ste. Chapelle étoit propriétaire. Leur sol-
licitude ne se bornera pas là; leur grand point
de vue est d'opérer dans nos hôpitaux une
réforme d'autant plus facile & nécessaire, que
les revenus immenses de ces maisons devroient
suffire au soulagement continuel d'un bien plus
grand nombre de malades qu'on n'y en re-
çoit. Mais, quoique bien instruits, bien per-
suadés que les maux qu'ils y ont vu, n'étoient
pour la plupart, que la suite inévitable d'une
administration lâche & corrompue dans ces
maisons de mépris & d'indifférence, ils ont
senti la nécessité de démontrer, par des expé-
riences attentivement faites & clairement ex-
posées, que le mal n'étoit pas sans remede,
& que l'économie n'excluoit aucunement les
bons effets du zele & de l'humanité. C'est ce
qu'a entrepris de prouver Madame Necker,

en formant le pieux établiſſement d'un *Hoſpice de Charité*, pour les pauvres malades, auxquels on donne tous les ſecours & tous les ſoins néceſſaires, moyennant la modique dépenſe de moins de dix-ſept ſols par jour pour chacun. C'eſt une choſe touchante de lire, dans *un imprimé* qui ſe diſtribue, les motifs de cette inſtitution, & d'en voir les regles édifiantes : mais, c'eſt Madame Necker elle-même qu'il faut entendre ; l'accent de la vérité qu'elle emploie, vous donnera l'idée la plus intéreſſante de ſa belle ame & de ſon bon cœur.....

» Les hôpitaux, ces monumens d'humanité ſont devenus en pluſieurs endroits, des monumens d'indifférence & preſque de barbarie. N'eſt-il donc pas néceſſaire de travailler à une réforme, & de chercher à établir dans ces maiſons plus d'ordre & d'économie ? peut-on voir ſans être ému de compaſſion, des hommes entaſſés dans un même lit, abandonnés à une mal-propreté qui révolte les ſens les plus groſſiers, & contraints à reſpirer un air corrompu qui détruit l'effet de tous les remedes ? non ſans doute, & toutes les ames ſenſibles deſirent avec ardeur de ſoulager ces infortunés ;..... les plus beaux projets ſont ſouvent impraticables,... & pour mieux connoître la dépenſe des hôpitaux & le genre de ſoins qu'ils exigent, l'on a entrepris, par ordre de Sa Majeſté, de faire l'eſſai d'un petit hôpital de cent & vingt malades, ſeuls dans un lit, ſoignés avec la plus grande propreté, & avec toutes les attentions néceſſaires à leur rétabliſſement ; placés dans des ſalles bien aérées,

ſans odeur & ſans bruit ;..... nourris avec les alimens les plus ſalutaires, & traités avec les drogues les mieux choiſies ; l'on a rempli toutes ces conditions d'une maniere ſatisfaiſante, & après une épreuve de plus d'une année, l'on s'eſt convaincu que la journée d'un malade coûte un peu moins de dix-ſept ſous..... Cette maiſon, ſituée près de la barriere de Sèvre, eſt en bon air : le jardin aſſez vaſte eſt ſéparé en trois parties. Jardin des plantes, jardin potager, & promenade des convaleſcens. »

Enfin, Monſieur, pour terminer par les paroles de Madame Necker, elle-même : « L'on eſt ſurpris de la tranquillité, du ſilence & de l'harmonie qui regnent dans cet hôpital, & cent quarante perſonnes bien gouvernées, cauſent moins de bruit & d'incommodité qu'un petit nombre de domeſtiques dans une maiſon particuliere. &c. &c. &c. »

Vous ſavez, Monſieur, que M. d'Epréménil, Conſeiller au Parlement de Paris, & le jeune Comte de Lally, ſont tous les deux à Rouen pour y plaider leur cauſe eux-mêmes. Cet acte de courage & de dévouement filial de la part du jeune homme, en le ſuppoſant parfaitement déſintéreſſé, porte au plus haut degré d'intérêt l'attention univerſelle ; d'un autre côté, les talens connus de ſon adverſaire attirent un concours prodigieux. Certes, c'eſt un ſpectacle aſſez nouveau pour nous en effet, que de voir deſcendre dans la même arêne un militaire & un magiſtrat. Comme cette cauſe, déjà ſi célebre, va devenir de

plus en plus intéreſſante aux yeux de l'Europe je penſe que vous me verrez, avec plaiſir, la prendre dans ſon principe. Le ſujet de la plaidoierie actuelle, tire ſa ſource des Mémoires juſtificatifs du Général Lally, dans leſquels il avoit inſéré pluſieurs imputations contre ſon dénonciateur le Sr. Duval de Leyrit, Gouverneur-Marchand de Pondichery, pour la Compagnie des Indes.

M. Depreſménil, ſon neveu & ſon héritier, alors Avocat du Roi au Châtelet de Paris, n'attaqua point le Général Lally vivant, mais aujourd'hui, ce même M. Depreſménil, Conſeiller au Parlement, attaque le Général, décapité depuis treize ans, & demande raiſon au jeune Comte, des allégations de ſon pere. Sa requête, préſentée au Parlement de Rouen, a ſuſpendu le rapport, qu'un laborieux travail avoit mis M. Mouchard, rapporteur du procès du Général, en état de commencer. Les parties ont déjà comparu à l'audience : M. Depreſménil a pris ſes concluſions, « quant au jeune Comte de Lally, de perſiſter à demander la ſuppreſſion des *Mémoires* de ſon pere, ſe réſervant à demander par la ſuite la ſuppreſſion de ceux qu'il pourroit produire & qui parviendroient à ſa connoiſſance. Quant à MM. de Chaponay, Allen, Gadeville & Poully; de déclarer qu'il n'étoit pas leur adverſaire. Quant à ceux qui ont été déchargés, tels que MM. Rochette & autres, il a déclaré que ſa cauſe étoit commune avec eux; qu'il faiſoit des vœux pour que leur innocence remportât un triomphe

plus durable. Quant à M. de Fumel; non-ſeulement il a fait les mêmes vœux pour lui, mais il invoque ſon témoignage, comme celui d'un officier reſpectable, fait pour juger ſainement la conduite qui a été tenue dans l'Inde, & pour atteſter que M. de Leyrit n'avoit pas eu un ſeul approbateur, & que M. de Lally n'avoit pas eu un ſeul cenſeur, qui ne fut inviolablement attaché au ſervice du Roi. Quant à M. d'Aché, il ſe propoſe d'ajouter une palme à ſa couronne & d'adoucir par-là, la fatalité de ce vice-amiral de France, rappellé en jugement, après douze années, par l'événement le plus inattendu, &c. »

Vous voyez, Monſieur, que le plan de M. Depreſménil eſt vaſte, & qu'il ne ſe borne pas à la ſeule défenſe de ſon oncle, mais qu'il entreprend auſſi celle des *témoins*, *cenſeurs* & *accuſateurs*, enfin celle de tous ceux qui ont été entendus contre le Général. Si le Comte de Lally répond à ce plan, l'importance de ce ſecond examen, donnera ſans doute à cette affaire, autant de célébrité qu'elle en eût dans ſon origine, & que celle de l'Amiral Keppel vient d'avoir tout récemment.

Revenons à notre Parlement de Paris, dont un des membres, M. de St. Maurice, paroît menacé de la perte de ſon Etat & de ſa fortune : ſa cour va rendre un jugement ſur le procès qui eſt intenté à ce Conſeiller par les héritiers du riche M. Boucher, qui l'a inſtitué ſon légataire univerſel. Cette ſucceſſion forme un objet d'environ trois millions. La diſcuſſion roule ſur le reproche qu'on fait à

M. de St. Maurice, d'avoir épouſé ſciemment & par des vues pleines d'avidité, la bâtarde de M. Boucher, ſon oncle, qu'il avoit eue de la fille d'un jardinier, avec laquelle il a vécu juſqu'à la mort. Les preuves de bâtardiſe paroiſſent complettes, elles ſont accompagnées de circonſtances, qui, bien établies, ne pourroient faire que beaucoup de tort au magiſtrat. Il eſt même vraiſemblable, que ſi, par l'événement du procès, il étoit obligé de reſtituer l'héritage aux *ayant-droit*, il ſeroit en même temps forcé de ſe démettre de ſa charge.

De Verſailles, le 12 Mars 1780.

LA grandiſſime promotion militaire que le Roi a faite, occaſionne beaucoup de plaintes parmi les officiers anciens & d'un vrai mérite, qui remarquent que *nombre de nouveaux parvenus* leur ſont préférés ſans avoir paſſé par les grades ordinaires. Le Chevalier de Rabodanges, ne devant ſon avancement qu'à une ancienne amitié du Roi, étant page, ce Prince l'attiroit auprès de lui pour jouer à divers jeux d'enfans & ſur-tout aux *barres* avec *Monſieur* & M. le Comte d'Artois, le jeune page étoit fort alerte à ce jeu. Le Roi le défendoit & le protegeoit contre les tours, les humeurs & les tricheries des Princes ſes freres, il avoit pourtant été oublié & ſeroit reſté encore longtemps Lieutenant de Cavalerie, ſi le haſard heureux n'eut voulu qu'en parlant des choſes & d'autres devant le Roi, le Chevalier de

Rabodanges fut nommé. S. M. ſe rappella ſon ancienne amitié, fit venir M. de Rabodanges, & depuis ce moment il eſt devenu, comme vous voyez, très-rapidement, Capitaine de Cavalerie, Colonel d'Infanterie & aujourd'hui Maréchal-de-camp.

Une de ces nuits ſur la table de Pharaon, chez M. le Duc d'Orléans, c'eſt-à-dire, chez Madame de Monteſſon, ſon épouſe, on a enlevé de deſſus la table un billet au porteur de mille écus. Le nommé *Noël*, banquier, ne voyant plus ſon billet, fut fort agité & ne ſavoit trop comment s'y prendre; il ſe détermina enfin à demander le billet. Le Comte de Coigny vuida ſes poches, & demanda que chacun en fît autant, mais cet avis ne fut pas ſuivi. M. le Duc d'Orléans fit appeller le lendemain M. le Noir, Lieutenant général de Police, pour lui dénoncer le fait & l'a chargé de découvrir le filou. Le magiſtrat lui a dit: » J'y donnerai mes ſoins, Monſeigneur, mais » on s'expoſe à plus que cela, quand on » reçoit chez ſoi mauvaiſe compagnie, même » des coquins & des eſcrocs connus. »

Comme on voit que le grand réformateur Necker porte ſa main ſur tout, on croit qu'il ne reſpectera pas plus le Clergé, & qu'au-lieu d'accepter le *don gratuit* ordinaire cette année, il exigera que les biens eccléſiaſtiques contribuent comme tous les autres de la nation. Cela ſeroit fort raiſonnable, mais c'eſt une affaire bien délicate. Il eſt vrai que n'éprouvant point d'obſtacles dans l'affaire des hôpitaux, il a lieu de s'enhardir. M. Necker négo-

cie, dit-on, à la ſourdine (mais je n'en ſais rien poſitivement) pour obtenir la révocation de l'Edit modicatif qui rend aux *Calviniſtes*, les droits de citoyens, dont ils ne peuvent être privés ſans injuſtice & inhumanité, mais c'eſt encore une victoire bien difficile auprès du Parlement de Paris, auprès de quelques Parlemens des Provinces & ſur-tout auprès de notre St. Clergé de France.

De Verſailles, le 15 Mars 1780.

M. de Vergennes continue à faire la petite guerre aux ennemis de la France, en cherchant des alliés au milieu d'eux-mêmes. Il eſt faux, diſent ſes partiſans, que l'Irlande ſoit auſſi tranquille que les Anglois s'en flattent ou feignent de le croire. Mais moi qui vois autrement je penſe que les Ecoſſois comme les Irlandois feront leurs affaires ſans ſe lier avec nous, & ſi même ils le vouloient, comment les aider ſuffiſamment d'argent, de troupes & de munitions? Ce n'eſt pas auſſi facile qu'en Amérique ſeptentrionale, & on a manqué le moment en tâtonnant lorſque Paul Jones a parcouru ces côtes. Au reſte, je n'aime ni n'eſtime de tels amis & de tels moyens. Il paroît que ceux qu'acquerront nos ennemis ſe multiplieront en proportion des nôtres. Chacun ſemble ſe regarder, & épier, pour diriger ſes démarches, le moment où l'on trouvera parmi les combattans actuels un ami puiſſant ou un ennemi affoibli. Il a été queſtion de propoſer une treve, parce qu'on avoit ap-

paremment promis au Roi de faire de grandes choſes, ſi on avoit ſeulement le temps de reſpirer. Il eſt vrai que ces Anglois ſont de terribles gens! Par mes lettres de Madrid je vois que le Roi eſt las de la guerre que le Prince des Aſturies n'a jamais ceſſé de blâmer. Il n'eſt pas plus notre ami que le Stadhouder. On prétend que S. M. Catholique a eu une viſion par laquelle elle a été avertie de faire *bientôt* la paix à tout prix. On ſe rappelle que c'eſt une viſion qui l'a auſſi déterminée à rétablir l'Inquiſition. Les temps des Princes qui en impoſoient à leurs ſujets eſt paſſé. C'eſt le contraire qu'on peut à ce moment obſerver à la Cour d'Eſpagne, où les Anglois ont un parti très-fort. Pendant que ces fins politiques remuent la verge du catholiciſme, nous ſommes à la veille de révérer le bonnet de quelque ſucceſſeur de Luther. La fille ainée de la Thiare a envie de jouir de ſon douaire à l'avance. Il eſt toujours grandement queſtion de l'abdication du Roi de Pologne. Nos Miniſtres doivent avoir reçu de Londres des lettres où on leur offre un pari conſidérable de cinq contre un, pour la priſe de l'Iſle de France avant le mois de Mai prochain.

On ſe perſuade de plus en plus que le Clergé ſera auſſi opéré par M. Necker. Si j'étois ce directeur, je ferois ordonner à ce corps moins riche en effet qu'il le paroît, de rembourſer en vingt années la totalité de ſes dettes ſans en créer de nouvelles; ce à quoi on l'a ſans ceſſe très-abuſivement autoriſé. On verroit bientôt ſes vaſtes domaines retourner dans les

mains ſéculieres, & le Gouvernement ne pourroit être accuſé que d'avoir fait un acte de juſtice. Notre luxe *d'économie* va en augmentant. Le Roi de France n'aura plus même un cuiſinier pour ſa perſonne, & devra être traité par celui de la Reine. Nos Princes ſeront auſſi hébergés par leurs épouſes. Tout cela eſt ſublime.

Il falloit bien que notre Académie Royale de muſique, notre opéra, éprouvât auſſi une careſſe économique. Cette entrepriſe coûtoit 5 à 600 mille francs à l'Hôtel-de-Ville de Paris, c'eſt-à-dire, au Roi. M. Necker l'en débarraſſe : Mrs. les Acteurs & Danſeurs ſeront les entrepreneurs, & dans peu ce ſpectacle ſuperbe retombera dans le déſordre & le mépris dont M. de Viſmes l'avoit relevé.

De Paris, le 17 Mars 1780.

VOUS n'apprendrez pas ſans étonnement, que notre ſiecle anti-croyant fourniſſe encore des exemples d'une vocation ſubite à l'Etat eccléſiaſtique, parmi nos courtiſans mêmes. Le Chevalier de la Châtre, frere du premier gentilhomme de *Monſieur*, s'eſt jetté à corps-perdu, pendant les jours les plus bruyans du *Carnaval*, dans le Séminaire de St. Magloire. Ce parti paroît furieux; il a, depuis, fait notifier à ſa famille qu'il eſt décidé à ſe vouer à l'Egliſe.

Mais ce qui ne doit pas moins vous étonner, c'eſt l'audace d'un manœuvre, dont la réſolution téméraire vient d'occaſionner la

ſcene la plus ſcandaleuſe dans la ſalle du Palais. Ce manœuvre eſt un Maçon, créancier de 18000 livres de M. Anj..... Conſeiller au Parlement ; ennuyé probablement de ne pouvoir avoir accès dans le cabinet du Magiſtrat, il eſt venu le chercher dans le ſanctuaire même de la juſtice, pour lui demander ſon paiement, au moment où revêtu de ſa robe il ſortoit de ſiéger ſur les lys. Le pauvre diable fut, comme on peut l'imaginer, fort mal accueilli de ſon débiteur, & la réponſe du Magiſtrat ne lui parut ni obligeante, ni ſatisfaiſante. Au moins fut-elle repliquée de deux ſoufflets & de quelque choſe de plus, en préſence de l'Huiſſier de la Chambre, qui, malgré les ordres de l'offenſé, laiſſa échapper cet impudent brutal; on l'a décrété de priſe de corps; mais ce ce décret n'empêche pas le préjugé françois d'avoir ſon plein effet envers un Magiſtrat tout comme un autre ; ainſi M. le Conſeiller ſera contraint de vendre ſa charge.

Une fatale paſſion de la célébrité vient de couvrir d'humiliation un jeune auteur, dès ſon début. Soit eſprit de paradoxe, ſoit amour de la vérité, M. l'abbé d'Eſpagnac s'eſt aviſé d'emboucher le clairon de la ſatyre, & de fronder avec aigreur & ſuffiſance, l'opinion généralement adoptée ſur Suger & ſon ſiecle. M. Sautereau a d'abord combattu ſa critique par quelques réflexions ſenſées & très-modérées, auxquelles le pétulant abbé s'eſt hâté de répondre du ton le plus tranchant & de l'air le plus triomphant. On s'attendoit à la replique; mais inutilement. Des ordres ſupé-

rieurs

rieurs ont tout-à-coup abſorbé cette diſcuſſion littéraire, en défendant aux auteurs du *Journal de Paris* de parler à l'avenir de Suger. Notre abbé, ravi de ce petit triomphe, s'eſt cru dès-lors le premier, le ſeul hiſtoriographe de la France. Il ne s'attendoit pas au coup de patte de la cenſure *frélonique*, dont le droit, acquis depuis long-temps, eſt d'appuyer ſur les petits comme ſur les grands, ſa verge de redreſſement littéraire : c'eſt à la faveur de ce droit redoutable, ſi redouté dans l'abbé des Fontaines & depuis dans Fréron, que l'abbé Royou vient de ſe déclarer le zélé ſoutien & défenſeur de Suger, & le ſévere correcteur de ſon détracteur... " Eh! quel eſt donc, ſe demande-t-on ſans doute, avec étonnement, " quel eſt cet aſtre nouveau!... Ce critique " fameux qui prétend renverſer l'édifice des " réputations les mieux conſolidées, & détruire tous nos monumens hiſtoriques? Hélas! Monſieur, c'eſt un jeune homme encore " tout couvert de la pouſſiere des écoles!.... " Voilà le généreux réformateur, qui veut " livrer au mépris & à l'exécration publiques, tous ceux que nous étions en poſſeſſion d'admirer & de reſpecter. Et dans " quelles archives ſecretes & inconnues a-t-il " donc déterré les nouvelles anecdotes qu'il " vient révéler à l'univers étonné? Dans ſon " imagination, Monſieur, c'eſt le ſeul guide " qu'il veut ſuivre dans l'étude de l'hiſtoire:... " brûlez, dit-il, toutes vos anciennes annales; elles ne ſont qu'un amas de menſonges : brûlez tous vos hiſtoriens modernes,

„ échos fideles des premieres impoſtures. Moi „ ſeul, armé du flambeau de la critique ; moi „ ſeul, j'ai ſu percer la nuit des temps les „ plus reculés,... fouiller la vérité dans les „ tombeaux, dans le cœur des hommes qui „ ont diſparu depuis 600 ans, &c.„ A propos d'une citation fauſſement traduite dans le prétendu éloge de Suger, l'abbé Royou dit plaiſamment : « M. l'abbé d'Eſp.... eſt ſujet à ces » ſortes de mépriſes, *faute de lire le latin cou-* „ *ramment.* „ Sur une autre citation tronquée, l'abbé Royou dit plus gravement : « Je ne re- „ procherai point à l'abbé d'Eſp.... d'avoir ma- „ lignement ſupprimé ces paroles : *Solum*, &c... „ Cette criminelle ſupercherie & tant d'autres „ altérations dont ſon ouvrage abonde, ſont „ indignes de lui. Non, il n'eſt pas coupable „ de ces lâches calomnies. On abuſe de ſa „ jeuneſſe... Un compilateur perfide l'aura ſé- „ duit... Il eſt plus à plaindre qu'à blâmer. » Mais cet abbé Royou fait ce que diſoit Soſie :

Le Seigneur Jupiter ſait dorer la pillule.

& plus loin, il porte à notre jeune abbé des bottes d'autant plus vives, qu'elles lui donnent le ridicule d'être un prête-nom, ou l'accablent de l'injurieuſe imputation de calomniateur. L'abbé d'Eſp... alléguant pour raiſon de l'aſcendant que Suger avoit pris ſur le cœur du Roi, " que ſa figure avoit dans tous „ ſes traits une mobilité extrême qui lui prê- „ toit à tous les inſtans le viſage dont il avoit „ beſoin. „ Ah! certes, s'écrie le journaliſte,

„ ce ſeroit un grand prodige, que cette extrême & plaiſante mobilité de la figure de Suger, dont les témoins oculaires ne ſe ſeroient point apperçus, & qui auroit ſéduit ſix Papes conſécutifs, tous les Cardinaux romains, les légats, tous les ſaints & grands perſonnages de France, les Souverains & Prélats étrangers, &c. &c. tous également pénétrés de vénération pour Suger. „ Après avoir relevé pluſieurs citations infideles, l'abbé Royou indigné, s'écrie durement, mais très-durement : " A ces citations, que répondre ? » Je ne réponds point en françois, parce que » cette langue n'offre point d'expreſſions à la » fois aſſez fortes & aſſez décentes, main en » latin, je lui dirai : *Mentiris impudentiſſimè !...* „

» Et vous citez encore, ſur la foi de votre » compilateur, Ducheſne, 4 pages.... Eh ! » bien, il y a ici quatre, dirois-je le mot.... » Il le faut bien, quatre *menſonges*. „

„ Sur le premier article le fourbe de compilateur a dit à ce malheureux abbé d'Eſpagnac, jouet & victime des impoſtures philoſophiques, il lui a dit : Notez hardiment „ à la marge le Chap. 11 de Ducheſne.... „ Ne faut-il pas que le compilateur ait abjuré „ toute pudeur, pour abuſer ainſi de l'inexpérience de l'abbé d'Eſpagnac ? Croyez-moi, „ M. l'Abbé ; votre compilateur vous perd ; „ caſſez aux gages ce traître..... ſi vous ne „ voulez pas vous expoſer à recevoir à tout „ moment des mortifications honteuſes pour „ un gentilhomme, c'eſt-à-dire, des démentis „ formels. „

Enfin, après une longue & véhémente réfutation de la critique de l'abbé d'Eſpagnac, l'abbé Royou ſe réſume ainſi : " Cependant, ne reprochons point à l'abbé d'Eſpagnac les calomnies dont il a noirci Suger. Non, ce n'eſt pas le fils d'un des plus loyaux Chevaliers de France; *non*, ce n'eſt pas le neveu d'un des plus grands Magiſtrats du Royaume; *non*, ce n'eſt point le coopérateur d'un des plus ſaints Archevêques de l'Egliſe; non, ce n'eſt pas un homme qui vit ſous les yeux de l'Athanaſe françois, & entouré de l'élite du Clergé de France, qui auroit oſé dénaturer les faits, tronquer les textes, faire de fauſſes citations, débiter des injures & des calomnies contre les plus ſaints perſonnages. Je l'ai déjà dit, c'eſt un fourbe de compilateur, &c. &c. ,,

Ce n'eſt pas ſeulement les Abbés littérateurs qui éprouvent des remontrances & des viciſſitudes humiliantes : ceux, qui, pour parler la langue de l'*écriture*, embouchent la trompette ſacrée, courent les mêmes riſques. Nous en avons un exemple dans l'abbé Coſter, Ex-Jéſuite, qui s'étoit acquis beaucoup de vogue dans les Miſſions dont il avoit été chargé, & qui touchant déjà le but glorieux qu'il s'étoit propoſé, s'eſt vu déſagréablement échouer au port même. Après avoir prêché, avec quelque ſuccès, le carême dernier aux Quinze-vingts, il a, cette année, fait bâiller à la Cour, au point qu'après quatre Sermons on l'a fait remplacer par le Pere Eliſée, Carme, dont les talens ſont généralement applaudis.

M. le Maréchal de Richelieu vient de faire

un proſélyte, en M. le Comte de Mailly-d'Aucourt, âgé de 75 ans, Lieutenant-Général des armées du Roi, pere de Madame la Marquiſe de Voyer d'Argenſon, & de M. le Duc de Mailly. Ce vieillard voyant ſon fils ſans enfans & ne voulant pas, dit-il, laiſſer éteindre ſa branche, épouſe Mlle. de Narbonne, fille de la Comteſſe de ce nom, Dame d'Atours de Madame Adélaïde. Cette union ne prête pas moins à la plaiſanterie que celle du vieux Maréchal, au ſujet de laquelle on a fait l'Epithalame ſuivant que je n'ai garde de vous donner comme bien ſaillante en poéſie, mais ſeulement, comme le fruit de quelque *Muſe*, valétudinaire ainſi que le patron.

D'un Patriarche renommé
Dans l'Iſle de Paphos, & les champs de Bellone,
L'hymen vient d'être conſommé:
C'eſt un fait, dont Paris s'étonne,
Qui n'en eſt pas moins conſtaté.
D'accord; répond la Maréchalle;
Mais ce Phénomene vivant
N'eſt qu'une aurore boréale
Qui va paſſer comme le vent.

Voilà M. Bertin, à l'inſtar des autres tréſoriers; c'eſt-à-dire, réduit aux ſimples appointemens de 25,000 livres. Il perd ſon droit de quittance & tous les autres revenants-bon, inconnus, mais à coup ſûr immenſes, ſi l'on en juge par l'état conſidérable de la maiſon de ce financier, & ſur-tout par les ſommes extravagantes qu'il a répandues parmi nos cour-

tisannes, dont il eſt, depuis vingt-cinq ans le bon pere nourricier; auſſi le public, qui applaudit infiniment à la réduction de tous ces caſuels dont il regorgeoit, ne plaint-il que ces pauvres diableſſes qui y participoient.

Il s'inſtruit au Parlement un procès qui prépare des gorge-chaudes à ceux qui font quelque cas des hiſtoires ſcandaleuſes. Un médecin de Montargis, nommé *Beaufort*, & M. Dolmont, Lieutenant général de la même ville, s'accuſent réciproquement d'avoir porté atteinte à leurs droits matrimoniaux. Le Lieutenant général a porté plainte contre ſa femme, & aſſigné des témoins pour prouver ſes liaiſons licentieuſes avec le médecin, qui l'accuſe lui-même d'avoir convolé dans les bras de la Dame-Médecine. On apperçoit un ſi grand rapprochement dans les deux plaintes, qu'il tient du Roman, mais les détails y ſont ſi bien circonſtanciés qu'on a peine à les croire apocriphes: la maniere dont les faits ſont narrés approche tant de l'obſcénité, que je n'oſe me permettre de les analyſer. Si l'on ne juge comme une excuſe, pour la femme du médecin, le deſir qu'elle a dû concevoir de ſe venger; il ſe trouvera dans les griefs une parfaite égalité, d'où il réſulte un *imbroglio* ſi plaiſant, que les juges ne verront peut-être d'autre moyen que de regarder les parties comme nos recevables, ou du moins, que de les renvoyer *hors de Cour*.

Si je parcours les différens âges de notre fragile eſpece, je n'en vois aucun qui ne ſoit ſouillé de quelque crime abominable. L'âge

mûr peut s'excuſer ſur la vigueur du tempérament, ſur la chaleur du ſang; la vieilleſſe ſur ſon inſenſibilité, ſur la dépravation de ſes ſens; mais l'enfance, l'adoleſcence, la jeuneſſe même, comment la concevoir capable de ces crimes révoltans, qui font frémir les plus déterminés? c'eſt ce qu'il faut pourtant croire, d'après le nouvel exemple effrayant, ſur lequel le Parlement vient de prononcer, en confirmation d'une ſentence de Lyon. Une jeune fille de quinze ans favoriſée de la taille & de la figure la plus agréable fut ſéduite par un greffier de cette ville. Cette liaiſon déplut aux honnêtes parens de cette fille, qui la prêcherent de leur mieux; mais elle n'en tint compte, & continua ſa petite intrigue: la ſévérité, ſuccédant néceſſairement aux remontrances, ſes parens voulurent la contenir; & pour ſe ſouſtraire à leur autorité, cette petite malheureuſe conçut le barbare projet de s'en délivrer en les empoiſonnant. En effet, elle choiſit un de ces jours, conſacrés encore dans nos Provinces à l'aſſemblage des familles unies; elle jetta dans la marmitte une forte doſe d'arſenic, & fit du repas commun, un banquet de mort pour ſes peres, meres, freres, ſœurs, oncle & tante qui s'y trouverent. Et ce qu'il arriva de plus atroce, c'eſt que ſon ſéducteur, chez qui elle ſe ſauva, fut le premier qui la dénonça. Cette perfidie eſt du plus lâche, du plus infame, du plus exécrable des hommes. Ces détails, Monſieur, ont gonflé votre cœur ſans l'attendrir: hé bien! qu'il s'attendriſſe donc au récit touchant de

cette aventure, cruelle à la vérité, & néanmoins ſi intéreſſante.

Une fille aimable, diſtinguée par des talens & de la beauté, quoiqu'elle ne fut plus dans la premiere jeuneſſe, nommée *Marthe Ray*, ſortoit de *Covent-Garden*, un des ſpectacles de Londres : elle alloit avec une de ſes amies rejoindre ſa voiture ; un homme l'approche, la tire par le bras pour l'obliger à tourner la tête de ſon côté ; & dans l'inſtant de ce mouvement, il lui appuie un piſtolet ſur le crâne, qu'il lui fait ſauter ; de l'autre main il ſe tire à lui-même un coup que la précipitation ou le mouvement de la foule rend inutile ; au-lieu de fuir, il ſe précipite ſur le cadavre de ſa victime, en criant aux ſpectateurs, avec le ton du déſeſpoir ; *tuez-moi*, *tuez-moi* ; au nom de Dieu, *tuez-moi*... Au-lieu de le tuer, on l'a ſaiſi, mené en priſon ; & bientôt après, ſur une procédure aiſée à inſtruire, on l'a condamné à être pendu, & livré aux chirurgiens pour être diſſequé ; eſpece de ſecond ſupplice que la loi ajoute pour l'imagination, contre les aſſaſſins. Celui-là ſe nommoit *Hackman*.

Lettres au très-honorable citoyen & armateur françois Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais. Au ſujet de ſes obſervations ſur le mémoire juſtificatif de la Cour de Londres.

Meminî, vetus eſt, de Scurrâ multò facilius Divitem, quàm patrem familias fieri poſſe.
Cic. pro Quinct.

A Paris & à New-Yorck, & ne ſe trouve pas par-tout 1780.

Lettre premiere.

» Vous ſortiez donc des orgies, M. Caron de Beaumarchais, lorſque vous expectorâtes votre dernier manifeſte contre la Cour de Londres! Car tout le monde convient, ſans excepter vos anciens amis, que c'eſt un impertinent & abſurde papelardage. Ils ont eu bien tort de vous abandonner à vos propres forces dans une occaſion où des auxiliaires euſſent pu ſe faire plus d'honneur qu'en 1773, temps auquel on créa des ſcenes ſi ſcandaleuſes, pour vous en faire le paillaſſe. »

» Mais, mon cher armateur, ainſi va le monde. Il s'agiſſoit alors d'eux-mêmes, aujourd'hui il ne s'agit que de vous; & qui eſt-ce qui ſait mieux que vous, que chez la nation dont vous dites être *l'enfant gâté*, le pronom *Ego* eſt la ſeule réalité? »

» Il y a peut-être eu un peu de perfidie dans leur abandon. Les véritables peres de

ment dans des mémoires juſtificatifs, adreſſés au public, dont il fait partie. »

» Mais lorſque le Roi d'Angleterre a ſoumis ſa querelle au jugement du monde impartial, penſez-vous de bonne foi, qu'il ait entendu vous comprendre dans la claſſe de ſes juges? Vous faites bien partie de ce public, dont Horace a dit:

Et malignum ſpernit vulgus.

mais comment pourroit-on vous immatriculer dans le public impartial, à l'égard de la couronne & de la nation Britanniques? vous qui avez notoirement exercé à Londres le métier d'eſpion à gages? vous qui au milieu d'une nation généreuſe avez lié des trames avec des hommes déclarés traîtres à leur patrie? vous qui avez glorieuſement accepté, dans cette occaſion, & dignement rempli ce joli rôle, pour lequel la nature ſemble vous avoir formé; puiſqu'il vous réuſſit en politique, comme en amour? Autant vaudroit-il dire, que la Cour de Londres veut être jugée par ſes ennemis déclarés. »

» Pour vous guérir de votre jugeo-manie, ayez la bonté de faire un ſimple retour ſur les qualités que vous prenez: quant à celle de citoyen françois, quoique le nom françois ſoit aujourd'hui un nom ennemi pour l'Angleterre, je ſuis perſuadé qu'il eſt encore des citoyens en France, dont la Cour de Londres ne récuſeroit pas le jugement. Mais un armateur, un corſaire, un pirate qui veut être le juge de la conduite d'une nation qu'il

a cherché à trahir & à dépouiller, qu'il vous droit voir exterminée d'un pôle à l'autre, dans l'eſpoir de s'enrichir de quelques-unes de ſes dépouilles ; en vérité, Monſieur Caron de Beaumarchais, vous ſuppoſez à la Cour de Londres des idées bien ſublimes ſur le pouvoir de la juſtice, & vous l'honorez bien plus que vous ne penſez, en lui prêtant l'intention de vous admettre au tribunal où elle a porté ſa cauſe »

» Quant à moi qui ai des idées moins relevées ſur la docilité des hommes à la voix de la juſtice, qui ſais qu'en Angleterre on eſt ſi fort familiariſé avec l'opinion, que les récuſations appartiennent au droit naturel, qu'un homme accuſé a la faculté de récuſer ſucceſſivement juſqu'à trente cinq jurés, ſans articuler d'autre motif, ſinon qu'ils lui déplaiſent, permettez-moi de vous expliquer quelques-unes des cauſes de récuſation que je remarque en vous : ce petit examen pourra ſervir à vos politiques dans d'autres occaſions. »

» Il exiſte entre les nations commerçantes de l'Europe, des conventions générales, qui font partie du droit des gens : elles défendent aux nations neutres de porter aux belligérantes des marchandiſes de contrebande, ſous peine contre les colporteurs de paſſer pour pirates ; ſous le nom de *contrebande* on comprend toute eſpece de munition qui ſert à l'uſage de la guerre, ſoit offenſive ſoit défenſive. »

» Or, M. Caron, au milieu de la neutralité, au moins ſimulée, qui exiſtoit entre la France & l'Angleterre, vous avez envoyé à

dépendant des opérations de notre eſprit ; & qu'une *notion* eſt une idée que l'eſprit ſeul a formée ; telle eſt la notion de la *perfidie*, de la *ſottiſe*, &c. „

„ Voici donc ce que vous avez voulu dire, je penſe ; *le mérite d'un ambaſſadeur eſt de défigurer, quand il le croit néceſſaire, dans le pays de ſa réſidence, les événemens qui ſe paſſent au-dehors.* Si ce n'eſt pas cela, vous êtes abſolument inintelligible. „

„ Voici qui eſt plus clair. Vous prétendez que Milord Stormont, en impoſoit à ſa cour ſur les faits dont il l'informoit, dans la vue d'accroître ſa conſiſtance perſonnelle de préparer ſon avancement. „

„ On ſent qu'il eſt impoſſible à un particulier de démentir littéralement une pareille aſſertion, & que vous avez pu la *haſarder* impunément. Mais juſqu'à ce que vous en rapportiez la preuve, permettez-moi de la combattre par ce genre de raiſonnement qui, établiſſant une liaiſon intime entre un fait inconnu, jette ſur celui-ci une lumiere preſqu'irréſiſtible. Il n'y a pas de peuple dans l'univers qui ſoit mieux informé de ce qui ſe paſſe au-dehors que le peuple *anglois*, parce que, de tous les ordres qui le compoſent il ſe détache & ſe répand perpétuellement dans tous les pays, des hommes riches, actifs, & vigilans, qui ſans aucun caractere public éclairent ceux qui en ont un, & démentiroient leurs inſtructions, s'ils en donnoient de fauſſes. „

„ Dans ce pays où il y a toujours deux partis qui ſemblent vouloir ébranler la conſti-

tution, & la ſoutiennent par leurs efforts contraires, comment un Ambaſſadeur oſeroit-il, dans des temps critiques, faire donner ſa cour dans le faux, ſe rendre coupable d'inattention à diſtinguer le vrai, ou donner, comme vous dites, au faux l'air & la figure du vrai. „

„ Toute l'Europe n'a-t-elle pas été témoin de l'aigreur avec laquelle l'oppoſition reprochoit au miniſtere les cauſes & les ſuites de la guerre américaine? de ſon obſtination à l'accuſer d'en être le ſeul auteur? de la hauteur avec laquelle elle le rendoit garant de ſes ſuites? de ſon ardeur à y mettre un terme? de ſon affectation à ménager la France dans ſes diſcours, à diſculper ſes intentions, à blâmer même ſa neutralité en politique. „

„ Et au milieu de cette commotion des eſprits, qui pendant un temps ſembloit être le précurſeur de celle de l'Etat, Milord Stormont auroit oſé donner à ſa cour, à ſa nation, de faux avis? & ſa conduite n'auroit pas été cenſurée! & il auroit oſé aſpirer au miniſtere! & il n'auroit pas rencontré la vive oppoſition des Wighs; & la nation en gros auroit applaudi à l'élévation de ce Seigneur au Miniſtere! „

„ Oh! M. Caron, ſi vous n'avez pas eu d'autres *motifs d'écrire* que ceux que vous expliquez avec tant de nobleſſe, vous auriez mieux fait de vous taire. „

Quatrieme Lettre à M. de Beaumarchais.

„ La politique, comme la religion, a ſes myſteres. Il n'appartient qu'aux *Hiérophantes*

de les dévoiler aux *initiés ;* & vous euſſiez été couſu dans un ſac & jetté dans le Tibre, mon cher Flamine, ſi à Rome vous aviez oſé communiquer aux profanes les livres Sybillins. „

„ Je ne conçois pas, comment un profond politique, comme vous, a pu avancer comme axiome, qu'*il eſt reconnu, que dans toute querelle le tort eſt tout entier à l'agreſſeur.* „

„ Qu'eſt-ce qui conſtitue l'*agreſſion* en politique ? Lorſque le Roi de Pruſſe envahit la Saxe, que dit-il pour juſtifier la conduite que les Beaumarchais de ce temps-là cherchoient à noircir ? De deux hommes, dont l'un leve le bras pour aſſommer l'autre, mais qui tombe lui-même ſous le fer de ſon agile adverſaire, avant que le ſien n'ait achevé ſon demi-cercle, lequel eſt l'agreſſeur ? Voilà le problême qu'il propoſa au monde politique, & qu'il ſut, comme vous ne l'ignorez pas, aſſez glorieuſement réſoudre. „

„ Laiſſons donc là l'expédition de Pondichery, à laquelle d'ailleurs celle de la Floride peut ſervir de pendant. „

„ Mais pour faire enrager les Anglois, voilà, Monſieur le Citoyen, ce que vous devriez faire ; c'eſt d'éteindre dans votre nation le goût du luxe oriental ; c'eſt de faire des loix ſomptuaires à l'égard de toutes les productions de l'Inde, de créer chez vous, ou d'y déterrer des matieres premieres, ſupérieures à celles que l'Europe lui envie, & ſuſceptibles d'une fabrication auſſi belle & auſſi ſolide ; c'eſt de perſuader, d'abord à vos compatriotes (ce qui ne ſera pas bien difficile)

puis à toute l'Europe (ce qui ſera un peu plus mal-aiſé) que la France renferme les richeſſes du monde entier. „

„ De cette maniere, ſans armer des eſcadres, ſans faire périr des légions, ſans reconquérir Chandernagor, ſans chaſſer le pavillon Britannique des côtes Malabares, vous ferez faire banqueroute à la Compagnie angloiſe qui ne pouvant plus ſervir de reſſource à Milord North, entraînera celle de la nation rivale. „

„ L'entrepriſe eſt digne du patriotiſme de Pierre-Auguſtin Caron de Beaumarchais; vous pouviez ouvrir une ſouſcription, elle ſe rempliroit ſûrement avec le même ſuccès que celle que vous propoſez aux amateurs des matrices de Baskerville; pour la nouvelle édition des œuvres de Voltaire qui ne s'étoit pas attendu à l'honneur de paſſer par vos mains; & vous aurez encore occaſion de vous faire célébrer par le Gazetier Bi-Pontain, & par ce furet des ſalles de Weſtminſter, qui ſur les deux louis qu'il exprime de chacun de ſes abonnés, fait, un peu forcément, une remiſe de 36 livres pour avoir la permiſſion de ſe faire appeller le *Courier de l'Europe* à Paris. „

Cinquieme Lettre à M. de Beaumarchais.

„ Dans un écrit purement politique on ne doit pas ſe permettre d'examiner ce que la conduite des Princes peut avoir de conforme ou de contraire à la juſtice rigoureuſe, lorſqu'ils ſe mêlent des diſſentions intérieures de leurs voi-

ſins. Comme la *raiſon d'Etat* eſt, en politique, leur loi ſuprême, indiſcrétement voudroit-on aſſujettir les mouvemens qu'elle détermine, aux regles dictées par la ſeule équité naturelle. „

„ Pourquoi, lorſque les Provinces-unies ſe ſouleverent contre leur prince légitime, les autres puiſſances ne réprimerent-elles pas cette inſurrection, propre à affoiblir par ſon exemple les liens de l'obéiſſance dans tout homme qui eſt dans ceux de la ſujétion ? Pourquoi ? C'eſt que les Monarques Eſpagnols étoient devenus trop puiſſans, & n'avoient plus, en Europe, que des rivaux, des jaloux, & des ennemis. Pourquoi, lorſqu'il y a préciſément deux ſiecles, la moitié de la paiſible France ſe ſouleva contre ſon Prince, Eliſabeth envoya-t-elle des flottes au ſecours des révoltés ? parce qu'on avoit négligé de lui reſtituer Calais ? „

„ Oui, M. Canon, ç'a été une très-grande indiſcrétion de vous ériger en apologiſte dans cette occaſion, parce que vous avez pu réveiller de vigoureux cenſeurs. Il faut vous entendre vous-même : cela eſt curieux. „

„ Pourquoi demandez-vous, l'Angleterre » n'oſa-t-elle pas ſe plaindre de ce que la » France ouvroit ſes ports aux inſurgens Amé- » ricains ? „

„ C'eſt que, dites-vous, elle ſavoit bien » que la queſtion qui ſoulevoit ſes colonies, » ne pouvoit pas s'aſſimiler à ces mouvemens » ſéditieux que le ſuccès même ne juſtifie point, » & que le Prince a droit de punir dans des » Royaumes plus abſolus. „

„ C'eſt que le nom générique de Roi, dont » la latitude eſt ſi étendue, qu'aucun de ceux » qui s'en honorent, n'a un état, un ſort, » un pouvoir, ni des droits ſemblables; c'eſt » que ce nom ſi difficile à *porter*, ayant une » acception abſolument différente dans les pays » ſoumis au gouvernement d'un ſeul, tels que » la *paiſible Monarchie françoiſe*, & dans les » gouvernemens mixtes & turbulens, tels que » la *Royal-Ariſto-Démocratie angloiſe*; l'acte qui, » du Languedoc ou de l'Alſace à la France, » eût été juſtement regardé chez nous comme » un crime de leſe-Majeſté au premier chef, » n'étoit en Angleterre qu'une ſimple queſtion » de droit ſoumiſe à l'examen de tout libre » individu. „

» C'eſt que le refus, de par le Roi, de » faire juſtice à l'Amérique & le redreſſement » à coups de canons de ſes longs griefs, y » devoient être enviſagés comme un des plus » grands abus du pouvoir, comme la ſubver- » ſion totale des loix conſtitutives, & l'uſur- » pation la plus dangereuſe pour un Prince » de la maiſon de Brunſwick; car il ne devoit » pas oublier, qu'un pareil ſoulévement avoit » fait paſſer la couronne en ſa maiſon, mais » à condition de la porter comme King, An- » glois, & non à la maniere du Roi de France. „

» Quel indigeſte aſſemblage d'idées ſans ob- jet, de mots ſans idées! il faut convenir avec M. le Duc de Choiſeul, que vous avez fait de la face des affaires *un tableau juſqu'à ce moment-ci inouï*. Pour un homme *deſſéché d'inſomnie*, c'eſt un morceau bien gras. »

» Qu'en Angleterre, où deux partis ſont en poſſeſſion, comme par droit héréditaire, de ſe couvrir mutuellement de tout ce qu'il y a d'odieux ou de funeſte dans les événemens, il y en ait eu un qui ſe ſoit obſtiné, non à juſtifier, mais à excuſer les troubles de l'Amérique, tandis que l'autre les traitoit d'une inſurrection évidente contre le pouvoir *légiſlatif*, cela n'étonnera pas même les Elémentaires en politique. »

» Dans le fait, on peut appliquer avec aſſez de juſteſſe aux diverſes portions de l'Empire britannique, ce que Platon diſoit de la Grece. *La Grece*, dit-il, *n'eſt dans un véritable état de guerre, que lorſqu'elle eſt attaquée par des ennemis étrangers, ou lorſqu'elle porte chez eux les armes. Mais lorſque des Grecs ſe ſoulevent contre des Grecs, la nature qui les a rendus freres, ne perd pas ſes droits; cette inſurrection n'eſt qu'une maladie, dont les effets ſont moins des hoſtilités, que les agitations d'une fievre.* Cependant de ce que les Anglois ſont diſpoſés à légitimer leurs débats les plus vifs, de ce qu'il y entre beaucoup plus d'entêtement que de haine, il n'en faut pas conclure, que la conſtitution angloiſe ſoit ſans principe de ſubordination : cette même conſtitution qui ſemble à M. Caron ſi bizarre, eſt celle qui paroiſſoit à Cicéron la plus conforme aux intérêts d'une ſociété d'hommes qui ont de l'eſtime pour eux-mêmes : le pouvoir légiſlatif y réſide dans l'aſſemblée de trois ordres diſtincts, & comme indépendans l'un de l'autre, le Roi, les Lords, & les Communes. »

» Ces trois agents étant remués par des in-

térêts différens, il doit en réſulter que, ſi l'un d'eux vouloit tenter quelque choſe de contraire au bien général, il rencontreroit infailliblement la puiſſance négative des deux autres. »

» Mais auſſi lorſque les trois pouvoirs ont concouru à la formation d'un acte, il eſt ſans doute émané d'une autorité ſuffiſante & légitime, & forme par conſéquent pour tous les individus, vivâns ſous cette conſtitution, un objet de ſoumiſſion auquel il leur eſt impoſſible de ſe ſouſtraire, de leur autorité privée, ſans devenir rebelle à l'autorité publique. Il ne s'agit plus alors que du pouvoir coactif, & de la force exécutrice, que la conſtitution angloiſe met toute entiere entre les mains de ſon Roi; d'où il ſuit qu'un Roi de la Grande-Bretagne, qui met à exécution un acte émané du parlement Britannique, dans les terres ſoumiſes à ſa couronne, exerce un pouvoir tout auſſi étendu, tout auſſi conſidérable, & au moins auſſi reſpectable, que l'eſt celui du Monarque le plus abſolu à l'égard des actes émanés de ſa ſeule autorité. »

» S'il étoit quelqu'un qui pût conteſter au parlement Britannique la ſuprématie ſur les Colonies angloiſes dans l'Amérique ſeptentrionale, la notoriété des faits, la naiſſance de ces Colonies, & leur progrès le contrediroient. »

» En effet, de tous les peuples de l'Europe, qui dans les derniers ſiecles ont exercé le droit de retrait ſur ce continent tranſmarin, qui avoit échappé au partage des trois fils de

vouées à la même ſujétion ; & les nombreuſes générations qui, ſous la protection de ce gouvernement, ſont ſorties des premiers colons, ſe ſont tranſmis de peres en fils les obligations qui naiſſent du ſerment de fidélité, qui n'eſt que le ſceau de ce traité primitif qui ſubſiſte entre tous les individus d'une même communauté, & la perſonne de l'État. »

» Comme tous les membres d'une même ſociété ſont naturellement égaux, ce qui les agite le plus, lorſque quelqu'acte d'autorité diviſe les eſprits, c'eſt la queſtion problématique ; quel eſt le point où l'uſage du pouvoir ceſſe d'être légitime ? Cette queſtion eſt la boîte de Pandore, d'où ſont ſortis preſque tous les maux qui affligent l'eſpece humaine. »

» Cependant tout homme qui, dans le calme des paſſions, veut conſulter ſa raiſon, appercevra que les ſociétés n'ont été formées, & ne ſubſiſtent que par le ſentiment des beſoins & des craintes des individus qui n'ont ſéparément ni aſſez de force ni aſſez d'induſtrie pour vivre ſeuls. Il s'enſuit que chaque individu a intérêt de ſe ſoumettre aux loix de la communauté dont il attend ſûreté & protection : il s'enſuit encore, que lorſqu'une partie des volontés particulieres ſe ſoulevé contre les réſultats de la communauté, cette inſurrection ſemble réunir au manque de fidélité, de l'ingratitude pour les ſervices & la protection paſſés. »

» Ne faiſons point d'application ; mais la hardieſſe eſt le propre de l'ignorance, & vous avez, Monſieur l'apologiſte, ſinguliérement

manifeſté ces deux qualités qui réſident eſſentiellement dans vous, en prétendant juſtifier la conduite de vos prétendus amis, Mrs. les inſurgens, par l'exemple de la révolution qui a mis la maiſon de Brunſwick ſur le trône d'Angleterre. Hé quoi! parce qu'il aura plu à Jacques II, dont les ancêtres avoient été appellés d'Ecoſſe en Angleterre par un acte parlementaire, de déſerter ſes Etats en 1688, le parlement Britannique n'auroit pas pu pourvoir à la vacance du trône, ſans reſſembler au congrès Américain, qui veut briſer le ſceptre dans la main d'un Prince qui l'honore, & auquel tous ſes membres ont fait ſerment de fidélité? Quel eſt l'homme inſtruit qui ne ſache que le parlement Britannique eſt dans la poſſeſſion immémoriale de pouvoir changer l'ordre de la ſucceſſion à la couronne? qu'il a exercé ce pouvoir ſous Henri II, Henri VII, Henri VIII, Marie, & Eliſabeth? qu'il exiſte un ſtatut, du regne de cette derniere, qui déclare criminel de haute trahiſon quiconque oſeroit ſoutenir le contraire en Angleterre? qu'à ſa mort, ce fut par un acte du parlement que Jacques, Roi d'Ecoſſe, fut appellé à la couronne? que ſous Charles II, il y eut contre le Duc d'Yorck un bill d'excluſion, dont perſonne ne conteſta le droit, mais ſeulement le motif? qu'enfin le parlement ne ſe détermina à remplacer Jacques II que lorſque le trône fut devenu vacant par ſa déſertion? Sa retraite hors du royaume n'équivaloit-elle pas à une véritable abdication? S'il en eût été autrement, les Polonois

n'auroient donc pas pu, en 1574, ſe donner un Roi, après la déſertion de Henri de Valois, & Batori n'auroit été qu'un uſurpateur? »

» Telle eſt la conſtitution britannique, que les deux chambres du parlement ont notoirement le pouvoir de déférer la couronne, parce que c'eſt dans elles que réſide le pouvoir légiſlatif. »

» En eſt-il de même du congrès Américain? S'étoit-il aviſé, juſqu'au moment de ſon inſurrection, de prétendre à la légiſlation? N'eſt-il pas notoire, que les conſtitutions des Colonies ont dépendu, depuis leur origine, des commiſſions données par la couronne aux Gouverneurs, ſous l'autorité deſquels les aſſemblées provinciales étoient convoquées & tenues? que quoique la forme de ces aſſemblées fût modelée ſur celle de la mere-patrie, compoſées qu'elles étoient d'un Gouverneur repréſentant la perſonne du Roi, d'un Conſeil d'état repréſentant la Chambre des Communes, leur compétence ne s'étendoit cependant pas au-delà des réglemens proviſoires, juſqu'aux troubles qui firent ſuſpendre l'aſſemblée provinciale de New-Yorck? que juſques-là elles n'avoient dans aucun temps réclamé contre les ſtatuts VII & VIII de Guillaume III, portant, que *toute loi, tout réglement, faits par ces aſſemblées, contrairement à ceux faits à leur égard dans la métropole, ſeroient nuls & ſans force?* »

» Après cela, M. Caron de Beaumarchais viendra nous dire dans un écrit, qui n'eſt pas même bouffon, *que le Roi d'Angleterre ne de-*

voit pas oublier, qu'un pareil ſoulevement avoit fait paſſer la couronne en ſa maiſon ! »

Sixieme lettre à M. de Beaumarchais.

» La logique du droit des gens n'eſt pas celle des corſaires, Monſieur l'armateur : de ce qu'un Etat peut, au milieu de la neutralité, recevoir dans ſes ports les vaiſſeaux de deux nations belligérentes ; il ne s'enſuit pas qu'il puiſſe à ſon tour, & ſans violer cette neutralité, porter à l'une ou à l'autre les objets qui peuvent lui rendre les événemens de la guerre favorables. »

» *Tout comme il vous étoit permis*, dites-vous, *de viſiter le port de Dantzic, par la raiſon que les vaiſſeaux Dantzicois étoient reçus dans les ports de France, il vous étoit auſſi permis de porter votre poudre & vos fuſils à Boſton ou à Charletown ; parce que les vaiſſeaux Boſtoniens & Caroliniens étoient reçus dans les ports de France.* Hideux paralogiſme ! parce que vous ſuppoſez préciſément ce qui eſt en queſtion, c'eſt-à-dire, non-ſeulement l'indépendance, mais encore l'état de paix dans les Colonies Angloiſes. Il ne peut être permis à deux nations commerçantes de ſe porter réciproquement toutes ſortes de marchandiſes, que lorſqu'elles ſont l'une & l'autre en paix ; dès que l'une d'elle tombe dans l'état de guerre avec un tiers, le commerce de ſon correſpondant doit être reſtreint à ſon égard aux ſeuls objets qui ne ſervent point à l'uſage de la guerre, ſoit offenſive ſoit défenſive. Voilà la loi des nations : voilà ſur-

quoi eſt établi le droit de viſite des navires neutres. Lorſque les Provinces-Unies firent la guerre à l'Eſpagne, elles prétendirent que le droit des gens les autoriſoit à déclarer de bonne priſe tout vaiſſeau, ſans diſtinction de nation, qui ſeroit pris faiſant voile pour quelque port d'Eſpagne ; on ne condamna point cette conduite, qui en 1689 ſervit de baſe au traité de Whitehal entre l'Angleterre & la Hollande, pour déclarer d'avance de bonne priſe tout vaiſſeau deſtiné pour les ports de France. »

» Il y a même quelque choſe de particulier à l'égard des Colonies angloiſes, c'eſt que par l'acte du parlement Britannique de l'an 1660, il eſt défendu, ſous peine de ſaiſie & de confiſcation des vaiſſeaux, à toute perſonne née hors des Etats du Roi d'Angleterre, ou qui ne ſera pas naturaliſée, de faire aucun commerce direct dans ces mêmes Colonies ; ce n'eſt pas tout, c'eſt que ce réglement a été adopté dans tous les Etats qui ont des Colonies. Ainſi la qualité la moins odieuſe que vous puiſſiez prendre, M. Caron, c'eſt celle de contrebandier. »

» C'eſt celle auſſi que le gouvernement françois a reconnue dans vous, de votre propre aveu, puiſqu'en convenant que vous avez fait dans les Colonies belligérantes de l'Amérique, des envois d'habits, d'armes & de munitions de toute eſpece, vous ajoutez que non-ſeulement l'adminiſtration a refuſé de vous y autoriſer, malgré les vives ſollicitations que l'envie de piller, comme vous dites, vous faiſoit multiplier, mais qu'à la fin de 1776,

[illegible] sur les neuf gros [illegible] que vous avez eu [illegible] de faire [illegible] elle ait songé sans [illegible] & connivence avec [illegible] d'au[illegible] avoir été à [illegible] d'un grand nombre d'Officiers fran[illegible] pour[illegible] vos [illegible] La conduite de cette [illegible] qui permit au Comte [illegible] vous [illegible], si cela étoit [illegible] à un homme comme vous, une idée [illegible] ses services à sa pa[illegible] & ne [illegible], & un [illegible] »

» [illegible] quel-que vos [illegible] pour l'espionnage [illegible] dans vos [illegible], qu'une intelligence secrette [illegible] vous avoir [illegible] à mer, & que même leurs [illegible] par les liai[illegible] de Marcou.... vo-tre [illegible], avec M. [illegible], cette importation cho[illegible] pour lui don-ner de l'existence ailleurs que dans le cara[illegible] de vos [illegible] »

» Il en eſt de l'ambition comme de la ſoif des richeſſes. »

Creſcit indulgens ſibi dirus hydrops
Nec ſitim pellit, niſi cauſa morbi
Fugerit venis, & aquoſus albo
Corpore languor.

» En 1774, vous prétendiez être le reſtaurateur de la magiſtrature, qui auroit bien à rougir & du perſonnage, & des motifs qui lui donnerent de la célébrité, s'il étoit vrai qu'elle vous dût ſon retour. »

» Maintenant vous voudriez qu'on vous attribuât la reſtauration de la marine; vous dites poſitivement : *j'ai oſé donner par mes diſcours, mes écrits, & mon exemple, le premier branle au courage de nos fabriquans & de nos armateurs.* »

» Mais telle eſt la différence des deux époques, qu'en 1774 les honnêtes gens ſe contentoient de gémir en ſilence ſur vos lauriers; au-lieu qu'aujourd'hui le parti, qui, dans ſon effervescence, s'étoit fait une triſte reſſource de vos proueſſes, ſe réunit à ceux-là pour vous honnir, parce que votre orgueilleuſe indiſcrétion a offenſé la vanité de tous. »

» Il faut, en effet, être l'enfant bien gâté d'une nation, pour oſer lui dire, *avant moi, vous vous êtes laiſſé donner le fouet*, & ne pas être corrigé de cette eſpiéglerie. »

» Il ne vous reſte plus maintenant qu'à juſtifier votre prévoyance, en achevant l'humiliation de l'orgueilleuſe Angleterre; & pour conſommer votre fortune, à mêler un peu de tabac ſoporifique avec celui de la Virginie & du Mariland, afin d'endormir les Francolins de l'Amérique, qui ſe plaignent d'avoir été raſés de trop près par le barbier de Séville; vous convertirez enſuite Nantes, Bordeaux & Marſeille en autant de cabarets, dont vous ſerez le pourvoyeur, comme vous l'annoncez très-noblement à la page 35 de votre écrit auſtere & bruſquement jetté. »

» Par tous ces ſuccès vous vérifierez à merveille la petite penſée de Cicéron que j'ai eu l'honneur de vous expoſer en commençant.

Memini, vetus eſt, de Scurrâ multò facilius Divitem, quàm patrem familias fieri poſſe.

Signé ULRICH SCHNIER, Politique des treize Cantons.

Le premier Janvier de l'année Biſſextile 1780.

De Paris, le 25 *Mars* 1780.

LA grande nouvelle du jour eſt le changement de direction à l'opéra; M. de Viſmes a enfin reçu ſes lettres de congé; & c'eſt *le Breton* qu'on remet à la tête de ce tripot. La ville ne ſera plus chargée que du paiement des penſions des acteurs retirés, qui ſe montent à cent douze mille livres: le Roi donne cent

cinquante mille livres par an, & le magaſin immenſe des menus plaiſirs, qui contient, à ce qu'on prétend, au moins huit mille habits, la plupart en étoffes & matieres précieuſes, ſera ouvert à la nouvelle adminiſtration. Au moyen de cet arrangement, l'académie de muſique ira jouer tant à Verſailles qu'à Fontainebleau à ſes frais, chaque fois qu'on le voudra : le Roi ne fournira que les décorations & les lumieres. Les benéfices que ce ſpectacle aura faits au bout de l'année, ſeront partagés au *pro ratâ*, entre les acteurs & les danſeurs : ſi vous me demandez, qui répondra des pertes, s'il y en a, je vous ferai la même réponſe que m'a faite un des chefs de la bande : *Monſieur, il n'y en aura pas.* Je doute que vous ſoyez plus content que moi de cette réplique, il faut cependant vous en tenir là.

Les membres du Parlement étant les ſeuls pour qui M. d'Epremenil ait fait imprimer ſon premier plaidoyer; les ſeuls, auxquels il l'ait fait remettre, en prenant la précaution de n'adreſſer au Greffier en chef que le nombre ſtrict d'un exemplaire pour chacun d'eux, je crois, Monſieur, vous rendre ſervice, ainſi qu'à vos amis, de vous faire connoître ce morceau très-intéreſſant qui place M. d'Epremenil au rang de tous les Orateurs modernes eſtimés. Vous reconnoîtrez dans ſon éloquence une philoſophie, pleine de ſageſſe, de nerf & de ſenſibilité, de majeſté, de franchiſe, digne d'être connue, & ſur-tout d'être imitée dans un temps où l'enflure oratoire, où le ſtyle plaiſant & ridicule devient..... Que dis-je,

1763, ſans autre vue que le bien de l'Etat, pourſuivi dans un homme qui trouve aujourd'hui des partiſans, le plus avare, le plus lâche, le plus coupable, mais heureuſement le plus mal-adroit des traîtres..... Je parois ſeul; mais l'ombre du vertueux citoyen que je défends, du frere de mon pere, va combattre à mes côtés. Soyez certains, Meſſieurs, qu'elle fait déjà trembler mon adverſaire. Non, je ne ſuis pas ſeul, les vertus éprouvées de cet homme irréprochable, ſon zele, ſa prévoyance, ſa conſtance inouie, ſa patience inébranlable, ſon immuable fidélité, ſon héroïque ſoumiſſion, ſa magnanimité, voilà, Meſſieurs, l'honorable cortege qui m'accompagne auprès de vous, & l'unique rempart dont je me couvrirai contre les ennemis de ma cauſe; je le dis, je l'eſpere : leur parti, s'il ſe montre, doit enfin s'humilier, leur crédit, s'il exiſte, doit enfin expirer aux pieds du trône de la juſtice. »

» Me reprochera-t-on d'aller trop loin? Dira-t-on que je forme une chimere pour la combattre? Me demandera-t-on où je vois ce parti? Ma réponſe eſt aiſée. Je le vois dans.... dans l'intervention des uſages, dans le choix du temps, dans les lettres ſurpriſes.... Vous m'entendez, Meſſieurs : le reſpect me ferme ici la bouche, mais la vérité eſt ſatisfaite. Vous me demandez où je vois ce parti? Je le vois dans vos lettres, je le vois dans vos mémoires, vous qu'on me donne pour adverſaire, vous.... Répondez, qu'eſt-ce qu'une lettre, ſignée de vous & publiée au N°. 14 du quatrieme vo-

ce, la ruine & la diſperſion de cent mille Indiens, nos alliés ou nos ſujets, l'oppreſſion, la miſere, la famine, la mort, l'abandon à l'ennemi, pire que la mort, la captivité, l'expulſion de tous nos citoyens; je paſſerai ſous ſilence les intrigues funeſtes qui vous marquent dans nos annales, jour lamentable! mais qui m'empêchera de peindre, avec toute la force que l'honneur & la nature ajoutent à la vérité, les maux ſans nombre que vous avez produits?... Qui m'en empêchera, Meſſieurs? Un ſeul homme le pouvoit.... Mon adverſaire,... &c. Je ne dirai plus que deux mots. Le Comte de Lally a dit dans ſes mémoires, à chaque page, que mon oncle avoit perdu Pondichery; le défenſeur du Comte de Lally répete que mon oncle a perdu Pondichery. Je prétends cette allégation calomnieuſe : il eſt de mon devoir de l'anéantir : il eſt d'un homme juſte de la rétracter. Voilà mes deux mots..... Penſez-y bien : éluder mes inſtances, c'eſt compromettre la mémoire de votre pere! peut-être auſſi ne plus les éluder, c'eſt encore la compromettre; je le ſais, j'en conviens, vous êtes ſerré de près, & ce n'eſt pas ma faute, vous avez trop tardé..... Mais je vous prie de croire que la vérité ſeule me fera quitter mon poſte. „ Après avoir paraphraſé la lettre que le jeune Lally écrivit au Comte de Vergonnes, & qu'il fit conſigner dans le *Courier de l'Europe*. « Abrégeons ce commentaire, dit-il, il me fatigue. Je vous eſtime aſſez pour croire qu'il vous fatigue plus que moi. Vous devez être importuné de la lumiere qui ſe leve

rend à la nature, ne doit jamais faire oublier les notions les plus communes de la morale. Pour défendre ſon pere, il ne faut pas combattre l'évidence, pour défendre ſon pere, il ne faut pas calomnier la vertu la plus pure! pour défendre ſon pere, il ne faut pas inſulter aux malheurs de toute une colonie; pour défendre ſon pere, il ne faut pas outrager vingt familles innocentes & paiſibles, ſonner injuſtement l'alarme dans ſon pays, aliéner le cœur du Roi, de ſes plus fideles ſerviteurs, ſoulever, armer, autant qu'il eſt en ſoi, les citoyens contre les magiſtrats; pour défendre ſon pere, il ne faut pas Eroſtrate nouveau, brûler le temple de la juſtice. »

Après avoir fait d'une maniere noble & préciſe, le tableau de la ſage adminiſtration de ſon oncle, (M. de Leyrit,) « allez, dit-il, jeune ennemi d'une cauſe trop ſûre, j'oſe vous plaindre d'avoir troublé les manes de cet homme de bien : allez, & queſtionnez tous les François, écrivez en Aſie, recherchez en Europe, interpellez la Compagnie, feuilletez tous ſes livres, adreſſez-vous à tous les Miniſtres, dévorez toutes les correſpondances, & produiſez contre mon oncle un ſeul témoignage, & trouvez-en un ſeul pour celui que la nature, dans ſa rigueur, vous condamne à défendre. » Et lorſqu'il peint les ſuites & la venue de Lally dans l'Inde!... » Arrivée déſaſtreuſe! jour à jamais fatal! ô jour que devoient ſuivre en Aſie la honte de nos armes, & le renverſement de notre pavillon, la ſubverſion de nos villes, l'anéantiſſement de notre commer-

pas dit, au reſte, que tout le monde avoit droit de tuer le Comte de Lally, hors le bourreau ? Si j'entends bien la langue, ou cette phraſe eſt dénuée de ſens, ou il faut la regarder comme l'arrêt du Comte de Lally ? En effet, un homme que tout le monde a droit de tuer, doit-il pour cela être tué par tout le monde ? Qui peut faire parler la vengeance publique ? Les juges. Qui doit l'exécuter ?..... je ne le dirai pas.... Je m'abſtiendrai de prononcer ce nom qui fait frémir..... Mais enfin, expliquez-vous... je vous le demande pour la derniere fois, perſiſtez-vous dans les imputations de M. de Lally contre mon oncle ? Peſez ma queſtion.... Encore un mot, c'eſt le dernier : ce mot eſt d'un ancien que l'aſpect des courtiſans n'auroit pas déconcerté ; ce mot ne ſera donc pas déplacé dans notre cauſe.... *J'apporte dans le pan de ma robe la paix ou la guerre.* Choiſiſſez, &c. &c. » Il y a de beaux traits, Monſieur, dans l'interpellation qu'il fait aux Magiſtrats ; il les enflamme de l'amour de la juſtice, du courage néceſſaire pour la rendre, en dépit de toute conſidération, mais cela m'entraîneroit trop loin ; je me ſouviens même un peu tard de votre précepte tant de fois répété, *brevitas* & *diverſitas.*

De Paris, le premier Avril 1780.

ENFIN les *Mois*, poëme en douze chants, viennent de paroître in-4to. & in-12. Le premier pour ſatisfaire les Bibliomanes, l'in-12 pour contenter la curioſité des lecteurs. Ce

poëme, Monſieur, a en le ſort des ouvrages prônés avant leur naiſſance. M. Roucher l'avoit tant lu, ſes amis l'avoient tant vanté, le public étoit ſi impatient, qu'il ne falloit pas moins qu'un chef-d'œuvre pour ſoutenir l'idée que l'homme qui attend pour juger, auroit pu en prendre, & que ſes admirateurs cherchoient à faire naître. Le *naſcitur ridiculus mus*, le ridicule accouchement de la montagne a eu lieu dans toute ſa plénitude, mais l'auteur a eu le bonheur ou l'adreſſe, comme on voudra, d'en placer avant ſa publication le plus grand nombre d'exemplaires. Sans cette précaution, qui n'eſt pas ſi gauche, je doute qu'il en eût vendu beaucoup.

On a donné au Théâtre Italien une comédie intitulée *Cécile*, & tirée du Roman de Madame Riccoboni, ou *Letres de Milady Cateſby*, &c.... mais la piece n'a fait que paroître & diſparoître. L'auteur a pris le parti de la retirer. J'ai toujours remarqué que les pieces compoſées pour des théâtres particuliers, jouées & reçues à la Cour avec applaudiſſement, comme celle-ci, réuſſiſſoient rarement aux théâtres de Paris. Jamais piece n'a été courue avec moins d'envie de la ſiffler. La premiere repréſentation appartenoit de droit à la ſociété de l'auteur, qui (ſur ſon théâtre particulier) y jouoit un grand rôle. Le public le ſavoit & s'eſt tû. La ſeconde repréſentation étoit deſtinée ſans doute aux amateurs du ſpectacle, & la piece a été jugée. Il faut l'avouer, le ſecond acte eſt charmant, ainſi que la premiere & deuxieme ſcene du

troiſieme acte. J'imagine que ſi l'auteur réduiſoit ſa piece en deux actes, elle pourroit encore plaire au public. Cet auteur eſt Madame de Monteſſon, connue par ſon eſprit & ſon goût, & encore plus par ſon mariage avec Monſeigneur le Duc d'Orléans.

La coquetterie des femmes ſe décele en tout; elles veulent plaire; & delà cette attention conſtante à tout parer, pour attirer. Mais ne croyez pas qu'elles ſe bornent à bien former un nœud, à bien poſer un pouffe, à bien grouper les pans d'une robe; leur talent le plus merveilleux eſt de donner à leurs productions une annonce enchantereſſe qui faſſe quelques dupes; & je vous avoue que je l'ai été comme un autre, d'une brochure qui paroît depuis peu de jours. Cette nouveauté qu'on attribue à Madame de Beauharnois, & à ſon teinturier, M. Dorat, eſt parée du titre ſéducteur, de l'*Abeylard ſuppoſé*, ou le *Sentiment à l'épreuve*, avec cette épigraphe ſi digne en effet d'*Abeylard*; *Qu'ai-je aimé que toi-même?* hé bien, Monſieur, cet *Abeylard ſuppoſé*, *cette Epreuve du ſentiment*, *cette épigraphe*, tout cela ſe réduit à 200 pages de grands mots, de jolies phraſes, de petites idées qui compoſent un Roman, fondé ſur une plaiſanterie incroyable, invraiſemblable, inſoutenable. D'abord, cet *Abeylard* n'eſt ici qu'un titre de dériſion qui ne déſigne autre choſe qu'un *Caſtrat*: & ce caſtrat *ſuppoſé*, eſt un jeune Marquis de vingt ans ſi miraculeuſement doué de ſcrupule & de retenue, envers une jeune veuve de dix-huit ans qu'il idolâ-

tre, qu'au plus fort de ſa paſſion, aux pieds de ſa maîtreſſe, & juſques entre ſes bras, il nourrit la perſuaſion où eſt ſa tendre Comteſſe, qu'un jaloux de Veniſe lui ravit, ce que Fulbert ravit à ce pauvre Abeylard. L'homme ſenſible, l'homme aimé, l'homme aimant réſiſteroit à de pareilles épreuves!... Ah! qui peut le croire, ne connoît point l'amour. Il paroît pourtant que Madame de Beauharnois ſe fait gloire d'un auſſi ſublime déſintéreſſement charnel, dans ſa Comteſſe d'Olnange, que M. Dorat dans ſon Marquis de Roſebelle, qu'elle aime de la meilleure foi du monde, comme dit l'épigraphe, *pour lui-même*, puiſqu'elle le croit *abeylardiſé*. L'intrigue aſſez longue de ces deux modernes innocens eſt bientôt divulguée par une certaine Baronne de Volneuil, dont la jalouſe méchanceté provoque ſur leur compte, les ris & les plaiſanteries des ſociétés de Paris. Néanmoins on les marie; & pour ne point démentir cette épigraphe toute angélique, la Comteſſe ſe refuſe même aux doux tête à tête qui ne peuvent porter qu'un trouble inutile dans les ſens de ſon époux : le ſoir même de leur alliance, au moment où il ſe propoſe de la détromper, il en reçoit ce billet. « Je ſuis à vous; » & ne vis que pour vous en donner des » preuves; mais la plus forte de toutes, & » croyez qu'elle m'eſt bien pénible, c'eſt de » me priver de nos tête à tête, hélas! ſi » remplis de douceurs, juſqu'au jour où je » ſerai certaine que mon ſentiment ſuffit à » votre cœur, & ne réveille point vos re-

ts ſur votre ſort.... &c. » Voilà, ſans -edit, *du ſentiment à l'épreuve.*

ıdame de Beauharnois a eu la noble en- e de nous faire le portrait du beau idéal; ais ce tableau n'eſt ni celui des cercles bril- ans où elle vit, ni celui qui convient à ſon inceau : ſon eſprit a ſouvent des graces, & s détails pleins d'agrément ; mais pour éle- r les ames juſqu'à l'admiration d'un ſenti- ent qui leur eſt étranger, pour les attacher r les ſcenes animées de l'amour, il faut ıſpirer de ſenſibilité, ce qui n'arrive guere os Dames du bel air.

Vous lirez avec plaiſir le joli conte qui ſuppoſe l'aventure malheureuſe du Marquis de Roſebelle ; les ſituations ſont piquantes, le dénouement intéreſſant. « Veniſe en fut le théâ- » tre. Il y avoit déjà un mois qu'il y étoit » arrivé, lorſqu'il fut invité à une fête que » l'on donnoit pour lui. Une promenade en » gondole la termina ; & il alloit ſortir de la » ſienne, lorſque le Gondolier qui la condui- » ſoit, le tirant à l'écart, avec beaucoup de » précaution, lui remit une lettre, dont le » ſtyle auroit tourné une tête moins vive & » moins jeune que la ſienne : elle étoit écrite » en traits de feu, & l'amour qu'on y expri- » moit paſſa tout-à-coup dans ſon ame. Sans » être connu de lui, on l'avoit vu, on l'a- » doroit, on brûloit du deſir de l'en aſſurer ; » &, s'il vouloit s'abandonner au Gondolier » porteur de la lettre, dès le lendemain cet » homme ſeroit ſon conducteur.

» Roſebelle trop ardent pour balancer at-

» tendit avec toute l'impatience de l'amour,
» & lorſqu'on vint le prendre, il en avoit
» déjà les tranſports, les alarmes, ſur-tout
» cette confiance aveugle qui le caractériſe.
» Une Gondole ſuperbe l'attendoit : il s'y
» précipita ; & après une heure, qui lui pa-
» rut un ſiecle, la Gondole s'arrêta au pied
» d'un jardin enchanté, le plus magnifique qui
» ſe fut jamais offert à ſes regards. Une belle
» nuit d'été le rendoit plus agréable encore ;
» des voix douces y formoient un concert
» raviſſant ; enfin une ſorte d'extaſe s'étoit
» emparée de ſon ame & de ſes ſens, lorſ-
» que deux femmes maſquées vinrent le pren-
» dre & le conduiſirent vers un château auſſi
» voluptueuſement décoré que le reſte. Par-
» tout ſon chiffre étoit entrelacé avec un au-
» tre ; & une enfilade de pieces toujours plus
» ornées à meſure qu'il avançoit, le firent
» arriver à une derniere qui les ſurpaſſoit en
» magnificence. On l'y laiſſa ſeul ; on ferma
» les portes ſur lui ; & il commença à crain-
» dre que ſon eſpoir même ne fût qu'une il-
» luſion. »

» Néanmoins ce lieu étoit magnifique ; des
» caſſolettes de parfums y fumoient devant un
» petit autel de l'amour. Il invoque le Dieu :
» dans ce moment l'autel diſparoît ; une di-
» vinité le remplace, jeune, couronnée de
» fleurs : ſa taille étoit céleſte, ſon viſage
» voilé, ſa voix & ſa démarche tremblantes.
» Il en approche, la ſerre dans ſes bras, ſe
» jette à ſes genoux, la raſſure en l'offençant.
» Elle-même entraînée, vole au devant de ſa

» défaite..... Auprès de ce qu'on aime, on » oublie l'univers, ſoi-même & tous les dan- » gers : ils n'avoient pas ſeulement ſongé à » en prévoir, lorſqu'avec des cris affreux, les » portes s'enfoncent. Des femmes éplorées » cherchent inutilement à retenir un homme » furieux : ce ne pouvoit être qu'un époux, » & cet époux étoit vieux & jaloux.....

» Sa femme, l'être le plus charmant, fré- » mit à ſa vue, & ne fremit que pour Ro- » ſebelle, qui s'étoit jetté ſur ſon épée pour » la défendre. Des hommes armés ſont prêts » de le ſaiſir ; elle ne doute point que mal- » gré ſon courage il ne ſoit forcé de ſuccom- » ber au nombre : elle ſe précipite au-devant » des coups, l'en garantit & l'éloigne de ceux » qui l'attaquent. Alors la rage de ſon époux » redouble ; le barbare la ſaiſit, & d'une main » faite pour le crime, la poignarde aux yeux » de ſon amant ; elle expire en lui tendant » les bras. Il ſe précipite ſur ſon épée pour » la ſuivre : on le déſarme, & l'on prend » ſoin de ſes jours ; mais hélas ! ce ne fut » (l'amour devoit-il le permettre) que pour » changer.... A ces mots le Duc ſuſpendit ſa » narration. Eh bien ! continuez donc lui dit » Madame de Volneuil ! je meurs d'impatience. » Eh bien !... eh bien, Madame, pour chan- » ger *Hercule* en *Abeylard*. Voilà qui eſt tout-à- » fait douloureux, interrompit froidement Ma- » dame de Volneuil... »

Pour vous mettre ſous les yeux quelques-uns des traits dans leſquels on croit reconnoître la teinte facile & plaiſante de M. Dorat,

je choisis celui-ci qui le décele à s'y méprendre. « Flora étoit fort jeune, très-blonde, » assez naïve, extrêmement jolie, sur-tout » quand elle n'étoit pas auprès de Madame » d'Olnange. Elle venoit d'être mariée. Son » époux lui paroissoit bien vieux ; *cependant* » *elle s'étoit efforcée de l'aimer ; il n'y avoit pas* » *eu moyen ;* pour cela, il auroit fallu ne le » jamais regarder, ne le pas entendre ; & il » étoit toujours à ses côtés, grondant depuis » le matin jusqu'au soir ; tant que la nuit du- » roit faisant de mauvais rêves, & des re- » proches à son réveil : *jusques dans ses insom-* » *nies son champ de bataille étoit les infidélités.* » D'abord elle n'y entendoit rien. Qu'est-ce » qu'une infidélité, lui demandoit-elle ? lors- » qu'il l'eût instruite, ses soupçons lui paru- » rent injurieux : *à son tour elle y rêva ;* & dès » qu'elle eût vu le Duc, elle y pensa sérieu- » sement. Il lui dit des galanteries à sa ma- » niere : elle ne feignit point de rougir ; tout » naturellement elle sourit. »

La maniere imposante & pressante avec laquelle M. d'Eprémenil s'étoit présenté l'adversaire du Comte de Lally, faisoit desirer d'entendre ce jeune homme à son tour. Sa réponse a vivement intéressé en sa faveur. Le ton ferme & décent, qu'il a mis dans sa défense ; l'honnêteté avec laquelle il a répondu aux différentes interpellations de M. d'Eprémenil, lui ont attiré l'admiration générale des auditeurs. Passant ensuite aux faits relatifs à son pere, il les a peints d'une façon si touchante qu'il a fait couler les larmes de toute l'assemblée,

compoſée des différents ordres de la nation. Mais le ſpectacle le plus beau, le plus glorieux pour ce jeune orateur, a été le nombreux concours qui s'eſt preſſé de l'entourer au ſortir de l'audience, pour le féliciter, & n'enviſageant que lui dans leurs vœux, déſirer le ſuccès de la cauſe qu'il défend.

Ses concluſions ont été, à ce qu'il plut à la Cour ſupprimer le premier plaidoyer de M. Duval d'Eprémenil, le déclarer non recevable dans ſon intervention, le condamner à tous les dépens & à 12000 livres de dommages & intérêts applicables au pain des priſonniers de la conciergerie de Rouen; ordonner que l'arrêt à intervenir ſera imprimé & affiché par-tout où beſoin ſera, aux dépens dudit Sieur d'Eprémenil, &c.

Ne ſutor ultrà crepidam.

A combien de gens cette leçon devroit être faite? mais qui peut la mériter davantage que ce Jeannot, cet hiſtrion de la foire, ce Sapajoux des boulevards? le voilà donc banni par Thalie! malgré ſon impudence, malgré les ſots & les catins, la ſaine partie du public a jugé & répudié ce miſérable *Bamboche*, cet *Euſtache pointu*, en un mot, ce *Jeannot*. Le Comité des Italiens s'étant aſſemblé la veille de la clôture, on y délibéra le renvoi du Sieur Volange; & par un motif d'humanité & de reconnoiſſance, les Comédiens lui offrirent la ſomme de cent louis, en conſidération des recettes extravagantes que ſes débuts avoient occaſionnés.

occaſionnés. M. Jeannot, toujours avantageux; feignit d'enviſager cette offre comme un hommage à ſes talens; il trancha du déſintéreſſé; il dit fort plaiſamment qu'on pouvoit lui garder cette ſomme pour l'ajouter aux appointemens qu'il auroit l'année prochaine. Sur la déclaration qu'on lui fit, que c'étoit à prendre ou à laiſſer, il empocha, & décampa. Où eſt-il allé ? vous l'imaginez bien; chez ſon dégraiſſeur, chez Malter (ſucceſſeur de l'Ecluſe) qui, au riſque des événemens lui donne deux mille écus. Son début eſt annoncé par une piece nouvelle qui, dit-on, a pour titre, *la rentrée de Jeannot :* on s'en engoue d'avance; mais voilà deux factions bien décidées, bien difficiles à concilier : les uns veulent rire & claquer, les autres bâiller & honnir; tous s'amuſeront pourtant; mais comme la chanſon le dit; chacun a ſon ton, ſon allure.

De Verſailles, le 5 Avril 1780.

L'IMPÉRATRICE de Ruſſie a fait, il y a quelque temps, déclarer à nous & à l'Eſpagne qu'elle regarderoit comme ſon ennemie celle des Puiſſances belligérantes qui s'obſtineroit à faire la viſite des bâtimens portant pavillon Ruſſe. Un courier expédié par notre Miniſtre à S. Pétersbourg, vient de nous apporter une déclaration dont le contenu analogue à cette premiere déclaration, mais motivée & poſitive, donne beaucoup de tenſion d'eſprit aux chefs de notre adminiſtration. En annonçant qu'elle arme pour la protection de ſon commerce, l'Im-

pératrice a fait propoſer aux autres Puiſſances maritimes de l'Europe, de former une eſpece de ligue, pour défendre des intérêts oppoſés à ceux des Puiſſances actuellement en guerre. Cette ligue peut être conſidérée comme une troiſieme partie dans la diſpute, ou comme un tribunal prêt à faire reſpecter ſes jugemens. Sous cette apparence d'une neutralité armée, d'une confédération, qui ne déploie l'attirail effrayant de la guerre, que pour le maintien de la paix, ceux de nos politiques qui ſe peignent tout en noir, voient des étrangers, qui, arrivant ſur la fin d'une querelle, y interviennent pour avoir part au butin ou pour opérer un raccommodement, dont les épices peuvent être cheres. Quand on s'arme pour la conſervation de ſes droits, diſent-ils, il eſt difficile qu'on s'en tienne là, ou que du moins on n'étende ſes prétentions à proportion du ſuccès des premiers efforts *conſervateurs*. A dire le vrai, je ne vois dans cet événement rien de plaiſant pour nous, qui en ce moment ne ſommes pas les plus forts. Il préſente un coup-d'œil aſſez ſingulier, en conſidérant d'un côté une Cour qui s'eſt félicitée d'avoir eſquivé un ennemi direct, & de l'autre un Miniſtere adroit qui a renoncé à l'éclat d'une grande alliance, pour tirer un parti peut-être plus réel de l'amitié de celui avec qui on l'a empêché de la former : la premiere de ces Cours entrevoit maintenant quelque choſe de plus qu'une armée auxiliaire à combattre, & l'autre trouve des avantages plus certains dans une réunion d'intérêts oppoſés.

à ceux de ſon ennemi, que dans un ſecours acheté plus cher encore qui auroit peut-être procuré des victoires, mais qui pouvoit être inſuffiſant pour obtenir un ſuccès déciſif. On peut préſumer quel ſera l'effet des préparatifs de guerre de la Ruſſie, en conſidérant que leur prétexte eſt la ſûreté de ſes vaiſſeaux marchands dont on a troublé la navigation; que l'Angleterre a toujours reſpecté ſon pavillon, & que les Eſpagnols au contraire, lui ont fait différens affronts; que le commerce de la Méditerranée paroît depuis quelque temps être l'objet principal de la ſollicitude de S. M. I. & que la France & l'Eſpagne peuvent ſeules y apporter des obſtacles, ſoit par la concurrence ſoit autrement; que le commerce de l'Angleterre doit importer beaucoup plus à la Ruſſie que celui des autres Puiſſances Belligérantes, & qu'enfin cette déclaration ſe fait dans le moment où les Hollandois preſſés entre la France & l'Angleterre, obligés de céder à l'influence d'un parti puiſſant qui domine dans l'intérieur de la République, & entraînés par l'évidence de leur véritable intérêt, étoient pourtant retenus par la crainte & gémiſſoient ſous la dure alternative de voir leur pays dévaſté, ou une forte partie de leurs capitaux confiſquée, & dans les deux cas, de perdre les avantages ineſtimables pour eux de la neutralité même pour laquelle maintenant ils peuvent s'armer ſans riſqués, étant ſûrs de s'arranger bientôt ſur les diſcuſſions qu'elle pourra encore faire élever.

Le voyage très-prochain de l'Empereur dans

les Pays-Bas, le ſyſtême que l'on ſait être le ſien, le deſir qu'a ce Monarque d'étendre ſon commerce maritime par la Méditerranée, &c. ne laiſſant pas douter qu'il ne ſe rapproche de la confédération de neutralité; ſes opérations & ce que l'on ſait de ſes diſpoſitions ſecretes, prouvent aſſez que le but véritable ou à craindre de cette confédération ne ſauroit nous être avantageux. Les vues du Roi de Pruſſe doivent certainement être différentes..... Depuis un ſiecle l'Europe n'a point préſenté une carriere plus intéreſſante à ceux qui aiment les ſpéculations politiques; car je regarde la démarche actuelle de la Ruſſie comme un premier pas qui doit amener un mouvement général, & des événemens que peu de perſonnes peut-être ont prévus.

Je ſuis bien étonné qu'avec le goût immémorial, qui domine la nation françoiſe, de tout chanſonner, il ne ſe trouve point encore de collection des couplets anecdotiques, dans leſquels nous pourrions apprendre l'hiſtoire à nos enfans. Cette fantaiſie n'eſt pas à rejetter; ce ſeroit au moins tirer quelqu'avantages de nos ridicules. Voici pour commencer:

Le tour n'eſt pas mal-adroit,
Meſſieurs d'Angleterre;
Vous viſitez le détroit
Au ſein de la guerre;
Tandis que votre ennemi
Dans le port reſte endormi;
La belle manœuvre au gué,
La belle manœuvre!

Malgré nos mille canons,
Et notre Marine ;
A nous mettre à la raiſon
Le ſort vous deſtine ;
Neptune vous a promis,
D'être à vos ordres ſoumis ;
Fortuné préſage au gué,
Fortuné préſage !

Vous avez des Amiraux
D'un fier caractere,
Que récompenſe en héros
Un peuple ſévere ;
Mais lorſqu'ils font un faux pas,
Vous mettez leur tête à bas ;
Bonne politique, au gué,
Bonne politique !

Chez nous ce n'eſt pas égal,
L'uſage eſt notoire ;
Qui ne fait ni bien ni mal,
Se couvre de gloire ;
D'Eſtaing s'eſt ſacrifié,
On dit qu'il eſt oublié :
Quelle différence au gué,
Quelle différence !

Nous partirons au printemps ;
D'une humeur guerriere ;
Pour revenir triomphans,
A notre ordinaire :
Sur le rivage Anglican,
Nous irons voir l'océan :
Belle promenade au gué,
Belle promenade !

Rien ne manque cependant
Pour une victoire ;
Le François noble & vaillant,
Aſpire à la gloire :
Il appelle les combats ;
Mais les chefs n'en veulent pas ;
Voilà le myſtere au gué,
Voilà le myſtere !

Si je ſavois deviner,
Je pourrois vous dire,
Si l'Anglois doit dominer,
S'il aura l'empire :
Mais nous, ſi nous triomphons,
A bon droit nous chanterons,
La bonne avanture au gué,
La bonne avanture !

NOEL NOUVEAU,

ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Sur l'Air : *Tous les bourgeois de Châtres, &c.*

Par un droit inconteſtable
Acquité tous les ans,
Jeſus doit dans l'étable
Recevoir nos préſens ;
De la ſociété que l'on nomme Royale,
Les membres voulant tout avoir,
Sous le prétexte du devoir
Vinrent faire cabale.

Suivi de ſa cohorte,
Prête à commandement,

Laſſone ouvre la porte
Inconſidérément,
Joſeph court auſſi-tôt, & ſe prend à lui dire;
Ici de quel ton entrez-vous?
Voyez, apprenez que chez nous
Il n'eſt point de Zaïre.

Pour déguiſer ſa honte,
Il préſente ſon fils,
Et commence un long conte
De ſes talens exquis;
L'âne l'interrompit : eſt-ce ainſi qu'on nous joue?
On ſait, dit-il, depuis long-temps
Le goût, l'eſprit & les talens
Qu'il a pris à Padoue.

Laſſone pour réponſe
Comptant ſur la faveur,
Avec emphaſe annonce
Qu'il eſt ſon ſucceſſeur;
Je le forme à plaiſir, pour notre Souveraine :
Ah! s'écria Joſeph ſurpris,
Outre le pere avoir le fils,
Grand Dieu, ſauvez la Reine.

Vicq-d'Azir ſe préſente,
Il oſe ſe nommer
Le bœuf en épouvante
Croit qu'on va l'aſſommer :
Ah! Jeſus, s'écrie-t-il, ce boucher m'embarraſſe;
Au-lieu d'apporter guériſon,
Il a, ſans rime ni raiſon,
Exterminé ma race.

Après ce ſecrétaire
Arrivent vingt élus,
L'âne ſe mit à braire :
Soyez les biens venus ;
Freres, je vous connois, vous êtes de ma clique ;
Ayant tous même qualité,
Avec vous en ſociété
Nous ouvrirons boutique.

Quelques-uns de la bande
S'offenſent du propos :
Ça, dit-on, qu'on gourmande
Ce Général des ſots ;
La Porte en vrai taquin va frapper ſur la bête :
Mais l'âne auſſi-tôt l'eſquiva ;
L'Alouette ſe trouvant-là,
Eut le coup ſur la tête.

D'après cette mépriſe,
La Porte entre en fureur,
Et ſur la bête griſe
Veut venger ſon erreur :
Mais il s'amadoua, l'hiſtoire ainſi l'expoſe ;
Car ſon coup n'étoit pas perdu,
Sur l'un ou l'autre individu,
C'étoit la même choſe.

Sachant qu'à même chance
Il pouvoit avoir part,
Chamſeru, par prudence,
Court ſe mettre à l'écart ;
Vicq-d'Azir l'a jadis tancé ſur ſa bétiſe ;
Or, remarquez-en le profit,
Fuir eſt le premier trait d'eſprit
Qui le caractériſe.

A cet exemple utile,
Jean Roy ſentit ſon cœur;
Et va comme un reptile,
Pour cacher ſa frayeur:
Toi l'opprobre d'un oncle en tout recommandable,
Je t'apperçois, lui dit Jeſus;
C'eſt donc pour tes cinq cens écus
Que tu te rends coupable?

De ſon ingratitude
Thouret rougit alors;
Nul criminel n'élude
Le tourment des remords;
Il éprouvoit déjà cet utile ſupplice,
Laſſone le voyant gémir,
Fait ſigne de le raffermir
Au douereux Laſiſſe.

On n'avoit du meſſage,
Point encor dit l'objet;
L'homme au plus long corſage
En avoit le projet;
Poiſſonnier à Jeſus s'adreſſe avec myſtere
Et diſcourant tant mal que bien,
Parle beaucoup, n'éclaircit rien,
Comme à ſon ordinaire.

A travers le ſens louche
Dont ce marin parla,
Par un mot de ſa bouche
Jeſus le dévoila:
Je vois à fond, dit-il, votre fauſſe éloquence;
Vous êtes mauvais citoyen;
De n'avoir pas été doyen,
C'eſt pour tirer vengeance.

La réponſe équitable
De notre Rédempteur.
Fait retentir l'étable
D'un bruit murmurateur;
La troupe eſt ébranlée, à ſortir on s'apprête:
Mais Vicq n'ayant pas fait ſa main,
Craignant de perdre ſon butin,
D'un coup-d'œil les arrête.

Lorry crut qu'à Marie
Il falloit *s'adreſſer*;
D'une phraſe fleurie
Il alloit l'encenſer:
Mais Marie à l'inſtant l'arrêta ſur la route,
Et lui dit d'un air virginal:
De votre compliment bannal
La fadeur me dégoûte.

Hallé prit la parole:
Mon oncle eſt inſulté;
Il a fait ſon idole
De notre faculté.
De la foi des ſermens, vous vous jouez ſans honte,
Lui dit Joſeph avec pitié;
Pourroit-on de votre amitié,
Jamais faire aucun compte?

Poiſſonnier des perrieres
Voulut argumenter:
Mais ſa bouche ordinaire
Sut toujours tout gâter;
L'âne lui fit exprès cent queſtions ſubtiles,
Pour ſavoir poſitivement
Ce qui l'avoit ſi promptement
Fait partir pour les Iſles.

Ce trait à ſon mérite
Etoit bien appliqué ;
Juſſieu s'en félicite,
C'eſt ſon gendre manqué ;
Ils auroient, ſans la dot, été dans la concorde :
Mais au calcul, leur double agent
Entr'eux, en homme intelligent,
Fit naître la diſcorde.

L'auteur de la rupture
Etoit l'*Abbé Teſſier* ;
Il paroît pour conclure
Et ſe juſtifier :
Certaine penſion par eux m'étoit promiſe ;
Or, ce pot de vin me manquant,
J'ai dû, pour être conſéquent,
Renverſer l'entrepriſe.

Ne perdant point la tête,
Dans tous ces vains débats,
Pour commencer ſa quête,
Caille alonge le bras ;
Eh quoi, lui dit Joſeph, quêter juſqu'en l'étable !
Vous quêtez à la *faculté*
Et dans votre ſociété ;
Vous quêterez au diable.

De Jeſus la pratique
Tenta Charles le Roi ;
A l'âne il s'en explique,
Ah ! procurez la moi ;
Je pourrois vous offrir moitié de l'honoraire :
Grand merci, dit l'âne en courroux
A des laquais adreſſez-vous,
Ils ſont mieux votre affaire :

Laſſés de ces couleuvres
Qu'il falloit avaler,
Les membres, par leurs œuvres
Veulent ſe ſignaler;
Macquer veut commencer, l'âne le trouve étrange,
Et lui dit: dans un lieu puant,
Vous n'aviez qu'un pied ſeulement;
Vos deux ſont dans la fange.

Portant ſon ſpécifique,
Audry ſe préſenta;
Sur un ton magnifique
En maître il le vanta:
Fi donc, lui dit Jeſus, vous crachez du Mercure?
Ce rob n'eſt qu'un leurre de plus,
Vous l'exaltez pour les écus
Que ſon débit procure.

Partageant cette offenſe;
Paulet vint réclamer:
Une telle ſentence
Pourroit nous diffamer:
Tout ce qu'il vous plaira, lui dit auſſi-tôt l'âne;
Vous protégez un charlatan,
Vous en recevez du comptant,
Ce trafic vous condamne.

Sans craindre ce reproche
Bucquet montre ſon front,
Et tire de ſa poche
Un morceau de ſavon:
Voici contre l'eau forte un plus ſûr antidote:
Ah! dit Jeſus, laiſſons cela,
Je ſuis ſurpris de vous voir là;
Quittez cette marotte.

Geoffroy, croyant mieux faire ;
Offrit ſes hannetons ;
Cet inſecte vulgaire
Plait aux petits garçons ;
Jeſus connut l'avare au ton de ſa parole ;
Et deſirant le renvoyer
Monſieur, dit-il, pour vous payer ;
Je n'ai pas une obole.

L'appareil électrique
Fut offert par Mauduit ;
De ſon effet magique
Il vanta le produit :
Je ſecoue, à mon gré, les humeurs ennemies ;
Ah ! dit le bœuf, faites toujours,
C'eſt-là ſans doute un grand ſecours
Dans les épidémies.

Coquereau, comme un ſage ;
N'offrit rien de ſon chef,
Et mit tout en uſage
Pour raccoler Joſeph ;
Celui-ci lui répond : vous me la baillez bonne ;
Pour entrer dans votre bourbier,
Après Macquart & Colombier,
Ne comptez ſur perſonne.

L'orgueil du petit homme
Soutint bien ce refus,
De quel coup qu'on l'aſſomme ;
Il n'eſt pas plus confus ;
Sa tête eſt ſi féconde en audace, en ſoupleſſe ;
Juſqu'au moment qu'il la perdra,
Selon le cas il emploiera
L'aſtuce & la baſſeſſe.

l'enlevent à ſes plaiſirs. Janvier touchant au dernier terme de l'année, M. Roucher ſe plaint de la rapidité du tèmps, de ſes ravages, & des grands hommes qu'il a enlevés : de leur nombre eſt J. J. Rouſſeau ; de là ſon éloge ; & de ſon éloge, M. Roucher prend occaſion de joindre à ſon ouvrage quatre lettres de ce vertueux Philoſophe à M. de Malesherbes. Chaque mois fait l'objet d'un chant, ſuivi de remarques, de notes & de recherches relatives, & preſque toutes intéreſſantes : on en diſtingue deux entr'autres, dont le ſujet attache autant que la maniere ſolide dont elles ſont traitées. M. Garat qui en eſt l'auteur, s'éleve, dans l'une, avec la plus noble énergie, contre le barbare eſclavage des negres : dans l'autre, il parle avec beaucoup de philoſophie & de ſenſibilité du divorce.

M. Roucher commence l'année au printemps ; & il me ſemble tout naturel en effet ; qu'un Poëte ne voie, dans le renouvellement de la nature, que l'époque du renouvellement de l'année. C'eſt donc la venue du printemps qui eſt le ſujet du mois de Mars : la terre invoque le ſoleil :

» Rends à mes ſoupirs le printemps mon époux.
» Elle ſe tait : le Dieu ——————
. . . . . .
—————— Appelle le printemps :
Prends tes habits de fleurs, mon fils ; prends la
» ceinture
Qui pare tous les ans le ſein de la nature :
Va : la terre ſoupire, & ſes flancs amoureux

» Attendent la roſée & tes germes heureux :
» Mon fils, va la remplir de ton ame éthérée. »

Le Printemps à ces mots . . . . . .
. . . . . .
De l'hymen créateur vient goûter les plaiſirs :
La terre, devant lui frémiſſant d'alégreſſe,
S'enfle, bénit l'époux qu'imploroit ſa tendreſſe,
L'embraſſe, le reçoit dans ſes flancs entr'ouverts :
La *ſève* de la vie inonde l'univers.
. . . . . .
Elle monte, & s'apprête à jaillir en feuillage.

Le printemps rappelle à M. R... la naiſſance du monde, & l'âge heureux qui la ſuivit : il en retrace le bonheur & l'innocence.

. . . . . .
Des mœurs, & point de loix ; . . . . .
. . . . . .
Tous amis, tous égaux, les mortels ſans envie
Dans un calme profond laiſſoient couler leur vie :

Il revient à la ſaiſon qu'il chante, & ſe livre à la deſcription de ce qu'elle fait renaître.

Tout germe devant lui, (le printemps) tout ſe meut, tout s'avive.

M. R..., à l'imitation du printemps qui *r'avive* la nature, *r'avive* par-ci par-là notre ancien langage : cette licence poétique n'a pas plu à tout le monde ; c'eſt pure ingratitude.

La préſence de Myrthé ſemble embellir à

ſes yeux le ſpectacle de la campagne; dans ſon enthouſiaſme, il s'écrie :....

» O, félicité pure
» C'eſt l'amour qui m'apprend à ſentir la nature. »

Ce ſentiment eſt vrai, mais il eſt foiblement développé.

Quelqu'étendues que ſoient les *notes qui* accompagnent le Poëme des Mois, on les parcourt *néanmoins* avec d'autant plus de plaiſir, qu'*elles* ont le double objet d'inſtruire & d'amuſer. La plupart agacent la curioſité par des anecdotes curieuſes, des citations intéreſſantes, & des diſſertations remplies de bon ſens & de philoſophie.

M. R... obſerve juſqu'à nos jours, une variation ſucceſſive dans l'époque du commencement de l'année. « Preſque tous, dit-il, en parlant des Egyptiens & autres peuples de l'antiquité, l'enleverent à ſa place naturelle : & nous-mêmes, lorſque plus éclairés, nous réformâmes notre calendrier, fîmes-nous autre choſe qu'imiter le caprice de nos devanciers ? Quelle raiſon légitime avons-nous pour commencer l'année dix jours après le ſolſtice d'hiver ? Ne ſeroit-il pas mieux de l'ouvrir au moment où le ſoleil recommence ſon cours ? » il a bien raiſon.

» Mais où les premiers peuples montrerent beaucoup plus de ſageſſe, ce fut dans le choix des noms qu'ils donnerent aux différens mois. L'enſemble de ces noms étoit le tableau de l'année entiere ; parce que chacun d'eux mar-

quoit ou la température ou les productions; ou les travaux ou les fêtes que ramenoit le ſoleil toutes les fois qu'il changeoit de ſtation: nous trouvons un reſte de cette ſageſſe dans les noms des mois en Iſlande. Ils y déſignent tous l'état du ciel ou de la terre à ces différentes époques : tant il eſt vrai que la nature a imprimé un caractere diſtinctif à chaque mois!.... On m'a ſouvent demandé, par exemple, quelle différence je trouvois entre notre mois de Décembre, & notre mois de Janvier: & cette queſtion m'a toujours étonné. Se peut-il qu'après avoir vécu un certain nombre d'années, on n'ait point obſervé que le premier amene ordinairement les grands vents, les brouillards épais, la neige, & ſur-tout les pluies qui nous inondent vers le ſolſtice, & qui l'avoient fait conſacrer par les Grecs au Dieu des grandes eaux, à Neptune; tandis que le ſuivant eſt celui des fortes gelées? On ſe ſouviendra long-temps que les froids exceſſifs des années 1709, 1740 & 1766, commencerent en Janvier, & finirent avec lui. »

» Ce fut le même eſprit d'obſervation, uni à l'amour de l'allégorie, qui dans l'Orient perſonnifia chaque mois, & le fit repréſenter ſous un emblême particulier..... Diſons maintenant qu'ils (les Orientaux) aſſignerent à chaque conſtellation un nom, ſymbole intelligible de ce que le ciel ou la terre leur offroit de plus important. »

» Les agneaux naiſſent vers la fin de l'hiver & au commencement du printemps; ainſi on donna le nom de *Bélier* à la premiere conſ-

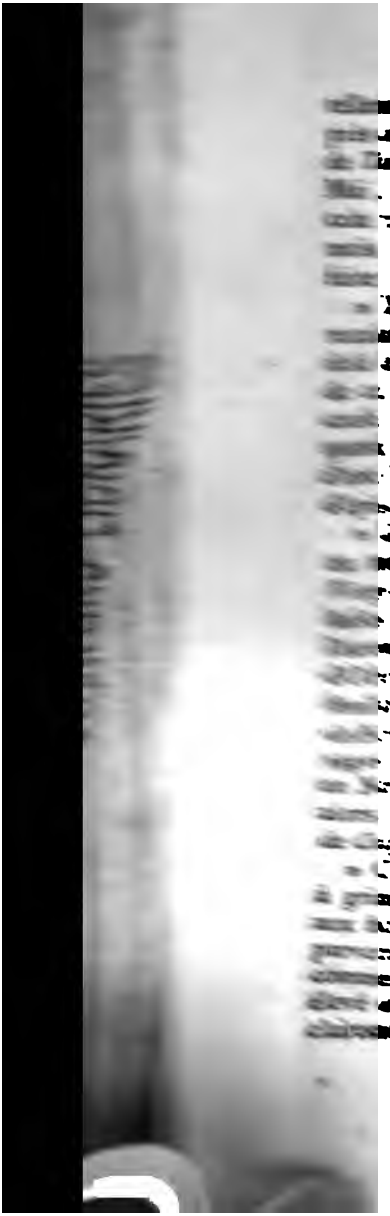

les *Poiſſons*, en Février, marquèrent le temps où les poiſſons plus délicats & plus nombreux ramenent le plaiſir de la pêche. »

Ce ſyſtême peut n'être pas nouveau pour vous, Monſieur, mais le ton de vraiſemblance avec lequel M. R... l'explique, vous en rendra ſans doute la lecture intéreſſante.

On ne peut rien de plus ingénieux que ce qu'il rapporte du ſyſtême de Mrs. Paw & Bailly ſur la charmante fiction de l'âge d'or. L'un eſt plus ſpirituel que vraiſemblable; mais le ſecond, appuyé ſur la connoiſſance du cœur humain, a tout l'enchantement d'une vérité ſentie par ſoi-même.

» Quand j'obſerve, dit M. Paw, que les Péruviens avoient commencé par employer l'or, que de l'or ils etoient parvenus à fondre l'argent, que de l'argent ils étoient parvenus à fondre le cuivre, & que du cuivre ils étoient venus à connoître le fer ſans pouvoir le fondre; alors il me ſemble que ſi la progreſſion de la Métallurgie a été la même dans notre continent, il ne faut pas chercher ailleurs, que dans les époques de cet art, l'origine de la tradition ſur les quatres âges du monde; de ſorte que le ſiecle de l'âge d'or n'a été que ce temps où on ne connoiſſoit encore d'autre métal que l'or, ou qu'on ne ſavoit encore travailler d'autre métal que l'or. »

» On peuploit jadis plus qu'on ne fait aujourd'hui, dit M. Bailly, on vivoit plus difficilement, parce que la terre étoit moins cultivée; delà, la néceſſité d'envoyer au loin des Colonies, de chaſſer hors de l'habitation

nationale des eſſaims nombreux, comme ſont encore de nos jours les abeilles..... La jeuneſſe bannie de ſon pays ne l'a point quitté ſans douleur : ... ce n'étoit plus ce..., cette terre où l'on avoit commencé à vivre, cette terre témoin des ſoins paternels, des jeux de l'enfance, où l'on avoit reçu les premieres impreſſions du plaiſir & du bonheur. Les yeux ſe tournoient ſans ceſſe vers cette premiere patrie ; & lorſque la jeuneſſe eut produit une génération nouvelle, on en parloit à ſes enfans, on leur peignoit, on leur exagéroit tout ce qu'ils avoient perdu. Le goût du merveilleux n'a pas beſoin de rien ajouter à ces peintures..... Les vieillards qui faiſoient ces récits, ne manquoient pas d'ajouter que dans cette terre regrettée les fruits étoient plus beaux, meilleurs, les nourritures plus ſucculentes & plus tendres ; la ſalubrité de l'air y rendoit les corps plus ſains & plus robuſtes : on n'y étoit jamais malade. L'âge d'or, cette fable ſéduiſante n'eſt donc que le ſouvenir conſervé d'une patrie abandonnée, mais toujours chere. »

A Mlle. GIRARDIN, la cadette, Actrice de l'Opéra.

Quels accords raviſſans & quelle mélodie !
Suis-je dans le palais du dieu de l'harmonie ?
J'entends, je ſuis ravi des ſons les plus brillans.
Girardin, jeune encor, aux plus tendres accens
Unit l'expreſſion, le goût & la fineſſe,
Un organe enchanteur, une exacte juſteſſe,

Les tons touchans du cœur, la voix du ſentiment;
Et des ſecrets de l'art tout le raffinement.
Simple & tendre en ſon chant, dans une paſtorale,
Où trouver ſon émule, & bien moins ſa rivale?
Pathétique à propos dans le récitatif,
Touchante juſqu'aux pleurs dans un amour plaintif;
Dans le genre élevé majeſtueuſe & fiere,
Sévere, impétueuſe au feu de la colere,
Brillante dans les airs qu'inſpire la gaîté,
Et toujours aſſervie au point de vérité.
Pourſuis, enfant gâté d'Euterpe & de Phalie,
Développe ton ame, échauffe ton génie,
Médite, approfondis, l'art n'eſt jamais borné:
Mais malgré tes ſuccès, avec ſécurité
Ne te repoſe pas ſur de nombreux ſuffrages:
Sans doute l'on te doit un tribut des hommages;
Cependant pour aller à la perfection,
Il faut des ſoins conſtans, de l'obſtination,
Dire, redire encor dix fois un ſeul paſſage:
Il eſt des tours ingrats, dont le ton, l'aſſemblage
Exigent plus d'étude & de réflexion;
Tant d'art ne ſemble pas le fruit de ton jeune âge,
Mais ſur toi la nature a verſé ſes bienfaits:
Jouis de tous ſes dons, augmente tes ſuccès.
Ravis l'ame & l'eſprit, enchante notre oreille,
Et ſois à dix-ſept ans des talens la merveille.

De Verſailles, le 10 *Avril* 1780.

Vous ne le croiriez pas, après tout ce qui s'eſt dit & fait au commencement de ce regne, mais cela eſt pourtant : l'uſage des lettres de cachet redevient en vogue depuis quelque temps, & les grands en obtiennent aſſez faci-

lement contre les petits qui leur déplaiſent d'une maniere ou d'autre. Le Comte de Soyecourt vient d'en obtenir une contre une charmante & ſage fille de chambre de ſa femme, dont ſon fils, Capitaine de cavalerie, s'eſt amouraché.

Le Comte B** Génois de naiſſance, a été renfermé à la Baſtille. Il avoit épouſé une fille du Duc de C****. Rentrant chez lui, il paſſe à l'appartement de ſa femme & la trouve en fonction très-agréable avec un galant. Il tire ſon épée, mais la fureur rendant ſon bras tremblant, le coup ne fut porté que très-légérement ſur l'épaule de l'infidelle. Elle alla d'abord en conſultation d'avocat & de parens. La famille auſſi féconde en expédiens que puiſſante à la Cour, fit d'abord répandre par-tout que M. de B** étoit devenu viſionnaire juſqu'à la folie, que ſa chaſte épouſe en étoit la victime..... Et pour que le public n'en pût douter, une lettre de cachet l'a fait mettre en ſûreté, pour ſauver les jours trop expoſés de Madame de B***.

On fait un bruit de diable du ſoi-diſant Comte de Paradès. Le public le voue à la potence & même à la roue. On fait à ſon ſujet des contes de toutes les couleurs. Je ne doute pas que ce ne ſoit un impoſteur, qu'il n'ait été fourbe & trompeur; mais il faut qu'il ait eu à faire avec un Miniſtre bien crédule, s'il eſt vrai qu'il lui ait ſucceſſivement accroché deux millions. Je trouve d'ailleurs tant d'obſcurité encore dans cette aventure, que je ne peux me permettre de vous en dire mon ſentiment

timent. On prétend qu'il eſt le même qui, enfermé à Lauſanne il y a cinq ans pour de fauſſes lettres de change, ſe ſauva de la tour portant ſon frere ſur ſes épaules. Il courut alors des réquiſitions & un ſignalement dans toute la Suiſſe à ce ſujet.

De Paris, le 15 Avril 1780.

Est-il bien ſérieux que nous ſoyons dans le ſiecle de la Philoſophie ? de cette philoſophie ſage, qui purge tous les cerveaux de vertiges, & tous les cultes d'abſurdités ? J'ai vu !... faut-il vous le dire ?... le ſpectacle le plus indécent, le plus incroyable, le plus indigne du lieu reſpectable où il ſe paſſoit. Ce n'eſt point une orgie, ce n'eſt point une cérémonie ſainte ; c'eſt... une monſtruoſité. La licence des orgies étoit un attrait que je puis concevoir ; l'allégorie myſtique & ridicule de certaines cérémonies prétendues religieuſes, pouvoit intéreſſer la curioſité de nos Pariſiens du quinzieme ſiecle ; mais qu'aujourd'hui, ſous nos yeux, au centre de la Capitale du monde éclairé, dans l'enceinte du temple de la juſtice, dans le ſanctuaire d'une Egliſe ſpécialement deſtinée à recevoir nos Rois, on nourriſſe la ſuperſtition groſſiere de la populace, en aſſerviſſant la religion à des uſages révoltans, c'eſt ce qu'on ne peut comprendre ; & c'eſt ce qu'on voit pourtant. *Jeudi ſaint* à minuit, tous les convulſionnaires des alentours ſe raſſemblent dans la Ste. Chapelle, pour y participer à l'influence miraculeuſe de la vraie

croix. Sur entrant dans ce temple, éclairé d'une seule lampe, on est troublé du spectacle humiliant qu'on y trouve, & des cris aigus qu'on y entend. Chacun de ces possédés est étendu par terre, entouré de forts du port ou portefaix, qu'un ancien usage amene tous les ans, pour contenir les membres convulsifs de ces malheureux ou méchans insensés. Le Grand-Chantre arrive, & se place sous un petit dais destiné pour cette cérémonie : alors chacun d'eux est saisi par cinq à six des forts & mis sur leurs épaules ; l'un lui tient une jambe, l'autre un bras, l'un la tête, un autre les cheveux, & la victime est ainsi amenée à l'épreuve de la croix ; mais au moment où le Prêtre va la poser sur la bouche du malade, alors fureur, les cris, les convulsions annoncent la plus grande fureur : on n'y a nul égard ; & l'on réitere l'épreuve par trois fois, après lesquelles on le reporte à la place où il est étendu par terre comme auparavant, si ses sens n'ont pas repris quelque tranquillité. D'autres ne se faisoient point porter, & alloient tout bonnement à pied faire leur adoration ; la plupart étoient assez tranquilles : une seule femme, dont la figure rubiconde prouvoit la meilleure santé, m'a révolté par ses grimaces concertées : au moment où s'inclinant pour baiser la croix, elle entroit tout-à-coup en convulsion, & jettoit les cris les plus perçans, ce petit manege durait une ou deux minutes, après quoi, elle [illegible] comme en extase, & s'inclinoit de [illegible] pour toucher la croix, &c. Nos gran[illegible] ne dédaignent pas la vue de ces

horreurs ; pluſieurs Ducheſſes & Marquiſes étoient là confondues parmi des valets, des charbonniers, des poiſſardes, & vous jugez, Monſieur, ſi ces Dames ont été régalées de tout ce que l'eau-de-vie, le tabac, les rots, &c. ont de parfums ; mais on veut voir des miracles ; & je ne doute point que ces pieuſes farces, qui ont été l'origine de notre théâtre, & que nous reprochons ſi facilement à l'ignorance de nos peres, n'excitaſſent encore aujourd'hui une foule de partiſans, dans un ſiecle ſur-tout où le ridicule, les calembours & la charge font tout, même en affaire importante ; dans une capitale où Jeannot fait tripler la garde de nos ſpectacles, &c. &c.

» Ci git qui ne ſeroit pas mort,
» S'il avoit eu l'eſprit du corps.

Aſſurément, Monſieur, on ne pouvoit employer moins de mots, pour dire une plus grande méchanceté. Ces deux vers ſont l'épitaphe de M. du Couedic, Capitaine de vaiſſeaux.

Lettre ſur Voltaire.

» Dans le temps que pour me ſervir des expreſſions mêmes de Voltaire

La mort, la mort fatale,
Au nez camard, à la tranchante faulx,
Vint viſiter ce diſeur de bons mots,

on m'envoya de Londres le morceau ſuivant. Avant de le publier, j'ai voulu laiſſer tomber

l'effervescence inouie qui s'étoit emparée de toutes les têtes, il pleuvoit à Paris des torrens de vers à la louange du Patriarche de la Philosophie; un Corps illustre le proposoit pour sujet d'un prix public; il eût paru de la dernière impiété d'oser alors contempler de près ce colosse de gloire : aujourd'hui que le volcan des panégyriques ne jette plus que de foibles étincelles, il peut être permis de faire entendre la voix tardive de la vérité. »

» Voltaire étoit d'une taille au-dessus de la moyenne, d'un tempérament sec, le visage maigre & le corps mince & délié. Il avoit l'œil ardent, vif & pénétrant. Il régnoit dans ses traits un air de plaisanterie, avec une teinte de malignité. La promptitude & la rapidité du mouvement de ses esprits animaux passoit toute expression. Il y avoit dans la constitution de son ame & de ses facultés intellectuelles une force prédominante, qui le portoit à saisir en tout le côté ridicule. Ce penchant à la plaisanterie étoit ce qui le rendoit sociable. Il fréquentoit les grands, pour étudier leurs folies & leurs vices, & pour faire provision d'anecdotes agréables propres à orner ses écrits, & à le mettre en état de tenir le dez de la conversation. Il réunissoit dans ses discours & dans ses manieres l'aisance d'Aristipe & l'esprit cynique de Diogene. »

» Il fut inconstant dans ses amitiés, si aucune de ses liaisons mérite ce nom, & il porta jusques dans le fond de sa retraite philosophique le caractere d'un courtisan; car il adora toujours le soleil levant, & prodigua l'encens

à ceux qui montoient dans la roue de fortune, juſqu'à les ſuffoquer. Point d'affiette fixe, aucune tenue dans ſon caractere & ſa conduite. Il avoit des accès de raiſon & de principes, auſſi-bien que de caprice & de paſſion; la tête nette, l'imagination vive, le cœur, ſelon toute apparence, plutôt corrompu que ſain, puiſqu'il tournoit tout en dériſion. Il avoit de grandes prétentions à l'humanité & à la bienveillance pour ſes ſemblables. Il conçut & exécuta pluſieurs nobles entrepriſes en faveur des droits eſſentiels & des intérêts du genre humain. Mais, ſi nous voyons les choſes à travers le priſme moral, nous ne nous laiſſerons pas trop éblouir par ces couleurs éclatantes d'une vertu qui cherche le bien public; & la charité ni l'équité n'empêcheront pas l'expérience de nous apprendre que ces rayons de lumiere ſe trouvoient toujours mêlés avec les émanations impures d'une vanité exceſſive, & d'une avarice ſans bornes. »

» A la réputation qui lui étoit due en qualité de Poëte, il ambitionnoit de joindre celle de profond philoſophe & d'excellent hiſtorien. L'opinion des ſavans a été fort partagée ſur le mérite qu'il falloit lui accorder dans chacun de ces trois genres. Une critique judicieuſe & impartiale tiendra ici le milieu entre les éloges pompeux que lui donnent ſes amis, & les exagérations malignes de ſes ennemis perſonnels. Comme Poëte, il avoit plus d'eſprit que de génie, &, généralement parlant, il étoit plus agréable, & plus intéreſſant que grand & ſublime. Sa verſification eſt facile, coulante,

harmonieuſe & pleine de charmes, ſes deſcriptions ſont vives & touchantes; il a peint pluſieurs ſituations qui intéreſſent l'humanité, d'une maniere énergique & pathétique, & avec ce ton & cette fraîcheur de couleurs qui ne conviennent qu'à la nature & à la vérité. Ses tragédies, en général, ſont excellentes. Sa *Henriade* eſt un beau morceau de poéſie. Pour la *Pucelle*, malgré la richeſſe des détails, *on doit la plonger dans le bourbier du Parnaſſe.* »

» Il eſt fort ſingulier qu'avec une veine auſſi riche & auſſi abondante de plaiſanterie & de gaîté, il n'ait pu faire aucune figure dans la comédie. Il n'étoit ni un profond, ni, & à beaucoup près, un ignorant Philoſophe. On peut le ranger parmi les Métaphyſiciens paſſables & du ſecond ordre. Pendant ſa jeuneſſe il avoit fait quelques progrès dans la phyſique; il ne faut pas le regarder comme un hiſtorien médiocre, parce qu'il a défiguré la vie & le regne de Pierre-le-Grand, & compoſé une mauvaiſe hiſtoire de la Ruſſie, car ſon ſiecle de Louis XIV, & ſon eſſai ſur l'hiſtoire univerſelle, lui aſſurent une place diſtinguée parmi les hiſtoriens de notre âge. Ses connoiſſances étoient étendues, il avoit lu prodigieuſement, & il poſſédoit ſupérieurement la littérature élégante & polie. Malgré tout cela, on dit qu'il étoit ſuperficiel, & ce reproche peut être plus ou moins vrai; car ſi ſon application à l'étude fut forte & aſſidue, la mobilité & l'inconſtance de ſon eſprit, ne lui permettoient pas de ſe fixer aſſez long-temps

sur un ſujet pour le couler à fond. »

» Sa profe eſt grandement & juſtement eſtimée. Peu d'écrivains François l'égalent dans ſa pureté, l'élégance, la facilité, le ſel attique. La ſimplicité regne juſques dans ces phraſes où ſon eſprit eſt le plus ſaillant, & ſon expreſſion la plus ingénieuſe. Il faut convenir, & c'eſt une particularité remarquable, qu'avec une imagination active, verſatile & vive, il avoit peu d'invention. Ses répétitions ne lui font pas d'honneur. Son grand art eſt de rajeunir de vieilles penſées, en leur donnant de nouvelles formes, & ſouvent même il ne prend pas la peine de varier ſes formes. »

» Nous voudrions bien tirer le rideau ſur ſes vices qui étoient aſſez frappans. Que cette jalouſie de deſpote qui ne pouvoit ſouffrir aucun rival dans la gloire littéraire; que cette irritabilité maligne qui le faiſoit gonfler de venin, comme un ſerpent qui ſiffle, à la moindre critique & à la moindre contradiction qu'il eſſuyoit; que cette lâche diſſimulation qui l'empêchoit d'avouer, & qui le portoit à répéter des erreurs quand elles lui avoient été démontrées de maniere à les rendre palpables; enfin, que toutes les choſes qui le déparent, ſoient regardées avec compaſſion, ſi elles ne peuvent être enſévelies dans l'oubli. Actuellement il ſe repoſe des travaux de l'animoſité & de la diſpute, & il eſt à ſouhaiter que ce qu'il a fait dans la partie contentieuſe de ſa carriere meure avec lui. »

» Nous n'entrerons dans aucun détail circonſtancié de ſon caractere & de ſa conduite, par rapport à la religion & aux mœurs. Nous

obſerverons ſeulement, que ſon oppoſition au chriſtianiſme étoit non-ſeulement indécente & malhonnête, mais qu'il l'a pouſſée juſqu'à un degré de chaleur, d'aigreur, d'amertume & de mauvaiſe foi, qu'on ne trouve dans les écrits d'aucuns déiſtes de nos jours. Quoiqu'il parut quelquefois chancelant, indécis & peu d'accord avec lui-même ſur la Religion naturelle, il ne fut jamais entiché de la ſtupide manie de l'athéiſme. »

Extrait de la Boîte de Pandore.

» L'eſprit gagne tous les états. Quand les Anglois & nous, nous vivions en paix, Mademoiſelle Duthé avoit établi ſon domicile à Londres par un goût de préférence pour les ſoupirs ſterlings ſur les tournois; dès que la guerre a été déclarée, en bonne patriote elle eſt revenue en France, où elle continue à voir le peu d'Anglois qui y ſont reſtés. Quelqu'un lui ayant fait des reproches, comme d'une eſpece de contradiction, vous vous trompez, répondit-elle, « je ne fus jamais plus » conſéquente; qui voulez-vous donc que je » mette à contribution, ſi ce ne ſont les en» nemis de ma patrie? »

COUPLETS A PHILIPPINE L***.

Air *de la Romance de Daphné.*

Les charmes de l'inconſtance
Abuſent ſur les plaiſirs;
Nous devons à ta préſence

Cet attrait, cette influence
Qui ſait fixer nos deſirs.

Ce qui plait & nous attire,
Séduit & charme nos ſens;
Si tes yeux, belle Thémire,
T'aſſurent un doux empire,
Tu le dois à tes talens.

Le talent donne la vie,
Et nous rend tout enchanteur;
La beauté, ſans ſon génie,
N'eſt qu'une froide copie
Qui ne parle point au cœur.

Un objet paroît aimable,
Bientôt il eſt ſéduiſant;
Mais ce preſtige agréable
Que l'on croit toujours durable
N'eſt que l'erreur d'un moment.

Vénus avoit à ſa ſuite
Les ris, les jeux, les amours;
Mais par les graces conduite,
C'eſt leur attrait, leur mérite
Qui conſacrent ſes beaux jours.

Le dieu d'amour & ſa mere
T'ont vu naître pour aimer;
Pour te rendre toujours chere,
Ils t'ont donné l'art de plaire,
Apollon l'art de charmer.

Par M. de Villeben.

MES DESIRS.

J'aime à trouver fille à ſeize ans novice,
Belle ſans art, ſimple ſans artifice,
Craignant l'amour & deſirant d'aimer.
J'aime à trouver femme aimable & ſenſible,
Qui daigne offrir à l'amitié paiſible
Des qualités que je puis eſtimer.
J'aime à trouver ami fidele & ſage,
Qui dans mes maux ſoutienne mon courage,
Et dont la main daigne eſſuyer mes pleurs.
J'aime à trouver dans un ſimple hermitage,
Petit manoir, meubles ſans étalage,
Grand potager, petit jardin de fleurs.
Voilà les biens pour leſquels je ſoupire;
Vœu plus brillant n'eſt qu'erreur & délire:
Des vains deſirs naiſſent tous nos malheurs.

Par M. Columbot.

De Verſailles, le 18 *Avril* 1780.

Les obſtacles qu'a éprouvés M. Necker dans ſon opération contre les Receveurs généraux des finances, ſont bien propres à dégoûter les gens qui voudroient lui en ſuſciter dans la ſuite. Des repréſentations qu'on a faites au Roi, il eſt réſulté qu'au lieu d'une ſimple réduction de moitié des charges, la totalité a été ſupprimée & remplacée par une régie que le directeur avoit projettée d'abord, mais qu'il avoit enſuite voulu modifier. Cependant les Princes du ſang tiennent bon. Six de ces Receveurs généraux étant attachés aux

apanages de ces Princes, ils prétendent que le Roi même ne peut y toucher ſans leur conſentement, & veulent le maintenir. Cela fait ſchiſme ici, mais j'ai remarqué qu'à la Cour, les diſputes entre celui qui peut donner, & ceux qui doivent recevoir ne durent pas long-temps. Voilà pourtant une foule de perſonnes qui ont à ſe plaindre de M Necker. Le Prince de Condé ne lui pardonnera point la ſuppreſſion de tous les revenus de la charge de Grand-Maître de la maiſon du Roi, malgré le dédommagement de celle qui a été créée en ſa faveur de Colonel général de l'infanterie, qui lui vaudra au moins 500 mille livres par an, d'autant plus que le Miniſtre de la guerre a diſtrait des prérogatives de cette charge la nomination des Colonels. Nos grands Seigneurs veulent avoir & droits & revenus.

On n'eſt encore occupé que du Comte Paradès, & les romans ſe multiplient à ſon ſujet; défiez-vous de tout ce que les gazettes vous en diront, mais croyez que c'eſt peut-être le plus habile impoſteur qui a jamais réuſſi à myſtifier les gens en place. Il a déjà ſubi trois interrogatoires, dont on ne laiſſe rien tranſpirer. Tout ce qui paroît vraiſemblable, c'eſt que l'Impératrice de Ruſſie a eu part à la détention de ce priſonnier. Je ne ſais encore pourquoi ni comment ſa détention a fait découvrir une intrigue très-combinée, & où des perſonnages très-importans ſe trouvent compromis. Il ſe pourroit très-bien que nos Seigneurs, rougiſſant qu'un tel homme ait auſſi des titres & de vieux parchemins, aient tâché

d'accréditer le bruit qu'il les a volés, & qu'il n'eſt qu'un homme de la lie du peuple. Il n'eſt pas plus prouvé qu'il ait eu avec les Anglois les liaiſons qu'on lui impute. En attendant il eſt à ſuppoſer que M. de Maurepas ſe mord bien les pouces de ſa facilité à ſe laiſſer ſéduire par l'eſprit & les agrémens, & ſur-tout la gaîté de la converſation. Par-là le Comte de Paradès, comme feu le Marquis de *Pezai*, avoit obtenu les *bonnes graces*, & enſuite toute la confiance du vieux Mentor. On a prédit que ce priſonnier mourra *d'indigeſtion* à la Baſtille, & non ſur la place publique, ſi toutefois il eſt bien décidé qu'il ſoit criminel.

LE CHEVEU BIEN EMPLOYÉ.

Songe à Madame la Baronne de Ker...

Au défaut du bonheur embraſſons-en l'image,
Rêvons : l'erreur a ſes plaiſirs :
Et rêver quelquefois eſt un bien pour le ſage.
Un ſonge, en nous trompant, amuſe nos deſirs ;
S'il ne détruit nos maux, du moins il les ſoulage,
Et peut encor le jour occuper nos loiſirs ;
Il offre aux malheureux les ſecours qu'il eſpere,
A l'avare un tréſor, aux héros leur chimere,
Aux auteurs des ſuccès, à Chloé des ſoupirs,
A l'homme ambitieux l'idole qu'il révere ;
Pour les amans il a mille douceurs :
Il peint à l'un la beauté qu'il adore,
Moins prompte à s'armer de rigueurs ;
Pour l'autre il fait bien plus encore ;
Il énivre ſes ſens des plus tendres faveurs.

Heureux qui peut rêver! deſtin, je te rends grace;
Je te dois ce don précieux;
Jamais il ne me ſervit mieux
Que dans les doux inſtans que ma muſe retrace.

Ce fut hier que, las de vos mépris,
Inſenſible Ker...., enfin je fis uſage
Du cheveu que je vous ai pris.
Poſé dans un creuſet, par différens replis
De cœurs entrelaſſés il préſentoit l'image,
Et par un nœud d'amour ces cœurs ſembloient unis.
J'allume mon fourreau.... mais un peu trop je cauſe;
Et petit-à-petit vous ſauriez mon ſecret;
Je veux bien vous dire l'effet;
Le procédé : c'eſt autre choſe.
Après mon opération
Que je finis en diligence,
Je fis au dieu Morphée une invocation;
Et puis je m'endormis bercé par l'eſpérance;
C'eſt l'opium de la raiſon.
A peine le ſommeil ferma-t-il ma paupiere
Que livré tout entier à l'erreur de mes ſens,
Je me crus tranſporté ſur un char de lumiere
Dans ce vaſte jardin où la femme premiere,
Éprouvant de l'amour les deſirs innocens,
Excita ſon mari, par mille ſoins preſſans,
A fournir du plaiſir l'attrayante carriere:
Là, je vis d'un coup-d'œil des groupes d'animaux
Que le beſoin d'aimer uniſſoit de ſes chaînes;
Près d'un torrent fougueux, de paiſibles ruiſſeaux
Qui mêloient leur murmure aux brûlantes haleines,
Des amoureux zéphirs, aux chanſons des oiſeaux;
Je vis des bois, des fleurs, d'agréables fontaines:
Tout inſpiroit l'amour, tout augmentoit mes peines.
Ingrate! loin de vous, rien n'adoucit mes maux.

Triſte & penſif, j'errois dans un bocage
Quand tout-à-coup à travers un nuage,
Une divinité m'apparut dans les airs :
Elle n'arriva point au milieu des éclairs,
Le tonnerre ſe tut, &, ſans ombre d'orage,
Le ciel reſta paré des plus vives couleurs.
Eſt-ce Vénus la déeſſe des cœurs,
Qui vient pour embellir cet aſyle ſauvage !
Eſt-ce Pſyché ou ſon amant volage,
Ou bien Iris qui, ſervant les ardeurs
Du ſouverain des dieux, fait un tendre meſſage !
Ciel ! c'eſt Ker.... ah ! quel heureux préſage !
Oui : c'étoit vous ; jugez de mes tranſports !
Pour voler à vos pieds, je fais de vains efforts,
De mes ſens le plaiſir m'avoit ôté l'uſage,
Je ne reſpire plus, je tombe évanoui.
O retour ſurprenant, ô, bonheur inoui !
C'eſt dans vos bras que recouvrant la vie,
Je vois briller le plus beau jour !
Eſt-il deſtin plus doux & plus digne d'envie !
Je renaiſſois par les ſoins de l'amour.
» Diſſipe, cher amant, diſſipe tes alarmes, »
(Me dites-vous) tes malheurs ſont finis,
» Par les plus tendres nœuds nos cœurs vont être unis,
» Du bonheur d'être aimé goûte enfin les charmes.....
Je parus étonné.... « Ceſſez d'être ſurpris. »
(Reprites-vous) « ſi je te rends les armes,
» De ta conſtante ardeur ton triomphe eſt le prix.
» Tu ne me verras plus, inſenſible à ta flamme,
» Me faire de tes maux de barbares plaiſirs,
» Tu ne reſſens plus rien que n'éprouve mon ame,
» Et mon cœur embraſé partage tes deſirs. »
A cet aveu charmant, je ſens croître mon trouble,
Je cherche à voir mon ſort écrit dans vos beaux yeux,

Mais je n'en puis donner : ils pétillent de feux ;
A mes tendres regards leur vif éclat redouble,
Et vos ſoupirs brulans me preſſent d'être heureux.
Tout diſparoît pour moi dans la nature,
J'étois à vos genoux, je vole dans vos bras.
Sous un arbre chétif, ſur un lit de verdure
Que je vis de tréſors ; dieux ! que je vis d'appas
Dont même dans l'Olympe on ne ſe doute pas !
Cruelle ! alors vous étiez trop émue
Pour m'oppoſer les rigoureux remparts
D'une pudeur mal-entendue.
La volupté bravant ſes vains égards,
Vous offrit ſans voile à ma vue.
Quel vif tranſport vint me ſaiſir !
Un ſein d'albâtre & formé par les graces,
Qui ſe ſoutient ſans art, qu'anime le deſir
Et repouſſe la main qui va pour le ſaiſir ;
Une peau douce, unie & qui retient les traces
Des faveurs qu'on oſe y ravir ;
Deux taches, il eſt vrai, mais rondes & vermeilles,
Grains d'encens qu'amour offre à l'autel du plaiſir ;
Et cet autel charmant, où ce dieu fait ſes veilles,
Que conſacra Cypris.... mais, chut. Soyons diſcret ;
Couvrons de baiſers ces merveilles,
Afin d'en dérober à jamais le ſecret.
Pendant cet examen, vous vous étiez pâmée :
Deux fois vous comblâtes mes vœux,
Et par deux fois auſſi mes tranſports amoureux,
Se virent partagés par votre ame égarée.
Pour la troiſieme, hélas ! j'allois me voir heureux ;
Quand un maudit valet que la fievre quartaine
Puiſſe ſerrer la quarantaine,
Eſt venu m'arracher à la plus chere erreur ;
Mais il a ſuſpendu, non détruit mon bonheur ;

Et chaque ſoir, belle inhumaine,
Pour m'adoucir votre rigueur,
J'employerai du cheveu la vertu ſouveraine.
Vous le voyez, la recette eſt certaine
Pour faire de Morphée un dieu conſolateur.

De Paris, ce 21 Avril 1780.

Les temps ſont bien changés :... jugez-en par la facilité avec laquelle on vient ici d'arranger l'aventure du monde la plus ſcandaleuſe, & j'oſe dire, la plus indécente. (*)

Ces jours paſſés, un de nos grands Seigneurs revenoit de la campagne par le fauxbourg St. Antoine ; ſon cocher appercevant un Prêtre qui alloit adminiſtrer le viatique, ſe diſpoſa, ſelon l'uſage, à arrêter la voiture : le maître met le nez à la portiere, & ſe plaint du ralentiſſement de ſon train : le cocher lui dit ce qui l'y oblige ; mais comme il eût été populaire de donner un ſigne de reſpect, non pas à un Dieu qu'on méconnoît, mais à un Prêtre qu'on mépriſe, le Prince ordonne qu'on fouette & qu'on vole. La voiture part, accroche le dais, culbute les gens qui le portent, & cauſe au Prêtre une chûte d'autant plus dangereuſe qu'il fut renverſé par le dais qui lui tomba ſur la tête & le bleſſa. Le jeune Seigneur n'en perd pas un pas ; il arrive : Madame ſa mere apprend l'aventure ; elle court

(*) Car enfin, Monteſquieu le dit lui-même ; on n'offenſe jamais plus les hommes, que lorſqu'on choque leurs cérémonies.

à Verſailles en prévenir le Roi, qui, à ce qu'on dit, lui répondit ſagement, *que cela ne le regardoit pas*, mais qui probablement n'aura pu enſuite réſiſter aux alarmes de cette vertueuſe mere, puiſqu'il n'eſt réſulté de tout ceci qu'un tort donné au cocher. Pauvre La Barre! vos cendres furent pourtant jettées au vent!.. Répétons donc d'après Voltaire:.... *Les temps ſont bien changés*.....

Céſar, dans ſes commentaires *de Bello gallico*, rapporte que les Gaulois avoient droit de vie & de mort ſur leurs femmes. De nos jours ces mêmes Gaulois civiliſés, ont à peine le droit de ſe plaindre d'elles; à plus forte raiſon, n'en ont-ils aucun de les punir. Le Comte de B., ayant ſoupçonné la fidélité de ſa femme, s'eſt oſé permettre, dans un accès de jalouſie, un traitement peu digne de la galanterie, ou pour mieux dire de la joberie françoiſe; il a été fourré à Vincennes par lettre de cachet. Pour lui éviter le ridicule d'une pareille réputation, ſes parens ont pris ſoin de le faire paſſer pour fou, c'eſt-à-dire, attaqué de certaine maladie d'eſprit,.. de vertiges. Vous voyez combien ces précautions ſont galantes & charitables; avouez donc que notre ſiecle & que notre ſol ſont charmans. Ne ceſſons donc de dire: *Les temps ſont bien changés*....

Il n'y a pas plus de trente ans que tout jeu de haſard étoit proſcrit, pourſuivi juſques dans les plus obſcurs galetas de Paris; la garde enfonçoit les portes, ſaiſiſſoit tous les joueurs, & les conduiſoit à Bicêtre: il faut convenir

auſſi que ces noms ſiniſtres de lanſquenet & de pharaon ne méritoient aucun ménagement: le peuple joueur eſt ruſé; qu'a-t-il fait? Au lieu de ces noms barbares il a ſubſtitué les noms de *belle* & de *bouillote*; la ſévérité de la police n'a pu leur réſiſter : elle a permis ces jeux, quoique tout auſſi ruineux, mais à la condition que nos belles en auroient ſeules le privilege. Un jeune & riche Américain, nommé *Aucène*, l'un de nos petits maîtres les plus élégans, & très-répandu à ce titre dans le cercle de nos femmes galantes, s'eſt aviſé, à leur exemple, d'établir ces jeux dans ſa maiſon, & de les y maintenir malgré les défenſes qui lui en ont été faites à diverſes repriſes; on vient de l'exiler à trente lieues de Paris. Jadis on l'eût mis à Bicêtre, avouez que cela eſt plus doux. Diſons donc encore : *Les temps ſont bien changés.*

Peut-être le temps nous dévoilera-t-il un jour l'odieuſe ou malheureuſe cauſe d'un événement funeſte, dont l'Egliſe de St. Roch vient d'être le triſte théâtre. Quel ſpectacle plus douloureux en effet, pour des parens, pour des Prêtres, pour tout un public, de voir, au milieu d'une cérémonie religieuſe, quarante-huit jeunes vierges ſe débattre contre les attaques inattendues de la mort! Dimanche dernier, les enfans de cette paroiſſe, au nombre de ſeptante, faiſoient leur premiere communion; & chacun d'eux, à l'iſſue de la meſſe, ſe retira chez ſon pere & mere. L'après-dîner ils ſe raſſemblerent à l'Egliſe pour aſſiſter aux offices d'uſage. Les garçons étoient aſſis d'un

côté & les filles de l'autre ; ſoit qu'une aſſemblée auſſi édifiante eût excité la ferveur des bonnes ames, ou la curioſité de tant d'oiſifs dont regorge cette capitale, il eſt certain qu'il y avoit beaucoup de monde. On en étoit au ſecond point du ſermon, lorſque tout-à-coup pluſieurs des jeunes filles tomberent dans des convulſions affreuſes ; le mal va de rang en rang, & préſente, dans un inſtant, le plus effrayant tableau. Les parens s'alarment, & ne font qu'augmenter le trouble & le ſaiſiſſement où les Prêtres & les aſſiſtans étoient plongés : cependant, on porte à la hâte ces jeunes victimes ſur les degrés du portail, on leur fait reſpirer des eaux ſpiritueuſes : mais tous ces ſecours étoient inſuffiſans contre les violentes criſes de ces pauvres petites malheureuſes ; on les tranſporte chez elles, où les bons ſoins ont arrêté les progrès d'un accident ſi extraordinaire, ſi fatal, & dont la ſource eſt ſi peu connue, & ne le ſera peut-être jamais. Deux en ſont mortes le lendemain ; & les autres en ſont plus ou moins affectées. On a débité mille conjectures à ce ſujet, mais peu de vraiſemblables : ces jeunes gens n'ont point fait de repas en commun ; tous étoient à peu de diſtance les uns des autres ; pourquoi ces infortunées ont-elles été les ſeules victimes de cette cataſtrophe ? pourquoi !...

N'êtes-vous pas ſtupefait, Monſieur, de l'abandon obſcur dans lequel croupit Jeannot ! Tous ſes petits arrangemens ont été bien déconcertés : Mrs. les gentilshommes de la cham-

bre ont voulu le trouver bon, malgré lui, & l'ont gardé à l'eſſai dont il avoit tant ſollicité l'ordre. Ah, pour le coup, la chanſon a bien raiſon.

Pauvre Jeannot !
Franc Godenot !
Tu as enfin donné dans le panneau :

Et les deux mille écus d'appointemens chez Malter, & ſa rentrée par une piece nouvelle, & les applaudiſſemens qui l'attendoient ; tout cela eſt chu dans l'eau. *Les battus ne paient donc pas toujours l'amende !*

La rentrée de l'opéra s'eſt faite par *Atys*. Je ne reviens point ſur le jugement impartial que j'en ai porté, d'après l'impreſſion pourtant incertaine d'une premiere repréſentation : je puis dire plus aujourd'hui, & en peu de mots : la Reine honora ce ſpectacle le jour de la remiſe de cet opéra, & s'en fut dès la fin du ſecond acte. Il eſt peu d'épigrammes auſſi ſanglantes ; mais pour que le poëme arrangé à la moderne, n'ait point de jalouſie, voici le quatrain qui le juge.

Pauvre Atys, dis-moi, je te prie
Qui fut plus funeſte à ton ſort,
Ou Cybele pendant ta vie,
Ou Marmontel après ta mort ?

M. le Franc de Pompignan, l'un des quarante de l'Académie françoiſe, eſt mort dans ſa terre ; l'infatigable M. le Mierre eſt ſur les rangs pour ſon fauteuil.

Les amis ou ceux qui par vanité feignent de l'être, lâchent de temps à autre quelques fusées dans le monde, pour tâcher de s'y conserver une mémoire bruyante. Voici des vers du Marquis de Villette à La Harpe.

Celui que ta main dessina, (Voltaire)
Plus grand qu'Homere & qu'Euripide,
Plus grand que l'auteur de Cinna,
Fut long-temps ton maître & ton guide;
Mais héritier de ses crayons,
Tu l'es aussi de son génie;
Sa gloire a désarmé l'envie,
Et t'a couvert de ses rayons. (*Si couvert qu'il en est imperceptible*)
D'une touche brillante & fiere
Tu sais le peindre & l'égaler;
Tu consolerois de Voltaire,
Si l'on pouvoit s'en consoler. (*Mrs. les Philosophes ne sont pas si inconsolables.*)

Et voici la réponse de La Harpe. Comme ces gens-là puent avec leurs louanges!

L'amour propre & votre Apollon
Sont deux grands enchanteurs dont le pouvoir m'alarme;
Sans doute on sait flatter dans le sacré vallon.
Mais ce n'est pas toujours avec autant de charme.
Dans un piege si doux on se laisse attirer;
Votre style séduit l'oreille qu'il caresse.
La louange est, dit-on, le nectar du permesse,
Et vous savez le préparer.
Ma raison m'en défend : seule elle vous résiste;

De Verſailles, le 23 Avril 1780.

Nos politiques aſſurent que l'ancien projet d'attaquer l'ennemi dans ſes propres foyers, occupe de nouveau notre Miniſtere, & voici comment ils en arrangent l'exécution. M. le Comte d'Eſtaing demandé à grands cris par la Cour d'Eſpagne eſt allé à Madrid; il ſe rendra de là à Cadix où il trouvera une eſcadre de quarante vaiſſeaux, prête à recevoir ſes ordres. Les vaiſſeaux que l'on arme à Toulon ſeront du nombre, de là il revient au plus vîte qu'il peut à Breſt avec ce beau cortege qui augmenteront encore toutes les forces navales que contient ce port. Enſuite il partira, ayant ſous lui Mrs. Duchaffault & de Bougainville & cinquante mille hommes de troupes de débarquement, qui ſeront tranſportés ſur tous les corſaires & les bâtimens de toute eſpece que l'on raſſemble. M. de Maillebois ſera de cette expédition dont on aſſure que lui-même a rougé le plan, & on voguera en Irlande, en Ecoſſe & en Angleterre, pour prendre ces arrogans d'Anglois par tous les côtés, à peu près comme un criminel mutin que la Maréchauſſée entoure. Tout ce beau plan paroît vain & comme un rêve aux autres politiques qui voient tout en noir. Ils y oppoſent 1°. l'inimitié qui regne entre le Comte d'Eſtaing & de très-grands perſonnages; l'inſubordination du corps de la marine, quoique le Roi, en étant indigné, ait ordonné, qu'on caſſât ſans rémiſſion le premier qui donneroit le moindre

ſigne

ſigne de déſobéiſſance. 2°. La réſolution que les Puiſſances neutres paroiſſent avoir priſe de ne pas ſouffrir qu'il ſoit porté un coup très-conſidérable à l'exiſtence d'aucun des Etats qui forment en ce moment l'équilibre de l'Europe. 3°. La lenteur avec laquelle nos opérations s'exécutent ordinairement, ce qui laiſſe à tous les obſtacles, prévus & imprévus, le temps de ſe réunir. 4°. Les diſpoſitions que font les Anglois. Le contr'ordre donné à l'Amiral Graves, qui devoit aller en Amérique, les forces qu'ils raſſemblent vers Plimouth. 5°. Nous manquons un peu de matelots, mais la détreſſe des Eſpagnols eſt encore plus grande, & c'eſt la vraie cauſe du retard de leurs armemens de Cadix.

M. Joly de Fleury, auſſi célebre par ſon nom, par ſon ſéjour au Parlement Maupeou & par les gentilleſſes de Beaumarchais à ſon égard que par ſes aventures galantes, avoit été exilé à cauſe de ſes dettes, & de ſes déportemens envers une certaine Baronne d'Erſthal qu'on nommoit la *Baronne blanche* dans la ſociété des *Roués*. Cette femme vient de mourir, & l'ancien Procureur général eſt venu en hâte à Paris. Il a apparemment de bonnes raiſons pour oublier la rigueur de ſon ban. Il avoit laiſſé à Paris une ſienne femme très-jolie & fort ſenſible aux plaiſirs de l'amour. Accoutumée à ne plus ſentir le joug de l'hymen, la *petite Boule*, (ſi c'eſt le ſurnom de cette ancienne Procureuſe générale,) s'eſt plainte de ſon apparition ſubite, & il a été de nouveau renfermé ſur le champ dans la citadelle d'Arras.

Quelqu'un s'aviſa un de ces jours de débiter dans la galerie de Verſailles, d'après le *dit-on* de Paris, que le Comte de Paradès avoit avoué ſes complices, & alloit bientôt ſubir ſon jugement. Une femme de qualité ſe trouva mal à l'inſtant, & une heure après ſon mari fut arrêté. Comme cette aventure eſt encore équivoque, je ne ſais que vous en dire, mais il paroît que la détention de ce bâtard de Paradès intrigue beaucoup de grands perſonnages.

De Verſailles, le 25 Avril 1780.

M. de Vergennes paroît fort glorieux de la tournure que prennent les affaires de l'Europe, & il reçoit volontiers les complimens qu'on lui fait ſur le parti qu'a pris la Ruſſie, & ſur celui des Hollandois. Ce ſeront eux, à ce que je crois, qui paieront les pots caſſés. La Ruſſie doit envoyer un nouveau Miniſtre ici, M. Francklin tient auprès de nos Miniſtres une conduite très-réſervée. Il croit ſavoir qu'ils ont été au point de ſacrifier les Américains. Cela n'a tenu qu'à un fil. Je prévois qu'ils ſe brouilleroient bien vîte avec la France, ſi l'Angleterre vouloit reconnoître leur indépendance. M. d'Aranda prétend que les Etats-unis ont fomenté des troubles dans le Mexique; ce ſeroit prématuré à eux. M. Adams proteſte de leur innocence & aſſure qu'il faut s'en prendre aux Anglois. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'en pleine paix il y a quatre ou cinq ans, il y avoit à Londres deux Députés Mexi-

cains qui ont été écoutés du gouvernement & qui pendant près de deux ans ont ſuivi une négociation pour un traité de commerce, dont la baſe étoit l'indépendance protégée de cette riche contrée de l'Amérique, qui brûle de ſecouer le joug eſpagnol.

Le pauvre Comte de B.*** que ſa femme & ſes parens diſent être fou, parce qu'il ne ſait être cocu & ſe taire, n'en eſt point quitte pour être renfermé. Comme il ne convenoit pas à un fou d'être Colonel, on a donné ſon régiment au Chevalier de J.***, celui-même, dit-on, qu'il avoit voulu tuer auprès de ſon infidelle épouſe. Que dites-vous de cet arrangement?

La Chambre des Comptes craignant le coup fatal, dont M. Necker auroit pu la frapper, s'eſt bornée à faire des remontrances de forme au Roi ſur la ſuppreſſion des Receveurs généraux des finances. Mais ſur ce que le Directeur général qui tâche de préparer l'extinction ou du moins la grande réduction de cette Cour & de toutes celles du Royaume, fait répandre qu'au moyen du nouvel ordre des finances, ces chambres deviennent inutiles & même onéreuſes à l'Etat, la nôtre oppoſe: qu'elle eſt au contraire fort utile & peu coûteuſe, que ſans elle des Miniſtres infideles (& il s'en trouve au moins quelquefois) abuſeroient étrangement de leur place; que la vérification de tous les comptes à faire en la chambre, leur eſt un frein très-redoutable; que ſi même cette Compagnie coûte quelque choſe, cela ne peut entrer en comparai-

COMPARAISON.

Précis de ce qui a été ordonné pour l'adminiſtration des finances dans les années 1716, 17, 18, 19 *&* 1720 *d'une part, & en* 1776, 77, 78, 79 *&* 1780 *d'autre part; vérifié d'après les pieces originales, imprimées à la ſuite de l'*Hiſtoire du Syſtême.

On lit dans l'hiſtoire du ſyſtême qu'avant qu'il ait eu lieu, on avoit épuiſé toutes les reſſources que peuvent procurer les emprunts, les loteries & les créations de rentes viageres.

Que Law propoſa enſuite ſon ſyſtême comme le moyen d'éviter de ſurcharger l'Etat par de nouveaux impôts.

Qu'il fit enviſager la deſtruction de tous les crédits particuliers comme devant produire l'augmentation de celui du Roi, qu'il propoſe de ſubſtituer à tous les autres.

Une déclaration du Roi qui ordonna que tous les billets faits pour le ſervice de l'Etat ſeroient rap-

On lira dans l'hiſtoire du temps préſent que M. Necker a épuiſé toutes les reſſources des emprunts, loteries & création de rentes viageres : Edits de 1776, 1777, 1778 & 1779.

Qu'il a préſenté ſon plan économique, comme le moyen d'éviter de ſurcharger l'Etat par de nouveaux impôts.

Qu'il a fait enviſager la deſtruction des crédits intermédiaires, comme devant ſervir à l'accroiſſement de celui du Roi qu'il s'eſt propoſé de ſubſtituer à tous les autres.

La déclaration du 7 Février 1779, portant que tous les brevets de penſion, ou autres dons ſeront

portés & vérifiés, procura au commencement de 1716 le retardement de leurs paiemens.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 2 Mai 1716, qui permit à Law & Compagnie d'établir une banque publique ſous le titre de *Banque Générale.*

Un an après, la banque générale fut réunie au tréſor Royal, & il fut ordonné que ſes billets ſeroient reçus en paiement.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Janvier 1779, qui ordonne que les traitans généraux d'affaires extraordinaires ſeront tenus de préſenter & affirmer leurs comptes devant les Commiſſaires.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 27 Août 1779, qui caſſe & annulle le Bail de la Ferme Générale.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Octobre 1779, pour faire ceſſer les fonctions de Receveurs Généraux rapportés pour en faire la vérification, a fait profiter au Roi du retard de paiement qui en a réſulté.

Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Septembre 1776, qui a permis à une compagnie d'établir une banque publique ſous le titre de *Caiſſe d'Eſcompte; Item* arrêt du 7 Mars 1779.

Les billets de la Caiſſe d'Eſcompte ſont reçus dans toutes les caiſſes du Roi & offerts en paiemens aux particuliers, quoique cela ſoit contraire à la condition de leur établiſſement.

Edit du Roi du mois de Novembre 1778, qui ordonne que les Tréſoriers généraux & particuliers ſeront ſupprimés & tenus de préſenter & affirmer leurs comptes devant les Commiſſaires.

Arrêt du Conſeil du 9 Janvier 1780, qui détruit la Ferme générale.

Edit du Roi du mois d'Avril 1780, pour faire ceſſer la fonction des Receveurs généraux des Fi-

de finances, & ordonner qu'il ſoit pourvu au rembourſement de leurs offices, en *récépiſſés* au porteur, auſſi-tôt après la liquidation qui en ſera faite ſur quittance de finances.

Les reſcriptions furent converties en billets de banque.

Déclaration du Roi du mois de Février 1720, avec préambules éloquens tendant à réprimer le luxe.

L'auteur du ſyſtême a été regardé pendant deux ans comme un génie ſupérieur; il ſe rendit hardiment garant de tous les événemens, ſes opinions prévaloient dans le Conſeil, & ſes opérations excitoient l'enthouſiaſme du Public.

M. Law étoit étranger & banquier.

Il fut Contrôleur général.

Il bouleverſa le Royaume, ruina les particuliers, fit faire la banqueroute & ſe ſauva.

nances, & ordonner qu'il ſera pourvu au rembourſement après l'apurement & correction de leurs comptes, ce qui ſera un délai de plus de 4 ans.

On peut conjecturer que les reſcriptions étant décréditées, on voudra les remplacer par les billets de la Caiſſe d'Eſcompte.

Les préambules des nouveaux Edits ſont plus éloquens encore, ayant le même objet.

L'auteur du nouveau plan eſt encore regardé comme un génie ſupérieur; il n'héſite pas à garantir le ſuccès de ce qu'il propoſe ſans être dans le Conſeil; il ſait faire prévaloir ſes opinions, & ſes opérations ont trouvé juſqu'à ce moment des enthouſiaſtes.

M. Necker eſt étranger & banquier.

Il eſt Directeur général.

Il bouleverſe tout, il ruine les particuliers, &c. &c. &c.

M. de Maurepas étoit dans le Conſeil, mais trop jeune pour prévenir une funeſte cataſtrophe.

Le Parlement effrayé de l'établiſſement de la banque, rendit le 12 Août 1718, un arrêt qui finit par défendre à tous étrangers même naturaliſés, de s'immiſcer en aucune maniere au maniement & à l'adminiſtration des deniers royaux, ſous les peines portées par les ordonnances. Cet arrêt n'empêcha pas la cataſtrophe, mais il prouva que le Parlement l'avoit prévue & fut ſa juſtification.

M. de Maurepas eſt à la tête du Conſeil, ce n'eſt que par ſa ſageſſe, que le Public peut eſpérer d'être préſervé d'une pareille cataſtrophe.

M. Necker ſuit la même marche que Law; quelle ſeroit l'excuſe du Parlement & du Miniſtere, s'il en réſultoit encore le même effet? Un arrêt du Conſeil a permis l'établiſſement d'une Caiſſe d'Eſcompte pour les lettres de change; mais peut-il exiſter un papier monnoyé ſans la ſanction du Parlement?

De Paris, le 29 Avril 1780.

J'ENTENDS la plaiſanterie tout comme un autre; je lis volontiers tous les pamphlets qui me tombent entre les mains: mais il y a loin d'un coup de patte à un coup de poignard. Pour vous, Monſieur, qu'un penchant tant ſoit peu malin, porte vers la ſatyre, jouiſſez d'une trouvaille de ce genre, faite tout récemment dans les ruines, non d'*Herculanum*, mais de *Jéruſalem*, & traduite de l'hébreu par

un amateur. Elle a pour titre : *Suite de la vision du Prophete Daniel.*

» Et le premier jour du mois de Niſam, j'étois couché ſur les bords de l'Euphrate, déplorant dans mon cœur les malheurs de Sion ; & je me flattois qu'un jour Jéhova laiſſeroit déſarmer ſa colere, que nous reverrions le grand fleuve Jourdain, qui a quarante-cinq pas de large, & le beau pays qui l'arroſe ; & que l'heureux temps reviendroit où nous pourrions encore égorger nos ennemis, comme Adonaï nous le preſcrit, piller leurs poſſeſſions, comme il nous l'ordonne, maſſacrer leurs femmes & leurs filles, brûler des milliers de vieillards, & écraſer ſur la pierre la tête des petits enfans pour accomplir la loi de l'éternel. »

» Et je me réjouiſſois de ces douces penſées : & tout d'un coup mes yeux ſe fermerent, & un doux ſommeil s'empara de mes ſens, & je m'endormis profondément, & je me figurois être dans le palais de Babylone. Et comme je ſuis curieux, je parcourus ce vaſte édifice, & j'entrai dans une grande Salle, (*) & elle étoit partagée par le milieu & la partie qui étoit devant moi repréſentoit un Palais, & il étoit formé de chaſſis couverts de toile peinte ; le tout aſſez mal illuminé. Et je fus étonné quand je me retournai, de voir l'autre partie de l'appartement entourée de trois rangs de cages de femmes Caldéennes,

(*) Comédie françaiſe.

brillantes de pierreries, assez mal assises, entassées les unes sur les autres, & plongées dans une obscurité qui m'empêchoit de distinguer leurs traits. »

» Et au milieu de cette enceinte, j'apperçus quatre à cinq cents hommes, tant jeunes que vieux, debout pressés l'un contre l'autre, tous le visage tourné vers le Palais de toile peinte, gardant quelquefois un profond silence, l'interrompant quelquefois pour crier *bravo*, *bravo !* ou *paix là.* Et je me disois, ces gens là sont fous ou ivres. Et je vis qu'ils écoutoient attentivement ce que disoient des hommes & des femmes qui s'entretenoient tout haut de leurs affaires dans le Palais de chassis couverts de toiles peintes. Et ils avoient l'air d'éprouver de grands malheurs, de ressentir de vives afflictions, de se parler d'amour, de se prodiguer des injures, de se confier des secrets, & ils crioient à tue-tête. Et personne ne leur disoit, taisez-vous donc, ne criez pas si fort, vous êtes des imprudens, on entend tout ce que vous dites. Et j'avois envie de les avertir ; mais quand je vis que tout le monde prenoit du plaisir à être de moitié dans leur confidence, je fis comme les autres. Et il y en avoit quatre ou cinq qui s'égosilloient, & on leur crioit *bravo ;* & moi, je disois ces gens-là m'étourdissent. Et ils ont beau se frapper l'estomach, lever les mains au ciel, trépigner sur le carreau, secouer leurs plumes & se déchirer la poitrine, & ils ne me touchent point, & je sens que s'ils parloient ce qu'ils disent, cela

pourroit m'intéreſſer. Et je fis cette réflexion haut; & un vieux Caldéen qui étoit à mes côtés m'entendit, & me dit, *tu as raiſon, eſclave*, tous ceux que tu vois là ſont des braillards; & ils ignorent que les grandes paſſions ſont muettes, ne s'expriment que par des accens étouffés : & leur ame n'eſt que dans leur cerveau, & leur ſenſibilité n'eſt que dans leur goſier, & leur chaleur n'eſt que dans leur geſte, & leurs effets ne ſont que des pantomimes outrés, & leurs grands traits ne ſont que des diſſonnances perpétuelles de ſons inſupportables; ils ne font que crier, parce qu'ils ne ſavent point parler; & leur phyſionomie grimace toujours & n'exprime rien, parce que l'ame ſeule donne aux traits du viſage l'expreſſion propre à chaque ſentiment; & leur voix ſaute toujours du haut en bas, & de bas en haut, parce qu'ils ne connoiſſent rien au langage de la nature & à l'expreſſion du ſentiment; & ce qu'ils font s'appelle *jouer la tragédie*, c'eſt-à-dire, exécuter les *chef-d'œuvres* des plus grands maîtres, qui ont mis en actions les *dits* & *faits*, les actes de vertus, les crimes, les malheurs des hommes célebres, ou les révolutions des Empires. Et pour rendre ces chef-d'œuvres, il faut du talent; & ces gens-là n'en ont point. Et tu vois bien *cet homme* (*) *noir*, dont le viſage ſeroit aſſez bien s'il diſoit quelque choſe, qui a la jambe grêle, & le buſte mal

(*) *La Rive.*

[illegible] les bras longs & la tête roide, qui [illegible] avec le fier orgueil d'un paon & se [illegible] sur deux pieds comme un *loup*, & [illegible] la Nature ait formé un plus grand [illegible] dans [illegible] notre patrie, & [illegible] [illegible] ainsi qu'une grosse [illegible], des poulmons d'éléphant, [illegible] & un grand [illegible] & pour *emploier à l'ame* [illegible] sur de marbre, il crie ; [illegible] frappe des pieds sur le parquet, & quand il frappe enfonce les bras parmi les airs. Il [illegible] a été quelques années dans de [illegible], mais l'erreur [illegible] & on [illegible] l'apprécier. Ecoute [illegible] ces [illegible] qu'il cache, cela s'appelle des [illegible]. C'est avec cela que l'on accueille & que l'on récompense des [illegible] comme lui, qui ont l'audace d'entreprendre plus qu'ils ne peuvent faire. Et tu entends comme ces huées redoublent, & tu vois bien comme il les mérite. Et tu peux t'imaginer qu'il [illegible] & nérite & *l'orgueil de ne les imputer qu'à ses ennemis qui veulent lui nuire*, & moi qui les connois, je dis que cela sera, & je ne juge par Rolus que s'il annonçoit seulement ses dispositions, il n'éprouveroit que des encouragemens, mais on désespere de lui, & on punit à juste titre ses prétentions & son impudence. Et tu vois bien cette petite (*)

(*) Le Rois.
(**) Le Public.

ſemme, dont la tête eſt trop groſſe pour ſon corps, dont les yeux ſont éteints, & qui a recouvert ſon teint graveleux & tanné, & ſes traits effacés par un triple enduit de ceruſe & de vermillon; eh bien, ſous ce paſtel impoſteur, ſous ce maſque, qui de loin eſt paſſable, grace aux lumieres qui lui donnent encore un certain éclat, elle cache un ame encore plus fauſſe que ſa beauté d'emprunt. Et tu vois ſes geſtes compaſſés; & entends-tu les ſons aigus de ſa voix glapiſſante; & te fais-tu à ce graſſeiement inſupportable qui détruit la nobleſſe & le nerf du caractere paſſionné qu'elle doit nous peindre? Et que penſes-tu de la voir perpétuellement courbée en deux, geſticuler à tour de bras, mettre la main ſous le nez de ſon pere ou de ſon amant; & dire *je vous aime*, comme on dit une injure? Et remarques tu, que malgré ſes contorſions d'énergumene, ſes haut-le-corps, & ſes cris qui ne partent que du goſier ou du cerveau, cette femme ne dérange jamais l'édifice de ſa coëffure, ni la ſimétrie de ſon ajuſtement; & que ſon viſage qu'on croiroit découpé d'un tableau, a toujours le même coloris, la même expreſſion, & ne varie jamais? As-tu fait attention que les applaudiſſemens qu'elle reçoit, rares & clairs-ſemés pourtant, de quelque peloton d'ignorants ſoudoyés, que l'on va ramaſſer de carrefour en carrefour & qui n'attendent que le ſignal convenu pour étourdir leurs voiſins? Et t'apperçois-tu de ces *chut*, *paix-là*, *paix donc*. dont le nombre & la force étouffent

plaudiſſemens mercénaires ! l'indignation les arrache aux gens de goût qui ne peuvent voir accorder à l'impudente & orgueilleuſe nullité, ce qui ne doit être que la récompenſe du talent. Et je regardois tout ce que me montroit le Babylonien, & j'écoutois tout ce qu'il me diſoit, & je voyois qu'il avoit raiſon. Et je lui dis, à Babylone, on ne fait donc point faire juſtice de l'orgueil & de l'impudence, & j'ajoutois, ſi Jehova qui a montré ſon derriere à Moyſe dans le buiſſon ardent, nous avoit accordé un ſpectacle, s'il nous avoit envoyé de mauvais comédiens, bien impudents & bien orgueilleux, nous l'aurions prié de les traiter comme il a fait des peuplades entieres qui n'avoient d'autre tort que d'être chez elles, & de ne pas permettre que nous les en chaſſions. Et Jehova nous auroit exaucés, car il n'entend pas raillerie; & je trouve que vos Dieux ſont bien patients de ſouffrir comme cela qu'on ennuie impunément le public : mais chacun fait chez ſoi comme il le juge à propos. Et quel eſt ce *Vieillard* (*) *aveugle*, qui paroît là-bas ſoutenu par une jeune fille ? ſes cheveux blancs m'impoſent le reſpect. Et le Chaldéen me répondit, celui que tu vois n'a beſoin que de ſe montrer pour affecter l'ame & pour toucher les cœurs. Et conſidérez un peu la nobleſſe & la ſimplicité de ſes mouvemens, & le pathétique de ſon organe. Il n'eſt pas néceſſaire

(*) *Briſard*, dans Œdipe.

que je t'avertiſſe qu'il peche par l'intelligence ; qu'il entend à peine ce qu'il dit, & qu'il déraiſonne le plus ſouvent. Et tu t'en appercevras facilement : mais laiſſe-le s'échauffer, laiſſe l'action l'entraîner ſans qu'il s'en doute à quelque morceau de force & d'énergie. Et tu ſeras toi-même entraîné, & tu entendras la voix de la nature retentir juſqu'à ton cœur, & l'exploſion de l'ame de ce vieillard remuera tes entrailles. Et il aura l'air d'avoir de l'eſprit : & ſi l'âge, qui s'avance, ne détruit pas entiérement ſes forces, l'enſemble de ſon talent te fera toujours plaiſir, & tu lui pardonneras ſes défauts en faveur de ſes bonnes qualités. Et je trouvai que le Babylonien raiſonnoit juſte ; & je lui dis ; cette jeune (*) fille qui ſoutient ce vieillard ne t'émeut-elle pas comme moi ? & ſa figure ne te paroît-elle pas douce & intéreſſante ! Et il répartit, ſa voix arrive juſqu'à mon cœur, ſon ame parle à mon ame, elle réduit, elle touche, elle enchaîne ; tout ce que le ſentiment a de plus tendre, elle ſait l'exprimer ; tout ce que les paſſions ont d'orageux & de terrible, elle a l'art de le peindre ; rien n'eſt étranger à ſon talent. Et cet homme fluet (**) & délicat que tu découvres dans l'éloignement, va compléter l'illuſion qui s'empare de tes ſens. Et tu ne l'entendras pas hurler comme cet énergumene qui t'étourdiſſoit il n'y a qu'un moment, & il maîtriſera toutes tes facultés. Et ſon ame

(*) *Sainval*, cadette.
(**) *Molé*.

brûlante entraînera la tienne : & en l'écoutant, tu ne t'appercevras plus de ce que la nature lui a refuſé. Et je vis effectivement un tableau qui déchira mon cœur. Et je me crus tranſporté dans un autre pays : ce vieillard, la jeune fille & ſon frere me firent éprouver tous les ſentimens dont ils étoient animés : & je conclus que le peuple de Babylone n'avoit pas tort de chérir ceux qui lui procuroient des plaiſirs auſſi vifs. Et bientôt, je ceſſai de voir ; une nuit profonde m'environna, & je me trouvai dans un bois au milieu duquel il y avoit un tombeau. Et j'apperçus une femme (*) échevelée, armée d'un poignard, qui s'avançoit le déſeſpoir dans les yeux pour immoler un jeune homme. Et dans cette femme égarée, je ne vis qu'une tendre mere, craintive, agitée, tremblante pour les jours de ſon fils. Et ſon action forte & vigoureuſe, le jeu de ſa phyſionomie, les accens étouffés de ſa voix, ſes diſcours d'autant plus perſuaſifs qu'ils ſembloient l'expreſſion de ſon ame, m'arracherent à mes réflexions, réveillerent mes eſprits & firent palpiter mon cœur. Et je partageai les alarmes de cette mere infortunée ; ſes cris déſeſpérés retentirent juſqu'au fond de mon ame ; ſa poſition affreuſe & le choc perpétuel de ſes ſentimens, tous variés, tous diſtincts, tous frappans, tous naturels, me tranſporterent hors de moi. Et mes larmes couloient en abondance ; & mon cœur étoit

(*) *Sainval* l'aînée, dans Mérope.

oppreſſé ; & je ne reſpirai plus qu'à peine. Et de nouveaux tableaux moins terribles, mais non moins ſéduiſans vinrent frapper mes regards ; & je vis une jeune (*) beauté douce, ingénue, dont le maintien annonçoit la candeur, & elle parloit d'amour avec le ton qui perſuade, & elle intéreſſoit tous les ſentimens, parce que ſon ame étoit de moitié dans tout ce quelle diſoit, que ſa voix avoit un charme inexprimable, & que l'honnêteté, que la décence accompagnoit ſes regards, ſes geſtes & ſes diſcours. Et elle adreſſoit la parole à un homme (**) que j'aurois cru jeune, à n'en juger que par les agrémens de ſa phyſionomie, par l'élégance de ſa taille & les graces de tous ſes mouvemens. Et cet homme étoit plein de feu : & tout ce qui ſortoit de ſa bouche étoit autant de ſaillies rendues encore plus brillantes par la maniere dont il les exprimoit. Et il avoit un ami auquel il ſe confioit, & cet ami (***) plus jeune que lui, plaiſoit à ma raiſon, touchoit mon cœur : moins brillant que l'autre perſonnage, il n'en étoit pas moins agréable, & avoit de la fierté, de la nobleſſe dans le maintien, de la fineſſe dans les regards ; je remarquai qu'il étoit à ſon aiſe dans tout ce qui exige l'ironie maligne & la plaiſanterie de ſang-froid : ſa voix, ſa prononciation le trahiſſoient quelquefois, mais il réparoit ce défaut par une intelligence ſûre &

(*) *Doligni.*
(**) *Molé* dans le comique.
(***) *Montvel.*

une ſenſibilité vraie. Et voici qu'après eux m'apparurent trois eſclaves de différens ſexes, deux hommes & une femme. La femme (*) étoit gaie, & me communiqua bientôt le plaiſir qui l'animoit, & le déſordre charmant de ſes idées, & ſa phyſionomie brillante, & ſon petit nez retrouſſé ſe graverent dans ma tête & n'en ſont pas encore effacés. Et les deux hommes m'amuſerent également, l'un (**) grand, bien découplé, plaiſant ſans chercher à l'être, l'œil expreſſif & plein de feu, portoit ſur ſon viſage tout le caractere & l'audace de la fourberie. Et mille voix répéterent autour de moi; *c'eſt un honnête homme.* Et l'autre (***) taillé délicatement, annonçoit plus la ruſe que la ſcélérateſſe, ſavoit exciter le rire ſans outrer la plaiſanterie, & ne ſacrifioit jamais la raiſon au deſir de paroître comique; & chacun diſoit, j'aimerois mieux être ſervi par lui toute ma vie, qu'un quart-d'heure par ce bouffon (****) dégoûtant, que nous ſommes condamnés à ſupporter vingt ans, cet hiſtrion dont la gaîté n'eſt que grimace, dont la plaiſanterie n'eſt qu'une charge infâme, digne en tout de ſes ſœurs par ſa nullité, ſon effronterie, ſon orgueil & ſa méchanceté. Et je m'applaudis de n'être pas obligé de voir celui que l'on peignoit ſous ces affreuſes couleurs. Et j'admirai les autres & j'applaudis à leurs talens. Et dans l'ivreſſe où me plongeoit une

(*) *Fanier.*
(**) *Auger.*
(***) *Préville.*
(****) *Dugazon.*

ſi douce illuſion je m'écriois, Dieu d'Iſraël! conſerve des êtres qui produiſent en nous des ſenſations ſi vives & ſi touchantes. Et comme j'adreſſois ma priere à Jéhova, je vis cette petite femme, à la groſſe tête, au teint plâtré, qui crioit, ſe démenoit & tâchoit d'animer ceux qui l'entouroient contre cette mere intéreſſante, dont l'ame de feu avoit pris tant d'empire ſur mes ſens. Et elle prononçoit d'une voix forte, *chaſſez-la*, *chaſſez-la*; elle a plus de mérite que moi; *chaſſez-la*; tant qu'elle ſera parmi nous je ne ſervirai qu'à augmenter ſon triomphe : & cette petite femme, telle que les Caldéens repréſentent le *mauvais principe*, étoit armée de ſerpens, & les jettoit ſur tout ce qui l'environnoit. Et tous ceux qui avoient touché ces reptiles impurs ſe rangeoient du côté de l'Arimane femelle. Et ils crioient, *chaſſez-la*, *chaſſez-la*. Et un de ſes ſerpens couleur d'or & d'argent s'élance ſur le vieillard aveugle, dont j'avois été ſi ſatisfait, & le venin agiſſant à l'inſtant, il ſe mit à crier comme les autres, *chaſſes*, &c. Et vainement, neuf ou dix eſprits bienfaiſans s'armerent pour la défendre; ils furent repouſſés & la petite femme, aux traits effacés, à la voix rauque & glapiſſante, hurlant comme un forcéné, traînoit par les génitoires un vieux (*) ſatrape, à qui elle crioit : vous avez le pouvoir, abuſez-en : j'ai forniqué avec vous, ſouvenez-vous-en; & vengez mon amour-

(*) D. de D****.

propre offenſé ; *chaſſez-la*, *chaſſez-la*. Et le public crioit *haro*. Et le Satrape dit à ſa vieille concubine, je n'oſerois : on me crie *haro*, que diroit le public ? & la concubine répondoit : moquez-vous du qu'en dira-t-on ; vous connoiſſez mes talens au jeu d'amour, narguez le public, & vengez-moi, vous aurez du plaiſir. Et comme il ſe défendoit, moitié par honte, moitié par probité ; elle lui lance le plus vénimeux de ſes ſerpens, *celui qu'elle avoit nourri de ſon lait* ; & alors le vieux ſatrape devient furieux, & il ſe mit à crier : *de par le Roi*, qu'on a trompé, je t'ordonne de ſortir de Babylone, & de ne point t'approcher de la banlieue ; tu ſeras punie d'avoir plus de talent que ma concubine. Et tu ſeras rayée du nombre des élus parce que tu as eu l'audace de plaire. Et ſeront traités comme toi, ſi Dieu me donne vie, tous ceux qui ſe déclareront de ſon parti, ou qui auront plus de mérite que ma concubine. Et nul n'aura de talens hors nous & nos amis : & le public aura beau ſe plaindre, il faudra qu'il ſouffre ma créature. Et l'on me traitera d'imbécille, je le ſais ; & ma concubine viendra me voir le matin, & je ſerai conſolé. Et je rappellerai la *proſtituée* (*) *de Babylone*, & elle reviendra parmi vous, qui déjà très-avilis par le préjugé le plus injuſte, ſerez couverts de fange par moi, votre protecteur, en vous forçant de recevoir celle qu'ont rejetté toutes

(*) *La Raucourt.*

les nations. Et le peuple qui l'écoutoit, ſe mit à crier : *au ſcandale, à l'impureté* ! Et l'on entendit, place, place au *Prince des Nains*. Et je regardai, croyant voir, à la tête d'une troupe de Pygmées, un avorton, rebut de la nature ; & j'apperçus un grand homme pâle, maigre, à l'œil bête, au rire niais, affectant un air d'importance. Et quelle fut ma ſurpriſe quand je vis à travers ſon corps diaphâne, qu'au-lieu de ſang, une boue noire & empeſtée circuloit dans ſes veines, & que le rayon, émané de la divinité qui nous anime, par qui nous penſons, qui anoblit notre être, s'étoit éteint chez lui dans cette fange impure, & ſon cœur tomboit en pourriture ; & on n'y diſtinguoit aucun de ces ſentimens qui caractériſent la nobleſſe : la lâcheté, la poltronerie, la débauche infame, le menſonge, la flatterie, l'avarice & la duplicité ſe partageoient le reſte de ce cœur gangrené. Et il perça la foule en conduiſant ſur le poing, une femme que je pris pour un homme à ſa démarche effrontée, à ſa voix forte, à ſa taille giganteſque. Et elle jettoit des regards laſcifs ſur toutes celles de ſon ſexe. Et une voix cria, *la voilà*, celle qui a renchéri ſur toutes les abominations dont les peuples ſe ſont ſouillés. Et elle va renouveller ici les ſcènes de debauche & de luxure qu'elle y donna jadis. Meres ! ne quittez plus vos filles. Amans ! veillez ſur vos maîtreſſes. Maris ! prenez garde à vos femmes. Et ſi vous vous relâchez un moment, elle entrera dans votre lit, elle polluera ce que vous avez de plus cher. Et le

vieux Satrape, s'efforçant de couvrir cette voix, montroit au public la proſtituée de Babylone, & répétoit fortement; elle n'a ni ame ni intelligence, elle n'effacera pas ma concubine; c'eſt ce qu'il nous faut. Et j'entendis tout cela. Et je vis toutes ces abominations de l'homme de boue & de ſon androgine; & furieux, je donnai à tous les mauvais principes du monde le *Satrape*, la *Concubine* & tous ceux qui avoient conſpiré la perte de cette *Mere* infortunée & proſcrite, dont le crime étoit d'avoir trop de mérite; & comme je jurois de toutes mes forces, le peuple de *Babylone* & des contrées adjacentes s'ameuta, & ſe mit à crier comme moi; & l'on n'entendit que *brocards*, *ſifflets*, *huées & malédictions*. Et ce tapage affreux me réveilla. Et je me trouvai aſſis ſur les bords de l'Euphrate. Et je vis que tout ce qui venoit de ſe paſſer à mes yeux, n'étoit que l'effet d'un ſonge. Et il avoit fait une telle impreſſion ſur moi qu'il me ſera toujours préſent à ma penſée. »

ROMANCE.

Dans nos bois, à la prairie,
Colin me ſuit chaque jour.
Aſſis ſur l'herbe fleurie,
Il me prie,
Me ſupplie,
De partager ſon amour.
Il me vante ſa conſtance,
Ses feux, ſes ſoins, ſon tourment;

Un regard fait ma défenſe,
Il ſe tait en ſoupirant ;
Mais, hélas ! que ſon ſilence,
Pour mon cœur eſt éloquent !
Sur les bords d'une fontaine,
Je rêvois hier au ſoir,
Son chagrin faiſoit ma peine,
Qu'elle eſt vaine
Cette chaîne
Dont nous lie le devoir !
Je partageois les alarmes
D'un amant tendre, ingénu ;
Je verſois de douces larmes,
Que mon cœur étoit ému !
Vertu ! qu'auroient fait tes armes
Si Colin étoit venu ?

De Paris, le 2 Mai 1780.

Mrs. de Queiſſac, dont le procès criminel vous a été connu, ſont ſortis de priſon, moyennant quarante mille livres comptant & trente mille à termes convenus avec M. Damade leur adverſaire. Le Chevalier de Queiſſac eſt allé d'abord joindre ſon régiment & les deux autres ſont partis pour l'Amérique.

Madame la Princeſſe de Guéméné, ayant voulu donner à la Reine le portrait de Madame première, fille de L. L. M., a choiſi M. Melchi, ſculpteur, pour exécuter ſon idée. Il faut convenir que le choix a été des plus heureux. Cet artiſte l'a repréſenté dans un

grouppe ſous la figure de l'eſpérance avec tous ſes attributs. Cette Princeſſe, de la plus parfaite reſſemblance, quoique difficile à ſaiſir dans un âge auſſi tendre, eſt aſſiſe au bord de la mer, ſur un rocher. Un Dauphin ſort de l'eau; elle lui ſourit & lui tend les mains. Ce qui m'a fait beaucoup de plaiſir, c'eſt que l'artiſte a ſu faire percer à travers un air agréable, la frayeur que doit inſpirer à un enfant de cet âge, la vue d'un ſemblable animal.

Comme il falloit des vers pour mettre au bas du groupe, M. Melchi s'eſt adreſſé à M. Marmontel qui lui a fait ceux qui ſuivent. L'Eſpérance parle :

C'eſt moi qui flatte & qui conſole,
J'ai tous les mortels pour amis;
Et j'aime à voir l'heureux ſymbole
Du bien que je leur ai promis.

Pourriez-vous m'expliquer l'idée du poëte? je la crois ſuſceptible d'un très-long commentaire & puis l'heureux ſymbole du bien réſide-t-il dans la Princeſſe ou dans le Dauphin à venir? cet auteur eſt vraiment malheureux. Il ne peut faire des vers qu'ils ne ſoient alambiqués & obſcurs. M. le Comte de C*** les a trouvés déteſtables. Il s'en eſt expliqué ouvertement à M. Melchi, qui les a défendus de ſon mieux. « Vous en direz ce que vous » voudrez... Vous avez beau dire, perſiſtoit » le Comte, je m'y connois & je les trouve » indignes d'être préſentés. »

Enfin on a propoſé ceux-ci à l'artiſte & l'idée

l'idée en a été jugée très-heureuſe. Comparez-les avec ceux de M. Marmontel :

Sous les traits ſéduiſans de la douce eſpérance,
Une jeune Princeſſe, ornement de la cour,
Nous annonce un Dauphin, qui, cher à notre amour,
Aſſure pour jamais le bonheur de la France.

L'auteur fait ici parler la Princeſſe qui préſente le portrait de Madame premiere, en même temps qu'il réunit dans les quatre vers l'explication du groupe. Ces vers ſont de M. de Santerre, maître des Comptes, & auteur de diverſes pieces du théâtre italien, entr'autres de la *Fête du château*, d'*Annette & Lubin* en ſociété, & l'année derniere, du *Savetier & le Financier*, & de mille petites pieces de ſociété, plus charmantes les unes que les autres.

Nous venons de perdre M. Dorat. Sa mort occaſionne un deuil conſidérable dans la cour des Délies. N'eſt-il pas malheureux de mourir ſans avoir été académicien, ſur-tout après avoir fait de jolis vers & d'aſſez foibles pieces de théâtre. Mais enfin il eſt mort, & avec lui périt, ſi nous en croyons quelques enthouſiaſtes, le génie de la poéſie; moi je ne dirai que le génie des vers, car il avoit une facilité étonnante.

On a donné dernièrement aux François la *Veuve du Malabar*, tragédie par M. le Mierre. Les tranſports des ſpectateurs ont été pouſſés à l'extrême; on a demandé l'auteur. Mais comme il avoit prévu l'événement, il s'étoit évadé.

Les cris ont continué ; la garde eſt venue ; on a voulu arrêter un jeune homme ; tout le parterre s'eſt réuni & a crié de plus fort, l'*auteur*. Le Sr. Courville eſt venu annoncer au public que l'auteur n'étoit point venu au ſpectacle. On a crié qu'il ne falloit pas venir le dire au bout d'un quart-d'heure, qu'il eût à ſe mettre à genoux pour demander pardon. L'acteur s'eſt enfui, le bruit a continué & a pourtant ceſſé *lorſqu'on eût fait entrer* une double garde, qui a mis à la raiſon les petits clercs de procureurs & nos joueurs de comédies bourgeoiſes. On a donné le ſurlendemain la même piece ; le ſpectacle a été fort tranquille & l'on y étoit à l'aiſe. Voilà deux extrêmes dignes du parterre françois.

Les enfans qui ont fait leur premiere communion à St. Roch & dont je vous ai déjà entretenu, reſſentent toujours des douleurs dans les inteſtins & ont des convulſions. Le fait paroît incompréhenſible & intrigue fortement la police.

Une jeune perſonne ayant pour amant un de ces hommes aimables qui ont tous les talens & qui avoit particuliérement celui de peindre très-bien, lui ayant avoué ſes ſentimens pour lui, le pria de lui faire ſon portrait.

AIR : *Que fais-tu, Dieu de Cythere.*

Quelle gloire pour Cythere !
Quel triomphe pour mon cœur !
L'amour ſoumet ma bergere,
Elle approuve mon ardeur.

Déités que l'on adore,
Au ſein de la volupté,
Que votre ſort eſt encore
Loin de ma félicité !

Comment peindre cette belle !
D'Apelle il faut le pinceau,
Il faut Vénus pour modele,
Du fils il faut le flambeau.
Graces, chargez ma palette,
Venez ris, jeux & plaiſirs,
Vous ſoutiendrez ma baguette
Qu'agiteroient les deſirs.

Quelle eſt mon erreur extrême,
Vains efforts d'un art trompeur ?
Pour bien peindre ce que j'aime,
Vous ſerviriez mal mon cœur :
Que votre heureuſe impuiſſance
M'épargne aujourd'hui de maux !
La plus foible reſſemblance
M'auroit fait trop de rivaux.

De Paris, le 5 Mai 1780.

Il eſt donc vrai, Monſieur, que l'enthouſiaſme de la raiſon nous égare quelquefois autant que les préjugés & les conventions les plus abſurdes de la ſociété. Je n'irai pas bien loin pour en trouver un exemple frappant ; exemple d'autant plus dangereux, qu'il peut ſéduire beaucoup de jeunes perſonnes ſenſibles, trop peu capables encore de réflexion, pour ne pas l'adopter aveuglément. Cet exem-

eſt dans une piece charmante de Madame la Comteſſe de Genlis, intitulée ; *La bonne Mere.*

Ce modele de l'être le plus reſpectable de l'humanité, n'eſt pas, ce me ſemble, difficile à peindre d'après la nature. De la ſenſibilité, de la tendreſſe, de l'amour ſans meſure; voilà ce qu'on doit trouver dans le cœur d'une mere : je dis plus ; je borne à ces qualités la perfection de ſon caractere. Je m'en rapporte à l'épigraphe dont Madame la Comteſſe de Genlis fait une ſi juſte application à la tête de ſa piece.

» *Le chef-d'œuvre d'amour eſt le cœur d'une mere.*

GAILLARD.

Pourquoi donc s'en écarter ? pourquoi ne faire de cette *bonne Mere*, qu'un *être raiſonnable & philoſophe*, qui ſacrifie la fille la plus chérie, la plus digne de l'être, à l'avantage d'un parti brillant & ſortable qui ſe préſente, & la ſépare pour la vie, d'un enfant qu'elle pleure, & dont elle ſe voit ſi vivement regrettée ? Comment réſiſter aux touchantes repréſentations de cette jeune Emilie, qui n'écoute que les ſentimens naturels, & les exprime avec tant de candeur & de ſenſibilité !.....

» Vous pouvez, dit-elle, vous réſoudre à quitter votre fille ; & moi, je ne puis penſer » ſans frémir à m'éloigner de ma mere..... Je » n'ai point votre courage, pardonnez... ſi » j'oſe vous dire que je ne voudrois pas » l'avoir.... Oui, de toutes vos vertus, voilà, maman, la ſeule que je ne vous envie

» point.... Elle eſt trop cruelle. » *La Comteſſe.* « Eſt-ce Emilie qui m'accuſe de cruauté!.... A quelles épreuves tu réduis mon » cœur!.... Avec un peu de réflexion, vous » ſerez plus juſte, ma fille, j'en ſuis ſûre. Si » vous n'aviez pas pour le Comte de Moncalde un ſentiment de préférence très-marqué, s'il n'étoit pas digne de l'inſpirer, ſi » je n'étois pas certaine qu'il a toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur d'une » femme vertueuſe, malgré ſon rang, ſa fortune & les agrémens de ſa perſonne, je » n'inſiſterois pas. Mais vous n'avez rien, vous » trouvez l'établiſſement le plus avantageux » & le plus brillant; l'époux qui ſe propoſe » eſt jeune, aimable, vertueux; il vous plaît, » il vous aime; comment pourrois-je ne pas » exiger de vous un ſacrifice que tant de raiſons doivent vous preſcrire..... »

La Comteſſe veut ſe juſtifier, elle le fait ſans doute; mais enfin ce ne fut jamais là le langage ni la conduite d'une mere vraiment tendre; & ſi la perſuaſion qu'elle emploie pour déterminer ſa fille à ſuivre le Comte de Moncalde en Portugal, a plus de douceur que la ſévérité paternelle, en réſulte-t-il moins le ſacrifice de ce qui lui eſt cher, & peut-être du bonheur de ſa fille, à la fortune & aux convenances? n'eſt-ce donc pas s'aſſervir par raiſon aux chaînes tyranniques des préjugés?

Au ſurplus, je n'ai garde de critiquer les talens & les qualités eſtimables de Madame la Comteſſe de Genlis; ſon eſprit & ſon cœur ſont toujours à l'uniſſon dans cette piece in-

téreſſante ; & ſi les larmes que la lecture fait répandre, ſont un ſuffrage auquel elle ſoit ſenſible, perſonne, aſſurément, ne peut lui en offrir de plus ſincere que moi. Il y a de particulier dans cette piece, qu'elle ſert comme de prédiction à ce qui devoit arriver à Madame la Comteſſe de Genlis, elle-même. Elle a trois jeunes Demoiſelles charmantes, dont l'aînée n'a que douze ans, & vient d'épouſer M. de la Wœſtine, Marquis de Bécéleer, étranger d'origine, mais qui paroît par ſon état fixé en France. La jeune perſonne n'étant pas encore nubile, elle eſt rentrée au couvent juſqu'à ce qu'elle ſoit en état d'être Madame, ce qu'elle ſera doublement par la qualité de Dame d'honneur que lui a déférée Madame la Ducheſſe de Chartres. Ce que je ne dois pas oublier de vous dire, & ce que l'on ſait trop peu, c'eſt le noble uſage que fait Madame la Comteſſe de Genlis du fruit de ſes travaux. Quoique le produit de ſon *Théâtre à l'uſage des jeunes perſonnes*, ſoit conſidérable, elle l'a généreuſement ſacrifié à MM. de Queyſſac, & a porté cet acte de bienfaiſance au point de ſolliciter encore pluſieurs perſonnes de qualité de joindre leurs largeſſes aux ſiennes en faveur de ces gentilshommes. Son zele a réuſſi : elle a briſé les fers de ſes protégés, en payant à M. Damade, les dommages & intérêts qui lui avoient été adjugés.

Il vient de ſe paſſer à notre armée une petite aventure aſſez françaiſe, pour vous donner une idée du terrible empire de ce point d'honneur qu'on reproche à la nation, & qu'on

a vainement tenté d'aſſoupir, ſur-tout parmi les militaires; puiſque celui qu'elle concerne, au riſque de reſter peut-être ſoupçonné toute ſa vie de s'être eſquivé au départ de l'Eſcadre, a profité de la contrariété des vents pour aller vuider une affaire d'honneur à l'inſu de tout le corps. Ce jeune homme eſt le Vicomte de Dillon, Colonel en ſecond de la légion de Lauzun, frere d'Edouard Dillon, qui commandoit une diviſion à Savannah. Il étoit embarqué à Breſt, lorſqu'un ſoir il a diſparu : les uns étoient fort inquiets de lui, les autres s'égayoient malignement ſur ſon compte, lorſque quatre jours après, on a ſu qu'il avoit eu, avant l'embarquement, une rixe avec un officier, qu'il étoit allé chercher fort loin. Ils ſe ſont battus à Fougeres; M. de Dillon a donné un coup d'épée à ſon adverſaire, mais il en a reçu trois dont il eſt griévement bleſſé.

COUPLETS

CHANTÉS PAR DEUX ENFANS DE 12 ANS.

Air: *Eh! mais oui-dà, &c.* (*d'Annette & Lubin.*)

Quand pour plaire à Sophie
Je chante une chanſon,
Pour qu'elle ſoit jolie
Je mets par-tout ſon nom.
Eh! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça.

Souvent quand j'étudie,
Je m'endors de langueur,

Un regard de Sophie
Ranime mon ardeur.
Eh ! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça.

Lorſque l'on me chagrine,
Qu'on uſe de rigueurs,
Auprès de ma couſine
Je vais ſécher mes pleurs.
Eh ! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça.

Gâteaux & paſtillages,
Biſcuits & macarons,
Si je ne les partage,
Ne me ſemblent pas bons.
Eh ! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça.

De même ma couſine,
Que conduit l'amitié,
N'auroit qu'une pâline
Que j'en ai la moitié.
Eh ! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça.

Ainſi de notre vie,
Tel eſt l'heureux emploi ;
Je vis pour ma Sophie
Sophie vit pour moi.
Eh ! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça, (*Enſemble*)

De Verſailles, le 7 Mai 1780.

Le Roi a demandé derniérement au Miniſtre de la marine à quoi ſe montoient les pertes des vaiſſeaux qui avoient été faites dans cette guerre par les deux Puiſſances alliés de la maiſon de Bourbon ; ou la mémoire de M. de Sartine l'a mal ſervi, ou il a craint d'affliger notre jeune Monarque. Mais S. M. a tiré de ſa poche une liſte, par laquelle les Anglois ont l'avantage de ſix vaiſſeaux de ligne & de ſeize frégates. Le Roi a témoigné beaucoup d'humeur ſur ce qu'on lui déguiſoit la vérité. Le Miniſtre eſt d'abord allé rendre compte de cette ſcene déſagréable à M. de Maurepas, qui s'eſt apparemment chargé de prouver la juſteſſe de ce principe que les Rois ne doivent pas tout ſavoir.

Ce M. de Ch***. dont je vous ai parlé derniérement, avoit été privé d'une penſion de ſix mille livres ſous Louis XV pour avoir parlé trop haut en défendant la conduite du Parlement de ſa Province. Furieux il voulut obliger le Duc de Choiſeul, alors Miniſtre, à ſe battre avec lui ; il n'eſt donc étonnant que Louis XVI ait été mal prévenu contre cet ancien militaire. Au reſte, on n'eſt point déshonoré, je crois, pour n'avoir point de part à des faveurs qui dépendent ſi ſouvent des circonſtances étrangeres ou de pure caprice.

Madame de Brionne a accommodé l'affaire du Duc d'Elbœuf ſon fils avec le Curé de St. Paul, moyennant quatre cens livres de penſion au

Vicaire, que les chevaux de ce Seigneur ont renverſé & eſtropié portant le bon Dieu dans la rue St. Antoine. C'eſt un grand avantage dans ce monde que d'être un Seigneur, on peut tout faire à bon marché.

De Verſailles, le 10 Mai 1780.

VOILA enfin tous nos projets de deſcente tombés dans l'eau, & très-probablement cette campagne ſe paſſera comme la précédente en négociations politiques, pendant le cours deſquelles l'étalage inutile de forces immenſes pour appuyer des propoſitions qui échouent, ne ſervira qu'à obliger les ennemis à faire d'énormes dépenſes. On remarque que la flotte de Plimouth ſera ſous très-peu prête à mettre à la voile, & que la réunion des vaiſſeaux Eſpagnols à la nôtre ne ſauroit être prochaine.

M. Francklin a fait entendre ces jours derniers que ſi nous ne donnions promptement d'immenſes ſecours aux Américains, ils pourroient bien ſe jetter dans le ſein d'une mere qui leur a donné aſſez fort le fouet pour leur rendre maintenant ſes bonnes graces à des conditions plus douces.

De Paris, le 13 Mai 1780.

L'ABBÉ ISLAND, Chanoine de Poitiers, qui avoit été renfermé par lettre de cachet, pour avoir employé trop de zele à défendre contre ſon Evêque les droits de ſon Chapitre, vient enfin d'atteindre le terme de ſa détention, qui

duroit depuis an. Son élargiſſement lui a été annoncé par une lettre de ſon Prélat dans laquelle on trouve les expreſſions ſuivantes : » Je vous pardonne, étant d'un chrétien, & » encore plus d'un homme de mon état de » pardonner & de montrer l'exemple. » Les cenſeurs de cet Evêque diſent avec aſſez de raiſon, que ce principe de chriſtianiſme auroit dû triompher de la petite animoſité avec laquelle il a ſollicité la lettre de cachet ; d'autant plus que ce genre de punition n'eſt rien moins que canonique.

Vous vous rappellez peut-être, Monſieur, que la riche ſucceſſion de M. Dumas, receveur général des finances de la généralité d'Orléans, mort en 1778 ſans laiſſer d'héritiers connus, avoit occaſionné un procès entre le receveur général des domaines du Roi & M. le Duc d'Orléans. Le premier prétendoit que la totalité de cette ſucceſſion, qui forme un objet de quelques millions, & qui comprend pluſieurs terres ſituées dans l'apanage du Duc d'Orléans, appartenoit au Roi, à titre de bâtardiſe. Le Prince prétendoit au contraire que le Sr. Dumas étoit d'une naiſſance légitime, & que ſa ſucceſſion n'étoit vacante qu'à titre de deshérance. Pendant cette conteſtation, pluſieurs particuliers ſe ſont préſentés comme parens & héritiers du Sr. Dumas ; ils ont produit des titres qui donnoient de la vraiſemblance à leurs prétentions ; mais la filiation n'étoit pas parfaitement ſuivie, & ſurtout ils n'ont pu prouver l'identité de leur aïeul commun : cette cauſe, qui fixoit depuis

long-temps l'attention de la capitale, vient d'être jugée sur les conclusions de M. Séguier. Les héritiers ont été déclarés *non-recevables* dans leur demande, & la succession vacante à titre de *Deshérance* seulement : en conséquence chaque Seigneur a été envoyé en possession des biens situés dans sa mouvance. Le domaine a eu ceux qui se trouvent dans la ville & vicomté de Paris ; le Duc d'Orléans ceux qui relevent de son apanage ; & par contre-coup, Madame de Mesmay, veuve du Président de ce nom, hérite d'une terre en Beauce de 20,000 livres de rente.

En vérité, tout est loterie. M. le Marquis de Paulmy ne vient-il pas d'avoir aussi la succession la plus inattendue ? Il faisoit, depuis nombre d'années, une charité d'un louis à une vieille femme qui paroissoit être dans le plus grand besoin : elle venoit recevoir régulièrement cet argent de lui-même : mais la dernière fois qu'elle s'y présenta, elle lui parut si déguenillée, si digne de compassion, qu'il ajouta six livres à la pension de vingt-quatre livres qu'il lui accordoit tous les mois. Jugez de la surprise du Marquis, lorsque peu de jours après on est venu l'avertir que cette même femme étoit morte, & qu'elle l'avoit institué son légataire universel ; on a trouvé chez elle cent vingt mille livres en or.

Un lot de pareille somme eût peut-être sauvé l'honneur & la vie à ce malheureux Montigny, caissier du bureau des gazettes étrangères, qui, comme vous l'avez, a manqué de 80,000 livres. On le croyoit en fuite,

mais, on a retrouvé ſon corps dans les filets de St. Cloud. Ses précautions étoient bien priſes pour ſe noyer, car il avoit rempli ſes poches de plomb.

Un autre particulier s'eſt jetté au bas du Pont-Royal ſamedi dernier, entre onze heures & midi; on a ſur le champ détaché des batelets pour le ſecourir, mais on n'a pu le rejoindre.

L'hiſtoire prouve qu'il eſt très-ordinaire aux vaincus de prendre les mœurs des peuples qui les ont ſubjugués. Les vainqueurs peuvent bien auſſi quelquefois s'accommoder des uſages propres à ceux qu'ils ſoumettent. C'eſt ce qui ſe vérifiera ſans doute à l'iſſue de la guerre dans laquelle nous ſommes malheureuſement engagés. Elle ſemble avoir rappellé, raffermi, & répandu même dans tous les états, le goût des folies angloiſes que la guerre précédente a introduites parmi nous. Voilà les courſes, les gageures, de plus belle, en vogue. Les grands, les riches font courir des chevaux ſuperbes; les petits parient ſur la bonté & la viteſſe de leurs propres jambes, ou ſur leur adreſſe à vaincre de certaines difficultés. Un de nos diſtributeurs de lettres a gagé, il y a quelques jours, d'aller les yeux bandés, de l'école militaire à l'hôtel des poſtes. Ce chemin de trois quarts de lieue, eſt extrêmement irrégulier & exige beaucoup de détours. Le parieur a paſſé l'eau à la place de Louis XV dans un batelet qu'il a été chercher lui-même ſans le ſecours de la voix ni du batelier. Parvenu aux galeries du Louvre, il a indiqué la ſor-

nette de l'imprimerie royale, & dans la rue Froidmanteau, il eſt entré chez un marchand de vin qu'il connoit, & a demandé un verre de vin qui lui a été donné; il étoit ſuivi de ceux qui tenoient la gageure contre lui. Il a gagné avec de grands applaudiſſemens, & voilà encore un homme de plus, qui ſe croit un perſonnage important.

M. Déſeſſarts continue avec ſuccès ſon *Hiſtoire générale des Tribunaux*, parce qu'il a ſu, en raſſemblant des anecdotes ſingulieres, rendre cet ouvrage agréable à toutes les claſſes de lecteurs. Je citerai celle-ci qui eſt aſſez plaiſante. « Un eſpagnol nommé *Bertrand Solas*, ne ſortoit jamais ſans avoir employé une partie du jour à ſon ajuſtement dont il étoit fort curieux : il imaginoit que tous ceux qu'il rencontroit, devoient s'arrêter pour le conſidérer. Un jour, un porteſaix chargé d'un gros fagot de bois, lui ayant crié *gare* inutilement, continua ſa route, & avec une branche de ſon fagot, emporta une partie du manteau de ſoie de l'Eſpagnol. Ce dernier entra dans une colere horrible, & ne ſe modéra que dans l'eſpérance où il étoit que le vice-roi le vengeroit de cette inſulte. Il ſe plaignit en effet; mais le vice-roi ne trouva point le crime auſſi conſidérable que le petit-maître Eſpagnol le prétendoit. Il envoya d'abord chercher le coupable, & lui fit dire de contrefaire le muet, & de ne rien répondre aux queſtions, qu'on pourroit lui faire. Dès qu'on l'eût amené, le vice-roi l'interrogea : le porteſaix ne répondoit que par ſignes. Quel ju-

gement voulez-vous, dit alors le vice-roi, que je prononce contre ce muet? Que V. E. ne ſe laiſſe pas ſurprendre, s'écria l'Eſpagnol; il n'eſt point muet, je l'ai très-bien entendu crier *gare*. Pourquoi donc, lui répondit le vice-roi, n'avez-vous pas pris ſoin de vous retirer? & il le condamna à une amende. »

LA BONNE JOURNÉE.

Un pauvre clerc du Parlement
Arraché du lit bruſquement,
Comme il dormoit profondement,
Gagne l'*étude* triſtement,
Y griffonne un appointement
Qu'il oſe interrompre un moment
Pour déjeûner ſommairement;
En revanche écrit longuement,
Dîne à trois heures ſobrement,
Sort au deſſert diſcrétement,
Reprend la plume promptement
Juſqu'à dix heures.... ſeulement;
Lors va ſouper légérement,
Puis, au ſixieme leſtement,
Grimpe.... & ſe couche froidement
Dans un lit fait négligemment,
Dort... & n'eſt heureux qu'en dormant;
Ah! pauvre clerc du Parlement!

De Paris, le 16 Mai 1780.

Il y a long-temps, Monſieur, que nous n'avons fait la revue des nouveautés qui ne méritent pas qu'on leur deſtine un article par-

ficulier, ou qui m'échappent quelquefois dans le compte hebdomadaire que je vous rends de notre littérature. Je vais remplir cette tâche par fois faſtidieuſe.

Le ſiege de Paris ou les vers de la Henriade de Voltaire, diſtribués en une tragédie de cinq actes, &c. Quand on n'a pas aſſez de talent pour faire ſoi-même des vers, pourquoi défigurer ceux des autres, ou du moins les forcer d'entrer dans un cadre auquel ils n'ont pas été deſtinés ? ne peut-on ſe paſſer de mettre une tragédie au jour ?

Réflexions philoſophiques ſur l'origine de la civiliſation & ſur le moyen de remédier aux abus qu'elle entraîne. L'homme ne peut-être content dans l'état de civiliſation, s'il l'eſt dans l'état de nature, il a tort ; faut-il donc convenir qu'il eſt né pour être malheureux ! au reſte il n'eſt queſtion ſous ce titre ſi général, que de *la juſtice criminelle*, article en effet dont l'imperfection fait frémir tout homme ſenſible & dont ſe jouent en général ceux qui ſont chargés de l'adminiſtrer. Un des hommes les plus éclairés & les plus vertueux (le Préſident de St. Fargeau) avoit cette fatale maniere d'être, de voir le crime par-tout. Le ſoupçon ſeul le pénétroit d'horreur, & dès qu'on lui préſentoit un accuſé, ces mots, *au cachot*, étoient les premiers qui s'offroient à ſa bouche. Un tel homme revêtu d'une charge, pour ainſi dire héréditaire dans ſa famille, n'auroit-il fait de porter ſa fougue deſtructive ps de Mars ? L'hiſtoire de nos ait un ſeul exemple d'un juge

qui, tourmenté de la crainte d'avoir été abuſé par ſon propre ſens, dans le premier jugement de mort qu'il avoit prononcé, a envoyé ſur le champ ſa démiſſion. Comment ces juges n'en ont-ils pas fait autant, à qui l'aventure ſuivante eſt arrivée? « Un boulanger étoit accuſé d'avoir tué ſa femme, & de l'avoir enſuite fait conſumer dans un four. Vaincu par la douleur de la queſtion ordinaire & extraordinaire, il ſe déclara coupable de tous les chefs d'accuſation portés contre lui. Déjà on faiſoit le rapport de ſes aveux, aux juges, lorſque la femme en reparoiſſant, fit tomber de leurs mains, l'arrêt de mort qu'ils alloient prononcer. »

Moyens propres à garantir les hommes du ſuicide. Ce n'eſt pas par des morceaux d'éloquence qu'on peut guérir les maladies. La manie du ſuicide en eſt une ſans doute. Nos facultés phyſiques ſont certainement altérées, quand nous ceſſons de reconnoître les loix de la nature, & la premiere ſans doute eſt le ſoin de notre conſervation.

Elémens de Médecine en forme d'Aphoriſmes, par M. Barbeu du Bourg, docteur en Médecine. Cet auteur que ſes liaiſons intimes avec le docteur Francklin, & la traduction qu'il a donnée de ſes ouvrages, ont rendu célebre, eſt mort depuis peu. Je citerai quelques-uns de ſes aphoriſmes:

» Au phyſique comme au moral, la plupart des hommes ſont gâtés par l'éducation qu'on leur donne, & dépravés de plus en plus par la ſociété à laquelle ils ſe livrent. »

» L'habitude eſt une ſeconde nature ; mais il eût été mieux de s'en tenir à la premiere, & il eſt toujours aiſé de s'en rapprocher peu à peu. »

» Les fruits ſont les plus ſains des mets qui couvrent la table des grands, parce que l'art les a moins altérés. »

» Les remedes ſont des maux moindres que les maladies. »

Suite des Eloges lus dans les ſéances publiques de la Société royale de Médecine ; par M. Vicq d'Azyr, docteur en Médecine de l'Académie des Sciences, &c. Ce volume contient quatre éloges, l'un eſt celui du ſavant Linnéus, dont le nom ſera à jamais révéré des naturaliſtes équitables & éclairés. « M. Linnéus vint en France en 1738, & ne fut pas longtemps ſans ſe lier intimement avec M. Bernard de Juſſieu. Ces deux hommes célebres, dont l'un étoit le ſeul rival que l'autre put redouter, ſe réunirent dans pluſieurs herboriſations. L'impatience & l'activité de M. Linnéus qui ne diſoit rien ſans chaleur, oppoſées à la naïveté & au ſang-froid de M. Bernard de Juſſieu, qui voyoit toujours les beautés de la nature avec des yeux également ſatisfaits, durent offrir à tous les deux un contraſte bien étonnant. Ils ſe quitterent pénétrés d'une eſtime réciproque. M. Linnéus ne trouva point dans M. de Juſſieu, un admirateur, mais un juge équitable qui ſavoit apprécier ſes travaux & ſes projets, & qui voyoit s'élever un botaniſte dont les ſyſtêmes devoient ſubjuguer toute l'Europe, ſans être tenté de lui diſputer

cette conquête, lorſqu'il en avoit tous les moyens. Le botaniſte Suédois lui a tenu compte de ce déſintéreſſement, & il a rendu à M. de Juſſieu vivant, des hommages qu'il a ſouvent refuſés à la mémoire de l'illuſtre Tournefort. »

Je ne ſais quoi, par *je ne ſais qui ;* prix, *je ne ſais combien*, ſe vend *je ne ſais où*, chez *je ne ſais qui eſt-ce.* Cette brochure contient *je ne ſais combien* de *je ne ſais quels* vers, dont *je ſais fort bien* ce qu'il faut penſer, mais *je ne ſais qui* aura la patience de les lire.

*Epître à M**** ; vers de la même école. L'auteur adreſſe ce diſtique à ceux qui voudroient le critiquer :*

Ces petits Mirmidons qu'un bout d'oreille vend,
Tout mépriſés qu'ils ſont, vont toujours en avant.

Il eſt fort honnête à lui de leur fournir ce qu'ils ont à dire.

On a fait à M. Dorat l'application de ces vers de la Fontaine.

J'étois choſe légere, & volant à tout jet,
J'allois de fleur en fleur & d'objet en objet
A beaucoup de plaiſir, mêlant un peu de gloire.
J'allois plus haut : peut-être au temple de mémoire ;
Si dans un genre ſeul j'avois uſé mes jours.
Mais quoi ! j'étois volage en vers comme en amours.

De Verſailles, le 18 Mai 1780.

Nos grands ſeigneurs tiennent encore des courſes de chevaux. La derniere étoit aſſez conſidérable & les paris ne l'étoient pas moins. Nos méchans de cour ſe ſont permis de dire :

Combien de têtes
En tout vingt-quatre bêtes.

Ils ont compté ſes parieurs, les Jokeis & les chevaux enſemble.

L'évêque *** qui vit avec Mademoiſelle Colombe, jolie actrice des Italiens, ayant été ſurpris avec elle, on a répandu ces vers à la Cour.

Un Saint Evêque & la Colombe
Étoient en récit un de ces jours.
Que ſignifie ce diſcours ?
Dit le banqueroutier la Combe, (*)
Cette union eſt de l'égliſe
Le type qu'on doit révérer.
On peut lever ſans crime une fine chemiſe,
Quand on a le renom du bienheureux D*****

On fait beaucoup de plaiſanterie ſur le Miniſtre de la guerre, Prince de l'Empire, grand d'Eſpagne, &c. M. le Duc de Choiſeul en reçut, il n'y a pas long-temps, une lettre qu'il a dit être très-plate, très-baſſe & par laquelle il lui aſſuroit entr'autres qu'il n'y avoit pas de

(*) Ce libraire a été l'entremetteur.

Prince en Europe qui fut plus empreſſé de lui complaire. Le ſoir même l'ex-Miniſtre donna à deviner, à ſon ſouper ordinaire de trente couverts, de quel Prince de l'Europe, lui, Duc de Choiſeul, avoit le plus à ſe louer. On parcourut tous les Souverains & les vraiment Princes. Le Duc tira ſes convives d'embarras. « Vous n'y êtes point, Meſſieurs ni » Meſdames, ce Prince eſt le Prince de Mont» barrey & voici ſa lettre pour preuve. »

Nos Miniſtres voudroient avoir de bonnes lunettes & qu'on en eût même inventé auſſi pour les oreilles, afin d'être bien & promptement inſtruits de ce qui va ſe paſſer & ſe dire à Mohilow. Ils eſperent l'apprendre par la voie de Berlin, le Monarque notre ami ayant pris, dit-on, des meſures pour le ſavoir & ayant même envoyé à cet effet un émiſſaire affidé dans la Ruſſie blanche.

Il eſt aſſez plaiſant que de deux côtés on ſe plaigne de la conduite de la Ruſſie. Les partis oppoſés ont en effet également à redouter la puiſſance formidable de la confédération neutre, ſans doute pour les intérêts des autres, mais non pour les ſiens propres.

On vient d'apprendre ici que l'Archiduc Maximilien eſt nommé Coadjuteur de l'Archevêque de Cologne, auquel ce Prince réunira encore pluſieurs autres Etats. Les Hollandois ſeront peu flattés de cet événement, & le Roi de Pruſſe pourra auſſi n'en être pas bien aiſe.

De Paris, le 20 Mai 1784.

Mlle. Dorat, actrice agréable dans les rôles de Soubrettes à la comédie françoise, étoit depuis quelque temps maîtresse de Dorat. Il avoit fait pour elle, d'après la connoissance intime de toutes les graces de cette actrice, des rôles intéressans dans toutes les pieces de sa composition.

Voici des vers du foyer de la comédie françoise.

L'Epouse de Monsieur.

Elle part de confiance.
Assemble-toute fille:
Sage est la Reine.
Monsieur a fait quelle avoit semblé
Elle veut que depuis on appelle V....
Donne un commerce à bien aimable,
Que de Dorat elle le confole
Pour que de Dorat elle tient la V....

Le Comte de M.... il y a quelques jours, est monté en croupe sur le Pont-Neuf & à mis cheval à travers dans leur carrosse. On a fait cette épigramme :

Au Comte de M... monter le croupe.
C'est de sur une femme un unique soucis;
On dit que pareille mode
Donnera un jour grand affront.
On dit aussi que sur le trône
De Rome a pris une racine.

Je ne ſais ſi je vous ai dit l'accueil flatteur & les applaudiſſemens que le brave Paul Jones avoit reçus du public en plein opéra. Quelqu'un s'approcha de lui dans ce moment-là & lui préſenta ces vers.

Fier de monter le bonhomme Richard,
Jones l'effroi des mers & de l'Irlande,
D'Anacréon dépoſa la guirlande
Pour ſe couvrir des lauriers de Jean Bart.

On prétend que M. le Comte d'Eſtaing s'approcha auſſi de ce Commodore, pour lui dire :

Ces honneurs vous ſont dûs :
La Nation qui les donne
Fait hommage à Bellone
En louant vos vertus.

Cet Américain joint à une valeur digne de Duguay Trouin un mérite littéraire aſſez diſtingué. Il fit l'année derniere des vers dont voici une foible traduction du moment.

STANCES

TRADUITES DE L'ANGLOIS.

Entouré d'ennemis ſur les flots mugiſſans
Je vois les élémens, ſe briſer avec rage,
Et d'un peuple outragé je combats les tyrans,
Et les traits de Lucinde animent mon courage.

on inſcrit leur nom au coin des rues. Oh que c'eſt beau ! ſi nous en croyons certaines perſonnes, c'eſt un moyen ſûr de perpétuer leur nom, & n'avons-nous pas leurs ouvrages ? & puis n'eſt-ce pas que.... Mais n'en diſons pas davantage, car en vérité cela fait pitié.

M. le Breton, nouveau directeur de l'opéra, vient de mourir d'une fluxion de poitrine. Le public déſireroit cette place pour M. Gretry, compoſiteur charmant dont on répéte l'*Andromaque*.

L'opéra a écrit en corps à M. Gluck pour le prier de revenir. Ce compoſiteur, qui a tourné tant de têtes françoiſes, ſe rendra-t-il à ſa demande, après le petit affront qu'il a eſſuyé au ſujet d'*Echo* & *Narciſſe* ? Il ſera bien de ſe tenir où il eſt ; car il eſt bien vieux. M. Suard, de l'académie françoiſe, a eu l'adreſſe de le faire nommer conſeiller de l'opéra à 2000 livres d'appointemens. Son premier conſeil a été d'engager les muſiciens & acteurs de ce théâtre à faire cette invitation à M. Gluck, afin de nous procurer de nouveaux opéras de ſa compoſition.

La faim rend tout excuſable ; & voilà pourquoi tant de pitoyables brochures ſe multiplient ſous nos yeux impunément. Voici donc encore quatre volumes dont le titre (*Les contemporaines*) ne peut manquer de faire nombreuſe recrue de dupes parmi les étrangers ſur-tout. Vous pourriez l'être vous-même, Monſieur, dans l'éloignement où vous êtes de la capitale, & je crois devoir vous mettre en garde contre de pareilles rapſodies ; un-

noncées pourtant comme les *aventures des plus jolies femmes de l'âge préſent*. Ces aventures-là, ſont de véritables contes à dormir debout. C'eſt envain que l'auteur a cru rendre ſes perſonnages piquants en les indiquant par des *domiciles* connus & des *initiales* qu'on peut interpréter; on ne retrouve en eux que des *Benêts* & des *Griſettes*, dont le langage, moins familier que nigaud, affadit, ou plutôt, aſſoupit par degré le lecteur le plus entiché d'hiſtoriettes. Ces *contemporaines*, ou *ces jolies femmes de l'âge préſent* ſont priſes parmi les ouvrieres, & les filles de bourgeois, mais à la vue des eſtampes qui accompagnent chaque aventure, on les prendroit pour les premieres élégantes de Paris. Dans le ſecond volume, que j'ai ſous les yeux, il s'agit d'abord d'une certaine Demoiſelle Zémire, (car l'auteur ne fait pas grace de la moindre politeſſe, & c'eſt toujours Monſieur ou Mademoiſelle en toutes lettres) cette Demoiſelle Zémire, après beaucoup d'œillades, de petits ſoins & de ſyncopes préliminaires; s'amouracha d'un M. Philippe, ſon couſin, que M. H. ſon oncle, avoit fait venir de ſa Province pour le pouſſer dans le monde. Comme il n'étoit pas riche, M. H. n'approuvoit point l'amour de Mademoiſelle Zémire; mais comme la petite fille étoit obſtinée, & ruſée, elle imagina le plaiſant ſtratagême d'une groſſeſſe pour ſe ſouſtraire à l'empreſſement du couſin qui en ſollicitoit la réalité d'une maniere aſſez plaiſante, « Si vous vou-» liez... nous ſerions certainement l'un à l'au-» tre. — Ah! parlez, mon couſin. — Il y a

» un moyen de déterminer mon oncle. — » Quel eſt-il ? — Je n'oſe vous le dire. — » Eſt-ce donc une mauvaiſe action ? — Non, » dans un ſens. — Mais, qu'eſt-ce ? — Je » ne vous le dirai jamais. — Mon couſin (dit » alors Zémire avec douceur) que je juge au » moins ſi je puis employer ce moyen-là. — » Exigez-vous que je le diſe ? — Je vous en » prie. — Ah, Zémire, commandez, ou je ne » vous le dirai pas. — Va, tu te fais bien » preſſer ? — (à ſes genoux) Mettons un » tiers, ma chere vie, dans nos intérêts. — » Quoi ! tu te fais prier pour me dire ce que » je brûle d'envie de faire !... Oui, mon ami, » parlons à Maman. — Non, Zémire. — Je » ne te comprends donc pas. — Ce n'eſt pas » votre Maman, qu'il faut mettre d'intelli- » gence avec nous. — Eh ! qui donc ? — Un » autre vous-même, Zémire. — Vrai, je ne » t'entends pas. — Quoi ! vous n'entendez » pas ce langage ?... N'êtes-vous pas pour ma » tante, *un autre elle-même ?* » Zémire rougit, prit un air ſérieux, & répondit très-ſagement à ſon couſin, qu'elle n'entreroit jamais dans le mariage par cette porte-là ; mais qu'elle feindroit ce qu'il lui avoit propoſé. En effet, elle joua ſi adroitement ſon petit rôle, qu'après s'être attirée les reproches & les mauvais traitemens de M. H. ſon oncle, il finit par dire à ſon neveu : — « Tu as fait la faute ; tu » la boiras. Ah ! mon gaillard ! vous me fai- » tes de ces tours, à moi !... Morbleu ! je » ſaurai vous mettre à la raiſon !... allons je » vais obtenir de bonnes diſpenſes, & vous

» ſerez mariés dès qu'elles ſeront arrivées. » Enfin, ce jour arrive, & Mademoiſelle Zémire quitta le matin ce qui déformoit ſa jolie petite taille. Le pere apprend qu'elle l'a trompé. » Ah! parbleu, dit-il, je m'en ſerois douté! » eſt-ce qu'une fille à moi pouvoit faire une » ſottiſe?... quant à vous, Monſieur le bon » apôtre, que je croyois plus ruſé que vous » n'êtes, ſongez que je n'y veux rien perdre » & que dans l'an il *me faut un garçon.* » Cette découverte fit beaucoup d'honneur à Zémire, mais il y eût bien des gens qui en rabattirent d'un cran pour ſon mari. Et voilà ce que l'auteur appelle *l'honneur éclipſé par l'amour.*

La ſeconde aventure a pour titre : le *Garçon de boutique.* Ce garçon, (que l'auteur ne ceſſe d'écrire *Garſon* pour le plaiſir d'originaliſer en tout) eſt un M. de Courbuiſſon, bon iſraélite, que ſes parens adreſſerent du fond de leur Province à M. d'Aubuſſat, riche marchand de la rue du Roule. « Ce marchand, » dit l'auteur, n'étoit rien moins que philoſo- » phe, mais de la philoſophie du grand Fré- » déric; c'eſt-à-dire, qu'il étoit ardent, induſ- » trieux, &c... Juſqu'alors il n'avoit eu chez » lui pour garçons de boutique, que de ces » jeunes fats de Paris, en habit noir & en » long cheveux bien poudrés, qui paſſent leur » jeuneſſe ſur la porte d'une boutique, ou à » folâtrer dans un magaſin. » Il reconnut des mœurs innocentes, & de l'ardeur au travail dans de Courbuiſſon; il ſentit tout d'un coup que c'étoit un tréſor, & il ſe propoſa de donner tous ſes ſoins à le former. Il en profita

ſi merveilleuſement que M. d'Aubuſſat réſolut de lui donner Mademoiſelle Cloris, la ſeconde de ſes filles. Il leur procura donc de petites entrevues dans le magaſin, & le bon marchand philoſophe s'applaudiſſoit de la retenue de Courbuiſſon, de la contrainte de ſa fille, & de leur mutuelle application aux détails de commerce dont il les chargeoit. Un jour que Mademoiſelle Cloris & de Courbuiſſon étoient chargés de porter tous les articles du Brouillard ſur le grand livre, M. d'Aubuſſat appella de Courbuiſſon dans ſon cabinet & durant ſon ſon abſence, Cloris jetta les yeux ſur des tablettes que le jeune homme avoit gliſſées entre les livres d'affaires. Elle y trouva tout fraichement écrit, ces mots :

» 16 Mai : le plus heureux jour ma vie. » Je viens de paſſer plus de deux heures avec » Mademoiſelle Cloris. Elle avoit oublié ſes » gants : je les ai trouvés, & je les ai bai- » ſés ; mais je tremble qu'elle ne m'ait vu ! » car elle eſt revenue les chercher en cet » inſtant. Je n'ai jamais été tenté du bien » d'autrui ; mais ſi j'avois pu garder ſes gants, » ou toute autre choſe qui ait appartenu à » Mademoiſelle Cloris, j'en ferois mon tré- » ſor. Mon Dieu, qu'elle eſt aimable !..

Cloris retourna le feuillet pour voir la page précédente. « 15 Mai. M. d'Aubuſſat m'a en- » tretenu avec une bonté qui me pénetre. » Mademoiſelle Cloris eſt venue auprès de ſon » papa : il lui a parlé avec une tendreſſe qui » m'a charmé !... Auſſi, elle eſt ſi aimable.... » quand elle a été partie, il m'a dit : — Je

» fils un heureux pere ! mes enfans ſont de » bons ſujets, Cloris ſur-tout, il avoit preſque » la barbe à l'œil. »

» Le Mat. Mademoiſelle Cloris a paſſé tout » près de moi, comme je portois les draps » de Monſieur du magaſin dans la boutique, » elle m'a dit : — Pourquoi porter cela ſeul ! » je vais appeller Cupidon..... Elle a eu la » bonté de l'appeller..... Cette attention de la » part d'une ſi charmante Demoiſelle eſt bien » flatteuſe. »

» Le Val. Mademoiſelle Cloris a ſouri de » ce que je diſois à Cupidon..... » A cet endroit manque de Courbuiſſon, & cela eſt grand dommage aſſurément.

Le Lieut. Monſieur, vous cherchons bien loin de beaux ouvrages, & il voilà tout pour vous dans ce genre de boutique. J'ai donc grand tort de chercher de ſujets, d'auſſi jolis petits ouvrages.

Le jeune Probe, pour me ſervir de l'épithete de l'auteur, étoit un miracle de perfection morale. Une certaine Brigitte, femme-de-chambre dans la maiſon, bien jeune, bien fraîche, bien réjouie, bien altérée, agaçoit par-ci par-là de Courbuiſſon. Elle ſe trouve un Dimanche après-dîner, tête à tête avec lui, elle lui fait les plus tendres propoſitions, & s'avance au point de ſe jetter à corps perdu dans ſes bras. Joſeph ne fut qu'un brutal en comparaiſon de Courbuiſſon ; il releva poliment Mlle Brigitte, & la remit doucement ſur ſa chaiſe, en lui diſant : — « Bonne & aimable fille, croyez que je ſens tout le prix

» de votre affection : mais faire l'amour ici, » ne ſeroit pas convenable..... »

La troiſieme aventure, eſt *la fille échappée.* Cette petite fuyarde de la maiſon paternelle, eſt du fauxbourg de.... Un honnête homme la rencontre au carrefour de Buſſy. Elle lui demande *la vieille rue du Temple*, il offre de l'y conduire, elle l'accepte. Il lui demande chemin faiſant, qui elle eſt, pourquoi elle étoit-là ? Elle lui conte tout naturellement, que c'étoit pour avoir répondu à la lettre d'un jeune homme qui lui demandoit un rendez-vous; que ſon frere, le ſergent aux gardes, après l'avoir traitée de S... (Ce mot ne s'écrit pas) avoit voulu lui caſſer les bras, & qu'elle étoit décampée pour chercher ſon jeune homme, dont elle lui montra la lettre que voici.

» Ma chere Adélaïde : ſi tu m'aimes, com-» me je t'aime, tu me procureras une occa-» ſion de te voir en toute liberté, pour te » conter mille tendres choſes que tu ne ſais » pas, petite follette que tu es. Tâche de te » trouver Dimanche ſur les quatre heures à » l'entrée du Boulevard; nous prendrons par » les rues baſſes, où nous ne ſerons vus de » perſonne. Adieu, ma chere Adélaïde. Je te » promets bien du plaiſir. »

En voilà ſans doute aſſez pour vous donner une idée très-claire de ces *Contemporaines* ou *de ces plus jolies femmes de l'âge préſent.* Si les inſomnies vous fatiguent autant que moi, c'eſt une excellente emplette à faire.

Il eſt d'uſage que les tribunaux de la capi-

tale jouiſſent de huit à quinze jours de vacances, aux fêtes de la Pentecôte : leur clôture s'eſt faite par des cauſes aſſez intéreſſantes pour vous en entretenir. Le procès, que les héritiers de M. Boucher avoient intenté à M. de St. Maurice, Conſeiller au Parlement, a été jugé à la Grand-Chambre. La ſentence du Châtelet a été confirmée, M. de St. Maurice renvoyé dans la poſſeſſion de ſon legs, les mémoires *contre lui ſupprimés*, & les parties adverſes condamnées aux dépens. La reconnoiſſance de ce magiſtrat s'eſt manifeſtée d'une maniere auſſi piquante que généreuſe envers M. Vulpian, ſon avocat. Quelques jours après le gain de cette affaire, il entend dès le matin du bruit dans la cour de ſa maiſon; cela n'étoit pas ordinaire, il ſe leve, entr'ouvre ſes rideaux, & regarde ce que c'eſt. Il apperçoit un cocher qui panſoit des chevaux, & un laquais en livrée qui cauſoit avec lui. Surpris qu'un étranger ſoit ainſi dans ſa maiſon ſans l'en avoir prévenu, il ouvre ſa fenêtre & ſe prépare à gronder ſon portier : mais ce n'étoit plus de ces êtres amphibies dont l'habit fait tantôt maître Jean, tantôt un maître d'Hôtel, c'étoit un Suiſſe en livrée. M. Vulpian ſe frotte les yeux, & ne ſachant ce que tout cela veut dire, il demande à ces gens à qui ils appartiennent; tous répondent, *à vous Monſieur*. Croyant rêver, il deſcend de ſon appartement, le cocher lui fait voir une voiture charmante, & lui demande ſon heure. Enfin on lui dit le fin mot, & il apprend que M. de St. Maurice avoit tout ordonné,

& pourvu à l'entretien & aux gages de tous ces nouveaux ſerviteurs.

Vous n'apprendrez ſans doute qu'avec attendriſſement la mort de cette digne épouſe, Madame la Comteſſe d'Harcourt, ſurnommée l'*Artémiſe* moderne. Uniquement pénétrée du ſentiment de ſa douleur & de ſon amour, cette généreuſe Dame s'eſt vouée, depuis la perte de ſon époux, à la vie la plus auſtere & la plus retirée : une ſincere religion l'a maintenue juſqu'au tombeau dans cet abandon volontaire de toute ſociété. La ſeule amie qu'elle ſe fut conſervée, étoit l'Abbeſſe actuelle du Val de Grace, que des rapprochemens d'opinion lui rendoit intimement chere, & pour laquelle ſon amitié ſurvit, ſi j'oſe le dire, à elle-même. Parmi les legs conſignés dans ſon teſtament, on remarque celui de deux mille livres de rentes viageres au médecin de cette Abbeſſe, à la charge par lui de la voir réguliérement deux fois par ſemaine, & quatre fois par jour aux heures indiquées pendant les indiſpoſitions ou maladies de cette Dame. Un autre legs de deux cents livres de rentes perpétuelles, tend à prolonger une eſpece de culte envers le monument reſpectable qu'elle a fait élever à ſon époux comme un hommage durable de ſa tendreſſe : il eſt en faveur d'un garçon de chambre & de ſes héritiers, qui ſont tenus de nettoyer & frotter deux fois par ſemaine, la chapelle de N. D. où le mauſolée de ſon mari eſt placé, & dans lequel on vient de l'inhumer elle-même.

De Verſailles, le 24 Mai 1780.

Un de nos grands eccléſiaſtiques vient d'obtenir la permiſſion d'avoir un régiment de ſon nom. C'eſt, dit-on, un ancien privilege de la place éminente qu'il occupe. Vers, épigrammes à ce ſujet : cela va *ſans dire, il faut* vous amuſer non des meilleurs, mais des *plus* mêchans.

Le Cardinal a tant d'eſprit
Qu'on peut le mettre à toute ſauſſe,
De l'hiſtorien il prend la chauſſe,
Répand les dons du St. Eſprit,
De la main gauche il prend la gorge,
De l'autre fait la bénédiction,
C'eſt un compere à rouge gorge
Qui remplit bien ſa vocation.

On a mêlé ce beau ſujet à d'autres événemens de Cour & au partage du département de M. Bertin.

En ce pays tout ſe donne à propos;
Au Sieur le Noir les lotteries;
Les petites maiſons au Miniſtre des Sceaux;
Des millions à la Comteſſe ***
Un régiment au Cardinal;
Au joyeux Montbarrey des Bulles,
Puis un haras à l'arſenal;
Et puis dites qu'en France on fait tant de folies.

M. de Bertin a des dettes que paiera le Roi ſans doute; car ceux qui héritent de ſes dé-

pouilles ſe garderont bien de cette bonne-œuvre. C'eſt un honnête mortel fort ſimple, qui n'a jamais été un grand homme, mais qui par ſa bonté s'eſt laiſſé tromper par les premiers commis ſecrétaires, &c.; leſquels tous pourtant ont mal fait leurs propres affaires. Cet Ex-Miniſtre vend ſa charge dans l'ordre du St. Eſprit à M. de Sartine, qui la vendra à M. Amelot, qui la vendra au Garde des Sceaux. Au moyen de cette caſcade mercantile, tous les cols de ces Meſſieurs ſeront enharnachés convenablement.

De Paris, le 27 Mai 1780.

Je crois vous avoir inſtruit, ou la renommée l'aura fait pour moi, d'une affaire célebre & monſtrueuſe intentée par l'Abbé de l'Epée contre M. Cazeau, relativement au prétendu Comte de Solar ſourd & muet. Ce ſingulier procès ſe plaide à la Tournelle, & ſur les informations qui ont été faites par le Commiſſaire envoyé à cet effet en Languedoc; il paroît qu'elles ont conduit à prouver que le jeune Comte de Solar eſt mort au mois de Janvier 1774, à ſon retour des eaux de Bagnieres, où il avoit été conduit par M. Cazeau. De ſorte qu'en rappellant cette époque du mois de Septembre 1773, que le prétendu Comte de Solar, dont il eſt queſtion, a été trouvé en Picardie ſur le chemin de Peronne, & conduit au château de Bicêtre, on ne peut qu'être étonné que cette queſtion ait été agitée & ſoutenue ſi long-temps, & qu'elle ait expoſé un

honnête citoyen à perdre ſa fortune, ſa liberté, ſon honneur & peut-être ſa vie.

Le parlement de Rouen vient de prononcer un premier arrêt dans la cauſe du Comte de Lally. Il porte en ſubſtance, que l'intervention de M. d'Eprémenil, qui défend la mémoire de M. de Leyrit ſon oncle, ſera admiſe pour y faire droit par un même jugement, dépens, dommages & intérêts réſervés, & définitif. M. de *Montholon*, premier Préſident de cette Cour, qui eſt actuellement à Paris, s'eſt, dit-on, formaliſé de ce que ſa compagnie a fait appeller cette cauſe & a rendu cet arrêt ſans ſa participation. Le jeune Comte s'occupe ſans relache à ſe procurer, de la part de tous ceux qui ſe trouvoient dans l'Inde, des atteſtations favorables à ſon pere; ce ſont peut-être de foibles reſſources contre les informations judiciaires qui exiſtent. Ses adverſaires raſſemblent de leur côté de nouvelles imputations; il en réſultera encore des mémoires auſſi volumineux que ceux auxquels ce fameux procès donna lieu dans le temps.

Si vous êtes initié, Monſieur, dans les myſteres de la franc-maçonnerie, vous apprendrez avec plus de plaiſir encore que moi profane, qu'un citoyen reſpectable par ſon âge, ſon extérieur, ſon caractere & ſes talens, vient d'être élu vénérable de la très-illuſtre loge des *Neuf-Sœurs*. L'invocation voilée des neuf-ſœurs eſt pour cacher aux profanes les véritables patrones de cette loge, dédiée aux Muſes, dont la plupart des membres ſont artiſtes ou beaux-eſprits : le Papa

grand-homme s'y fit initier à plus de quatre-vingts ans ; le docteur Francklin pouvoit ſeul lui ſuccéder dignement. Sa réception a été d'autant plus remarquable que le célebre Paul-Jones y avoit été invité. M. de la Dixmerie, de la ſociété phyſique de Philadelphie, lui adreſſa un fort beau diſcours, qui n'a probablement nul rapport à la myſticité du lieu, car j'apprends qu'il ſera publié inceſſamment.

Outre des diſcours, M. Feutry, fait comme vous le ſavez, de petits vers. En voici de ſa façon, à l'occaſion de la lettre honorable de M. le Garde des Sceaux à M. d'Aligre, par laquelle il lui annonçoit que le deſir du Roi étoit de le maintenir dans ſon poſte.

» Digne fruit des vertus de ton illuſtre race,
» Ton affable équité nous eſt un ſûr recours :
» D'Aligre ! Louis veut que tu gardes ta place :
» Ah ! veuille auſſi le Ciel te garder de longs jours !

M. Mercier ſembloit depuis long-temps avoir quitté la ſcène, il vient d'y reparoître aux Italiens ; par la *Demande imprévue*, dont la premiere repréſentation ne lui a laiſſé qu'un pied de nez.

M. Le Mierre plus heureux aux François, a vu chaque jour accroître l'ivreſſe du public pour ſa *Veuve du Malabar*. Sans doute que ce nouveau ſuccès & le défaut de concurrence lui aſſureront le premier fauteuil académique. Le ſeul émule qu'il eut à redouter étoit feu Dorat.

Lettre d'une Malabare, actuellement à Paris, à l'Auteur de la VEUVE DE MALABAR.

» Ah, Monſieur! que votre tragédie m'a fait plaiſir, & que vous avez bien fait d'attaquer cette vilaine loi qui veut qu'une femme ſe brûle, parce que ſon mari s'eſt laiſſé mourir! Souffrez que je vous en remercie au nom de toutes les femmes du Malabar. Je crois pouvoir vous répondre de leur reconnoiſſance. C'eſt pour nous ſeule ſans doute que l'humanité vous a dicté cet ouvrage; car vous n'avez pas pu craindre qu'une loi de ſi mauvais exemple pût jamais prendre parmi les Européens. Auſſi prête à retourner dans ma patrie, je n'attends, pour quitter Paris, que le moment où je verrai votre tragédie imprimée. Je veux la traduire dans ma langue naturelle, pour la faire lire, ou la lire moi-même, s'il le faut, à tous mes compatriotes. Une fois votre piece connue au Malabar, il faut que l'une des deux y tombe à plat, ou la loi, ou la tragédie; & vous ne croyez ſûrement pas, Monſieur, que ce ſoit la tragédie. »

» Quoi de plus abſurde en effet que cette loi: vouloir que le mariage, inſtitué pour la population, ſerve à dépeupler le monde, & puis, on peut bien mourir pour un mari qu'on aime; mais on ne veut pas y être condamnée, c'eſt en avoir la peine, ſans en avoir le mérite. Il eſt inutile, ſans doute, de vous dire que cette loi avoit été faite par un homme, & qui pis eſt, par un mari. Il faudroit donc qu'une femme répondît d'une ſanté qu'on va

perdre peut-être hors du ménage; quand le mari meurt, pour ainſi dire, d'inconſtance, il faudroit que ſa femme mourût de fidélité; cela n'eſt pas naturel. »

» Vous autres, François, qui trouvez que le mariage eſt toujours un peu triſte, jugez ſi la perſpective du bûcher étoit propre à l'égayer parmi nous. Savez-vous bien que ce n'étoit pas une petite affaire que de ſe marier. Il falloit, outre la fortune du prétendu, calculer exactement ſon âge, vérifier ſa ſanté, &c. Aujourd'hui (car déjà la révolution eſt arrivée) une honnête fille pourra ſe marier ſans tant de façon. »

» Si cette loi eſt contraire aux mœurs des Européens en général, à plus forte raiſon aux mœurs de Paris en particulier; & je gage bien qu'aucun ſexe, chez vous, n'auroit voulu l'introduire; les maris tiennent trop à la politeſſe, & les femmes à l'humanité. D'ailleurs ſoyons juſtes, il faut avoir pitié des moribonds, & en vérité les maris ſont quelquefois ſi las de leur ménage, quand ils partent pour l'autre monde, que leur propoſer de faire route avec leur femme, ce n'eſt pas toujours de quoi adoucir l'ennui du voyage. »

» Agréez, Monſieur, l'expreſſion réitérée de ma reconnoiſſance. Toutes mes compatriotes ſeront prêtes à vous en donner des preuves, ſi jamais la fortune vous pouſſe ſur les côtes du Malabar. J'oſe vous promettre qu'il ne tiendra qu'à vous d'épouſer toutes les veuves que vous aurez ſauvées du bûcher. »

J'ai l'honneur d'être, &c.

Les meilleures intentions, les plus belles actions ſont ſouvent critiquées. Faire du bien aux hommes c'eſt attiſer leur haine. Peut-on dans un état faire le bien ſans qu'il en réſulte quelque mal. Il faut qu'*un* meure pour tous : c'eſt une maxime en politique. M. Necker qui voudroit rendre tous les hommes heureux & tous les François exempts d'impôts, vient pourtant de ſe voir cruellement déchiré dans un pamphlet, dont le titre eſt : *Lettre de M. Turgot à M. M**. On blame* ſes opérations de finance; on l'aſſimile encore à Law. On remonte à ce qu'il étoit avant 1753, & avant cette époque. On l'accuſe d'être parvenu à ſon état de finance par la mort du banquier Vernet, dont il étoit le commis. Madame Necker n'eſt pas épargnée; on va chercher ce qu'elle faiſoit à Geneve avant ſon mariage; & nous l'y voyons maîtreſſe d'école, comme, avant de venir en France, M. Necker nous eſt donné pour un ouvrier en horlogerie. Vous m'avouerez que ces traits, s'ils pouvoient être vrais, étoient de trop dans une critique de ſes opérations. A vous dire vrai, cependant, la ſuppreſſion des receveurs généraux n'y eſt pas traitée mal. On l'accuſe encore de mettre tout en opérations de banque, & d'avoir conſervé & fait éclater l'animoſité & la haine que les banquiers affectent d'avoir contre la finance.

La premiere édition de cette brochure n'avoit point fait de bruit, parce qu'elle avoit été envoyée dans les maiſons. La ſeconde où ſe trouve la comparaiſon entre Mrs. Necker & Law, que je vous ai envoyée, il y a quel-

que temps ; cauſe la plus grande fermentation.

Je ne vais jamais au ſpectacle que je ne m'attende à n'en point ſortir. Le feu, ce terrible élément, & qui l'eſt encore davantage à nos ſalles de ſpectacle qu'ailleurs, me fait frémir toutes les fois que j'y penſe. On faiſoit une répétition de l'opéra d'*Andromaque*. Le garçon chargé d'allumer les poëles, avoit mis dans celui de la ſalle où ſe tiennent les Gardes-Françoiſes dix-huit buches entieres & fermé la porte. Cette ſalle eſt auprès du magaſin des décorations. Sur les huit heures du ſoir, la cour des fontaines du Palais Royal eſt remplie de fumée, perſonne n'y fait attention. M. de Vougny paſſe par-là, juge que la fumée vient du derriere de l'opéra, & y monte. On accourt, on ne peut entrer dans la ſalle, on étouffe. Les pompiers arrivent & on éteint avec peine le poële. Il eſt hors de doute qu'une heure plus tard, l'opéra étoit brûlé. Les pompiers y ont paſſé la nuit. On a caché, autant que poſſible, cet accident, mais il eſt à craindre que ſi on ne prend pas plus de précautions, ce ſpectacle brûlera encore une fois.

On nous accuſe avec raiſon de n'avoir pas le courage de ſacrifier un bon mot, n'importe qui il attaque. M. Marmontel eſt ami de M. Gretry. C'eſt ſon faiſeur, ſon fourniſſeur d'opéra italiens, comme il eſt celui de M. Piccini à l'opéra. M. Gretry ſoupoit chez Audinot avec pluſieurs actrices & d'autres perſonnes. Au deſſert, & le vin de Champagne échauf-

ſous les airs, on rit, on chanta, on lâcha l'épigramme ſur les muſiciens, les acteurs, les gens, & ſur M. Marmontel par conſéquent. On diſoit de lui qu'il avoit pris dans ſes contes preſque tous les ſujets de ſes comédies & opéra ; cela eſt faux, mais paſſons cela à des gens qui n'en ſavent pas davantage. On ajoutoit qu'il étoit étonnant qu'il eût fait de ſi jolis contes & de ſi mauvaiſes pieces, quoique tirées de ſes contes. *Ah ! ah ! reprit M. Gretry, on peut donc dire qu'il a mis ſes contes en pieces.*

PLACET EN VERS LIBRES.

Aux grands un placet préſenté
N'admet point de plaiſanterie,
Au-lieu que dans la poéſie
L'on s'exprime avec liberté.

Voici donc par quelle aventure
Je reçus certaine bleſſure.
Dans un jour de combat où j'étois à cheval,
Par le ſeul mouvement de ma fringante bête,
Et ſans que je ſongeaſſe à mal,
Certain Seigneur leva la tête.
Son orgueil eut un ſort fatal,
Et ſur ſa Seigneurie une balle échappée
Vous la rendit à l'inſtant écloppée ;
Je crus que c'étoit fait de moi,
Car cet endroit eſt ſuſceptible
Du plus vif des plaiſirs, & par la même loi,
De la douleur la plus ſenſible.
Cette partie eſt mortelle, hélas !
Et par elle *j'étois* un achille

Autant que par le cœur, au milieu des combats;
Je me crois un garçon à me vanter habile
Sans pourtant faire le hableur.
Quand vers l'ennemi l'on s'avance
En auſſi bonne contenance,
C'eſt ſigne qu'on n'a pas peur.
On dit que de colere
Le dieu de Lampſaque en frémit,
L'amour en fit part à ſa mere,
Et la déeſſe le plaignit.
Une jeune & riche pucelle
Qui par les nœuds ſacrés m'attiroit auprès d'elle,
Comme bien d'autres en gémit.
C'eſt encore une perte réelle
Que me cauſe ce coup maudit.
Être à peine dans le bel âge
Et perdre un ſi grand avantage,
Rien n'eſt plus triſte en vérité!
Encor ſi tout-à-fait j'étois devenu fille,
Je m'en conſolerois, car je ſerois gentille,
Et je le dis ſans vanité!
En ce cas quelque bon apôtre
Me feroit trouver d'un côté
Ce que j'aurois perdu de l'autre.
En écharpe d'abord ſi le pauvre eſtropié
Ou dans un voile noir avoit oſé paroître,
Les courtiſans bénins en auroient ri peut-être,
Mais les Dames au moins en auroient eu pitié.
J'aurois avec leur aſſiſtance
Obtenu quelque récompenſe;
Car je ne puis conter mon funeſte accident
Devant la femme la plus ſage,
Qu'elle ne pâliſſe à l'inſtant,
Et ne diſe, *c'eſt grand dommage!*

On demande la croix avec la penſion
Lorſqu'un jour de bataille ou devant une place,
On a reçu dans l'action
Aux jambes & aux bras quelque contuſion:
Et que peut-on faire à ma place,
Pour ceux qui ſont dans mon cas!
Je crois mériter même grace
En perdant ce qui fait les jambes & les bras.
Par quelque objet que ce puiſſe être,
N'étant plus jamais diſſipé,
Sans maîtreſſe ſur-tout, je veux être occupé
Du ſeul ſoin de ſervir mon maître.

De Paris, le 3 Juin 1780.

L'IMPARTIALITÉ n'eſt guere plus la vertu des Lettrés que celle des Politiques, & depuis dix-huit ſiecles, on n'a pu parvenir à fixer encore une opinion univerſelle ſur la ſupériorité des anciens ou des modernes; du moins, ſur le véritable mérite des uns & des autres. Comment ſe pourroit-il que nous fuſſions d'accord ſur celui d'un contemporain, d'un étranger, d'un ennemi? Comment concilier la vanité Françoiſe & l'orgueil Britannique? Le préjugé national de ces derniers n'eſt-il pas, qu'un *Anglois bat quatre François?* Cela eſt très-faux ſans doute, mais, comme le dit Milord Cheſterfield; *il faut le laiſſer croire au peuple, cette opinion les aidera à en battre un.* En remontant plus haut, nous reconnoîtrons l'influence des mêmes préventions parmi les gens les gens les plus inſtruits: conſultez-les ſur le parallele des grands hommes des deux nations;

& nous ne ſerons bientôt que des Pygmées. Cela eſt fou, cela eſt ridicule, mais nous-mêmes, ne ſommes-nous pas tant ſoit peu entichés de cette manie égoïſte ? Notre Voltaire n'eſt pas aſſez d'être grand poëte, nous voulons qu'il ſoit le plus grand ; & dès-lors, voilà les bandes littéraires aux priſes pour l'élever ou le ravaler. Les Anglois nous oppoſent Shakeſpear comme ſon maître, & cette offenſante prétention, excite de notre part les critiques les plus outrées & les plus déraiſonnables. Nous pouſſons l'injuſtice au point de refuſer à cet homme extraordinaire le génie poétique dont il fut animé ; & pour quelques trivialités, inſoutenables pour la délicateſſe de notre goût & de notre ſiecle, nous traitons de farces ſes nombreuſes pieces dramatiques, qui montrent partout la touche ſublime du grand-maître, du philoſophe ſenſible & obſervateur. Semblable au fleuve des Amazones il roule enſemble l'or & le ſable ; mais ce fut par ſyſtême ; pour s'aſſervir au génie de ſon ſiecle, & aux opinions dominantes de ſes contemporains. Nous ſavons tout cela, mais nous ne l'avouerons jamais : de même que, s'il s'écarta dans ſes pieces de la régularité méchanique que nous avons adoptée, ce ne fut que pour les rendre intéreſſantes à ſa nation pour laquelle il travailla. Les Anglois, factieux par eſprit de liberté, s'enthouſiaſmoient, & ſe tranſportent encore à la vue de ces tableaux animés d'une partie de l'hiſtoire de leur pays, de celle de leurs Rois & des grands perſonnages qui en ſont le ſujet. Ils aſſiſtoient à un ſiecle, où à

un rapport à la [illegible]; & cette multi-
[illegible] d'après la tra-
dition [illegible] l'esprit romanesque
& [illegible] du peuple Anglais; c'étoit en
effet un [illegible] convenable
& [illegible]. Ce fut encore
[illegible] peuple, pour caresser ses
principes, pour [illegible] à sa [illegible], qu'il
[illegible] le plus bas citoyen ar-
[illegible] plus élevé, & qu'il nous
[illegible] la loyauté reconnue
[illegible] de Clèves & de
[illegible] que les Romains traitoient
[illegible] de la [illegible], & les Grecs
[illegible] en palestre comme en
[illegible].

[illegible] que M. le Tourneur, [illegible] traduction de Shakespeare; [illegible] Voici les sept & huit [illegible] & vous les trouverez [illegible] que M. le Tourneur [illegible] très-in-[illegible] qu'il a déjà [illegible] avec attention, & [illegible] d'admira-[illegible] & j'estime pour les [illegible] traducteur.

[illegible] commence la vie du Roi Jean. Ce Roi Jean est connu dans l'histoire [illegible]. Il proscrit de [illegible] Richard I, surnommé Cœur de Lion, [illegible] à Philippe-Auguste pour la conquête de la Terre-Sainte, & usurpa

la couronne d'Angleterre, qu'il conſerva à la mort de Richard, au préjudice de ſon neveu Arthur, légitime héritier du trône. Le Roi de France fait ſommer Jean de remettre le jeune Arthur dans ſes droits ; il le refuſe ; & la guerre ſe déclare entr'eux. Jean vient en France, & attaque l'armée de Philippe devant les murs d'Angers. Cependant, avant d'en venir aux mains, il eſt queſtion de paix & de conciliation ; lorſque tout-à-coup ſurvient un Cardinal Pandolphe qui ſeme de nouveau la diſcorde entre les deux partis. On prend les armes, & le jeune Arthur eſt pris & envoyé en Angleterre par le Roi Jean. Je paſſe rapidement ſur tous ces détails qui forment les trois premiers actes : mais à la vue de Conſtance, déſolée, déſeſpérée de la perte de ſon fils Arthur, je me ſens pénétré de toute ſa douleur maternelle. Le caractere de cette mere malheureuſe, me ſemble tracé d'après une profonde connoiſſance du cœur humain ; & voilà ſans doute de ces traits ſublimes où l'on ne peut méconnoître le grand Poëte & le Philoſophe.

» *Philippe*.... aimable Conſtance, conſolez-
» vous. *Conſtance*. Non, je ne veux ni con-
» ſeils ni conſolations. Je ne veux que ce qui
» met fin à tous les conſeils, la ſeule & vé-
» ritable conſolation des malheureux, la mort,
» la mort. O mort pleine de charmes à mes
» yeux ! toi, objet de haine & de terreur
» pour l'homme heureux ! ſors du ſein de la
» nuit éternelle ! leve-toi de la couche im-
» pure ! viens, & j'embraſſerai ton ſquelette

» horrible ! je collerai mes joues contre tes » os décharnés ! je fermerai ma bouche de ta » pouſſiere cadavereuſe ! je veux devenir un » ſpectre, objet d'horreur ſemblable à toi ! » viens, lance ſur moi tes plus affreux re- » gards, & je croirai que tu me ſouris, & » je te donnerai un baiſer auſſi tendre que le » baiſer d'un époux ! ô toi, l'amour des in- » fortunés, viens à moi ! »

Pandolphe. « Madame, ce que vous dites-là, » eſt de la *folie* & non de la douleur. »

Conſtance. « C'eſt un crime à toi de me dé- » mentir ainſi. Non, je ne ſuis pas inſenſée ; » ces cheveux que j'arrache ſont les miens : » mon nom eſt Conſtance ; j'étois l'épouſe de » Geoffroy ; le jeune Arthur eſt mon fils, & » je l'ai perdu. Non, je ne ſuis pas inſenſée. » Mais, plût au ciel que je le fuſſe ? car alors, » ſans doute, je m'oublierois moi-même. Oh ! » ſi je pouvois m'oublier, de quel chagrin je » perdrois le ſouvenir ! ſi j'étois inſenſée, j'ou- » blierois mon fils ; ou dans ma folie, je ne » verrois en lui qu'un enfant étranger & in- » différent pour moi. Ah ! je ne ſuis pas in- » ſenſée, je ne ſais que trop bien la différence » de ces deux calamités, de la folie & de » ma perte. Oh ! ſi ces mains pouvoient auſſi » aiſément racheter mon fils, qu'elles peu- » vent arracher ces cheveux !.... Mon cher » fils, mon pauvre enfant eſt captif ! — Car- » dinal, je vous ai entendu dire, que nous » reverrons, que nous reconnoîtrons nos » amis dans le ciel. Si cela eſt, je reverrai donc » mon fils. Ah ! il n'eſt jamais né parmi les

» mortels

» mortels d'enfant plus aimable, plus plein de » graces; mais hélas! le chagrin, comme un » ver rongeur, va détruire cette fleur naiſ- » ſante, & flétrir les roſes naturelles de ſon » teint, il ne ſera plus qu'un ſpectre pâle, » défait, languiſſant & décharné. Il mourra » dans cet état, & s'il reſſuſcite, quand je le » rencontrerai dans la cour des cieux, je ne » le reconnoîtrai point; ainſi jamais, jamais » je ne pourrai revoir mon *joli enfant*, mon » cher Arthur! »

Pandolphe. « Vous êtes trop obſtinée dans » votre chagrin.... *Conſtance.* » Il me parle, lui qui n'a jamais eu de fils!... « Oui, ma » douleur me tient lieu de mon fils; elle rem- » plit tous les lieux ou je voyois mon fils; » elle me ſuit comme lui, & m'accompagne » par-tout; elle me le montre avec tous ſes » traits charmans; elle me fait entendre les » ſons de ſa voix, & me répete ſes paroles: » elle rappelle à ma mémoire tout ce qu'il » avoit de graces & de charmes. Et chaque fois » que je rencontre ſes vêtemens, ils me ſem- » blent revêtir le fantôme de mon fils, je crois » le voir encore. J'ai donc raiſon de chérir ma » douleur. — Ah! Dieu!.... — Je ne veux » plus conſerver ces ornemens arrangés ſur » ma tête... quand le déſordre eſt dans mon » ame. (Elle arrache ſa parure) O Dieu! » *mon enfant*, mon Arthur, mon *cher fils!* ma » vie, ma joie, mon ſoutien, mon univers, » l'appui de mon veuvage, la conſolation de » mes maux! » (*Elle ſort avec tous les ſignes du déſeſpoir.*)

Quel tableau pathétique dans cette scène! quelle variété d'impressions! quelle chaleur, quelle sensibilité! quelle ame pourroit n'en pas ressentir de douleur! & vous-même, Monsieur, n'en ressentez-vous pas la plus déchirante impression? mais ce qui doit émouvoir la sensibilité de l'homme le plus sauvage, c'est la candeur de ce jeune Arthur envers un barbare qui a l'habitude : cette scène est digne de la plus belle admiration; il en est peu, où l'homme sensible éprouve un mal-aise moral plus pénible, & plus cruel. Ce scélérat, nommé Hubert, entre avec ses bourreaux, leur ordonne de faire rougir les fers dont il doit le percer, & de se tenir près au moindre signal. Arrive le jeune Arthur. « Bon jour, » Hubert. H.... Bon jour, petit Prince. A. » Aussi petit Prince qu'il est possible de l'être.... — Vous dites vrai.... Hé mon Dieu, » je croyois que personne ne devoit être » triste, que moi.... Par mon baptême, si j'é- » tois fils de roi.... & réduit à garder les » moutons.... je serois gai tout le jour du- » rant. Je ne le serois même ici, sans le » soupçon qu'il me fait, que mon oncle cher- » che à me faire encore plus de mal. Il ne » croit.... & je le croirois aussi. Est-ce donc ma » faute, à moi fils de Geoffroy? non sû- » rement.... & plût au ciel, que je fusse » votre fils, Hubert, car vous m'aimeriez. » Hubert, ma.... Si je m'entretiens avec lui, » ses tendres propos vont reveiller la pitié » endormie dans mon sein. Il faut me hâter & » terminer.... Etes-vous malade, Hubert?

» vous êtes pâle aujourd'hui. En vérité, je
» voudrois que vous fuſſiez un peu malade,
» afin de veiller toute la nuit aſſis auprès de
» vous. — Hélas ! je ſuis ſûr que je vous
» aime plus que vous ne m'aimez. H. Ses diſ-
» cours s'emparent de mon cœur, (*il donne*
» *un papier à Arthur*) liſez jeune Arthur....
» A — Quoi ! il faut que vous me brûliez
» les yeux avec un fer rouge ? — Oui, jeune
» enfant, il le faut. — Et vous le ferez ? —
» Et je le ferai. A — en aurez-vous le cœur ?
» quand vous aviez ſeulement un léger mal
» de tête, je ceignois votre front du plus
» beau voile que j'euſſe. Une Princeſſe l'a-
» voit tiſſu pour moi, & je ne vous l'ai ja-
» mais redemandé. Au milieu de la nuit, vo-
» tre tête repoſoit ſur mes mains : aſſidu &
» vigilant autour de vous comme les minutes
» autour des heures, je tâchois de vous al-
» léguer le poids du temps, en vous deman-
» dant à chaque inſtant : *Hubert, que vous*
» *manque-t-il ? où eſt votre mal ? que puis-je faire*
» *pour vous ? quel ſervice peut vous rendre mon*
» *amitié ?* Le fils le plus pauvre, le dernier
» des hommes, fût reſté tranquille & dans le
» ſilence, & ne vous eût pas dit un mot de
» tendreſſe. Et vous, vous aviez un Prince
» pour vous ſervir dans votre infirmité !
» croyez, ſi vous voulez, que mon amour
» n'étoit qu'hypocriſie ; croyez-le, ſi vous
» voulez. Si c'eſt la volonté du ciel que vous
» me maltraitiez ſi cruellement, il faut bien
» que vous le faſſiez. Quoi ! vous m'arrache-
» rez les yeux, ces yeux qui ne vous ont

» jamais regardé, qui ne vous regarderont » jamais, que pour vous ſourire. — J'ai juré » de le faire.... — Etes-vous donc plus dur, » plus inſenſible que ce fer?.... H. (*il frappe* » *du pied, les bourreaux entrent*) avancez.... » Donnez-moi ce fer, & liez-le ici. — A. Ah, » ſauvez-moi Hubert, ſauvez-moi.... Hélas! » qu'avez-vous beſoin d'employer tant de vio- » lence & de force? je ne bougerai pas; *je* » *reſterai immobile comme la pierre. Au nom* » du ciel, Hubert, que je ne ſois pas lié! — » Ecoutez-moi, Hubert; renvoyez ces hom- » mes affreux, & je vais m'aſſeoir tranquille » comme un agneau. Je ne ferai aucune ré- » ſiſtance, aucun mouvement; je ne dirai pas » une ſeule parole; je ne regarderai pas même » le fer avec colere. Renvoyez ſeulement ces » hommes & je vous pardonnerai; quelque » tourment que vous me faſſiez ſouffrir. — » H. (*aux bourreaux*) allez, laiſſez-moi ſeul » avec lui. — A. (*voyant H. ſérieux & morne.*) » Hélas! j'ai offenſé & perdu mon ami. Il a » un œil ſévere, mais il a un cœur tendre. » Hubert, que mon ami reparoiſſe, afin que » ſa pitié ſauve la vie du vôtre. — H. — » Allons, préparez-vous. — A. N'y a-t-il » plus d'eſpérance? — Non; il faut que vous » perdiez les yeux. »

Le cœur ſaigne à tant d'innocence & d'in- génuité. Pour le peu qu'on s'abandonne à ſon imagination, & qu'on ſe livre à l'impreſſion profonde du ſentiment, on ne peut qu'être frappé des prodigieuſes reſſources du génie de Shakeſpear; & l'on oublie bientôt les inéga-

lités, ou pour dire vrai, les trivialités bizarres qu'il a placées, trop complaiſamment pour la populace, auprès des beautés les plus dignes d'admiration.

Mlle. Aménaïde, l'une de nos plus jolies & des plus élégantes courtiſannes, tourmentée par le démon-conjugal, a tout-à-coup renoncé aux vanités de ce monde, s'eſt défait de ſes *diamans*, de ſes *chevaux gris pommelés* & de ſa belle *voiture dorée*, pour épouſer en légitimes nœuds un *Cor de chaſſe* à larges épaules, du Prince de Monaco. Quoique jeune encore, elle a eu l'eſprit, contre l'uſage de ces Dames, d'amaſſer dans ſon métier & à la ſueur de ſon corps, ſix bonnes mille livres de rentes, que le muſicien ne manquera pas de diſſiper peut-être à la ſueur du ſien, pour ne pas démentir ce vieux proverbe tant rebattu, & ſi ſouvent confirmé, *que ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.*

L'amour occaſionne-t-il autant de maux que l'*auri ſacra fames?* la ſoif inſatiable de l'or. Ici c'eſt une banqueroute profondément méditée pendant des années entieres, là c'eſt une amante jalouſe qui verſe le poiſon de l'ignominie dans le cœur revenu à lui. Dans les uns l'intérêt impoſe ſilence aux plus tendres ſentimens; dans les autres l'amour ne connoit aucunes bornes; ſi le premier eſt aveugle ſur le point le plus délicat de la vie, le ſecond ſacrifie tout à ſes deſirs & ne garde aucune meſure. Voyez les chefs d'une adminiſtration; chez eux les places, les graces ſont à l'encan. Un Magiſtrat ne ſuccombe à l'attrait

ſéduiſant d'une ſeule ſolliciteuſe que lorſqu'il ſent que la reſſource de l'or lui manque. L'homme de Dieu ne ſe dévoue au culte des autels que dans les vues d'un avancement où le faſte & l'aiſance accompagne toujours le déſordre de la conduite. Sans les jettons, l'académie verroit ſes aſſemblées moins nombreuſes. Et les femmes & l'amour.... Mais je m'égare. *Je voulois vous conter une hiſtoire qui fourniroit à un prédicateur de quoi s'étendre joliment pendant deux heures.* La voici :

M. Macé orfevre, bijoutier, faiſeur d'affaires, enfin homme à tout, hors à l'honneur, avoit épouſé une femme riche, jeune & jolie qu'il rendoit malheureuſe par ſa maniere de ſe conduire avec elle. Vive, ſémillante, elle aimoit le plaiſir & ſon mari ne lui en procuroit point; le devoir conjugal a même été corrompu deux fois dans ſa ſource. Tous ces motifs étoient bien propres à éloigner une femme de tout commerce avec un mari & à la jetter dans l'intrigue. Un jeune cœur a beſoin d'aliment. Juſques-là je l'excuſe. Quelque temps après, ſon mari fait une banqueroute conſidérable. Comme il n'étoit alors occupé que d'intérêt, il la laiſſoit aſſez ſouvent à elle-même & ſe contentoit de faire retomber ſur elle les déſagrémens qu'il éprouvoit dans l'arrangement de ſes affaires & dans la pourſuite d'un procès criminel au ſujet d'argent travaillé qui n'étoit pas au titre. Sa femme ſupportoit ſon humeur ſauvage que ſuivoient ſouvent les plus violens outrages. Il le falloit pour continuer ſes intrigues amoureuſes. Un jour elle

écrivoit à ſon amant, ſubſtitut de la Cour des Aides ; le mari s'en apperçoit, fait ſemblant de rien & ſort. La lettre eſt donnée à un commiſſionnaire ; le mari la retire de ſes mains en l'intéreſſant un peu. Il revient, maltraite ſa femme & la menace du couvent. Elle apprend qu'il ſe ſert de cette piece pour exécuter ſon deſſein, qu'il méditoit même auparavant, va conſulter ſon amant, & lui confie que ſon mari ſe ſert de faux poinçons. Auſſi-tôt il fut décidé qu'on le dénonceroit. La femme ſans réfléchir aux ſuites, étant arrivée chez elle, fait avertir les gardes-jurés de la monnoie, après leur avoir écrit que ſon mari avoit des faux poinçons qu'on trouveroit dans un endroit qu'elle leur déſignoit. On vient chez lui, on viſite, on trouve les poinçons. Il eſt conduit en priſon. Il n'y eſt pas plutôt qu'on apperçoit le danger qui pouvoit en réſulter pour la femme & le déshonneur pour lui & par conſéquent pour elle auſſi. La femme court, va & vient, frappe à toutes les portes. Comme elle eſt jolie, on eſpere que ſon ſort intéreſſera & vous devinez le prix qu'on mettra à la grace. Pour elle, je ne doute pas qu'elle n'y conſente, pourvu qu'elle ne voie plus ſon mari en ce monde. Elle eſpere obtenir ſa grace & un ordre qui le renfermera pour le reſte de ſes jours. Je ſuis d'autant plus porté à le croire que les choſes en ſont reſtées-là & que la procédure va très-lentement. Cela n'eſt pas difficile à croire, puiſqu'elle étoit l'amante d'un des premiers de ſes juges & de ſes rapporteurs, & qu'il a un porte-feuille bien garni,

qu'on a refuſé de rendre au mari, *parce qu'il faut que la femme retrouve ſon bien.*

Quatrain envoyé à Mlle. Bingant, avec deux chandeliers à Bobéches.

Aujourd'hui ſur l'autel d'un petit dieu malin
Je viens modeſtement dépoſer ma bobèche :
Toi, prêtre de ce lieu, ſonge chaque matin
D'y mettre la chandelle & d'allumer la mèche.

De Paris, le 7 Juin 1780.

Il paroît une eſtampe repréſentant M. Necker fouillant dans la fange & dans le ruiſſeau avec un bâton. Il en fait ſortir des écus ; à côté eſt M. de Sartine qui les ramaſſe pour en faire des ricochets ſur l'eau à la maniere des enfans. L'apologue s'explique ſans commentaire. Voici des vers qu'on a faits pour pendant à cette eſtampe.

Dans le pays des perfidies,
Dans le ſéjour ſi renommé
Pour les horreurs & les folies,
On vit hier la vérité . . . . (le 2)
Se préſenter en cul de lampe.
Heureux encore quand elle le peut
Se faire voir dans une eſtampe,
Même au Monarque qui la veut.
Elle arrive, c'étoit au jeu,
Portée par qui ? Lecteur, devines :
Ce n'étoit par Mons de Sartines
Ni par l'ami du Franchiaieu. . . . (M. Necker.)

Ni Maurepas, ni de Vergennes;
Par Amelot? Assurément
En pourroit-il prendre la peine?
Par Montbarrei?... Toujours il ment.
Ce n'étoit pas par un dévot,
Ni par un personnage grave,
Mais par un Evêque en un mot.
Il n'est ni François ni Batave,
Ni Chrétien ni Musulman,
Ni Jésuite ni Protestant,
Portant de Rome la barête,
Ne croyant point en Jesus-Christ,
Pas mieux à la vertu des Dames,
De notre siecle l'antechrist,
L'anticonvertisseur des Dames,
Enfin un Prince dont le siege
Est plus éloigné de Liege
Que l'espion de Phalsbourg,
Richard n'étoit de Strasbourg.
L'estampe représentoit
M. Necker grattant la boue;
De cette boue il provenoit
De gros écus faisant la roue;
L'adroit Sartines les prenant
En jouoit sur la riviere
Aux ricochets comme un enfant;
La boue étoit la gent financiere
Que dégraissoit le directeur.
La riviere, ami lecteur,
C'étoit la mer qui nous dévore.

Anecdotes ſur feu M. Dorat.

Né à Paris d'une famille diſtinguée dans la Robe, M. Dorat parut pencher dès ſa jeuneſſe pour le parti des armes, & il entra d'abord dans les Mouſquetaires. Ses ouvrages ſe reſſentirent quelque temps du premier état qu'il avoit embraſſé. Au ton leſte & cavalier, à l'amour du plaiſir, à l'ingénieux perſifflage qui s'y faiſoient le plus ſouvent remarquer, il étoit facile de reconnoître un enfant gâté de Mars, de Vénus & d'Apollon. Mais on ne peut ſervir tant de divinités à la fois : M. Dorat ne tarda pas à quitter les drapeaux de la premiere, pour ſe conſacrer entiérement au ſervice des deux autres, qui ſembloient le prévenir par des riantes careſſes. Il acquit en peu d'années la réputation d'un des poëtes les plus ſpirituels que la France eût produits depuis le grand ſiecle de Louis XIV; pluſieurs Héroïdes par leſquelles il avoit débuté avoient annoncé ſon talent pour la verſification; & il ſembla partager long-temps le ſceptre des poéſies fugitives avec M. de Voltaire, dont la gloire ne ſe partageoit pas aiſément. Tout événement un peu remarquable, ſoit dans la politique, ſoit dans l'empire de la galanterie ou dans celui des lettres, échappoit rarement à ces deux Muſes faciles & brillantes. A peine ſorties de la plume de l'auteur, leurs productions ſe répandoient rapidement dans la capitale, & de la capitale dans les provinces. L'on s'en arrachoit des copies avec cet empreſſement

que l'ou doit conſidérer comme le ſuffrage le plus flatteur & le moins équivoque. M. de Voltaire étoit proclamé, pour ainſi dire, le poëte univerſel : M. Dorat avoit obtenu plus ſpécialement le titre de *Poëte des femmes*. On lui reprochoit à la vérité de ne pas être toujours fidele au ton de la nature, & de ne pas éviter avec aſſez de ſoin le jargon éphémere de ce qu'on appelloit encore dans ce temps les *Petits-Maîtres* : mais ces défauts même étoient quelquefois ſi ſéduiſans chez lui, les fleurs qu'il répandoit à pleines mains avoient des couleurs ſi vives, les traits dont étinceloient ſes poéſies étoient ſi ſaillans que les cenſeurs même les plus ſéveres ne pouvoient ſe défendre d'applaudir à la réunion de tant de graces, de talent & d'eſprit. Une autre preuve inconteſtable de la haute réputation de M. Dorat en ce genre, c'eſt qu'on le compte parmi ces maîtres qui ont, pour ainſi dire, fondé une école. On a vu une multitude de jeunes poëtes s'efforcer de marcher ſur ſes traces & d'imiter juſqu'à ſon ton : malheureuſement chez la plupart d'entr'eux, ſes bonnes qualités paroiſſent très-affoiblies, & ſes défauts exagérés.

Cependant au milieu de ces brillans eſſais, M. Dorat méditoit un vol plus élevé. Encouragé par le célebre Crébillon, il haſarda ſur la ſcene françoiſe la tragédie de *Zulica*, qui n'eût pas autant de ſuccès que ce grand tragique lui en avoit promis. Mais dans le même-temps à-peu-près, il publia un poëme qui effaça ce léger échec, & lui fit autant d'honneur

auprès des gens de lettres, que ſes épîtres lui en avoient fait auprès des femmes & des gens du monde. On devine facilement qu'il s'agit du *Poëme de la déclamation*, que les connoiſſeurs ont toujours regardé comme un des titres les plus ſolides de la gloire poétique de notre auteur. Des vers énergiques, des portraits bien frappés, d'excellens détails didactiques ont mis ce poëme au rang des bons ouvrages de ce ſiecle.

M. Dorat étoit né avec une facilité prodigieuſe & une égale activité. Avec de telles diſpoſitions, il étoit difficile, pour ne pas dire impoſſible de mépriſer la gloire : il s'en étoit cependant fait une ſorte de ſyſtême : mais un penchant invincible l'emporta bientôt ſur des principes factices. Chaque année, & ſouvent chaque mois, voyoit paroître de lui de nouvelles productions : des poéſies érotiques, des contes en vers & en proſe, des fables, des romans, furent malgré ſes premieres proteſtations, des preuves ſucceſſives de ſon ardent amour pour la gloire, & de l'eſpece d'ambition littéraire qui l'agitoit. Parmi ſes contes, on diſtingua celui d'*Alphonſe*, dont le ſujet eſt plaiſant, & qui eſt écrit d'une maniere très-piquante. Un aſſez grand nombre de ſes fables ſe fait lire avec plaiſir, même après celles de la Fontaine ; & les deux romans qu'il publia eurent tous deux du ſuccès. Au milieu de tant de travaux, il étoit loin de négliger la réputation d'auteur dramatique, qui de toutes les eſpeces de réputations étoit peut-être celle à laquelle il aſpiroit davantage. Il n'y avoit guere

d'année qu'il ne fit recevoir quelque tragédie nouvelle ou quelque comédie au théâtre françois. Ses vœux durent être pluſieurs fois à leur comble. Le double ſuccès de *Régulus* & de *la Feinte par Amour*, repréſentés le même jour ſur le même théâtre, étoit preſque ſans exemple. *La Feinte par Amour*, ſur-tout, reçut de grands applaudiſſemens, & les femmes reconnurent encore une fois leur poëte dans les peintures brillantes, dans les ſcenes heureuſement ménagées, dans les nuances délicates dont cette piece eſt remplie. Deux ans après, le *Célibataire* n'eut pas une deſtinée moins flatteuſe. Que la plupart de ceux qui blâment M. Dorat de s'être adonné aux ouvrages de théâtre ſe mettent à ſa place, & qu'ils voient s'ils auroient pu réſiſter à de tels encouragemens. Je me garderai d'affliger les mânes de cet eſtimable écrivain, en m'arrêtant ſur ceux de ſes ouvrages dramatiques qui ont eu un ſuccès moins complet : je me contenterai d'obſerver que ſi pluſieurs de ces pieces ſont foibles du côté du plan & des caracteres, il n'en eſt aucune où l'on ne trouve d'agréables tirades, des vers charmans, & même des ſcenes intéreſſantes. Les critiques les plus impitoyables de M. Dorat conviennent que ſon grand défaut & d'avoir trop écrit, & que l'on pourroit recueillir dans ſes œuvres de quoi former trois ou quatre volumes excellens : or trois ou quatre excellens volumes ne ſuffiſent-ils pas à la gloire de nos premiers écrivains ? Cet auteur a cependant vu la plupart de ceux qui l'avoient élevé juſqu'aux nues il y a huit

ou dix ans, lui refuſer preſque toute eſpece de talent dans les dernieres années, & ſe laiſſer entraîner aux inſinuations de quelques gens de lettres qu'il n'avoit pas aſſez ménagés, puiſqu'il avoit la foibleſſe de mettre une partie de ſon bonheur dans les récompenſes littéraires qu'eux ſeuls ont coutume de diſpenſer. Cette diſpoſition d'un grand nombre d'eſprits, révolta un homme qui ſavoit s'apprécier : ſe roidiſſant, pour ainſi dire, contre l'injuſtice, il redoubla de travaux, & malheureuſement preſque tous ſes derniers ouvrages ſe reſſentirent de la foibleſſe d'un phyſique qui ſe détruiſoit tous les jours. C'eſt ainſi qu'il termina le 29 Avril dernier, par une maladie de langueur, une carriere ſemée vers ſa fin, de quelques épines qu'il reſſentit trop vivement. Il eſt mort à Paris, dans ſa quarante-cinquieme ou quarante-ſixieme année. Ses talens, la douceur de ſes mœurs, l'aménité de ſon caractere, & les vœux de ſes amis auroient dû lui obtenir des jours plus longs & plus heureux.

CONSOLATION POUR UN MINISTRE.

Que Dieu m'accorde donc la grace
D'entrer au Conſeil à mon tour,
Pourvu que ſa bonté m'en chaſſe
Après l'an, le mois & le jour.
S'il ſoupe, s'il dort, s'il digere,
Si l'âge ne l'a point glacé,
L'être le plus heureux ſur terre
Eſt un Miniſtre déplacé.
Rentré dans la route commune

De la ſageſſe & du bonheur,
Pour lui la plus belle fortune
Eſt d'avoir perdu ſa grandeur.
Aſſuré de ſa deſtinée,
Il peut donner loin des ennuis
A l'amitié toute l'année,
A l'amour encor quelques nuits.
Après un inſtant de murmure
Contre l'intrigue & la faveur,
Aux ſimples vœux de la nature
Il eſt forcé d'ouvrir ſon cœur.
Pour lui la douce jouiſſance
N'eſt plus un obſcur avenir;
Et s'il a perdu l'eſpérance,
A ſa place il met le plaiſir.
Il aime les fleurs & l'ombrage,
Il goûte les chants des bergers;
Il connoît le prix d'un bocage
Et le doux produit des vergers.
L'aſtre qui rend le jour au monde
Ne lui promet que des bienfaits,
Et lorſqu'il ſe plonge dans l'onde,
Il ne lui laiſſe aucuns regrets.
Ma muſe légere & riante
Fit ces couplets en vous quittant;
Ne croyez pas que je les chante
Pour les Miniſtres d'à préſent.
Je ne veux point leur faire envie
D'un bien aujourd'hui ſi commun;
Mais s'il leur en prend fantaiſie,
Je n'en veux dégoûter aucun.

De Paris, le 10 Juin 1780.

Le parti du Comte de Lally a préſenté au Conſeil une requête en caſſation de l'arrêt du Parlement de Rouen. Elle n'eſt pas au nom du fils du Comte, mais à celui du Sr. Allen, impliqué dans le procès. Elle eſt fondée ſur ce que les affaires criminelles devant être inſtruites & jugées dans le ſecret, l'intervention d'un tiers n'eſt pas admiſſible ſelon la loi; ſur-tout lorſqu'elle met les parties dans le cas de plaider à l'audience. M. Bertrand de Molleville, maître des Requêtes, eſt chargé du rapport de l'affaire au Bureau des Caſſations. Ceux qui prétendent que l'arrêt du Parlement de Rouen ſera maintenu dans ſa force, croient que les circonſtances exigent qu'il ſoit dérogé à l'ordonnance, la cauſe de M. de Leyrit étant inhérente à celle du Comte de Lally, défendue par ſon fils. M. de Tolendal, craignant de bleſſer le Parlement, n'a pas voulu préſenter en ſon nom cette requête en caſſation, & voilà pourquoi elle l'a été par le Sr. Allen.

Depuis que l'avocat général d'Agueſſeau s'eſt montré convaincu, d'après l'examen de la procédure, que le jeune Comte de Solar eſt véritablement mort à Charlas, âgé de onze à douze ans, l'accuſation intentée au Sr. Cazeaux paroît généralement impudente & odieuſe : cependant il ſemble qu'on ne ſauroit s'en prendre qu'à ſa fatale deſtinée, qui a raſſemblé tant de circonſtances propres à le faire ſoupçonner. Peut-être que bien d'autres que l'abbé de l'Epée en euſſent été également frappés

que lui, & euſſent agi avec la même chaleur. N'eſt-ce pas en effet, une des plus étonnantes ſingularités du haſard, que preſqu'au moment que le jeune Comte de Solar, peu aimé de ſa mere, diſparoît de Toulouſe, il ſe trouve ſur un grand chemin de Picardie un même enfant de ſon âge, ſourd & muet comme lui, & ayant tous les ſignes naturels, remarqués au véritable Comte de Solar; donnant par les indices que l'abbé de l'Epée en pouvoit tirer, la deſcription de la maiſon où ce dernier avoit demeuré en Languedoc; que d'ailleurs, il n'y ait point eu de réclamation, aucunes recherches d'un enfant perdu, de la part d'aucunes familles pauvres ou riches de la Province, ni des cantons où le petit Joſeph a été rencontré mourant de faim. Deux foibles tentatives faites à cet égard parurent plutôt n'avoir d'autre but que de détourner les ſoupçons & lui aſſigner une origine toute différente que celle que l'on ſuppoſoit entrevoir; & pour mettre le comble à tout ce qui étoit capable d'entraîner dans la prévention funeſte à M. de Cazeaux, il faut que lors de la mort du jeune Comte dont il s'étoit chargé, il ſe trouve lui-même dangereuſement malade, & qu'on ſoit obligé enſuite de retoucher les régiſtres mortuaires de Charlas préciſément à l'article de l'enterrement du jeune Comte de Solar. On trouve dans ce court expoſé une fatalité de circonſtances qui ſollicitent en faveur de l'abbé de l'Epée, dont le zele a peut-être un peu tenu de l'emportement, contre ce malheureux M. de Cazeaux.

Malgré la ſévérité des réglemens & la multiplicité des arrêts décernés contre ces folies de carnaval, tant en vogue autrefois ſous le nom de *Charivaris*, voici encore un nouvel arrêt du Parlement à cet égard. Il a été occaſionné par l'evénement ſuivant. Le lieutenant de l'election & le procureur-fiſcal de Joinville, ayant excité des habitans de différens etats à faire un charivari au Sr. Cadet, principal du college de Joinville, il ſe forma un groupe groteſque qui choiſit un âne, vulgairement appellé Cadet, le promena dans la ville accompagné de tambours & de chaudrons, & criant que Cadet, régent, avoit eu querelle avec ſa femme, parce qu'elle ne lui avoit pas préparé ſon café à l'heure ordinaire, qu'elle lui avoit donné le fouet, &c. Le Sr. Cadet a rendu plainte de cet outrage, & fait entendre des temoins. L'affaire engagée au Parlement par appel, ſon defenſeur y a rappellé les réglemens contre les charivaris, & a cité les autorités puiſées dans le *Traité des injures*, &c. L'arrêt rendu ſur les concluſions de M. l'avocat general d'Agueſſeau, ordonne que les arrêts & réglemens de la Cour, concernant les charivaris & tous attroupemens populaires, ſeront executés: condamne le Sr. Simon, lieutenant de l'election, le Sr. Perrin, procureur fiſcal & complices, chacun en vingt livres d'amende & en deux mille de dommages & interets ſolidairement envers le Sr. Cadet; leur fait defenſe de recidiver ſous peine de punition corporelle, &c.

Jamais les ſeparations entre mari & femme

n'ont été ſi fréquentes. Devons-nous les rejetter ſur la corruption des mœurs ? nos ancêtres n'en avoient pas de plus pures. Dans leur férocité perce une corruption d'autant plus pernicieuſe qu'elle étoit moins rafinée. Rejettons-en donc le blâme ſur les magiſtrats, qui, par un excès de complaiſance, toujours dangereuſe, & par pitié pour un ſexe foible & ſéducteur, s'aviſent de troubler le repos des familles & d'y jetter des ſemences de diviſion. Autrefois les raiſons les plus graves ſuffiſoient à peine pour ſéparer un mari de ſa femme ; aujourd'hui les prétextes les plus frivoles décident nos juges. Ce n'eſt pas qu'il faille abandonner la foibleſſe à la force ; non, mais je voudrois qu'une femme ne fût ſéparée de ſon mari que pour des attentats violens contre ſa perſonne, ou ſon honneur & ſa réputation toujours délicate. Dans tout ménage, les tracaſſeries, les vivacités, les propos ſont reſpectifs, & ſi on les écoute, il n'y auroit bientôt plus de femme qui ne cherche à ſe ſéparer de ſon mari, comme plus de mari qui ne deſire de quitter ſa femme. Il y a de mauvais maris, comme il y a de mauvaiſes femmes.

Quoi qu'il en ſoit, vous ſeriez étonné de la facilité, du leſte de nos juges à prononcer ſur ces ſortes de demandes. A les voir, on les croiroit des légiſlateurs, & ils ne ſont que de frêles inſtrumens de la loi. Nos avocats, qui pour le moins, ont autant de morgue, nous plaident effrontément, qu'il faut pour des gens de qualité des moyens de caſſation différens de ceux qu'il faut pour les bourgeois

dans leur cabinet la jeu
vient, dans une parure
implorer la juſtice de Monſ
une juſtice pour les grand
une autre pour les pauvres
Las! oui, il y a long-temps
bien! puiſque les choſes n
je quitte mon excurſion p
fait qui devroit au moins a
& meres à ſe tenir dans
pent, & à ne pas vouloir
ſans, par une alliance, ur
du leur. Comme l'intérêt
liens, une fois ſatisfait, le
main avoit épouſé une D
mais qui lui avoit fait ur
mille livres & apporté ur
ſes eſpérances. Avant le
de dire à ſes amis, qu'il
n'épouſoit que ſes écus. A
nôces il ne ceſſoit de la
& de la railler ſur ſa tail
on le preſſe de ſe retirer

jeune perſonne, honteuſe, n'oſe avouer ce qui s'eſt paſſé. Et moi vous le dirai-je ? il avoit piſſé ſur elle au lieu de..... C'étoit aſſez pour elle, lui avoit-il dit ? En l'amenant de Clermont en Beauvoiſis à Villefranche, c'eſt-à-dire, de chez elle chez lui, il la force de deſcendre de voiture par des propos indécens & outrageans. Il ne ceſſe de l'appeller *puante*, *laide*, *guenon*. A l'entrée de la ville, il ſe couvre le viſage de ſon mouchoir, afin qu'on ne voie pas que c'eſt lui. En public, dans les ſociétés, il appelle ſa femme *puante*, *laide*, *guenon*, & dit *qu'il ne l'a épouſée que pour ſon bien*; ces propos, il les tient en préſence de ſa femme. Vous avouerez que ce mépris eſt extrême. On n'y tient pas; ſa famille l'a ſollicitée de ſe ſéparer de lui. Elle a plaidé, gagné ſa cauſe, & la donation a été déclarée nulle. Selon moi, le mari n'eſt pas aſſez puni. Si toutes les demandes en ſéparation étoient auſſi juſtes que l'eſt celle-ci, ma morale ſeroit inutile. Mais pour une demande légitime, il y en a dix de haſardées, & ſi j'oſois dire, tout autant de mal jugées. On ne peut trop publier ce fait, pour couvrir de honte un homme indigne de vivre dans une ſociété honnête, & capable de pareils procédés. M. Martineau a défendu la cauſe de la femme.

M. de Themines, évêque de Blois, s'étoit fait remarquer par des mandemens en ſtyle philoſophique. Le Clergé en avoit été ſcandaliſé & avoit demandé une réparation. On a ſaiſi l'occaſion du diſcours d'uſage à l'ouverture de l'aſſemblée du Clergé le deux de ce

mois, & M. de Blois a été chargé de le prononcer. Le concours des auditeurs étoit immenſe. Comme les illuſtres membres de la ſecte philoſophique s'attendoient à retrouver dans ce diſcours tous les élemens, ils n'avoient pas manqué de ſe rendre à l'égliſe des Auguſtins, dans le couvent deſquels l'aſſemblée ſe tient. Les d'Alembert, les Condorcet & leur ſuite furent trompés agréablement par le debut de l'orateur. C'étoit une tirade ſur les Grecs, les Romains & les Philoſophes anciens. Mais quelle fut leur ſurpriſe, quand ils entendirent que l'Evêque n'avoit fait l'énumération des Anciens que pour prouver, que la raiſon n'eſt que dèlire ſans la révélation, que ces hommes extraordinaires, ces ſavans n'ont fait plus de ſenſation, que parce qu'ils ont approché de plus près de l'eſſence de la divinité, des dogmes de l'immortalité de l'ame. L'orateur ayant la voix foible a été entendu de fort peu de perſonnes, mais on prétend que le diſcours eſt plein de beautés, & on deſire que M. de Blois cede aux inſtances qui lui ſont faites pour en permettre l'impreſſion. Il s'en défend, diſant que ce n'eſt point l'uſage & que Boſſuet eſt le ſeul qui y ait conſenti, ce qui ne le ſurprend pas, parce qu'un orateur tel que Boſſuet n'avoit point à craindre le grand jour.

De Paris, le 13 Juin 1780.

VOICI encore une méchanceté qui court furtivement ici.

LES PORTRAITS.

Maurepas vegete & radote ;
Vergennes de l'Anglois a peur ;
Sartines eſt un B. de M....
Necker eſt un adroit hableur ;
Montbarrey de Louis XVI eſt l'homme ;
Amelot eſt le grand coufin ;
Soubiſe aime à prendre la pomme
Qui damna tout le genre-humain ;
D'Eſtaing eſt brave & malheureux ;
D'Orvilliers n'étoit qu'un bon homme ;
F*** poltron ambitieux ;
Guichen brave de ſa perſonne ;
Bou*** eſt un intriguant ;
On lui refuſe la bravoure ;
Tronjoli peut faire ſon pendant ;
Terray les aventures court :
François, voilà tous les tableaux
De nos Miniſtres & Généraux.

Les ennemis du Prince de Montbarrey font beaucoup de bruit d'une nouvelle aventure que voici. La Marquiſe de Seez, femme jeune & jolie de la province de Franche-Comté, eſt épouſe d'un parent du Miniſtre. Cet époux dégoûté de ſa femme a voulu s'en faire ſéparer, diſant ne pouvoir habiter avec elle à cauſe des vertiges dont elle étoit affectée. Au défaut

de la juſtice ordinaire, il a eu recours au Miniſtre, & par une lettre de cachet, Madame de Seez a été transférée dans le couvent de Charenton près de Paris, où ſe trouvent déjà d'autres fous ou prétendus tels. Cette infortunée a trouvé un Avocat qui s'eſt chargé de prendre ſa défenſe. Comme cet Avocat n'eſt pas moins incorruptible qu'ardent à venger l'innocence, les perſécuteurs n'ont imaginé de moyen que celui de faire promptement & ſecretement tranſporter la Marquiſe de Charenton dans le couvent de St. Maurice à Beſançon. On eſt allé l'enlever la nuit, & on l'a tranſportée liée dans ſes draps. Pendant ſa route elle a eu le bonheur de ſe procurer un morceau de papier & a donné avis à ſon Avocat du traitement odieux qu'elle éprouvoit. Ce défenſeur outré & indigné travaille à un mémoire capable non-ſeulement de faire frémir ſur l'abus renouvellé des lettres des cachets, mais auſſi de dévoiler des traits bien honteux pour les perſécuteurs de la patrie.

Fin du Tome neuvieme.

Stanford University Libraries
3 6105 013 445 817

DC
136
.A2.C6
v.9

DATE DUE